LE MONDE SANS VISA : Edimbourg entre deux ondées

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13024 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1986

Le «rideau de fer» sud-africain

Est-ce le chant du cygne ? La presse sud-africaine a multiplié les éditoriaux vengeurs contre le gouvernement de Pretoria après l'annonce d'un carcan de mesures restreignant la liberté d'informer : « Un rideau de fer », « Le pays plonge dans le camp totalitaire », « L'obscurantisme », « Vers un Etat policier ». Au-delà de ces manifestations d'indignation qui illustrent la lucidité d'une partie de la communauté blanche, l'un des commentaires sonne particulièrement juste : « Une action désespérée accomplie par des gens désespérés. »

La chape de plomb qui s'abat sur tout ce qui a trait à l'agitation politique en Afrique du Sud, l'établissement de la censure préalable, constituent en effet un nouvel aveu de l'incapacité des autorités à freiner l'extension de la violence. Constatant que l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin dernier, n'a eu aucun effet significatif, le président Botha, selon une logique qui a cours dans tous les Etats non démocratiques, est conduit à *franchir un degré de plus dans* l'escalade de la répression.

Il ne s'agit plus de savoir si ce resserrement du bâillon imposé à la presse nationale et étrangère peut contribuer, comme le croit Pretoria, à apaiser les passions — tant la réponse est évidemment négative — mais plutôt de s'interroger sur la prochaine étape qui limitera encore un peu plus les libertés démocratiques. Curieuse logique aussi que celle qui consiste pour « protéger la démocratie » à en interdire une des manifestations.

Pourtant, ce recours à la violence d'Etat n'est pas aussi impulsif qu'il y paraît. Les autorités sud-africaines estiment que la « bataille de l'information » sera décisive pour mettre fin aux affrontements intérieurs et aux efforts de la communauté internationale pour isoler, diplomatiquement et économiquement, leur pays. Elles font volontiers référence à la guerre du Vietnam, estimant que, si les Etats-Unis se sont embourbés dans ce conflit, c'est notamment parce que Washington n'a pas su contrôler la presse et la télévision américaines, dont les récits et les images ont contribué à rendre impopulaire l'intervention militaire.

L'analyse n'est pas forcément fausse, mais elle est à coup sûr inadaptée. D'abord parce qu'une sorte de consensus international s'est d'ores et déjà créé pour dénoncer la domination de la minorité blanche et le système de l'apartheid ; ensuite parce que les Noirs sud-africains sont suffisamment organisés pour transmettre à l'extérieur des informations sur la violence quotidienne. L'Union soviétique, Etat policier s'il en est, a-t-elle jamais réussi à faire taire complètement les dissidents, et les conditions de détention dans les « camps » sont-elles restées ignorées ?

Si ces mesures correspondent à une fuite en avant, elles sont aussi conjoncturelles. Les autorités sud-africaines craignent en effet une multiplication des actions revendicatives à la fin de l'année et songent à la préparation des élections législatives, qui devraient avoir lieu en avril prochain.

Atteint par la dégradation de la situation économique, critiqué par les plus « ultras » de la communauté blanche, qui refusent tout réformisme, mais également par une partie de celle-ci pour qui, par exemple, l'internement de plusieurs milliers d'enfants peut difficilement se justifier, le régime de M. Botha se fragilise au sein de son propre électorat. La bataille de l'information n'en apparaît que plus dérisoire.

(Lire nos informations page 2.)

L'ajournement des réformes de société après la contestation universitaire

M. Chirac veut relancer son action en donnant la priorité à l'économie

M. Chirac devait réunir à l'hôtel Matignon, le vendredi 12 décembre, l'ensemble des membres du gouvernement. Ce conseil de cabinet exceptionnel – il n'y en a guère eu que deux depuis la constitution du gouvernement – doit en principe envisager les grands choix du budget de 1988 en fonction de la situation économique générale. Après la crise universitaire et la pause annoncée dans les réformes de société, le premier ministre veut donner la priorité à la gestion économique pour relancer son action. D'autre part, l'INSEE a publié, vendredi, l'indice provisoire des prix qui enregistre une augmentation de 0,1 % en novembre, soit 2,1 % pour les douze derniers mois.

Place donc à M. Balladur. Faute d'avoir pu imposer des réformes de société, voilà M. Jacques Chirac obligé de se concentrer exclusivement sur l'économie et donc de mettre plus encore en avant son ministre d'Etat pour convaincre l'électorat de son efficacité. Une position qui n'est pas sans rappeler celle de M. Fabius, arrivé à Matignon en juillet 1984 avec pour seule ambition de gérer.

La réussite de cette stratégie de repli repose en fait sur l'effet des *mesures déjà prises par le ministre* des finances, comme sur la conjoncture internationale dans laquelle évoluera l'économie française dans les mois à venir. Deux incertitudes essentielles.

On ne saurait mésestimer l'ampleur des réformes entreprises depuis le 16 mars, même s'il apparaît que la vraie rupture, dans la société française, s'est produite en *1982-1983*, lorsque, sous la contrainte de leurs erreurs passées, les socialistes ont tourné le dos à l'étatisme.

Le gouvernement Chirac est allé plus loin. Le transfert au secteur privé de soixante-cinq entreprises publiques a été approuvé par le Parlement le 6 août et, après le dernier choc de la fausse privatisation d'Elf-Aquitaine (dont l'Etat conserve la majorité), le succès populaire de Saint-Gobain est venu amorcer le mouvement. Tout au plus peut-on penser qu'avec le retard pris par la dénationalisation de TF 1 et le report de celle des Assurances générales de France, il faudra plus d'une législature pour céder aux actionnaires privés les soixante-quatre entreprises encore détenues par l'Etat.

La déréglementation, en revanche, axe central des théories néolibérales, n'a guère progressé. L'ouverture des marchés financiers et la mise en concurrence *des prix des produits pétroliers* avaient été réalisées par la gauche. Mais les transports, les télécommunications, l'énergie (la suppression de la loi de 1928) étaient promis aux vents de la concurrence. Or il n'en a rien été, malgré quelques coups de boutoir de la Commission européenne et les pressions américaines contre les réglementations de secteurs dont l'internationalisation apparaît cependant inéluctable.

On peut ajouter que le budget de 1987 ne représente nullement une rupture par rapport aux lois de finances initiales de 1984 et 1985 : la plus forte réduction des dépenses tient essentiellement aux évolutions spontanées qui résultent de mesures prises antérieurement (suppression des bonifications d'intérêt, réduction d'effectifs) ; et si les réductions d'impôts et des taxes sont plus fortes que les années précédentes, elles sont accompagnées d'une augmentation des prélèvements sociaux qui en amoindrit la portée.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 6.)

L'affaire du Carrefour du développement

M. Pasqua aurait autorisé la remise d'un «vrai-faux passeport» à M. Chalier

Les comptes de la Sécurité sociale



Le déficit du régime général atteindrait 20 milliards de francs

Attaque libyenne au Tchad

Les forces du colonel Kadhafi ont lancé une offensive contre Bardaï au nord du pays

L'Europe en panne de budget

Le Parlement de Strasbourg est mécontent des dépenses agricoles

Le sommaire complet se trouve page 38

La dissolution de la coordination étudiante

«Ce n'est qu'un au revoir»

« La dissolution de la coordination nationale, c'est le symbole de notre victoire. C'est un fantastique pied de nez au gouvernement. » Entré en scène sans crier gare, il y a trois semaines à peine, le mouvement étudiant a tout bousculé sur son passage, déstabilisé la majorité, fait reculer le gouvernement et éclater la philosophie politique à l'œuvre depuis quelques mois et que l'on voyait encore sûre d'elle et triomphante il y a peu.

Tout cela avec une maturité qui en a laissé plus d'un sans voix, en évitant de répondre aux provocations, en maintenant une détermination et une unité que beaucoup croyaient fragiles et vulnérables. Un bilan impressionnant. Restait à réussir la sortie. C'est ce qu'ont fait, dans la nuit de jeudi à vendredi, les délégués de la coordination nationale des universités en grève.

Ce ne fut certes pas sans mal. Rarement coordination avait été aussi houleuse, en apparence du moins, mais traversée de brusques bouffées de fête, irritante à force d'être procédurière, dissipée et chahuteuse, s'offrant pour la seule fois en trois semaines le luxe presque désuet de chanter *l'Internationale*. Et se quitter en fin de compte sur un *« Ce n'est qu'un au revoir »* rigolard. Tout un symbole !

Malgré une dizaine d'heures de discussions, malgré des dizaines d'amendements sur le texte de la motion finale, malgré d'inutiles et fastidieuses manœuvres d'obstruction de la part des délégués proches des communistes, le scénario imaginé depuis quelques jours a finalement été respecté.

Les enjeux étaient clairs : comment gérer la victoire étudiante, comment maintenir l'élan du mouvement et que faire des structures nées de ces trois semaines agitées, comités de grève, délégués élus et coordination nationale ? Sur ce dernier point, la réponse adoptée ne manque pas de panache ni d'intelligence : *« Le mouvement de grève générale a atteint son but : le retrait total du projet Devaquet. Les étudiants ont décidé la reprise des cours. Les comités de grève se sont dissous. De fait, la coordination nationale des étudiants est dissoute à compter de ce jour. »*

On ne saurait être plus net : c'est à une sorte de grand hara-kiri collectif qu'étaient associés les délégués étudiants.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 8.)

Une révolte sans révolutionnaires

Un reportage photo et un entretien avec EDGAR MORIN

Des relations militaires privilégiées avec l'Amérique latine

Israël au sud du rio Grande

Les informations selon lesquelles la Contra antisandiniste au Nicaragua aurait bénéficié du produit des ventes d'armes américaines à l'Iran, effectuées par l'intermédiaire d'Israël, n'ont, jusqu'à présent, guère suscité de débat à Jérusalem. Elles ont, en revanche, attiré l'attention sur les relations anciennes et parfois étroites qu'Israël entretient avec le continent latino-américain.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'était en octobre 1985. Pendant une semaine, l'Etat juif traita en grand seigneur un personnage dont bien peu d'Israéliens connaissent le nom. L'homme qui circulait en limousine dans les rues de Jérusalem généreusement pavoisées aux couleurs de son pays, M. Luis Alberto Monge, dirigeait alors l'une des plus petites Républiques de la planète, le Costa-Rica. Qu'importe ! Israël, qui sait choyer ses vrais amis, recevait cette semaine-là un allié fidèle et de surcroît hautement fréquentable puisqu'il représentait une démocratie authentique, chose rare en ce monde. Cet hôte de classe avait été le premier ambassadeur costaricien en Israël à l'aube des années 60...

L'affaire des ventes d'armes à l'Iran — avec sa facette nicaraguayenne — attire à nouveau l'attention sur les « liens privilégiés » tissés par Israël en Amérique latine depuis bientôt quarante ans. Ces relations datent d'avant la création de l'Etat juif. Les pays latino-américains, encouragés par des activistes zélés de l'agence juive basée à New-York, jouèrent un rôle décisif dans l'adoption par les Nations unies en 1947 du plan de partage de la Palestine, le bulletin de naissance d'Israël. Plus d'un pays membre de l'ONU sur trois était alors latino-américain. Ils soutinrent massivement, lors du vote, la cause sioniste (treize oui contre un seul non).

« A l'époque, en Amérique latine, note M. Edy Kaufman, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, *les hommes politiques de tous bords avaient épousé la cause sioniste, qui était aussi populaire que celle de l'Espagne républicaine dix ans plus tôt. Au Chili, par exemple, le comité de soutien comprenait, toutes tendances mêlées, quatre des futurs présidents : MM. Alessandri* (conservateur), *Videla* (radical), *Frei* (chrétien-démocrate) *et Allende* (socialiste). » Des militants sionistes en quête d'armes pour leur jeune Etat en guerre, qui sillonnaient le monde, montraient patte blanche grâce à des passeports nicaraguayens. En 1949, l'Amérique latine plébiscita la *mission* d'Israël à l'ONU.

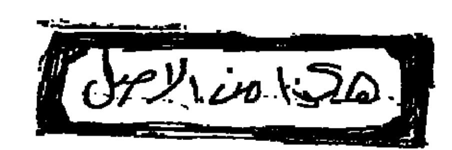
Le capital de sympathie dont bénéficiait le sionisme au lendemain de l'holocauste, l'engagement en faveur de la gauche internationale, notamment communiste, la présence au sud du rio Grande, depuis le seizième siècle, d'importantes communautés juives, dont les ancêtres avaient accompagné les conquistadors, expliquent, pour l'essentiel, la vieille intimité des relations israélo-américaines (1). Ce retour en arrière éclaire la suite. Israël n'eut jamais à s'imposer en Amérique latine, il y fut reçu à bras ouvert.

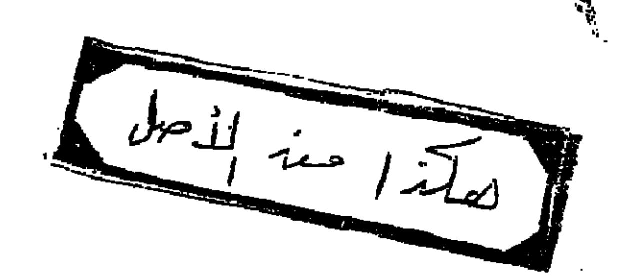
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 5.)

(1) *Plus de 600 000 juifs vivent aujourd'hui en Amérique latine.* Les plus nombreuses communautés se trouvent en Argentine (250 000 personnes), au Brésil (180 000), au Mexique (40 000), au Venezuela (30 000), en Uruguay (30 000) et au Chili (15 000).

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.





Etranger

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : établissement de la censure préalable

La presse sévèrement bâillonnée

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Un nouveau et sérieux tour de vis a été donné à la liberté de la presse, le jeudi 11 décembre, par le gouvernement sud-africain. Une série de restrictions qui s'ajoutent à celles qui accompagnent l'état d'urgence proclamé le 12 juin. Ont en effet été annoncées à Pretoria des nouvelles mesures qui reviennent pratiquement à instaurer un black-out sur tout ce qui touche à l'agitation politique dans le pays et instituent le système de la censure préalable dans une série de domaines. Désormais, la presse dans son ensemble, locale et étrangère, ne pourra publier, sans le « feu vert » des autorités, des informations relatives aux émeutes, aux actions et au *« déploiement »* des forces de sécurité, aux rassemblements interdits, aux boycottages de quelque nature qu'ils soient, aux déclarations *« subversives »*, aux discours, remarques, qui *« ont pour effet de menacer la sécurité de l'Etat »*, aux arrestations, aux conditions de détention et même la libération des personnes appréhendées en vertu de l'état d'urgence.

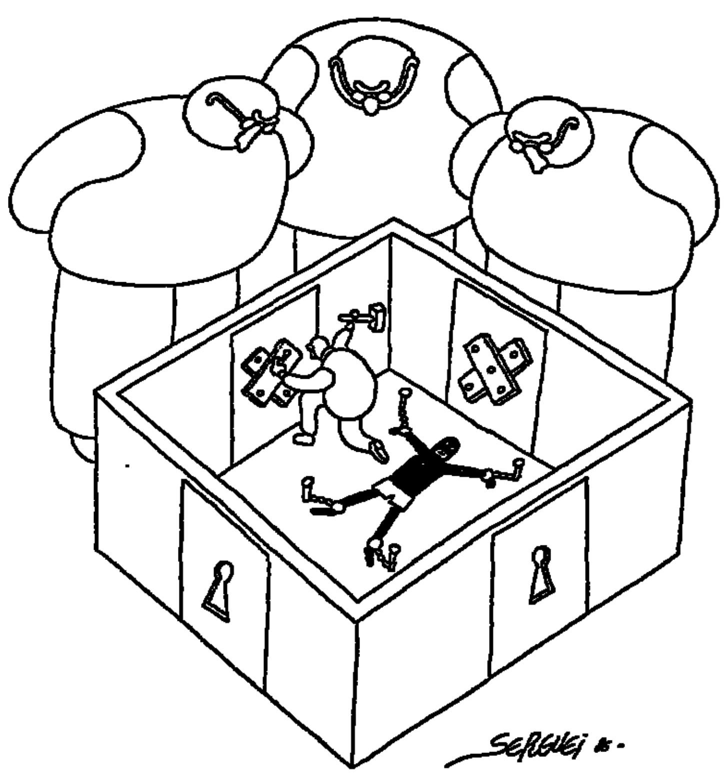
Pour tout ce qui est écrit, filmé, photographié, enregistré concernant ces cas énumérés, un contrôle sera dorénavant imposé aux médias. Un bureau des médias, comprenant six télex et six lignes de téléphone et fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a été créé jeudi. Il sera, comme l'a souligné le responsable du bureau de l'information, M. Dave Steward, chargé de *« faciliter le flux de l'information »*, dans la mesure où des responsables des différents ministères pourront donner leurs *imprimatur* à ce qui leur sera soumis. En dehors de ces cas spécifiques, il est conseillé de demander les conseils d'un juriste.

Autre nouveauté par rapport à la réglementation visant la presse sous l'état d'urgence, le nouveau texte fournit un inventaire de ce qui est considéré comme subversif, soit *« une incitation ou un encouragement »* à prendre part à l'agitation, à résister aux autorités, à participer aux boycottages, à la désobéissance civile, aux arrêts de travail et à la grève autrement que sous les formes prévues par la loi, aux rassemblements illégaux. Enfin, tombe sous le coup de la loi le fait de vouloir instaurer des structures de gouvernement parallèles, une justice parallèle ou de commettre *« tout autre acte ou omission qui a pour effet de menacer la sécurité du public, le maintien de l'ordre public ou de retarder la fin de l'état d'urgence »*.

Sans appel

Ces dispositifs complètent celles formulées le 12 juin, qui interdisaient déjà aux journalistes d'être présents dans les townships en cas d'émeutes et de relater le comportement des forces de l'ordre au moyen de films, d'écrits, de photos, de dessins. Il est de plus désormais interdit de faire savoir que l'information fournie est officielle. Les mentions, espaces blancs, ratures, symboles dont le but est de faire savoir au public qu'il s'agit d'une vérité gouvernementale ne sont plus autorisés.

Le texte prend la peine de préciser que tout ce qui vient d'être énuméré ne s'applique pas aux autorités qui, elles, ont le droit de faire connaître leur point de vue dans ces domaines soumis à réglementation. Les comptes rendus d'audience des tribunaux sont également soumis à la censure jusqu'au prononcé définitif du jugement, en ce qui concerne les circonstances de l'arrestation et les conditions d'emprisonnement des détenus de l'état d'urgence.



En cas de manquement à ces règles, il peut être procédé à la saisie immédiate du documnt ou du journal sans avertissement et sans appel possible. Toute publication peut également être interdite pendant trois mois maximum. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 60 000 francs ou d'un emprisonnement de dix ans.

« Un rideau de fer »

Comme pour donner un avant-goût aux journalistes de ce qui les attend, le briefing donné jeudi à Pretoria pour expliquer les nouvelles mesures était *« off the record »* (informations qui ne doivent pas être publiées). Les magnétophones avaient été confisqués à l'entrée, et la presse filmée et les photographes n'ont pu opérer.

Aucune explication n'a été fournie pour ce resserrement du bâillon. Ces restrictions étaient à l'étude depuis quelques temps. Elles s'inscrivent dans un processus de renforcement du contrôle de la presse qui passe notamment, au niveau national, par une réforme du conseil des médias.

Le chef de l'Etat, ; M. Pieter Botha, a déclaré, le 28 novembre, que *« le mécanisme de discipline »* exercé par cet organisme *« n'est pas satisfaisant »*. Il s'agit donc, comme l'a précisé le président de la République, de faire face à *« l'assaut révolutionnaire »*. Un assaut qui doit être contré sous toutes ses formes, c'est-à-dire lorsqu'il prend la forme de boycottage, de mobilisation, de sapement de l'autorité. Ce que le ministre adjoint de l'information, M. Stoffel Van der Merwe, a appelé *« toutes formes de résistance au gouvernement »*. A cet égard, la presse est considéré comme un « véhicule » de la déstabilisation, notamment la presse alternative sud-africaine, qui est indirectement accusée de ne pas se plier aux règles de l'état d'urgence. La presse internationale est aussi rendue responsable de la mauvaise image de l'Afrique du Sud à l'extérieur, créant ainsi un climat favorable aux sanctions.

Les règles du jeu étant fixées, reste à savoir comment ses violations seront sanctionnées. Il est à craindre que le gouvernement ne fasse preuve de la plus extrême fermeté. M. Van der Merwe a reconnu que l'état d'urgence n'avait pas produit les effets escomptés, *« que la situation ne s'était pas améliorée autant qu'il était espéré »*. Il fallait donc aller plus loin. Les autorités considèrent que la presse joue un rôle négatif et ne cachent pas que la bataille de l'information est un terrain sur lequel elles ont l'intention de se battre pied à pied. Elles ont voulu frapper avant la fin de l'année, craignant que des actions revendicatives ne soient entreprises à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la création du bras armé du (ANC) Congrès national africain, Umkhonto We Sizwe (la lance de la nation), et des mouvements de boycottage prévus, du 16 au 26 décembre, par des mouvements anti-apartheid. Une campagne qui a été baptisée « Noël contre l'état d'urgence » et dont il sera désormais interdit de faire état.

Dans un éditorial intitulé « Un rideau de fer », le quotidien libéral *Star* écrit : *« Qui peut croire un gouvernement qui déclare protéger la démocratie en la détruisant ? »* tandis que le *Pretoria News* parle d'*« action désespérée accomplie par des gens désespérés démontrant qu'ils sont indignes de gouverner »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

TCHAD : offensive libyenne

« Combats sans précédent » dans la localité de Bardaï

Selon la radio de N'Djamena, les forces libyennes ont attaqué, le jeudi 11 décembre, la localité de Bardaï tenue par les partisans de M. Goukouni Oueddeï, ancien chef du GUNT, actuellement détenu à Tripoli après sa brouille avec le colonel Kadhafi. Selon un communiqué officiel, l'attaque a été repoussée, mais elle pourrait préluder à une offensive d'envergure contre l'ensemble de la province du Tibesti. La radio parle de *« combats sans précédent »* et assure que les Libyens ont utilisé du napalm et des gaz toxiques contre la population civile.

Selon M. Maina Touna, porte-parole des Forces armées populaires (principale composante du GUNT) à Paris *« deux colonnes de l'armée libyenne, dirigées par le colonel Rifi »* sont intervenues. *« La population a réagi et a opposé une résistance acharnée*, a affirmé M. Touna. *L'aviation est intervenue, mais les habitants ont empêché les Libyens de pénétrer dans la ville »*. Selon le porte-parole des FAP, l'objectif des Libyens est de couper les pistes par lesquelles arrivent les renforts en provenance du Sud.

Bardaï est située à quelque 120 km au sud de la *« bande d'Aouzou »*, territoire annexé par la Libye. Le gros des forces libyennes se trouve à Tanoa, au nord de la bande d'Aouzou. Les forces de M. Goukouni Oueddeï sont estimées à quelques milliers d'hommes depuis les affrontements entre factions rivales du GUNT en août. Les fidèles de M. Goukouni Oueddeï avaient alors été chassés de la ville de Fada par ceux de M. Acheik Ibn Oumar, un prolibyen inconditionnel qui, en principe, dirige maintenant le GUNT.

La France, refusant d'envoyer un corps expéditionnaire pour la reconquête du nord du Tchad souhaitée par M. Hissène Habré, celui-ci songeait manifestement à armer les partisans de son ancien rival pour faire évoluer la situation militaire à son profit.

Il se peut que la publicité donnée par N'Djamena aux combats de Bardaï vise à obtenir un soutien plus large de Paris. Selon un communiqué diffusé par son ambassade en France, *« le gouvernement tchadien exprime sa vive préoccupation et en appelle à la solidarité des pays amis et frères ainsi qu'à l'opinion internationale face au génocide systématique dirigé par le régime expansionniste et terroriste de Tripoli »*.

ALGÉRIE

L'enquête sur les troubles de Constantine s'orienterait vers les milieux marxistes

ALGER
de notre correspondant

Il semble bien que l'enquête sur les troubles du mois dernier à Constantine et Sétif se dirige vers les milieux de tendance marxiste. C'est à ces milieux qu'appartiendraient au moins cinq personnes arrêtées dans la deuxième quinzaine du mois de novembre et toujours détenues sans pouvoir obtenir la visite d'un avocat.

Il s'agit notamment de Me Ali Kechide, un avocat de Constantine, de M. Zertal Hachimi, sous-directeur de la cinémathèque de Constantine, et de M. Abdelkrim Badjadja, conservateur des archives.

Les arrestations ont dépassé le cadre de la ville, puisque M. Mohamed Boukari, chargé de la programmation au théâtre d'Annaba, et M. Mourad Nefoussi, travaillant à la société Rasider, ont été appréhendés à Annaba le 17 novembre.

Me Ali Kechide n'en est pas à ses premières démêlées avec les autorités. Il y a peu de temps encore, plaidant devant le tribunal des affaires sociales (prudhommes), il obtenait la réintégration avec paiement des salaires, d'une vingtaine d'employés licenciés d'une entreprise constantinoise pour grève. Mais appel était interjeté, et l'affaire revenait rapidement devant le tribunal qui infirmait le jugement précédent. L'avocat aurait alors protesté, s'adressant à la présidente du tribunal dans ces termes : *« Vous pouvez ajouter dans vos attendus : Attendu que le wali* (préfet) *a demandé d'infirmer le jugement et de déclarer le licenciement régulier pour fautes lourdes des salariés. »* Après une plainte de la présidente auprès du procureur général, un accord serait intervenu entre le bâtonnier de Constantine et le ministère de la justice. Me Kechide est passé devant le conseil de l'ordre qui l'a suspendu pour un an.

L'incident semblait clos. Mais la chancellerie serait revenue sur l'accord en ordonnant de délivrer un mandat d'arrêt contre Me Kediche afin qu'il soit jugé en correctionnelle pour outrage à magistrat. C'est à cette période qu'il a été arrêté dans le cadre de l'enquête sur les événements de Constantine.

La rupture de l'accord serait à l'origine de la démission du bâtonnier de Constantine.

L'avocat algérois, Me Abdenour Ali Yahia, également président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, a été régulièrement constitué pour assister ces cinq personnes.

Récemment, il nous faisait part de ses inquiétudes de ne plus pouvoir plaider dans des procès à caractère politique, le président de la Cour de sûreté de l'Etat ne répondant, selon lui, à aucune de ses demandes d'agrément.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

TUNISIE

Nouvelle condamnation du gendre de M. Mzali

TUNIS
de notre correspondant

Le docteur Rifaat Dali, gendre de l'ancien premier ministre Mohamed Mzali, a été condamné, le mercredi 10 décembre, à sept ans de travaux forcés pour mauvaise gestion et détournements de fonds de la société spécialisée en équipements médicaux qu'il dirigeait jusqu'à l'été dernier. Comme à l'un des fils de M. Mohamed Mzali, condamné à dix ans de travaux forcés dans une affaire quasi indentique (*le Monde* du 29 novembre), il lui était notamment reproché d'avoir mis à profit ses acrivités pour en tirer des avantages personnels, et octroyer des facilités financières à certains de ses amis.

Le docteur Dali, qui n'a pu obtenir l'expertise comptable de la société qu'il réclamait, a rejeté ou minimisé les accusations retenues contre lui, et dit sa conviction qu'il était jugé surtout pour ses liens de parenté avec M. Mohamed Mzali.

L'avocat de la partie civile, Me Khantouch, membre du bureau politique du parti socialiste destourien, s'est vivement élevé contre cette affirmation, rappelant que ce procès – comme celui du fils de l'ancien premier ministre, où il plaidait déjà pour la partie civile – s'inscrivait dans la droite ligne de la décision *« efficiente et révolutionnaire que l'histoire immortalisera »* du président Bourguiba, d'éliminer la corruption, les malversations et la mauvaise gestion. Le docteur Dali avait déjà été condamné le mois dernier à trois ans de prison pour une escroquerie à l'assurance.

Il devrait en principe être jugé une troisième fois dans une affaire à caractère purement politique, dans laquelle son beau-père serait également impliqué. En effet, la presse tunisienne a fait état, voici deux mois, du résultat d'une enquête de police qui aurait établi que le docteur Dali avait constitué sur instructions de M. Mohamed Mzali, *« un réseau de renseignements »* parallèle aux services officiels du ministère de l'intérieur.

MICHEL DEURÉ.

● **TUNISIE : Mme Wassila Ben Ammar assigne *Jeune Afrique* pour diffamation.** – Mme Wassila Ben Ammar, ex-épouse du président Bourguiba, et son neveu, M. Tarek Ben Ammar, ont assigné pour diffamation l'hebdomadaire *Jeune Afrique* devant le tribunal de grande instance de Paris. Mme Ben Ammar, qui vit à Paris depuis son divorce, l'été dernier, estime que des articles sur les affaires tunisiennes parus dans *Jeune Afrique* au cours des mois d'août, septembre et octobre portent atteinte à son honneur. Elle demande un franc de dommages-intérêts pour *« préjudice moral »*. L'affaire devrait être plaidée en janvier.

ZAMBIE

Après les émeutes de ces derniers jours

Le président Kaunda annule la hausse de 100 % du prix de la farine de maïs

Lusaka. – Le président zambien, M. Kenneth Kaunda, a annulé, le jeudi 11 décembre, l'augmentation de 100 % du prix de la farine de maïs, qui avait provoqué de violentes émeutes, depuis le début de la semaine, dans le « copperbelt » (ceinture de cuivre), la région nord de la Zambie. Dans un discours télévisé, le chef de l'Etat a précisé que le prix de cet aliment de base de la population était rétabli à son niveau antérieur, avec effet immédiat.

Cette hausse des prix était une conséquence de la suppression des subventions sur le maïs, mesure qui devait avoir pour effet de réduire le déficit national, dans le cadre d'un programme d'ajustement économique mis au point avec le Fonds monétaire international. Le président Kaunda a dénoncé les pillards et les émeutiers, estimant que les jeunes chômeurs étaient des proies faciles pour les organisateurs des émeutes et leurs commanditaires étrangers, qu'il s'est cependant abstenu de nommer.

Quelques heures avant l'intervention du chef de l'Etat, les troubles s'étaient étendus à la capitale. La police a dispersé les émeutiers en tirant des coups de feu en l'air. Dans les agglomérations du « copperbelt », où patrouillent des unités de l'armée, l'ordre semble rétabli mais beaucoup de magasins, qui ont été entièrement pillés, restent fermés. Ces troubles ont pris une connotation politique, dans la mesure où des émeutiers ont lancé des slogans antigouvernementaux et attaqué les locaux du Parti de l'indépendance nationale uni (UNIP, parti du président Kaunda). – *(Reuter.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A.. P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Diplomatie

Compromis franco-américain au conseil atlantique

Les futures négociations sur les armes conventionnelles seront « chapeautées » par la CSCE, mais menées par chacun des deux blocs

BRUXELLES
De notre correspondant.

Restaurer la confiance : telle était la tâche ardue que s'était lui-même assignée M. George Shultz avant de s'embarquer pour l'Europe le jeudi 11 décembre ; lors de la première journée de la réunion du conseil atlantique – qui regroupe les ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN, – le secrétaire d'Etat américain a *répété en substance* ce qu'il avait déjà dit à Londres (*le Monde* du 12 décembre) : d'abord que les *événements actuels* à Washington n'ont rien à voir avec ceux du Watergate, compte tenu de la volonté du président Reagan de faire la clarté sur tout, et ensuite que la politique extérieure des Etats-Unis ne sera absolument pas modifiée.

M. Shultz a tenté d'apaiser les craintes des Européens à propos de l'« après-Reykjavik ». Les partenaires des Etats-Unis redoutent en effet toute précipitation dans la réduction des arsenaux nucléaires. Les ministres des affaires étrangères de l'OTAN ont donné jeudi une première preuve de solidarité – et en même temps une première réponse à cette inquiétude latente – en adoptant une déclaration concernant la maîtrise des armes conventionnelles. *« Toute évolution en ce qui concerne les armes nucléaires rend encore plus nécessaires les décisions sur le plan conventionnel »*, explique un diplomate européen.

L'accord conclu jeudi reste cependant assez mince, et il faudra bien du temps et de la patience pour transformer l'essai. Les pays de l'OTAN se sont en effet entendus essentiellement sur une méthode pour négocier une réduction des armes conventionnelles avec les pays de l'Est, en réponse à la déclaration que ces derniers avaient mise au point à Budapest en mai dernier.

La méthode élaborée jeudi met un terme, du moins l'espère-t-on à Bruxelles, à la querelle de procédure qui opposait Français et Américains. Paris avait toujours souhaité que ces discussions aient lieu dans le cadre de la CSCE, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui regroupe trente-cinq pays (tous les Européens sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada). Washington, en revanche, prônait une négociation « de bloc à bloc ».

Le compromis adopté propose une formule suffisamment alambiquée pour concilier les deux points de vue : les négociations seront « chapeautées » par la CSCE – voilà pour la France, – mais elles seront en réalité menées par l'OTAN et le pacte de Varsovie – voilà pour Washington. Reste à savoir comment évoluera cette méthode lorsqu'elle sera confrontée à la réalité. On en est encore loin, tant sont grandes les divergences de départ entre l'Est et l'Ouest, quant à cette réduction des armes conventionnelles.

Que vont devenir les MBFR ?

Premières divergences : les Soviétiques souhaitent que les tractations portent aussi sur les missiles nucléaires de courte portée, ce qui est exclu par l'OTAN. Deuxième divergence : les Occidentaux voudraient que l'on tienne compte du déséquilibre actuel des arsenaux conventionnels, alors que les Soviétiques, estimant l'équilibre réalisé entre les deux blocs, proposent en conséquence des réductions égales et parallèles.

A ces divergences, s'ajoute l'extraordinaire complexité du dossier. *« En comparaison,* ironisait un diplomate français, *les négociations nucléaires apparaissent d'une simplicité enfantine. »* Comment, en *effet, comptabiliser* les forces respectives ? Une simple énumération comptable, comme pour les missiles, serait trompeuse. *Mais* comment pondérer les valeurs des différents soldats, des différents armements (un char soviétique vaut-il un AMX français ?), la situation géographique des différents pays...

Reste aussi à savoir ce qu'il va advenir des négociations MBFR (négociations sur la réduction mutuelle et équilibre des armements classiques) ouvertes en 1974 à Vienne limitées à l'Europe centrale, alors que les futures négociations devraient concerner la zone « de l'Atlantique à l'Oural ». Si ces négociations ont notoirement échoué, personne en effet ne souhaite prendre la responsabilité de leur enterrement.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

L'UNICEF a quarante ans

L'immunisation universelle n'est plus une utopie

L'ONU a célébré, jeudi 11 décembre, le 40e anniversaire de la fondation de l'UNICEF (Fonds des Nations-Unies pour l'enfance). Lors d'une cérémonie au siège de l'organisation, à New-York, le secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, a déclaré qu' ***« aucun effort n'était plus intensément souhaitable que celui qui doit mener à l'élimination des dangers pesant sur la vie des enfants ».***

NEW-YORK (Nations Unies)
de notre correspondant

Emotion et détermination : les participants à ce qui aurait pu n'être qu'une cérémonie de plus dans la série des anniversaires que l'ONU et ses agences spécialisées célèbrent depuis l'an dernier se sont brièvement figés lorsque M. Perez de Cuellar a reçu la flamme symbolique, celle d'une enfance moins malheureuse, allumée il y a trois mois et revenue à New-York après un tour du monde.

Une fois n'est pas coutume, le directeur exécutif de l'UNICEF, M. James Grant, peut se féliciter de l'efficacité d'une action politico-financière menée par un organisme international : *« Un changement majeur est intervenu dans la moralité du monde, qui ne permet plus la disparition de millions d'enfants qu'emportaient jadis chaque année des fléaux naturels »*, lit-on dans le rapport publié à cette occasion par les Presses universitaires d'Oxford. *« Si l'homme est désarmé devant les catastrophes climatiques, il est en revanche bien équipé pour lutter contre les maladies infantiles. Or, aucune catastrophe naturelle n'a jamais tué quarante mille enfants par jour. (...) Pourtant, c'est le tribut que la « mort banale » arrache encore de nos jours, malgré des progrès extraordinaires. »* Présentant ce rapport lors d'une conférence de presse, M. Grant a souligné que quatre millions d'enfants avaient été sauvés depuis cinq ans grâce aux nouvelles techniques, qui ont permis d'abaisser le prix des vaccins. Six maladies jadis fatales – diphtérie, coqueluche, tétanos, poliomyélite, tuberculose et rougeole – sont désormais combattues par des vaccins bon marché et efficaces. De 5 % d'immunisés en 1975, le taux est passé à 40 %, voire à 50 % aujourd'hui. Livrées à plus d'une centaine de pays en voie de développement, les doses de vaccins ont atteint, en 1985, 377 millions d'unités, et l'on prévoit aisément un milliard de doses pour 1990. *« Enfin, les gouvernements ont compris que sauver les enfants était possible,* remarque M. Grant. *Or, depuis deux ans, soixante-dix-sept pays ont adopté le programme de l'UNICEF qui tend à porter le taux d'immunisation à 80 % en 1990. L'immunisation universelle n'est plus une utopie. »*

Ayant beaucoup appris sur les mentalités en imposant les vaccinations, dont certaines nécessitent un suivi souvent très difficile à assurer en *milieu rural*, l'UNICEF voudrait mettre son expérience à profit en engageant la bataille pour l'éducation des parents. *La déshydratation* diarrhéique, par exemple, a tué trente millions d'enfants en dix ans, alors qu'il existe une technique relativement simple, remarque M. Grant : *« Il suffit d'apprendre aux parents le geste qui sauve, et qui peut être exécuté avec très peu de moyens. »* Donnant l'exemple de la Turquie et de l'Egypte, le rapport insiste sur le rôle essentiel des gouvernements, qui détiennent, dans la plupart des pays du tiers-monde, les clés de la communication et de l'information. *« En Egypte, 75 % des mères savent maintenant traiter leur enfant atteint de diarrhée. Elles n'étaient que 2 % en 1983. »*

CHARLES LESCAUT.

La visite du président Moubarak

Le chef d'Etat égyptien devait s'entretenir à Paris avec le gouverneur de Ryad

Le président Moubarak, arrivé mercredi à Paris pour une visite d'Etat de trois jours en France, devait s'entretenir ce vendredi 12 décembre avec le frère du roi Fahd d'Arabie saoudite, le prince Salman, gouverneur de Ryad, qui séjourne à Paris à l'occasion de l'ouverture d'une exposition sur son pays au Grand Palais. L'Egypte et l'Arabie *saoudite* n'entretiennent plus de relations diplomatiques depuis la signature par Le Caire du traité de paix avec Israël en 1979, mais ont néanmoins maintenu des liens commerciaux et culturels importants. Cette rencontre serait un premier pas vers une forme de normalisation entre Ryad et Le Caire.

D'autre part, au cours du dîner qu'il a offert jeudi en l'honneur du président égyptien, M. Chirac a *souligné* la convergence de vues entre la France et l'Egypte à propos de la recherche de la paix au Proche-Orient.

Mort de Walter Stoessel ancien ambassadeur des Etats-Unis à Moscou

Walter J. Stoessel, qui joua un rôle de premier plan dans la diplomatie américaine au cours des années 60 et 70, est mort le mardi 9 décembre à Washington, à l'âge de soixante-six ans.

Entré dans la carrière diplomatique en 1942, Walter Stoessel avait été à plusieurs reprises en poste à Moscou, la dernière fois en qualité d'ambassadeur, de 1974 à 1976, époque où il avait notamment pris part aux conversations entre M. Kissinger et Leonid Brejnev. Il avait également servi comme ambassadeur à Varsovie et avait eu la charge, à cette occasion, des contacts de 1969 avec les diplomates chinois qui devaient ultérieurement conduire au rétablissement des relations entre Washington et Pékin.

En 1982, Walter Stoessel avait été nommé numéro deux du département d'Etat, poste habituellement occupé par un « politique » et non par un diplomate de carrière. Il avait pris sa retraite en 1982 mais avait néanmoins accepté de diriger la délégation américaine au forum culturel organisé en novembre 1985 à Budapest dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

EN BREF

● **M. Michel Noir en visite en Inde.** – Le ministre du commerce extérieur a entamé, le jeudi 11 décembre, une visite de trois jours en Inde. Il s'est entretenu avec M. Arjun Singh, ministre des communications, pour examiner la coopération franco-indienne en matière de téléphonie, puis avec M. Vasant Sathe, ministre de l'énergie, et M. Jagdish Tytler, ministre d'Etat chargé de l'aviation civile, au sujet de la vente éventuelle d'avions de transport ATR-42 à la compagnie nationale Vayudoot, et de la fourniture d'équipements aux aéroports de Bombay et de New-Delhi. Il a également rencontré M. Shiv Shankar, ministre du commerce, et M. M. Arunachalam, ministre d'Etat au développement industriel. – *(AFP.)*

● **M. Dumas et la « nonchalance européenne » du gouvernement.** – Ancien ministre des affaires européennes puis des relations extérieures, M. Roland Dumas a exprimé, le mercredi 10 décembre à Paris, au cours d'un déjeuner organisé par le Cercle de l'opinion, ses *« inquiétudes sur la volonté européenne de la majorité actuelle »*. Le gouvernement, a-t-il regretté, manifeste *« une certaine nonchalance européenne »*, alors que la Communauté *« peut être en crise dans les mois à venir »*.

● **M. André Fontaine reçu par le pape.** – Jean-Paul II a reçu le directeur du *Monde*, M. André Fontaine, en audience privée, le jeudi 11 décembre, au Vatican.

● ***PHILIPPINES :*** **violation du cessez-le-feu selon l'armée.** – Le général Ramos, chef d'état-major des forces philippines, a accusé, ce vendredi 12 décembre, les rebelles communistes d'avoir violé le cessez-le-feu entré en vigueur dans tout le pays la veille, au cours d'une cérémonie dans un village de la province de Bataan, à une centaine de kilomètres de Manille, à laquelle soixante-douze maquisards se sont présentés avec leurs armes, contrevenant en cela aux dispositions de l'accord de trêve. Un milicien a été d'autre part abattu, jeudi, dans la province méridionale de Davao-del-Sur par des insurgés, selon l'armée. – *(Corresp.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : les suites de l'Irangate

Des congressistes réclament une enquête sur l'ensemble du programme d'aide aux rebelles antisandinistes

Washington (*AP, UPI*). – La pression monte au Congrès pour l'ouverture d'une enquête sur l'ensemble du programme d'aide à la Contra nicaraguayenne, et pas seulement sur les ventes d'armes à l'Iran et le transfert de fonds comme l'a entrepris le ministre de la justice, M. Edwin Meese.

Dans le cadre de cette affaire qui agite le monde politique américain, le *Washington Post* du jeudi 11 décembre rapporte que le directeur de la CIA, M. William Casey, a reconnu, la veille, devant une commission de la Chambre des représentants, qu'il avait été informé du détournement de fonds au profit de la *Contra par un homme d'affaires* new-yorkais, un mois et demi avant que cette information ne devienne officielle. Cet homme d'affaires, selon *le Post*, a averti M. Casey que des financiers canadiens étaient impliqués dans les opérations de livraisons d'armes à l'Iran, pour lesquelles ils avaient avancé près de 20 millions de dollars. Cette somme ne leur ayant été remboursée qu'en partie, ils auraient envisagé d'ouvrir une action en justice pour obtenir un règlement intégral.

Décision inhabituelle, les huit membres démocrates de la commission judiciaire du Sénat ont réclamé directement, mercredi, la mise en place d'un tribunal fédéral de trois juges pour *enquêter sur* l'ensemble du programme d'aide à la Contra. Et, *à la Chambre, plusieurs* démocrates de la commission judiciaire se sont prononcés en faveur d'une telle décision, critiquant le ministère de la justice pour la nouvelle enquête qu'il a ouverte.

Ces représentants ont souhaité qu'une enquête examine les allégations selon lesquelles des responsables gouvernementaux américains, en collaboration avec des citoyens privés, auraient organisé un vaste programme d'assistance aux rebelles nicaraguayens alors que toute aide militaire était interdite par le Congrès. De tels actes pourraient avoir violé, selon eux, plusieurs lois américaines.

Selon des responsables officiels au courant de l'opération iranienne, *que cite le Wall Street Journal* de jeudi, M. Casey aurait été informé de ces transferts de fonds dès le printemps. Ces responsables ont précisé que des messages ultrasecrets sur les transactions d'armes avaient été envoyés par le « canal privé » de la CIA et que tous les messages adressés par cette voie sont transmis au directeur de l'agence de renseignement.

M. Meese a affirmé le 25 novembre que 30 millions de dollars de bénéfices tirés des ventes d'armes *avaient été détournés* au profit des rebelles antisandinistes. Le ministre de la justice avait ajouté que deux *hauts responsables du Conseil national* de sécurité, qui ont depuis démissionné ou ont été limogés, étaient les seuls responsables gouvernementaux à être informés de l'ensemble de l'opération.

Des radars britanniques vendus à Téhéran

Londres *(Reuter)*. – Le Foreign Office a confirmé, le jeudi 11 décembre, que le gouvernement *avait accordé à la société* de télécommunications Plessey une licence d'exportation lui permettant de vendre à l'Iran pour 240 millions de livres (343 millions de dollars) d'équipements radar.

« Les directives en fonction desquelles nous vendons de l'équipement à l'Iran ont été respectées », a dit un porte-parole du Foreign Office, ajoutant que cette vente n'était pas en contradiction avec la politique de Londres excluant les ventes d'armes à l'Iran ou à l'Irak susceptibles de *« renforcer substantiellement leur capacité à prolonger ou à exacerber »* la guerre du Golfe.

Cependant, M. George Robertson, porte-parole de l'opposition travailliste pour les affaires étrangères, a déclaré au Parlement : *« La décision du gouvernement d'accorder une licence à Plessey pour la vente de six systèmes de défense aérienne statique AR-3D met un peu plus en lumière sa duplicité hypocrite au sujet des livraisons d'équipements de défense. »*

Selon le *Daily Telegraph*, qui cite des sources gouvernementales, le contrat a été signé en avril, et l'équipement – qui est censé être utilisé aux frontières de l'Iran avec l'Afghanistan et l'URSS, donc à une *certaine distance du théâtre* des combats – ne sera pas opérationnel avant 1990.

[A Strasbourg, le Parlement européen a adopté jeudi par 96 voix contre 60 une résolution présentée par des parlementaires communistes et socialistes, jugeant *« illégales »* les livraisons d'armes américaines à l'Iran.

Dans une autre motion, le Parlement s'est également élevé contre l'implication de sociétés européennes dans la fourniture d'armes à l'Iran et a demandé une enquête officielle.]

SURINAME

Renouvelant ses accusations contre la France

Le gouvernement réclame une convocation du Conseil de sécurité des Nations unies

Paramaribo *(AFP.)* – Le gouvernement du Suriname a demandé la convocation du Conseil de sécurité des Nations unies à la menace d'*« invasion armée »* de son territoire via la Guyane française, a-t-on annoncé officiellement à Paramaribo, le jeudi 11 décembre.

Selon un communiqué diffusé par l'agence de presse nationale, *« des mercenaires français sont sur le point d'envahir le Suriname à partir de la Guyane française, afin de renverser le pouvoir légalement constitué »*. Le ministère surinamien des affaires étrangères, M. Henk Herrenberg, a demandé au gouvernement français, par l'intermédiaire du chargé d'affaires à Paramaribo, M. Gaston Le Paudert, convoqué à cet effet, des « explications » sur les propos qu'aurait tenus l'ancien président Chin A Sen.

Selon certaines sources, M. Chin A Sen, qui soutient le leader des rebelles, *Ronny Brunswijk, aurait* déclaré que le premier ministre français, M. Jacques Chirac, lui avait promis de lui fournir une aide militaire pour renverser l'actuel régime de Desi Bouterse.

M. Herrenberg a lancé un nouvel appel aux autorités françaises leur demandant de *« ne pas permettre que le territoire français soit utilisé pour des activités qui visent au renversement du gouvernement du Suriname »*.

● **NICARAGUA : condamnation du mercenaire américain *Hasenfus confirmée.*** – La justice nicaraguayenne a confirmé jeudi 11 décembre la condamnation du *mercenaire américain Hasenfus*, reconnu coupable d'avoir transporté des armes destinées aux rebelles, à trente ans de prison. Hasenfus a renoncé à faire appel et espère être gracié par le président Ortega qui a déclaré mercredi : *« Nous avons une politique de grâce, et nous continuons à l'avoir. »* Au sujet d'Hasenfus, il a dit : *« Nous verrons. Cela dépend. »* – *(Reuter.)*

PÉROU : un mois après les élections municipales

Le gouvernement annonce ses objectifs économiques pour 1987

LIMA
de notre correspondante

Le chef de l'Etat péruvien, M. Alan Garcia, a présenté au début de décembre les grandes lignes de la politique économique de son gouvernement pour l'an prochain. Les principaux objectifs seront d'obtenir un taux de croissance de 6 % de la production intérieure brute et d'accroître le pouvoir d'achat des salariés dans les mêmes proportions. Dans un message à la nation, le président a également indiqué qu'il voulait procéder au rapatriement des dépôts en devises effectués à l'étranger par des ressortissants péruviens, ainsi qu'à une dévaluation régulière et contrôlée de l'inti (*la devise péruvienne*) par rapport au dollar. Cette déclaration du chef de l'Etat péruvien intervient près d'un mois après les élections municipales du 9 novembre, dont les résultats contestés continuent d'agiter la classe politique.

Une gigantesque panne de courant, qui serait due à un incident technique et non pas à un sabotage, a affecté mercredi 10 décembre une grande partie du territoire péruvien. Dans la capitale, des véhicules *blindés de l'armée ont aussitôt* occupé les points stratégiques pour éviter de possibles attentats.

Le climat politique péruvien reste houleux depuis les dernières élections municipales. La coalition de la gauche unie (IU) exige l'annulation de la consultation, dans la capitale et dans plusieurs villes de province, pour les graves *« irrégularités »* commises selon elle pendant la campagne, au moment du scrutin et pendant le dépouillement. La gauche a décidé d'interpeller le cabinet et de mobiliser ses militants pour *« dénoncer la volonté de fraude de l'APRA, qui veut accaparer les mairies, éliminer ainsi tout vestige d'opposition et imposer une dictature »*.

Quatre semaines après la consultation, les résultats en province montrent que l'APRA a remporté 85 % des mairies. Reste à définir la situation dans la capitale de six millions d'habitants. La demande d'annulation de la consultation à Lima fait dire à M. Armando Villanueva, secrétaire *général* de l'APRA et président du Sénat, que l'opposition *« trame une conspiration contre la démocratie »*.

Il semble surtout que l'action du *président* Garcia et de l'appareil de l'Etat pour enlever le plus grand nombre de mairies ait réveillé le traditionnel anti-aprisme. *Ce* ressentiment contre l'APRA, surtout en vogue dans les milieux de l'oligarchie et de l'armée, reposait sur une prétendue vocation totalitaire de ce parti. Il explique pourquoi l'APRA a dû attendre cinquante ans pour prendre le pouvoir. A la tête de l'APRA depuis 1982, le président Alan Garcia avait essayé de faire oublier cette mauvaise réputation et banni l'irritant slogan messianique *« Seul l'APRA sauvera le Pérou »*.

La dénonciation des irrégularités a réduit à néant ce patient travail. Et cela d'autant plus que, selon une déclaration du premier ministre, M. Luis Alva Castro, l'APRA a décidé de réformer la Constitution pour permettre au président Garcia d'être éventuellement réélu après son premier mandat de cinq ans.

NICOLE BONNET.

Europe

La « conférence » d'Elie Wiesel à Oslo

« Espoir, désespoir et mémoire »

OSLO
de notre envoyée spéciale

S'il est habituel de demander aux lauréats de choisir les musiques qu'ils aimeraient écouter pour les cérémonies de remise de leur prix, il est évident qu'on ne leur demande jamais de chanter... C'est pourquoi le public venu assister jeudi après-midi à la conférence du Prix de la paix 1986 demeura d'abord stupéfait en entendant s'élever, en prélude à ses paroles, le chant hébreu d'Elie Wiesel! Dans le grand amphithéâtre de l'université, tout entier décoré des fresques d'Edward Munch, c'était un hymne d'espoir qu'il modulait d'une voix chaude et bien timbrée, plus forte que dans sa parole d'orateur : Ani ma'amin – « je crois », – répétait-il, comme en une prière joyeuse. Ani ma'amin longuement applaudi par l'assistance émue. Elie Wiesel commença alors avec une légende hassidique sa conférence intitulée : « Espoir, désespoir et mémoire.

L'émotion. Celle de l'assistance comme celle du lauréat. C'est elle qui aura marqué la fête norvégienne d'Elie Wiesel. Dans ce pays où l'on ne compte pas plus de 1 200 juifs, lui, l'enfant sauvé du génocide, à jamais obsédé par les victimes, n'a cessé de répéter que la mémoire était un bouclier, l'arme absolue pour défendre l'humanité, pour défendre les juifs.

Emotion lors de la remise du prix, quand il a expliqué que c'était sa mémoire même qui aurait dû l'empêcher de construire une famille – *« Pourquoi faire naître des enfants dans un monde où Dieu et l'homme ont trahi leur confiance réciproque? »* – et que le président du Comité Nobel, M. Egil Aarvik, a appelé ensemble à la tribune Elie, cinquante-huit ans, et Elisha, quatorze ans, le père et le fils, *« le fils qui aurait dû ne jamais naître »*, et qui recevait le prix en même temps que son père.

Contre tous les terrorismes

Emotion encore, à la nuit, quand la foule défila, un flambeau à la main, sous le balcon du Grand Hôtel, où se tenait la famille Wiesel. Emotion toujours lorsque Wiesel recevait les félicitations du président du Parlement norvégien, Jo Benkow, dont le grand-père était photographe à Grodno, en Biélorussie, et dont la famille fut aussi déportée à Auschwitz.

« Si on nous avait dit, en 1945, que le racisme et le fanatisme renaîtraient, nous ne l'aurions pas cru, déclare Wiesel. *Le racisme est abominable, mais quand il prétend être conforme à la loi, donc à la justice, il devient plus répugnant encore. »* Et il s'élève contre *« le scandale de tous les terrorismes : celui des otages au Liban, le massacre de sang-froid dans la synagogue d'Istanbul, les assassinats stupides dans les rues d'Anvers, de Vienne ou de Paris. Là encore, ce sont les juifs qu'on tue. »*

« Parce que je me souviens, je désespère. Parce que je me souviens, j'ai le devoir de rejeter le désespoir », a-t-il encore dit. Pour l'instant, sa préoccupation première est d'obtenir la sortie de ceux qu'il nomme « les juifs du silence » : les Slepak, Iosif Begun, Ida Nudel, toujours retenus en URSS. Comme si l'accent mis sur la privation de liberté des juifs soviétiques réparait le choix malencontreux du Prix de la paix de l'année précédente, décerné, notamment, à un médecin soviétique favorable aux internements psychiatriques des dissidents...

« Je pense me rendre à Moscou très vite, a dit M. Wiesel. *Et rencontrer Mikhaïl Gorbatchev.. »* Avec la dotation du prix de deux millions de couronnes (environ 2 millions de francs), il a le projet de créer une fondation pour des conférences : *« La première sera sur la haine. Ensuite, en août 1987, je voudrais réunir à Hiroshima une conférence internationale sur la paix. »*

En février prochain, paraîtra aux éditions Grasset le nouveau roman d'Elie Wiesel : *le Crépuscule, à la fin*, ainsi que le *Discours d'Oslo*.

NICOLE ZAND.

URSS

Le corps d'Anatoli Martchenko portait des traces de coups

MOSCOU
de notre correspondant

Mme Larissa Martchenko a constaté des traces de coups sur le corps de son mari, qui a été enterré le jeudi 11 décembre, près de Tchistopol, à 800 km à l'est de Moscou. Anatoli Martchenko, le plus célèbre dissident soviétique après Sakharov, est mort en détention à l'âge de quarante-six ans après avoir passé au total un peu plus de vingt ans en captivité. Il purgeait à Tchistopol une nouvelle peine de dix ans suivie de cinq ans d'exil pour *« agitation et propagande antisoviétiques »*. Il n'aurait été libérable qu'en 1995.

Les autorités ont interdit à Mme Martchenko de ramener le corps à Moscou mais lui ont permis de le voir avant l'enterrement, qui a eu lieu selon le rite orthodoxe, le cercueil à demi-ouvert. Mme Martchenko était accompagnée de plusieurs amis qui ont téléphoné jeudi soir à Moscou pour donner ces informations.

« La mort de Martchenko est un rappel cruel pour tous ceux qui chérissent la dignité humaine et les libertés élémentaires », a déclaré M. Nahum Neiman, un des animateurs avec Anatoli Martchenko et Andrei Sakharov du Comité moscovite pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki. M. Neiman est des rares participants de ce groupe fondé en 1976 qui ne soit ni en exil ni dans un camp. Il cherche sans succès depuis des années à faire sortir d'URSS sa femme Inna, atteinte d'un cancer, pour qu'elle puisse être soignée à l'étranger.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Asie

Visite officielle de M. Najibullah, chef du régime de Kaboul, à Moscou

L'Union soviétique fait état de « conditions favorables » à un règlement

Moscou. *(Reuter, UPI)*. – Le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, est arrivé, le jeudi 11 décembre, à Moscou pour sa première visite officielle en Union soviétique depuis qu'il a succédé à M. Babrak Karmal en mai dernier. Il a été précédé, dans la capitale soviétique, par un haut responsable de la diplomatie pakistanaise, M. Abdul Sattar, qui a eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. A l'arrivée du nouveau « numéro un » afghan, un porte-parole du ministère soviétique a déclaré qu'*« une véritable occasion existe maintenant »* pour une solution au problème afghan. *« Nous sommes en présence de conditions favorables qui pourraient conduire à un règlement politique »*, a-t-il dit, précisant que cette question serait discutée *« de façon assez intensive »* au cours d'un entretien de M. Najibullah avec M. Mikhail Gorbatchev.

Cette visite survient après une tournée du médiateur des Nations unies, M. Diego Cordovez, à Kaboul, à Téhéran et à Islamabad, à l'issue de laquelle l'Afghanistan et le Pakistan ont décidé de reprendre en février prochain leurs pourparlers indirects, suspendus en août dernier, sur le conflit. M. Cordovez avait déclaré au terme de sa mission que la question d'un calendrier pour le retrait des troupes soviétiques faisait encore obstacle à un règlement. Un fonctionnaire des Nations unies cité jeudi par le *New York Times* indiquait toutefois que le Pakistan, l'Afghanistan et l'Union soviétique étaient parvenus à un *« accord complet »* sur le contrôle avec *« une assistance de l'ONU »*, d'un éventuel retrait soviétique accompagné d'une cessation de l'assistance militaire reçue par les résistants afghans et qui transite par le territoire pakistanais.

BIBLIOGRAPHIE

« Afghanistan, l'éternité en guerre » d'Olivier Roy

Cet ouvrage d'Olivier Roy, l'un des meilleurs spécialistes français du conflit afghan, s'ouvre sur un voyage à travers une société en guerre, dans sa diversité. Tout à la fois, les ruraux subissent, s'adaptent et font la guerre. L'auteur souligne à quel point, dès le départ, c'est-à-dire avant même l'intervention militaire soviétique, les communistes, « urbains », ont fait preuve d'incompréhension à l'égard du monde rural, où la ville est *« suspecte »*.

Dans un pays qui n'a jamais été colonisé – et donc qui n'a jamais été *« confronté à une culture étrangère et dominante »* – l'islam est au cœur d'une culture millénaire, *« transmise de façon immuable »*. Les rapports entre le *khan*, propriétaire foncier, et ses métayers demeurent des rapports de solidarité – ou, du moins, de complicité – face aux fonctionnaires qui débarquent de Kaboul. La résistance des Moudjahidines bénéficie de cette réaction. En Afghanistan, face aux occupants soviétiques, se pratique une *« guerre sainte »* qui s'assimile à la défense d'un système de valeurs.

Sur le plan militaire, à compter de 1984, les bombardements massifs et, surtout, l'intervention des hélicoptères armés ont contraint les résistants à une tactique défensive. Depuis, c'est la *« lèpre »*, avec des régions transformées en *« trous béants »*, d'immenses *no man's lands*. Deux ans plus tard, il n'y a plus de *« sanctuaires de la résistance »*. Les gens s'entassent dans les villes ou, dernier recours, fuient à l'étranger.

Mais les résistants s'organisent et reprennent l'initiative, à l'aide d'armes plus efficaces, face aux forces soviéto-afghanes. De toute façon, *« plus l'empire s'étend, plus il s'essouffle »*. Ce livre, destiné au grand public, offre le mérite d'une lecture facile et sans rupture. Il a également l'avantage d'être illustré par de nombreux clichés de Philippe Guérillot, dont certains d'une réelle beauté.

J.-C. POMONTI.

★ *Afghanistan, l'éternité en guerre*, d'Olivier Roy et Philippe Guérillot. Préface de Pascal Bruckner. Editions de la Nef, 143 pages, 138 F.

Proche-Orient

LIBAN

Raid de l'aviation israélienne sur des objectifs palestiniens : 15 morts

Au moins quinze personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées le jeudi 11 décembre au cours d'un raid de l'aviation israélienne contre des objectifs palestiniens autour du camp de réfugiés de Nahr Al-Bared, près de Tripoli, dans le nord du Liban, dans une zone sous contrôle syrien, selon les forces de sécurité libanaises.

De même source, on précise que six appareils ont participé au raid et qu'ils ont essuyé des tirs nourris de la DCA des Palestiniens et des forces syriennes déployées autour du camp, situé à 25 kilomètres de la frontière syrienne.

Parmi les victimes figurent des civils palestiniens et libanais. Quatre de ces derniers ont notamment été tués par l'explosion à retardement d'une roquette, une heure et demie après le raid, indique-t-on. On compterait également parmi les morts Mohammed Selim Abou Imad, membre de l'organisation dissidente du Fatah d'Abou Moussa. Des témoins ont rapporté que d'épaisses colonnes de fumée noires montaient de Nahr Al-Bared, où vivent environ vingt-cinq mille personnes.

A Tel-Aviv, un porte-parole de l'armée a indiqué que le raid avait visé des positions et des arsenaux des groupes d'Abou Nidal et d'Abou Moussa. Il a ajouté que tous les appareils avaient regagné leur base intacts.

Le raid contre Nahr Al-Bared est le dix-huitième de l'aviation israélienne cette année au Liban.

Cependant, dans la « guerre des camps » palestiniens, la mise en œuvre d'un cessez-le-feu, laborieusement conclu sous l'égide de médiateurs iraniens, était toujours interrompue. Les dirigeants du mouvement chiite Amal font valoir que les Palestiniens ne se sont pas retirés de toutes les positions prévues par l'accord ; ces derniers répondent que seulement une partie des provisions qui devaient être acheminées dans leurs camps est parvenue à destination.

Selon « Libération »

Le gouvernement français aurait versé une « rançon » en échange de la liberté de deux otages

Le quotidien *Libération* écrit, le vendredi 12 décembre, que M. Chirac – par l'entremise de deux hommes d'affaires libanais et celle de son chef de cabinet – a *« négocié »* avec les ravisseurs des otages français du Liban et versé 15 millions de francs pour obtenir la libération de deux d'entre eux, Philippe Rochot et Georges Hansen.

L'affaire – qui est catégoriquement démentie à Matignon – remonterait au voyage que M. Chirac fit en avril dernier en Côte-d'Ivoire. Deux hommes d'affaires libanais chiites installés dans ce pays, M. Nagib Zaher, vice-président de la communauté libanaise de Côte-d'Ivoire, et M. Ibrahim Baroud proposent alors leur aide au premier ministre pour récupérer les otages du Liban.

Côte-d'Ivoire et Suisse

Les deux hommes, explique *Libération*, *« ont apparemment réussi à entrer en contact avec les ravisseurs ; Zaher propose donc à Chirac d'aller de l'avant* (...) *le premier ministre donne son feu vert* (...). *Quatre jours après, l'hôtel Matignon annonce avoir reçu des lettres des quatre journalistes d'Antenne 2* (retenus en otage). » C'est la preuve que les hommes d'affaires ont un *« bon contact »*, poursuit le quotidien, qui ajoute : *« Pour recevoir les quatre missives, Matignon aurait payé une somme de 5 millions de livres libanaises* (quelque 500 000 francs), *prix accepté par le chef de cabinet de M. Chirac, M. Michel Roussin ».*

« Après ce paiement préalable, les vraies négociations ont commencé, assure encore *Libération*, *Roussin a fait plusieurs voyages à Beyrouth* (...) *et à Damas »*, rencontrant *« des représentants des ravisseurs, mais aussi le vice-ministre des affaires étrangères iranien, M. Becharati, à l'ambassade d'Iran à Beyrouth »*. D'après le quotidien, les entretiens que M. Roussin a eus à Beyrouth ont permis aux *« deux parties »* de se mettre d'accord sur *« le prix de la libération des deux premiers otages – 15 millions de francs auxquels se sont ajoutés des frais divers »*. Philippe Rochot et Georges Hansen furent libérés le 21 juin. *« La rançon*, selon *Libération*, *provenant des fonds spéciaux de Matignon aurait d'abord été acheminée en Suisse sur le compte d'une banque arabe »*, puis un nouveau mouvement aurait été opéré par *« un marchand d'armes »* résidant à Paris en collaboration avec un M. Al Kassar, *« florissant courtier en armes, proche du frère du président syrien, M. Rifat el Assada et travaillant pour le compte de la Syrie et de l'Iran »*.

Interrogé par *Libération*, M. Roussin a catégoriquement démenti : *« Tout cela est complètement bidon. Il n'y a rien d'exact »*, a-t-il dit.

● **M. Raimond reçoit le chargé d'affaires iranien.** – Au cours d'un entretien mercredi 10 décembre à Paris, le ministre des affaires étrangères et M. Gholam Reza Haddadi ont évoqué le contentieux financier entre les deux pays. Selon l'agence iranienne IRNA, M. Haddadi a fait valoir que *« Théhéran était pressé de voir versée l'intégralité de son remboursement »* dû au titre du prêt de 1 milliard de dollars consenti par l'Iran au Commissariat à l'énergie atomique en 1974. L'entretien, indique-t-on au Quai d'Orsay, a eu lieu à la demande du diplomate ; il a porté sur l'*« ensemble du processus de normalisation »* des relations entre les deux pays et était prévu de longue date.

Israël et l'Amérique latine

Une amitié ancienne et des relations militaires privilégiées

(Suite de la première page)

Aujourd'hui, l'Etat juif possède dix-neuf ambassades permanentes et entretient des relations diplomatiques avec trente pays du sous-continent. Seuls trois d'entre eux manquent à l'appel : Cuba, le Guyana et le Nicaragua. La Havane n'imita pas Moscou en 1967 et ne rompit avec Israël qu'en 1973. Les sandinistes, quant à eux, attendirent trois ans avant de répudier, après l'invasion israélienne du Liban, la longue histoire commune entre leur pays et l'Etat juif. Ce n'est donc pas un hasard si les deux seuls pays qui, transgressant l'interdit de l'ONU, ont rouvert à ce jour une ambassade à Jérusalem sont latino-américains : le Costa-Rica en 1982, le Salvador en 1984. Les douze autres sont restés à Tel-Aviv, où ils avaient déménagé à contre-cœur après l'annexion formelle de Jérusalem en 1981.

On a souvent parlé de *« la diplomatie de l'UZI »* en référence au célèbre pistolet-mitrailleur fabriqué en Israël. L'expression désigne les tentatives de l'Etat juif d'effectuer grâce au commerce des armes une percée auprès de pays avec lesquels il n'entretient pas de relations officielles, ou dont la fréquentation n'est guère avouable. Elle s'applique assez mal à l'Amérique latine.

Du fusil d'assaut au chasseur Kfir

A de rares exceptions près — le Chili de Pinochet, le Paraguay de Stroessner, l'Argentine des généraux, — l'Etat juif ne cherchait, en effet, ni à dissimuler totalement sa coopération militaire, comme il le fit souvent en Afrique ou en Asie, ni à arracher, en échange de ses ventes d'armes, des avantages politiques sur un continent où il était très bien accepté. Les fournitures d'équipements militaires et de services ne prirent vraiment leur essor qu'après 1967, lorsque l'embargo gaullien eut rendu un service inattendu à Israël en stimulant vivement son industrie d'armements.

Selon les experts, Israël a entretenu, au cours de la dernière décennie, une coopération militaire plus ou moins régulière avec dix-sept pays du sous-continent. Leurs commandes sont d'une grande diversité, des fusils d'assaut aux chasseurs-bombardiers Kfir, des missiles aux chars, des vedettes aux ordinateurs. Profitant des restrictions légales imposées sur les ventes d'armes, au nom des droits de l'homme, par l'administration Carter, Israël relaie les Etats-Unis dans ce domaine. Comme tous les marchands de canons, Israël se garde de mélanger commerce et idéologie. De l'aveu du premier ministre, M. Shamir, l'Etat juif est prêt à vendre des armes *« à quiconque lui demande »*.

« Nous nous sommes cependant fixé depuis longtemps une double ligne de conduite, nous dit un diplomate israélien. *Nous ne fournissons des armes qu'aux seuls gouvernements en place et nous nous abstenons lorsqu'un pays est en proie à une guerre civile. »* C'est au nom de ce double principe qu'Israël affirme, d'une part, n'avoir jamais fourni d'armes aux « contras », antisandinistes, d'autre part, avoir cessé toute livraison au Salvador depuis qu'il est le théâtre d'une guérilla. *« Notre politique de vente d'armes résulte d'une étroite concertation au cas par cas entre les ministres des affaires étrangères et ceux de la défense. L'industrie militaire doit se soumettre à leurs recommandations. »*

Plus d'un spécialiste conteste ce tableau idyllique. *« On a souvent l'impression,* note M. Edy Kaufman, *que le complexe militaro-industriel a le dernier mot. »* Les marchands de canons sont d'autant plus enclins à forcer la main du pouvoir que l'essor des exportations est vital pour une industrie devenue elle-même l'un des moteurs de l'économie.

Faute de statistiques officielles, on estime qu'Israël est le septième fournisseur mondial d'armes et que le commerce militaire — livraisons d'armes et prestations de services — lui rapporte 1,2 milliard de dollars par an, soit 25 % des revenus provenant des exportations industrielles. La fabrication et la vente d'armements emploieraient près de cent cinquante mille personnes, soit 10 % de la force de travail. Or l'armée israélienne, en cure d'austérité, absorbe pour ses besoins une part sans cesse déclinante de la production. La multiplication des marchés extérieurs est donc indispensable à l'amortissement des coûts de recherche et de fabrication d'une industrie de pointe hyperdéveloppée pour d'évidentes raisons de sécurité.

A mesure que la diplomatie arabe prit du poids dans les années 70 en Amérique latine, la présence militaire d'Israël fut l'objet de critiques croissantes. Comme on ne prête qu'aux riches, le rôle de l'Etat juif donna lieu à des allégations excessives ou simplement fantaisistes. Seul cloué au pilori parmi la vingtaine d'Etats fournisseurs du sous-continent, Israël fut accusé de vouloir *« libaniser »* l'Amérique centrale ou de contribuer à la *« palestinisation »* des Indiens du Guatemala. On faisait état, sans pouvoir la prouver, de la présence sur le terrain de plusieurs centaines de conseillers militaires israéliens. On dressait un parallèle, dans des contextes pourtant très distincts, entre les techniques de quadrillage employées en Cisjordanie et les méthodes de contre-guérilla utilisées par les généraux guatémaltèques. En fait, le rôle d'Israël en Amérique centrale est assez important pour qu'on n'ait pas besoin de le grossir.

Avec le Guatemala, la coopération s'est intensifiée après l'embargo américain de 1977. Quelques firmes privées israéliennes opèrent dans le pays. L'une d'elles y construit, sous licence, une usine de munitions pour les fusées Galil. Ce fusil d'assaut, réplique du M-16 américain, équipe l'armée guatémaltèque. Un marchand d'armes israélien a pignon sur rue à Guatemala-City. Des militaires israéliens à la retraite, une vingtaine tout au plus, le plus souvent de rang moyen, ont servi comme conseillers au maniement des armes. Certains ont offert leurs services comme gardes du corps aux dirigeants politiques. L'un d'eux dirigea la campagne du candidat chrétien-démocrate à l'élection présidentielle au printemps dernier. D'autres assurent la sécurité des banques et de l'aéroport.

Une partie de l'aide israélienne s'est inscrite dans le programme de *« pacification rurale »* où plusieurs milliers de paysans trouvèrent la mort au début des années 80. De l'aveu du général Lucas Garcia, ancien ministre de la défense, Israël a livré à son pays des avions Arava, utilisés contre l'insurrection, et la firme Tadiran a vendu deux centres informatiques, dont l'un destiné au traitement des données policières.

Fournisseur de la famille Somoza

La vieille amitié entre Israël et le Costa-Rica déboucha, en janvier 1983, sur la signature d'un accord de sécurité. Dans ce pays sans armée, l'Etat juif a pris en charge la réorganisation et l'entraînement de la police et des gardes civils en les équipant d'armes légères israéliennes. Dans ce cas précis, Israël a pris clairement le relais des Etats-Unis, à qui une législation du Congrès avait interdit d'assumer un tel rôle.

Autre exemple de coopération militaire : Israël a vendu une escadrille de douze avions Kfir à l'Equateur et cherche actuellement à en vendre autant au Honduras, lesquels remplaceraient les Super-Mystère, devenus désuets, qu'il lui avait livrés en 1977. Mais, dans cette affaire, les avions israéliens sont en concurrence avec les F-5 américains.

On pourrait continuer longtemps pareil inventaire. Aujourd'hui, le dossier du Nicaragua est, bien sûr, le plus chaud. Israël avait contracté une « dette d'honneur » envers la famille Somoza, laquelle soutint ardemment la cause sioniste en 1948. L'Etat juif devint tout naturellement l'un des fournisseurs de la dictature et le resta jusqu'à sa chute. Pendant trois ans, l'ambassadeur israélien au Nicaragua — basé au Costa-Rica puis à Panama — tenta vainement de se faire accréditer auprès des régimes sandinistes.

La rupture diplomatique annoncée à Managua le 5 août 1982 exprimait moins une volonté de revanche envers Israël pour son rôle passé que le resserrement des liens entre les sandinistes et l'OLP. Les rebelles nicaraguayens avaient été formés au cours des années 70 dans les camps palestiniens du Liban.

L'OLP avait ouvert, après leur victoire, une grosse ambassade à Managua et Yasser Arafat avait été l'invité d'honneur des cérémonies marquant le premier anniversaire de leur régime. En outre, l'argent et les armes fournis par la Libye au Nicaragua permirent sans doute au colonel Kadhafi de peser sur la décision sandiniste.

Le voyage au Honduras en décembre 1982 du général Sharon, alors ministre israélien de la défense, passa d'autant moins inaperçu qu'il fit quelques déclarations tonitruantes sur une possible assistance militaire au pays hôte. Mais il est clair aujourd'hui qu'il s'agissait d'une initiative individuelle nullement autorisée. C'est pourtant à partir de 1983 qu'on signala l'usage d'armes israéliennes par les « contras ». Répétant pour l'essentiel les propos antérieurs de M. Eden Pastora, un autre dirigeant antisandiniste, M. Enrico Bermudes, déclara en avril 1984 à la chaîne NBC que ses troupes étaient équipées d'armes de fabrication soviétique venues d'Israël et saisies à l'OLP au Liban.

Israël a pour habitude de ne pas commenter les informations touchant à ses livraisons militaires. Rompant avec cet usage, Jérusalem a toujours affirmé depuis cette époque qu'il n'avait vendu aucune arme aux « contras ». Mais il n'a jamais démenti qu'une partie du matériel vendu au Honduras, dont le territoire sert de sanctuaire aux antisandinistes, ait pu se retrouver entre les mains de ces derniers. En fournissant des armes au Honduras, l'Etat hébreu n'ignore pas la destination finale d'une partie d'entre elles.

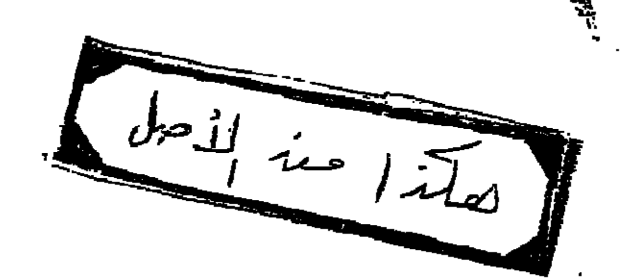
Au fil des ans, et quoiqu'on s'en défende ici, Israël s'est rangé de plus en plus nettement, en Amérique latine, dans le camp des Etats-Unis (en 1983, par exemple, l'Etat juif soutint ouvertement l'intervention américaine à la Grenade). Cette alliance n'est qu'un aspect parmi d'autres de la *« coopération stratégique »* unissant Jérusalem et Washington. Certains intellectuels et quelques commentateurs s'inquiètent ici, de temps à autre, de voir Israël se comporter, en *« agent de la CIA »* en Amérique latine. Mais ce n'est pas, même aujourd'hui, un véritable sujet de débat en Israël. Une chose est sûre : Jérusalem ne prendrait sans doute jamais le risque de s'aliéner le Congrès américain en se faisant complice d'une opération visant à le court-circuiter.

Contenir la poussée arabe

La diplomatie israélienne en Amérique latine s'est faite peu à peu plus défensive. Après les chocs pétroliers des années 70, il s'est agi surtout, pour l'Etat juif, de contenir la poussée arabe. Il a dans l'ensemble plutôt réussi. L'OLP n'a, dans le sous-continent, que deux ambassades (Cuba et Nicaragua). Dans les trois pays où elle dispose d'un bureau d'information (Mexique, Pérou et Bolivie), sa présence n'affecte pas les intérêts israéliens.

Si l'Etat juif n'entretient plus, faute de moyens, qu'une trentaine d'assistants techniques, en majorité agricoles, en Amérique latine, il accueille chaque année dans des institutions à Tel-Aviv, Haïfa et Jérusalem, des centaines de futurs ingénieurs agronomes, médecins ou techniciens. En revanche, le commerce civil avec l'Amérique latine reste dérisoire. Il représente seulement 2 % des échanges extérieurs d'Israël. Vendre des armes est une chose. Avoir les moyens d'une diplomatie active, fidèle à l'héritage, est autrement difficile.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Politique

M. Jacques Chirac face à sa majorité

Comment rebondir ?

Le temps des bilans est venu, l'heure des leçons a sonné, des révisions s'imposent, un nouveau départ doit être tenté : nul ne nie ces impératifs à l'hôtel Matignon. M. Chirac a déjà commencé à y réfléchir non seulement avec les ministres, mais aussi avec ses plus proches conseillers. Après avoir dû, coup sur coup, concéder l'abandon du projet Devaquet et de la session extraordinaire du Parlement, en janvier, qui devait faire avancer d'autres réformes, M. Chirac est contraint de souffler ou plutôt laisser souffler un pays un peu étourdi.

Le premier ministre va donc changer de rythme et de terrain. Il se dit décidé à expliquer pour convaincre et surtout à écouter avant de décider. Comme le déclare son porte-parole, M. Denis Baudouin : « *Nous allons aller vers les gens et pas seulement laisser venir les gens à nous* ». En conséquence, M. Chirac va consacrer les premiers mois de 1987 à des déplacements plus fréquents en province et multiplier ses contacts avec les divers milieux sociologiques et professionnels concernés directement par les projets ou les réalisations du gouvernement. Car le premier ministre a pris conscience que l'action soutenue qu'il conduit depuis neuf mois échappe souvent à l'opinion publique.

Une brochure-bilan des mesures prises

En somme, après avoir fait l'inventaire des dégâts, il va visiter le chantier, parler aux ouvriers, établir le devis des réparations et procéder aux travaux.

Le gouvernement va donc dresser un bilan de ses réalisations. Son œuvre législative sera présentée à la presse, après le conseil des ministres du lundi 22 décembre (qui remplacera celui du mercredi 24). Pour le grand public, le gouvernement va éditer une brochure qui énumérera les mesures prises et leurs incidences concrètes. Car comme le dit encore M. Baudouin, « *depuis neuf mois, les ministres ont travaillé à grand train et leur catalogue est impressionnant* ».

Ainsi au lieu de poursuivre dans la voie des réformes — qui devaient remplir la session parlementaire extraordinaire de janvier — le gouvernement se rabat, *volens-nolens*, sur l'accompagnement et sur l'explication de ce qui a déjà été lancé. Il espère par cette méthode trouver une dérivation à la crise universitaire sur laquelle, depuis quinze jours, se polarise toute l'attention. Il escompte que ses démonstrations et ses explications lui permettront de remonter auprès des électeurs la pente qu'il était en train de gravir et qu'il vient de redescendre brusquement. Il assure que la masse électorale de la majorité n'a pas été entraînée par les manifestations étudiantes, bien qu'elle y ait été attentive et qu'elle ne s'est pas montrée disposée à jeter le bébé gouvernemental avec l'eau du bain universitaire.

Les principaux domaines qui illustreront le bilan et sur lesquels l'accent sera mis concerneront l'économie, le social et les réformes politiques.

Le chef du gouvernement et les ministres concernés c'est-à-dire tout d'abord M. Edouard Balladur, souligneront la reprise de l'activité, la relance de l'investissement, la poursuite de la lutte contre l'inflation,pour affirmer qu'« *à la fin de 1986, la situation économique est globalement meilleure qu'à la fin de 1985* ».

Pour son action sociale, le gouvernement mettra l'accent sur les résultats du plan d'emploi pour les jeunes qui a, selon lui, permis de placer en formation alternée plus de six cent mille jeunes depuis juillet. Il soulignera aussi qu'en 1987, il y aura pour la première fois depuis plusieurs années, plus de créations que de suppressions d'emplois en France. Le gouvernement mettra en valeur le fait que M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a pu mener son action grâce à des ordonnances signées par le président de la République, ce qui suggère que, dans ce *domaine, existe un certain consensus* national.

Le concept gaullien de participation, dont les chiraquiens ont fait le thème de leur congrès du 7 décembre, sera enfin mis en lumière, car ils y voient la marque de leurs préoccupations sociales et populaires.

Au niveau des réformes politiques, après l'éloge rituel de la solidité des institutions fondées par le général de Gaulle et le constat d'un accord national quasi unanime sur la politique étrangère et la défense, le bilan du gouvernement soulignera le rétablissement du scrutin majoritaire pour l'élection des députés. En somme, comme disait M. Mauroy, le « *socle du changement* » est déjà bâti.

La crainte du Front national

Le bilan des promesses tenues se voudra flatteur. Et pourtant ! Pendant cinq ans, après 1981, la droite ne s'est pas privée de reprocher à la gauche d'appliquer à tout prix et à coups de séances parlementaires marathons, un programme que ses adversaires dénonçaient comme dogmatique et que M. Mitterrand avait rassemblé en cent dix propositions.

L'opposition rappelait sans cesse à la majorité de gauche qu'elle n'avait pas été élue pour instaurer le socialisme, mais tout simplement parce qu'une majorité d'électeurs n'avaient plus voulu de M. Giscard d'Estaing. La leçon n'aurait-elle pas été oubliée par les vainqueurs du 16 mars ? Ils ne cessent de rappeler le respect qu'ils doivent à la *plate-forme RPR-UDF* et à ses *vingt engagements fondamentaux* alors que leur victoire aussi est due à la *déception et au désir de changement* du corps électoral.

Lassés des réformes de la gauche, les électeurs ne risquent-ils pas de l'être aussi de celle des la droite ? M. Jacques Delors l'avait compris dès le 29 novembre 1981 en demandant une « *pause dans l'annonce des réformes* » après seulement cinq mois de gouvernement Mauroy. Pour M. Chirac, la pause, après neuf mois de pouvoir... s'impose. Et elle contraint le gouvernement à renoncer à certaines réformes dites de société comme l'enseignement, la nationalité ou les prisons « privées ».

Les adhérents du RPR, comme les sympathisants de la majorité, en général ont été secoués par la crise. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, va adresser une instruction à tous les secrétaires de circonscription de son parti afin qu'ils réunissent au plus vite les militants pour leur expliquer le comportement du premier ministre dans l'affaire universitaire. Les plus durs des adhérents ne comprennent pas les raisons du recul du gouvernement alors que la veille, à la fête du RPR à la Défense, ils avaient entendu des discours martiaux et confiants. On redoute que quelques-uns soient sensibles aux arguments du Front national.

Les plus politiques des militants sont tentés d'instruire une fois de plus le procès de l'UDF, du CDS, voire des « barristes » suspectés de ne pas avoir solidement soutenu M. Chirac, procès qu'à Paris, on souhaite à tout prix éviter.

M. Baudouin, en affirmant que « *la solidarité n'a jamais été remise en cause au sein du gouvernement* » admet cependant que « *quand il y a une crise, chaque composante s'exprime avec des nuances parfois très fortes* », et croit avoir perçu « *des approches politiques différentes selon les génération des ministres* ». Finalement, il estime que, « *comme à l'Opéra, tous les musiciens suivent le même chef d'orchestre* » et qu'en conséquence il n'est pas question de remaniement ministériel. Celui-ci toutefois ne peut être exclu pour plus tard. En revanche, au dire des parlementaires et des cadres du RPR, l'électorat de la majorité semble mieux comprendre les raisons de M. Chirac et il l'approuve.

« Des nuances parfois très fortes »

Mais, on s'inquiète à l'hôtel Matignon du comportement de certains députés des diverses tendances de l'UDF qui critiquent ouvertement le comportement du premier ministre. M. Chirac doit donc entreprendre une action d'explication et même de reconquête non seulement auprès de l'opinion publique en général, mais aussi auprès de ses propres partisans et enfin vers ses alliés sans ignorer que les arrière-pensées électorales en vue de l'élection présidentielle guident de plus en plus les comportements des uns et des autres.

M. Chirac doit prouver, une fois de plus, qu'il est capable de rebondir, mais il doit le faire cette fois-ci devant un président de moins en moins « inerte », devant des prétendants de plus en plus ambitieux et face à un public plus critique.

ANDRÉ PASSERON.

Priorité à l'économie

(Suite de la première page.)

C'est donc finalement sur les instruments de sa politique économique que le gouvernement est allé le plus loin. L'abrogation publiée au *Journal officiel*, cette semaine, de l'ordonnance du 30 juin 1945 et l'affirmation selon laquelle « *les prix des biens, produits et services relevant antérieurement de ladite ordonnance sont librement déterminés par le jeu de la concurrence* » dépassent ce qui avait été fait en 1958 ou en 1978-1980, deux périodes où la libération des prix était la règle. Jamais non plus, la levée du contrôle des changes n'a été aussi large depuis la Libération (si l'on excepte quelques mois en 1967). Enfin, la suppression de l'encadrement du crédit — en vigueur depuis 1972 — et la mise en place d'un contrôle des liquidités, principalement par le biais des taux d'intérêt, apparaissent comme l'aboutissement logique de la politique déjà engagée par M. Bérégovoy.

Les libéraux se plaignent certes que l'on n'ait pas brûlé tous les vaisseaux. L'exécutif pourra intervenir temporairement « *en cas de hausse de prix conjoncturelle manifestement excessive dans un ou plusieurs secteurs déterminés* ». Et l'appel des décisions du tout nouveau — et indépendant — Conseil de la concurrence est resté à la juridiction administrative. Quant à la levée du contrôle des changes, annoncée comme « *totale* » en juillet par le premier ministre, elle n'a toujours pas été menée à son terme : les banques françaises ne peuvent toujours pas prêter de francs à des non-résidents (critère suprême, selon certains, d'une véritable liberté).

La conjoncture internationale et nationale est telle cependant que le ministre d'Etat risque de regretter l'usage de certains des instruments passés... ou de les remettre en vigueur. L'année 1986 (voir « le Monde de l'économie » du 9 décembre) a en effet été caractérisée par une baisse du dollar et surtout du pétrole qui si elle a aidé à la désinflation a été bien mal exploitée dans les pays de l'OCDE et notamment en France. Des 70 à 80 milliards de francs de « *la manne pétrolière* » que l'on devait recevoir (différence entre le coût des approvisionnements énergétiques à l'étranger en 1985 et 1986) une bonne partie a disparu. Parce que les producteurs de pétrole et les pays du tiers-monde ont moins importé, parce que les nouveaux pays industrialisés d'Asie ont renforcé leur compétitivité mais aussi du fait de la perte de compétitivité française et parce que les Français ont consommé (la consommation des ménages a progressé de 3,3 % en 1986 contre 2,5 % en 1985 et 1,1 % en 1984). De plus, cette consommation n'a pas profité aux producteurs français et explique les mauvais résultats de la balance commerciale.

Nouvelle rigueur

Or la moyenne des prix pétroliers pourrait se redresser et se conjuguer avec la libération des prix et des loyers en France et certains excès (un lecteur dénonce une hausse du prix de sa place de parking au 1er janvier de 60 %) pour faire repartir l'inflation. Ne parle-t-on pas déjà de mise sous surveillance des prix des services ?

Les attaques menées ces dernières semaines contre le franc (la Banque de France qui avait dépensé 4 milliards de marks pour défendre sa monnaie a encore dû en céder une centaine de millions le 11 décembre), même si elle peut paraître — on dénonce à Paris la « *politique absurde* » des Allemands, — rend illusoire la libération totale du contrôle des changes et difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Rien ne dit que faute d'encouragements fiscaux à l'investissement, réclamés notamment par les barristes, la France n'entrera *pas* dans un cercle pervers à la britannique : la dégradation du solde de nos échanges industriels provoque une attaque du franc qui oblige à relever les taux d'intérêt ce qui ralentit l'investissement et aboutit à une nouvelle dégradation des échanges industriels.

Toujours est-il que certains organismes prévoient maintenant un simple équilibre de la balance commerciale en 1987 et que tous les économistes de banques fondent désormais leurs prévisions à tort ou à raison sur un réaménagement monétaire à l'intérieur du SME au premier semestre.

« *La France va arrêter sa fête de la consommation faute de lampions* », affirme M. Michel Develle, directeur des études économiques de Paribas, une manière de dire que la rigueur est de retour même si elle ne dit pas son nom. La croissance économique est partout révisée à la baisse et l'OCDE parle de « *grisaille* ». C'est dans ces circonstances que le gouvernement va devoir gérer une reprise, vraisemblablement légère, de l'inflation, des difficultés monétaires et ses promesses de baisse des impôts et de prélèvements obligatoires que les résultats, le 11 décembre, des comptes de la Sécurité sociale rendent plus difficiles encore.

Devant de tels obstacles, la réussite, si elle était au rendez-vous, aiderait sans doute à redresser l'image ternie du premier ministre.

BRUNO DETHOMAS.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

MOYENNANT deux morts qui ne sauraient faire oublier les blessés, la rue est retournée au calme, l'étudiant à ses études, la politique à ses droits, le gouvernement à ses Saint-Gobain et le pouvoir à l'Elysée. Le premier de ces morts a été tué par ses amis politiques, le second par des policiers ; l'un s'en remettra, l'autre est bientôt en terre.

Comme il est d'usage en matière politique, la mort ministérielle de M. Devaquet permet toutes les résurrections. L'univers qu'il quitte est le seul où il ne soit pas question de douter de l'existence des revenants. Les plus moribonds des acteurs de ce théâtre font de ces retours bondissants qui laissent pantois leurs exécuteurs d'antan.

Il y en a même qui font retour avant d'être partis. M. Monory est de ceux-là qui, toujours bien assis rue de Grenelle, déclarait en privé : « *Si le gouvernement devait retirer complètement son projet de loi, je démissionnerais immédiatement.* »

Pareille catastrophe nous a été évitée. Comme nous a été épargnée la vérification d'une prophétie de M. Monory, qui disait naguère : « *Si le gouvernement retire son projet, il n'y a plus de gouvernement.* » C'est peut-être vrai mais celui-ci ne s'en est pas encore aperçu, et M. Monory fait toujours partie d'un gouvernement qui n'existe plus à ses yeux. Il n'en est pas moins allègre et content de lui. Il pourrait être barriste s'il ne rêvait du monorysme.

Après tout, tant pis pour M. Devaquet s'il est victime d'un camp où il joue le rôle du cacique mal à l'aise. On n'entre pas au RPR en croyant que Charles Pasqua ou Robert Pandraud n'y régneront plus et que les beaufs qui se reconnaissent en eux auront rejoint le Front national. La faculté de purge que représente le Front national pour la droite n'est pas illimitée. Le RPR et l'UDF font plus convenables et les possibilités de carrière y sont plus grandes.

Rejoignant la très honorable cohorte qui, à des degrés divers, réunit Simone Veil, Philippe Séguin, Bernard Stasi, ou encore Etienne Pinte et Marc Bécam, M. Devaquet éprouve à son tour combien il est difficile de choisir un camp en quêtant les approbations de l'autre. Il ressent jusqu'à l'humiliation les illusions du consensus qui, en termes de mariage, est celui de la carpe et du lapin (mariage blanc, somme toute...), impossible à consommer, comme chacun doit s'en convaincre dans l'état des connaissances scientifiques.

Mais ce consensus-là n'est pas celui qui fait les délices de l'analyste politique. C'est celui d'un homme qui, par méconnaissance historique, par une mauvaise appréciation des hommes, demande à un camp qui s'en moque de prendre en compte ce que sa propre vie représente.

Au moins le pauvre homme a-t-il eu le courage de recourir à ce suicide politique qu'est la démission. Il n'a pas eu d'imitateurs. Fallait-il en attendre ? M. Monory ? M. Pasqua ? M. Pandraud ? Rivés à des agréments qu'ils savent provisoires, les ministres n'ignorent pas ce qu'il en coûte d'avoir un beau geste, d'être digne, de tirer, comme l'on dit, les leçons d'un échec. Pour un moment d'honneur, des mois ou des années d'obscurité, à ronger son frein, à observer l'ascension de moins sourcilleux, à maudire le beau geste.

∴

ON n'entend pas encore dire que Malik Oussekine s'est suicidé en se jetant sur les matraques, les pieds et les poings des policiers, mais il ne faut pas désespérer. Surtout au train où vont les exégèses et les subtilités, auxquelles le très socialiste procureur de Paris a apporté son concours, pour savoir si des reins malades exposent à l'arrêt cardiaque ; si ce n'était pas miracle que le jeune homme fût encore en vie.

Ces manœuvres sont sordides et déshonorent ceux qui les entretiennent dans un but qui n'est que trop clair. Me Kiejman, avocat de la famille du jeune homme, a posé le problème ainsi qu'il fallait : « *On veut nous faire croire que sans sa maladie Malik ne serait pas mort. Nous disons que sans les coups portés il serait encore vivant.* » Cela dit, tout est dit.

Mais rien n'est encore jugé. Déjà, le dossier ouvert avec les réticences qu'on a vues est l'objet d'attentions rien moins qu'ordinaires. Le juge d'instruction désigné est celui qui, d'habitude, consacre l'essentiel de son temps à répartir les affaires entre ses collègues. A ce titre, il s'entretient quotidiennement avec le président du tribunal de Paris. Ces rencontres, bien naturelles puisqu'elles sont commandées par les nécessités du service, seront de nature à faciliter les échanges de vues.

Ça

SE demanderont-ils, par exemple, ces deux magistrats, ce qu'il peut y avoir d'étonnamment préconçu dans l'« intitulé » du dossier de Malik Oussekine : « *Coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* » ? C'est la jurisprudence Burgos, ça. Celle qui établit qu'un policier ne tue que par inadvertance. Voilà une nouvelle norme à enseigner aux étudiants en droit : la « présomption d'inadvertance ».

C'est d'elle qu'a bénéficié le policier ivre qui a tué, le 5 décembre, aux Quatre-Chemins, à Pantin, le jeune Abdel Benyahia, mais à qui d'entrée de jeu furent reconnus le caractère involontaire de son homicide et le droit au maintien en liberté (1).

N'y a-t-il pas au contraire intention de donner la mort quand on s'acharne sur un homme qui ne donne plus signe de vie, et pour cause sans doute ? Ou bien lorsque, professionnel des armes, on tire à quelques pas sans rater sa cible ?

Le « Plus jamais ça » de mercredi, c'est aussi ça. Et « ça », si c'est de la « politique politicienne », comme s'égosillent à répéter les plus aveugles, les plus menteurs, ou les plus peureux, c'est prendre les canards sauvages pour des ptérodactyles.

∴

AVEC la manifestation de mercredi, avec celles qui l'ont précédée, avec celle qui accompagnera peut-être l'inhumation de Malik Oussekine, c'est aussi, pour tout le monde, ceux qui ont défilé, ou qui le souhaitaient, ceux qui sont restés chez eux, et qui le voulaient, le terme de ce consensus dont la finalité essentielle était de déclarer la politique hors jeu ; de faire croire que le code de la nationalité, ce n'est pas politique, les prisons privées, ce n'est pas politique, les privatisations, ce n'est pas politique, et que la politique, ce n'est pas politique.

Le discours sur le consensus, c'est, pour ses partisans, reprendre le slogan d'un entrepreneur américain de pompes funèbres : « *Mourez, nous ferons le reste.* » Et si vous ne votez pas, que vous vous absteniez ou que vous ne le puissiez pas encore, c'est trois fois mieux.

C'est gravement méconnaître que cette affreuse politique ne plongera pas dans un désordre supplémentaire les jeunes gens que guettent le désespoir ou la violence, ces jumeaux qui ne se ressemblent pas. La politique peut au contraire les sauver en les faisant citoyens.

∴

IL y a une grande distance entre le constat que, sur des sujets précis, il existe une large approbation et la croyance en un consensus *in abstracto* sur tout et n'importe quoi. Les sociétés de consensus, on sait bien ce qu'elles sont, au pis des dictatures, au mieux des sociétés d'indifférence, démocratiquement inertes et intellectuellement désertiques. Les jeunes Français ont démontré qu'ils ne voulaient pas ça, qu'ils n'étaient pas ce que de Gaulle disait, paraît-il, de leurs grands-parents, « *des veaux* ».

Les chers petits ont réussi en trois coups de *cuiller à pot à renvoyer aux calendes* les prisons privées, le code de la nationalité, et peut-être même ce déménagement sur la rive droite dont rêve M. Chirac. Ils ont en cela mieux réussi que leurs aînés qui s'y étaient cassé les dents.

Le 11 mai 1968, un certain François Mitterrand disait : « *La jeunesse n'a pas toujours raison, mais la société qui la frappe a toujours tort.* » Cette fois-ci, par-dessus le marché, la jeunesse a eu raison.

PS 1. Et M. Malhuret, dans tout ça, comment va-t-il ?

PS 2. Simple loi de procédure que celle qui prévoirait rétroactivement la suppression du jury pour certaines affaires criminelles ? Il faut le dire vite pour absoudre un projet qui demande à la loi, c'est-à-dire au Parlement, de résoudre une difficulté circonstancielle qui relève plutôt de l'autorité du gouvernement. Le Conseil constitutionnel aura peut-être une opinion sur ça.

PS 3. Ce n'était pas une expression très heureuse, la semaine dernière, dans « Avatars », que de parler de « parti du mouvement » et de « parti de la résistance » pour désigner la permanence de la droite et de la gauche. Mieux eût valu rendre à Emmanuel Mounier ce qui lui revient et parler de « parti du mouvement » et de « parti de l'ordre ».

(1) On notera avec satisfaction que cette jurisprudence n'est pas universelle. Ivre aussi et responsable, avec sa voiture, de blessures à un CRS (fractures du tibia et de la main), un manifestant a été écroué à Paris. Il faudrait voir à ne pas mélanger les coups et blessures volontaires « *ayant entraîné une incapacité de travail supérieure à huit jours à agent de la force publique* » et les coups et blessures volontaires « *ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». A moins que ce ne soit la victime qui fasse la différence.

M. LIONEL JOSPIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 14 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député de la Haute-Garonne, qui aura présidé le même jour la convention nationale du PS sur l'emploi, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Politique

et face à l'opinion

Les socialistes poursuivent leur offensive contre le ministre de l'intérieur au Sénat

Les socialistes ont prévenu : ils ne se tairont pas sur le comportement adopté par les forces de l'ordre la semaine dernière. Après les députés (*le Monde* du 12 décembre), ce sont les sénateurs qui ont pris le relais, profitant ainsi de la séance télévisée mensuelle de questions au gouvernement, jeudi 11 décembre au palais du Luxembourg.

Avant que ne vienne le tour de parole du groupe socialiste, une question du centriste Pierre Vallon (Rhône) sur la concertation dans l'éducation avait donné l'occasion de quelques échanges vifs entre M. René Monory et la gauche. Le ton montait d'un cran avec M. Jean Colin (Un. cent., Essonne) qui jugeait *« dévoyés »* les journaux télévisés, tandis que M. Roger Romani distribuait à ses collègues une photocopie d'une article de *Libération* qui, aux yeux du président du groupe RPR, administre la preuve que certaines des images diffusées par TF 1 relèvent de la manipulation.

Vinrent quelques minutes plus tard les questions de M. Claude Estier (PS, Paris) : qui a ordonné les tirs tendus de grenades lacrymogènes le 4 décembre ? Dans quelles conditions quatre policiers d'une brigade motocycliste ont-ils frappé à mort Malik Oussekine ? Pourquoi les forces de police, apparemment sans instructions, ont-elles laissé agir pendant plusieurs heures dans la nuit du 6 au 7 décembre casseurs et provocateurs ? M. Romani réplique : *« C'étaient vos amis ! Vous êtes un provocateur ! Vous récupérez les événements ! C'est une honte ! »*

M. Estier poursuit : *« Le gouvernement est-il prêt à accepter la constitution d'une commission d'enquête parlementaire ? » « Quelle signification doit-on donner aux propos tenus par M. Pasqua devant les militants RPR le 7 décembre, les appelant à se tenir prêts à défendre la République, fonction qui,* précise M. Estier, *revient au gouvernement ?*

Comme la veille à l'Assemblée nationale, le ministre de l'intérieur a répété que, le 4 décembre, les forces de l'ordre avaient subi pendant des heures jets de pierres, de boulons et de bouteilles. Puis, s'adressant aux socialistes, il affirme : *« Vous aviez repris alors les choses en main ! »* et les incidents n'ont pas été causés par un refus de négociation entre le ministre de l'éducation nationale et les représentants des lycéens et des étudiants.

« Qu'est-ce que ces manières ? »

A M. Estier qui lui faisait remarquer qu'il ne répondait pas, M. Pasqua lance : *« Vous vous prenez pour qui, M. Estier ? Qu'est-ce que ces manières ? »* L'interpellé réplique : *« Je n'ai pas de leçon à recevoir de vous ! »* M. Pasqua assure alors que les tirs – sans préciser tendus – de grenades lacrymogènes ont été ordonnés par *« les commandants des compagnies, conformément à la loi, et effectués de façon réglementaire ».* M. Méric ayant lancé : *« C'est faux ! »*, le ministre lui demande que ses renseignements soient transmis au ministère et à l'inspection générale des services.

Alors que la veille, à l'Assemblée, il avait omis de citer le nom de l'étudiant mort dans la nuit du 5 décembre, M. Pasqua indique que, dans l'affaire -alik Oussekine, il appartient à la justice de se prononcer : *« Nous prendrons,* dit-il, *les sanctions qui s'imposent, s'il y a lieu. »*

Quant aux incidents du samedi soir, il précise que ce n'est que lorsque les étudiants eux-mêmes l'ont demandé que les forces de police sont intervenues, et que cette intervention a eu lieu quinze minutes après. Puis il donne sa propre interprétation de son discours du 7 décembre : *« Je ne suis pas devenu le muet du sérail. J'ai voulu dire que si, à la suite d'événements autres et de conséquences autres qu'institutionnelles, le gouvernement se trouvait empêché de* [gouverner], *il faudrait revenir devant le peuple souverain. »*

M. Estier, qui n'avait utilisé que six minutes et demie des quatorze réservées au groupe socialiste, redemande la parole. Il y était autorisé en application de la nouvelle procédure proposée le 9 avril dernier par les vice-présidents du Sénat et acceptée par l'ensemble des présidents de groupe, qui permet à l'auteur d'une question de répondre à la réponse du ministre si le temps de parole de son groupe n'est pas épuisé.

Après un premier refus de M. Etienne Dailly, qui présidait la séance, M. Alain Poher qui lui succédait au perchoir maintenait ce veto, provoquant ainsi le départ des deux socialistes. Ces derniers eurent finalement la parole un peu plus tard. M. André Méric (Haute-Garonne), président du groupe, a renouvelé la question posée, ajoutant que dans la nuit du 5 au 6 décembre, il avait été vu cinq hommes descendre d'une voiture immatriculée dans les Hauts-de-Seine (département de M. Pasqua) et incendier une voiture.

Une commission d'enquête parlementaire ayant été réclamée, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, dit qu'il ne s'y oppose pas. Puis M. Poher indique que le Sénat se réunira la semaine prochaine pour *« mettre au point »* une telle commission.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La convention nationale du Parti socialiste

Comment tirer parti des difficultés du pouvoir

Le PS réunit sa convention nationale, les samedi 13 et dimanche 14 décembre à Torcy (Seine-et-Marne). A l'origine, cette convention devait être, à la suggestion de M. Laurent Fabius, consacrée à l'emploi. Compte tenu de la situation politique le thème des débats devrait être beaucoup plus large.

L'irruption des étudiants et des lycéens dans la vie publique a déplacé les centres d'intérêt. Si l'angoisse du chômage est une des clés de la mobilisation des jeunes, ce mouvement et ses prolongements devraient occuper une large part des débats. M. Mauroy voulait même que la jeunesse devienne le thème officiel de la convention.

Les socialistes disposent là d'une occasion d'entamer une percée dans les nouvelles générations. A condition qu'ils parviennent à sortir de leur langage codé et de leurs querelles d'appareil à usage interne. Lycéens et étudiants ont pris, sur le pavé entre les Invalides et le quartier Latin, des cours pratiques de science politique. Mais ils ne se passionnent certainement pas pour le fait de savoir si la social-démocratie à la française est, ou non, *« une fausse bonne idée »*, comme dit M. Chevènement, et si la République moderne est vraiment une voie d'avenir. Le PS est-il en situation de *« mener le train »*, comme l'a dit M. Mauroy à Europe 1. Le parti devra, pour cela, être capable d'exploiter une situation qui lui est aujourd'hui (même si ce n'est pas de son fait) plus favorable.

Les mois qui viennent vont directement mettre à l'épreuve cette capacité à trouver le ton et les modes d'action adéquats. Traditionnellement, en période de session parlementaire, le PS se repose largement sur ses élus. Or comme le Parlement ne devrait pas siéger pendant les mois d'hiver, c'est donc l'ensemble du Parti qui devra tenir le front et, si possible, bousculer les positions adverses.

Cela suppose une unité suffisante pour créer, ou entretenir, une dynamique. Cette unité, les socialistes doivent la rechercher dans la préparation de deux échéances – le congrès du printemps 1987, l'élection présidentielle – qui peuvent les voir, tout aussi bien, se perdre de nouveau dans leurs divisions.

Les cartes sont brouillées

Jusqu'à la réunion du courant A (mitterrandiste), le dimanche 30 novembre à Créteil, l'idée d'un congrès unanime semblait admis. Quand à la désignation du candidat socialiste, les choses paraissaient relativement claires. Si le président de la République choisissait de ne pas se représenter, M. Michel Rocard partait favori.

La réunion de Créteil a brouillé les cartes. Sans doute mû par des souhaits en partie contradictoires (ressouder le courant A, mais aussi occuper l'espace que voulait se ménager M. Fabius, renforcer le poids des mitterrandistes dans l'appareil du parti), M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, s'est employé à pousser les amis de MM. Rocard et Chevènement à se compter, en les critiquant vivement (*le Monde* du 2 décembre).

Dans le même temps, M. Jospin soulignait les convergences avec les mauroyistes.

Est-ce à dire que la nouvelle configuration du congrès est déjà dessinée ? M. Jospin souhaite-t-il seulement aborder le congrès en position de force ? A-t-il, ou non, changé vis-à-vis de la candidature de M. Rocard, au risque de désorienter nombre de socialistes ?

L'ancien ministre de l'agriculture préfèrerait ne pas être obligé de déposer sa propre motion. Mais certains de ces amis sont d'un autre avis. Parmi ceux-là, les anciens *« néo-rocardiens »*, qui avaient réintégré le bercail au congrès de Toulouse de 1985. Ils déposeront une contribution avec les « transcourants » et envisagent, le cas échéant, de la transformer en motion si M. Rocard ne dépose pas son propre texte.

M Mauroy, de son côté, est prêt à signer une motion commune avec les mitterrandistes, s'ils lui font des conditions raisonnables. Mais si tout le monde se compte, pourquoi pas lui ? Le maire de Lille, au demeurant, souhaiterait plutôt aboutir à une motion unanime.

M. Chevènement, quant à lui, est en train de dresser l'état de ses troupes. Ses positions en matière d'éducation – qui auraient placé le PS en porte-à-faux vis-à-vis du mouvement étudiant si elles avaient été retenues – constituent un nouveau handicap pour le maire de Belfort, toujours gêné par la difficile popularisation de son projet républicain.

Tous ces calculs et arrière-pensées seront peut-être balayés par les circonstances qui imposent aux socialistes, à l'évidence, de se préocuper davantage de la « société civile » que de leur cuisine interne.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

En Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou veut « continuer à négocier avec le gouvernement mais plus avec M. Pons »

NOUMEA
de notre correspondant

Les ponts ne sont pas définitivement coupés, en Nouvelle-Calédonie, entre le mouvement indépendantiste et le gouvernement. De retour de Tahiti, M. Jean-Marie Tjibaou a confirmé, le vendredi 12 décembre à Nouméa, que le FLNKS *« continuera à négocier avec le gouvernement français parce que c'est lui qui détient la souveraineté sur notre peuple, mais plus avec M. Pons ». « Nous voulons discuter avec des gens responsables »*, a ajouté le président du FLNKS en précisant qu'il s'agissait de *« définir le contenu de l'après-référendum, conformément à la résolution de l'ONU sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux ».*

C'est en fonction du contenu de cette indépendance, a poursuivi M. Tjibaou *« que l'on peut tenter de se mettre d'accord sur le corps électoral »*, qui ne constitue plus dès lors *« une priorité »*. Le FLNKS entend visiblement accorder un sursis au gouvernement afin de prendre tout le temps d'exploiter sa récente victoire diplomatique à l'ONU. La bataille d'interprétation des textes est déjà bien engagée : le FLNKS met l'accent sur la motion de *« peuples coloniaux »* – visée par la résolution 1514 signée par la France en 1960 sur *« l'octroi de l'indépendance »*, – tandis que M. Pons met en exergue un article de cette même résolution s'opposant à toute *« distinction de race, de croyance et de couleur ».*

Le ministre des DOM-TOM (1) – qui a quitté vendredi Nouméa pour Wallis *et* Futuna – a également commenté la demande du FLNKS de le dessaisir du dossier calédonien, indiquant qu'elle ne le *« trouble pas ». Il a préféré relever « la confusion et l'incohérence du FLNKS »* suite à deux entretiens successifs qu'il a eus avec le bureau politique et les présidents de région, MM. Yéweiné Yéweiné et Léopold Jorédié. *« Les uns refusent de discuter avec moi, les autres viennent me dire qu'ils souhaitent continuer la négociation avec le gouvernement et moi-même, il y a là un double langage qui me surprend »*, a noté le ministre. La mise au point de M. Tjibaou a donc mis fin à ce flottement.

En marge de la visite de M. Pons, une opération de police judiciaire menée jeudi soir dans une banlieue de Nouméa a abouti à l'interpellation de M. Edmond Nékiriaï, dirigeant de l'Union progressiste mélanésienne (UPM), une des composantes du FLNKS. M. Nekiriaï hébergeait depuis plusieurs semaines deux militants de Thio recherchés à la suite des récents troubles qui ont secoué la cité minière de la côte est. Une arme volée à Thio a été découverte à son domicile.

FRÉDÉRIC BOBIN.

(1) Et non secrétaire d'Etat comme nous l'avons malencontreusement écrit dans nos éditions datées du vendredi 12 décembre (NDLR).

Un pari dangereux

La pause ? M. Bernard Pons, lui, ne la fait pas. Est-ce parce qu'il était à Nouméa quand le premier ministre l'a décrétée à Paris ? Toujours est-il que le ministre des départements et territoires d'outre-mer a décidé d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie. Au risque de précipiter les événements.

M. Pons fait, en effet, un pari dangereux. Prenant acte de l'incompatibilité totale qui existe, à propos de la composition du corps électoral appelé à voter l'an prochain, entre la position du gouvernement, fondée sur le respect de la Constitution, et celle des indépendantistes, fondée *sur la charte des Nations unies*, il a choisi d'avancer en ignorant l'obstacle : la consultation aura lieu, dit-il, même si le FLNKS la boycotte. *L'assurance du ministre est à la* mesure de sa certitude quant au résultat. Il apparaîtrait alors, bien sûr, que la quasi-totalité des suffrages *exprimés se prononceraient* contre toute forme d'indépendance. Selon, M. Pons, la question dès lors ne se poserait plus.

Dans la même foulée, le ministre entend modifier le découpage régional du territoire afin de rééquilibrer le partage du pouvoir, sur le terrain, au profit du *Rassemblement pour la* Calédonie dans la République, que préside M. Jacques Lafleur, député RPR. C'est de bonne guerre : M. Edgar Pisani avait conçu le découpage actuel de telle sorte que trois des quatre régions puissent être contrôlées par le FLNKS, histoire de compenser le poids politico-économique du fief loyaliste de Nouméa. Les retouches envisagées par M. Pons visent à faire passer une deuxième région, celle du Centre, sous la tutelle de M. Lafleur.

Mais ces deux choix ouvrent la porte à un nouveau risque d'escalade. Car ils reposent sur l'illusoire conviction que les indépendantistes, qui bénéficient désormais du label de l'ONU, subiront ce double défi sans broncher.

Dans le meilleur des cas, le scrutin d'autodétermination, puis les nouvelles élections régionales devront se dérouler – même si le FLNKS ne tente pas de s'y opposer par la force, comme en novembre 1984 – sous la protection de l'armée. L'image de la France dans le Pacifique sud n'y gagnera pas, et, de toute façon, le scrutin ne règlera rien.

Un double raidissement

Dans le pire des cas, le souvenir d'Eloi Machoro risque de susciter des vocations révolutionnaires au sein de la nouvelle génération canaque, beaucoup plus politisée et plus dure que celle de M. Jean-Marie Tjibaou. L'ancien secrétaire d'Etat socialiste aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, faisait une réflexion opportune quand il comparait récemment le président du FLNKS à Fehrat Abbas, le premier président du gouvernement provisoire de la République algérienne, exclu en 1963 du FLN, qui le jugeait trop modéré après l'indépendance de l'Algérie. Aujourd'hui, certains dirigeants du FLNKS n'excluent plus de devoir recourir un jour prochain à la lutte armée.

En 1984, les dirigeants socialistes avaient surestimé la capacité du FLNKS à entretenir un mouvement insurrectionnel. La mort d'Eloi Machoro sous les balles du GIGN avait suffi à ramener un semblant de calme. Aujourd'hui, M. Pons commet peut-être l'erreur inverse.

Dès à présent, en tout cas, les deux camps mobilisent. Le ralliement au FLNKS des deux formations indépendantistes modérées, le LKS et le PFK, est révélateur de ce raidissement général.

Sans doute convient-il de faire la part de la tactique dans les orientations du ministre des DOM-TOM. Lorsqu'il avait présenté son premier plan pour la Nouvelle-Calédonie, au printemps dernier, M. Pons s'était montré très radical, à Nouméa, avant de faire preuve de modération au Parlement. Mais tout double langage trouve vite ses limites.

Outre les réserves que pourrait faire éventuellement le Conseil constitutionnel sur un nouveau découpage du territoire, après avoir avalisé, en 1985, celui de M. Pisani, le pari de M. Pons apparaît d'autant plus téméraire que son plan de développement économique et social ne pourra pas produire rapidement les résultats concrets qui permettraient peut-être (à supposer que le RPCR le veuille) de modifier les sentiments de *la communauté canaque, soumise* aux séquelles de la colonisation.

Enfin, et surtout, ces orientations risquent aussi d'enfoncer un nouveau coin dans la cohabitation. M. François Mitterrand, qui avait déjà manifesté publiquement ses inquiétudes au vu des premières intentions du ministre des DOM-TOM, ne manquerait certainement pas l'occasion d'intervenir à nouveau pour répéter ce qu'il disait naguère sur *« la force injuste »* que peuvent présenter certaines lois quand elles participent d'une logique d'exclusion ».

Il sera donc instructif de voir si M. Jacques Chirac reprend à son compte, en dépit de la « pause », l'empressement et les calculs de *MM. Pons et Lafleur.*

ALAIN ROLLAT.

Politique

La mort d'un manifestant au quartier latin

Aucun des policiers entendus n'a reconnu avoir frappé l'étudiant Malik Oussekine

M. Philippe Jeannin, juge d'instruction, a décidé de joindre les dossiers des deux informations ouvertes après la mort, le 6 décembre, rue Monsieur-le-Prince, d'un étudiant, Malik Oussekine. La première information *« pour recherche des causes de la mort »* avait été ouverte par le parquet le 6 décembre, la seconde l'avait été deux jours plus tard après que les avocats de la famille, Mes Kiejman et Dartevelle, eurent déposé une plainte pour coups mortels avec constitution de partie civile.

Agissant sur commission rogatoire, le commissaire Daran, de l'Inspection générale des services, continue d'entendre les policiers du peloton voltigeur motocyclistes, intervenus ce soir-là au quartier Latin. Les policiers présents rue Monsieur-le-Prince ont été identifiés (*le Monde* du 12 décembre), mais aucun ne reconnaît avoir porté des coups à la victime pas plus qu'à M. Paul Bayzelon, le jeune homme qui tentait de le protéger. Pourtant, peu à peu, le « scénario » de cette intervention commence à se dessiner.

A 0 h 20, la « compagnie sportive », comme l'appellent entre eux les gardiens de la paix du peloton voltigeur motocycliste, reçoit, le samedi 6 décembre, l'ordre de se mettre en route. Il y a des échauffourées au quartier Latin. De petites barricades ont été dressées. Des pillards achèvent, autour des vitrines brisées, la besogne des casseurs.

Le commissaire Jacques Duruisseau, qui dirige la brigade depuis le mois de février dernier, prend la tête de ses troupes, secondé par l'officier de paix principal Poulard. Derrière eux, deux groupes de dix-huit motos, pour la plupart des Trial 350, des motos tout terrain, rouge et noire. Chacune porte deux hommes, le conducteur et le voltigeur. Armés de Manurhin 7,65, d'une matraque en caoutchouc et du « bidule » fixé sur la moto, ils n'ont pas de liaison radio. Leurs supérieurs, eux, roulent seuls sur des 350 noir et blanc : ils ont une radio et un fusil lance-grenades fixé sur leur engin.

Lancés boulevard Saint-Michel, les motards, arrivés à la hauteur de la rue Racine, sont bombardés de projectiles de toutes sortes. Au loin, une mini-barricade a été dressée au moyen de sacs de sable et de ciment. Une quinzaine de manifestants s'y accrochent. Aussi le commissaire décide-t-il de déployer l'aile droite de son dispositif pour *« nettoyer la poche de résistance »*. C'est le brigadier Schmitt qui en prend la tête.

A ce moment précis, lorsque le groupe de motards remonte la rue Racine en direction de la rue Monsieur-le-Prince, dérapent en même temps la moto du brigadier Schmitt et... les souvenirs des policiers. A une trentaine de mètres du carrefour, le brigadier, qui roule en tête au milieu de la chaussée, est, dit-il, déséquilibré par un pavé de granit qu'il reçoit en pleine poitrine. Sa moto se couche sur le côté gauche. Les motos qui le suivent stoppent immédiatement.

Titubant – c'est sa version, – perdant à moitié connaissance, il s'avance vers le 20 de la rue Monsieur-le-Prince, où des membres de la brigade sont aux prises avec des manifestants. Combien ? Dans quelles circonstances ? Tout est flou et confus dans la tête du policier blessé, qui se fera par la suite dresser un certificat médical d'incapacité totale temporaire de vingt jours. Un fait est certain : dans cette entrée, il ne voit pas le blessé, Malik Oussekine. Pas plus qu'il ne croit avoir *« physiquement »* participé à l'action, il ne peut dire qui sont, à ce moment, les policiers présents.

Il sait seulement qu'au bout d'un certain temps le brigadier Giorgi lui rend son arme. M. Paul Bayzelon sort de son immeuble, le visage ensanglanté. Le sous-brigadier Schmitt, qui retrouve, là, sa mémoire, se rappelle avoir donné l'ordre de le relâcher. Et le sous-brigadier Giorgi ? C'est lui qui récupère l'arme de son supérieur, tombée dans l'entrée du 20, rue Monsieur-le-Prince. Lui non plus ne voit pas le blessé allongé sur le sol. Une fois l'arme récupérée, il fait sortir dans la rue M. Paul Bayzelon. Celui-ci n'avait pas de sang sur le visage, mais en avait une fois dans la rue.

« J'ai perdu mon arme »

« J'admets que je l'ai rudoyé, dit le policier. *Mais je nie lui avoir porté des coups. Pourtant, s'il saignait, c'est qu'il en a pris. »* Alors, qui a frappé ? Pourquoi s'être ainsi rendu précisément au 20 de la rue Monsieur-le-Prince, une trentaine de mètres au-delà du carrefour : pour interpeller les manifestants qui auraient lancé le fameux pavé ? Les policiers ne le précisent pas.

L'un deux, le gardien de la paix Fernandez, qui fait partie du peloton voltigeur motocycliste, donne une version encore différente des faits. Lui aussi voit l'accident de son brigadier. Mais il n'a pas le sentiment qu'il soit blessé ou gêné. Bien au contraire, puisqu'il voit le brigadier Schmitt courir tout à fait normalement vers le haut de la rue, en direction du 20. Ce n'est que lorsqu'il la redescend qu'il le voit, se tenant la poitrine, et respirant difficilement, et qu'il entend son supérieur dire : *« J'ai perdu mon arme. »* Les policiers présents, d'autres témoins le confirment, *« font alors les caniveaux »*, à la recherche de l'arme.

Elle sera retrouvée quelques instants plus tard, entre les mains de M. Paul Bayzelon. M. Stanislas de Segogne, délégué commercial, qui passait par là en voiture, confirme ce témoignage. Lui aussi voit tomber le motard, *« très grand, protégé par un casque blanc »*, mais ne s'explique pas cette chute. Lorsque le motard se relève, il n'a pas l'air blessé et ne titube pas. C'est seulement lorsque ce motard ressort du 20 rue Monsieur-le-Prince qu'il entend un choc et voit le grand motard courbé en deux, se tenir le ventre et la poitrine.

Quant à M. Paul Bayzelon, au cours de son audition à l'IGS, il est formel. Parmi les policiers qui sont revenus chercher l'arme tombée dans son entrée dont la porte ne s'était pas refermée, deux sont ceux qui ont violemment frappé Malik Oussekine et qui le frappent alors lui aussi, au point qu'il se fera faire cinq points de suture.

A l'IGS, où les auditions des « voltigeurs » continuent, on semble perplexe devant tant d'imprécisions. Consignés ensemble dans une école de police, ils affineront peut-être leurs souvenirs. Le juge d'instruction, lui, laisse les policiers exécuter sa commission rogatoire. Il attend de disposer de l'ensemble des procès-verbaux avant de les entendre lui-même et de prononcer d'éventuelles inculpations.

AGATHE LOGEART.

M. Paul Bayzelon partie civile

A la suite de la publication de son témoignage sur les circonstances dans lesquelles Malik Oussekine a trouvé la mort (*le Monde* du 12 décembre), M. Paul Bayzelon nous précise : *« Pour moi, il est certain que c'est l'un des policiers qui, en frappant Malik, a perdu l'arme que j'ai par la suite trouvée. A mon avis, il est impossible de soutenir que Malik ait pu voler cette arme. »*

De plus, M. Bayzelon nous a indiqué qu'il avait porté plainte pour coups et blessures, et qu'il s'était porté partie civile.

● **Manifestations : la réaction de deux syndicats policiers.** – Les manifestations étudiantes continuent de susciter de nombreuses réactions dans les rangs de la police nationale. Le Syndicat national des commissaires (SNC, adhérent à la FASP) *« déplore les trop nombreuses victimes dans les rangs des forces de l'ordre et des manifestants. Il affirme que nombre de dommages physiques et matériels auraient pu être évités sans les atermoiements des autorités responsables, qui ont laissé le champ libre à des groupes provocateurs. Il rappelle son attachement aux principes de la déontologie policière et souscrit entièrement à la déclaration formulée à cet égard par Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP »* (*le Monde* du 9 décembre).

D'autre part, le Syndicat national des officiers (SNO, également adhérent de la FASP) se déclare *« entièrement solidaire »* avec *« les déclarations du secrétaire général de la FASP »*. Cette précision fait suite à une déclaration de M. Charles Pasqua, le 11 décembre sur TF 1, qui avait voulu voir dans un précédent communiqué du SNO (*le Monde* du 10 décembre) une opposition aux déclarations faites par M. Deleplace sur les événements de ces dernières semaines.

Sur TF 1

M. Pasqua : des sanctions si...

« Il n'y a eu aucun laisser-aller ni absence de communication » entre les forces de l'ordre lors des récentes violences au quartier Latin, théâtre durant près de quatre heures de scènes de pillage et de vandalisme, a déclaré, jeudi 11 décembre, sur TF 1, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur.

M. Pasqua a assuré que des sanctions seront prises individuellement contre certains policiers *« si la preuve est apportée qu'il y a eu tir tendu »* de grenades lacrymogènes.

Le ministre de l'intérieur a souligné les difficultés d'intervention des forces de l'ordre, notamment face aux *« provocateurs »*, qui se réfugient parmi les manifestants. Mais, si les forces de l'ordre travaillent dans des conditions difficiles, *« ça n'excuse pas les brutalités »*, a-t-il souligné.

Interrogé sur le peloton voltigeur motocycliste, dont des membres sont actuellement entendus par l'Inspection générale des services après la mort de Malik Oussekine, M. Pasqua a déclaré qu'à l'avenir *« ce peloton interviendra sur ordre personnel du préfet de police »*.

La dissolution de la coordination étudiante

« Ce n'est qu'un au revoir »

(Suite de la première page.)

Et il y en a peu qui s'y sont opposés. Pour la plupart, cette coordination, constituée au fur et à mesure que la grève s'était répandue dans les universités, n'avait plus lieu de se maintenir. Au contraire, sa pérennisation comportait de vrais risques : ceux d'une structure bureaucratique, sans véritable légitimité, sans contrôle de la base des étudiants, soit tout le contraire du système démocratique mis en place par les étudiants depuis trois semaines.

La dissolution de la coordination nationale était d'autant plus prévisible que l'UNEF-ID (proche du PS) n'avait pas caché ses intentions : éviter le maintien d'une structure de représentation parallèle – et concurrente – au moment où le gouvernement envisage d'ouvrir une vaste concertation avec tous les acteurs du monde universitaire.

Deuxième question : comment maintenir l'élan du mouvement de ces dernières semaines ? Personne à cet égard ne se berce d'illusions. Dès mardi dernier, la plupart des étudiants ont repris le chemin des amphis, qu'ils n'avaient en réalité pas quittés pour s'offrir des vacances mais bien pour affirmer leurs valeurs – liberté, égalité, solidarité – et défendre leur avenir. Tous cependant ont affirmé que *« rien ne serait plus comme avant »* et qu'il fallait maintenir une double *« vigilance »* : par rapport à la police en soutenant la création d'une commission d'enquête indépendante sur les violences de la semaine dernière ; et par rapport à toute tentative de mise en place discrète, au goutte à goutte, de projets de réforme de l'Université qui iraient dans le même sens que la loi Devaquet.

Mais, au-delà de cette vigilance, l'ultime coordination étudiante a marqué sans ambiguïté sa volonté de réfléchir à l'avenir. Après avoir lutté contre une conception de l'Université, elle entend élaborer la sienne et appelle à l'organisation d'états généraux de l'enseignement supérieur qui devraient se tenir dans le courant du mois de mars, après avoir été préparés par chaque université dans les formes qui lui conviennent.

Pour éviter tout dérapage, il a été prévu qu'*« aucune concertation entre les étudiants et le gouvernement ne serait valable avant ces états généraux »*.

Enfin, l'on a entendu pour la première fois depuis longtemps – dans un silence très attentif et presque grave – des appels répétés à la réunification du syndicalisme étudiant. *« Nous avons travaillé ensemble, syndiqués dans les deux UNEF et non syndiqués, et nous avons gagné. Pourquoi ne pas continuer ? »* ont demandé plusieurs intervenants. La perspective est sans doute lointaine mais la bourrasque étudiante de l'automne 1986 n'a décidément pas fini de bousculer le paysage. Celui de l'Université. Mais, plus largement celui de la société française.

GÉRARD COURTOIS.

Le code de la nationalité entre deux feux

M. Chirac a-t-il mis aux oubliettes le projet de loi réformant le code de la nationalité ? Pas du tout, affirme-t-on dans les milieux gouvernementaux, M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a refusé cependant, jeudi 11 décembre, de confirmer que ce texte serait présenté à la session parlementaire d'avril prochain. Selon lui, le gouvernement *« a la volonté d'inscrire »* le projet à l'ordre du jour mais *« n'en prend pas l'engagement »*.

Pour sa part, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, fait comme si de rien n'était. A l'assemblée nationale, la commission des lois, qu'il préside, a engagé, jeudi, la discussion générale du projet de loi, malgré la protestation de M. Michel Sapin, député socialiste des Hauts-de-Seine, selon lequel le maintien de cette discussion était *« irréaliste du point de vue de l'organisation des travaux de la commission, contradictoire avec les déclarations du gouvernement et provocateur par rapport aux* [récents] *événements »*.

Passant outre, M. Toubon a invité le rapporteur de la commission, M. Pierre Mazeaud (RPR), à présenter son analyse du texte. Celui-ci s'est livré à une défense et illustration du projet gouvernemental, qui, selon lui, ne vise pas à empêcher les personnes d'origine étrangère d'acquérir la nationalité française mais à s'assurer qu'elles souhaitent vraiment cette acquisition.

En conclusion, M. Mazeaud a cependant évoqué trois assouplissements possibles du texte gouvernemental. Venant de lui, qui passait pour un « dur » et avit rédigé une proposition de loi bien plus sévère, cela ne passe pas inaperçu.

D'une part, selon M. Mazereaud, les enfants nés en France de parents étrangers nés eux-mêmes à l'étranger disposeraient d'un délai plus long pour demander la nationalité française (le projet de loi prévoit que cette demande se ferait entre seize et vingt-trois ans). D'autre part, à propos des actes de délinquance qui pourraient empêcher les candidats de devenir français, M. Mazeaud envisage de supprimer la référence aux peines inférieures à six mois d'emprisonnement et se demande s'il ne faut pas relever de six mois à un an la durée d'emprisonnement au-delà de laquelle l'acquisition de la naionalité française ne serait plus possible. Enfin, l'exigence d'une assimilation à la communauté française mériterait, selon lui, d'être rédigée différemment.

Cela ne plaira pas à tout le monde dans la majorité. Si les dirigeants du CDS ne cachent pas leur souhait de mettre ce projet de loi entre parenthèses, certains élus RPR et UDF estiment au contraire qu'il mérite d'être maintenu et même durci. Ne se sont-ils pas aperçus en cours de route que la nouvelle loi ne changerait rien au statut des enfants d'Algériens, qui continueraient d'être Français à la naissance dans la mesure où leurs parents sont eux-mêmes nés sur un ex-territoire français ?

M. Toubon n'a fixé aucune date pour la suite de la discussion, tandis que les socialistes affirment qu'ils prendront tous les moyens pour s'opposer à la réforme du code de la nationalité. Une réforme qui risque de rebondir au printemps prochain si, d'ici là, le gouvernement ne l'a pas tout simplement enterrée.

ROBERT SOLÉ.

Un Livre blanc sur l'immigration

Un rapport sur l'immigration en France, patronné par la Fondation Saint-Simon, est présenté à Paris, ce vendredi 12 décembre. Son principal auteur, M. Jacques Voisard, président du comité de décentralisation et ancien commissaire à l'industrialisation de l'Ouest, y fait diverses propositions à l'attention des dirigeants politiques.

La France n'en finit pas de se déchirer à propos de « ses » immigrés. C'est le débat passionnel par excellence, moins fondé sur des faits que sur des impressions et des procès d'intention. Les statistiques elles-mêmes sont suspectes. Chacun brandit les siennes et définit à sa manière les bases de la discussion.

Les autorités gouvernementales ou le Parlement auraient dû, depuis longtemps, commander une enquête impartiale, un Livre blanc dont les résultats seraient incontestés. M. Jacques Voisard et sa collaboratrice, Mme Christiane Ducastelle, donnent un avant-goût de ce que pourrait être un tel travail. Leur rapport, établi à partir de nombreuses conversations et de documents publics ou confidentiels, est un modèle du genre (1). Rédigé de manière claire et concise, sans envolées lyriques, il vient d'être remis à divers responsables politiques de la majorité et de l'opposition, notamment à MM. Raymond Barre et Michel Rocard qui avaient, l'un et l'autre, encouragé ce travail.

« La question immigrée a cessé d'être de nos jours une simple question d'immigration », soulignent les auteurs. Elle recouvre en effet des sujets bien plus vastes, comme l'islam dans une société laïque, l'identité française ou les relations avec des pays étrangers.

Or, cette question capitale est abordée par petits bouts, sans politique d'ensemble. Les immigrés vivent dans un climat ambigu, d'insertion et de rejet mêlés, qui accentue chez eux un sentiment de précarité et ne les encourage pas à bâtir des projets d'avenir. Une demi-douzaine de ministères s'occupent de leur sort, des affaires sociales aux affaires étrangères en passant par l'intérieur, la justice, l'éducation nationale et le logement.

« Une redistribution des moyens est nécessaire » affirment les auteurs du rapport. Ils proposent la création d'une délégation interministérielle, semblable à celle de la DATAR, pour harmoniser les différentes politiques en matière d'immigration. D'autre part, une Fondation nationale, indépendante de l'Etat et de l'administration, réunirait un certain nombre de personnalités. Cette fondation aurait pour rôle d'encourager les recherches sur l'immigration, de réunir des statistiques crédibles et de lancer des campagnes d'information. Enfin, un contrôle parlementaire s'exercerait grâce à une commission spécialisée.

Si ces trois organismes existaient aujourd'hui, peut-être aurait-on fait l'économie d'un débat aussi pénible que celui qui vient de s'engager sur le code de la nationalité...

R. S.

(1) *La Question immigrée en France en 1986*, 90 pages. Fondation Saint-Simon, 91 bis, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 42-22-38-52.

L'accueil des étrangers dans la région parisienne

Une nuit pour un séjour

M. Maurice Lacoste, directeur de la police générale, recevra dans les prochains jours une délégation de différentes associations (Accueil et promotion, MRAP, fédération des associations de solidarité aux travailleurs immigrés, notamment), pour évoquer avec elles les grandes difficultés que rencontrent les étrangers à Paris pour obtenir ou renouveler leurs titres de séjour.

Non loin du boulevard Ney (19e), en bordure de la voie ferrée, à proximité des fameux terrains des gazomètres que la ville a récemment convertis en zone industrielle, le 218 rue d'Aubervilliers est un gros bloc de béton gris, troué de hublots, dans lequel est installé le centre d'accueil des étrangers qui résident dans les 9e, 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

Il fait encore nuit. Une longue file d'attente se forme, le mercredi 10 décembre, le long du centre, qui ouvre à 9 heures. On attend pour renouveler, chercher ou demander une carte de séjour. *« Moi, je suis là depuis 2 heures du matin »*, affirme un maçon portugais, en tête de la cohorte. Un Marocain qui *« fait la queue pour la troisième fois »* piétine, lui, depuis 6 heures. A côté, des Tunisiens préparent le *« jeu »* pour la course hippique de l'après-midi. Il fait froid. *« On a plusieurs manteaux sur le dos »*, explique cet autre Marocain qui ne se plaint pas. *« C'est normal, on n'est pas chez nous. »*

La file d'attente s'allonge, tandis que s'allument les premières lumières des cafés et des usines environnantes. C'est l'heure des passe-montagne, des foulards noués autour du visage, des pull-overs et des grosses chaussettes. Maître mot : les papiers. Il manque toujours un certificat, une attestation, une quittance. La langue est un terrible obstacle.

Système D

Un vieux Tunisien surgit, demande à entrer en tendant une convocation. Refusé. Il s'est trompé de centre. Il doit courir « à la cité » où se trouve la préfecture de police. Il y a aussi ce couple de Yougoslaves qui stagne sur le trottoir depuis 3 heures du matin. *« Avec mon mari, on se relaie »*, explique la femme, qui travaille dans une imprimerie. Elle précise : *« On a amené la voiture, chacun son tour entre dans la file, pendant que l'autre se repose. »*

Système D, évidemment. On fait venir un enfant, une personne âgée, un handicapé, pour pouvoir gagner les guichets avant les autres ; on exhibe parfois une carte de priorité empruntée à un ami, on dit aussi – mais que ne dit-on pas dans une telle cohorte ! – que certains paieraient des coreligionnaires pour attendre à leur place.

A l'entrée du bâtiment, on fouille, on examine les sacs. Les gardiens de la paix sont affables. Et à l'intérieur ? *« Certains guichetiers sont très gentils, d'autres non. C'est comme partout »*, affirme, laconiquement, un Marocain. Une délégation d'associations humanitaires était reçue le mercredi 10 décembre par les responsables de la rue d'Aubervilliers. L'ouverture d'un guichet réservé aux ressortissants de la Communauté européenne a été annoncée, ainsi que celle d'un centre réservé aux étudiants. Pourquoi, demandent de nombreuses associations, ne pas ouvrir d'autres centres de réception des étrangers dans la capitale, et en banlieue, où la situation n'est guère meilleure ?

JEAN PERRIN.

هكذا من الأصل

Politique

La deuxième affaire du Carrefour du développement

Pourquoi M. Bernard Gérard, directeur de la DST, a-t-il refusé de donner à M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction en charge du dossier du Carrefour du développement, les précisions qu'il demande sur l'origine du « vrai-faux passeport » utilisé par M. Chalier lors de sa fuite au Brésil ? La réponse est simple : le directeur de la DST « protégerait » M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. En effet, le passeport fourni à la fin du mois de juillet à Yves Chalier sous le nom d'Yves Navaro par le contre-espionnage français n'aurait pu lui être confié sans l'autorisation du ministre.

Aucune preuve n'existe, mais les confidences de plusieurs fonctionnaires de l'intérieur ajoutées aux règles de fonctionnement du ministère constituent autant d'indices concordants. Le refus de M. Gérard, au nom du « secret-défense », apparaît injustifiable puisque M. Chalier, en fuite, n'était pas en mission et n'a, de toute façon, jamais appartenu au contre-espionnage français. Et les dossiers de la DST contiennent suffisamment d'éléments qui prouvent que le passeport a été fourni sous le « règne » de M. Pasqua. Pour avoir aidé Yves Chalier dans sa fuite, un haut policier, le contrôleur général Jacques Delebois, chef du service de coopération technique internationale de police (SCTIP), est déjà inculpé. M. Bernard Gérard craint de l'être à son tour. Acceptera-t-il, dans ce cas, de ne rien révéler de ce qu'il sait ?

Le « vrai-faux passeport » de M. Yves Chalier lui aurait été remis avec l'autorisation de M. Charles Pasqua

C'est en se déplaçant le mardi 9 décembre, dans les locaux de la DST, rue Nélaton, à Paris, que le magistrat instructeur a enclenché un processus dont personne ne sait jusqu'où il ira. M. Michau venait chercher des précisions sur l'origine du passeport litigieux de M. Yves Chalier. Le directeur de la DST, M. Bernard Gérard, lui a répondu qu'au nom du secret-défense, il n'en aurait pas. Cette réponse a ulcéré le magistrat, qui y a vu la confirmation de ses soupçons sur le rôle joué par la DST dans l'affaire du Carrefour du développement. M. Michau est, en effet, convaincu que le « vrai-faux passeport » trouvé en possession de M. Yves Chalier lui a été fourni par la DST sur ordre supérieur. Qui a donné cette autorisation ? Compte tenu des règles qui gouvernent la maison, dit-on au *palais de justice*, *seul* le ministre de l'intérieur aurait pu en prendre la responsabilité.

Dans leurs grandes lignes, les pérégrinations de ce fameux passeport sont maintenant connues. Choisissant de quitter précipitamment la France, début mai, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, se réfugie au Brésil chez un « caïd » de l'industrie locale des jeux, relation du contrôleur général Jacques Delebois. Fin avril, en effet, les anomalies relevées dans la comptabilité de l'association Carrefour du développement, dont M. Yves Chalier est le trésorier, ont été rendues publiques. Le 23 mai, un médecin de Bonifacio, M. Pierre Chiarelli, rapporte de Rio, où il l'a rencontré apparemment par hasard, les photos d'identité de M. Chalier, ainsi qu'un rapport du même sur le fonctionnement de l'association Carrefour. Photos et rapport sont remis à M. Delebois dès la descente de l'avion.

Ce dernier fera parvenir le tout à M. Pasqua. Le ministre a confiance en M. Delebois, l'un des policiers proches de lui-même et de M. Robert Pandraud, rapidement promu après leur arrivée place Beauvau. Ce n'est cependant que le 16 juin, soit trois semaines plus tard que M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, reçoit *« dans sa boîte aux lettres »* (dira son entourage), le fameux rapport. En échange de ses confidences, M. Chalier recevra un faux passeport qui doit lui permettre de se protéger des recherches dont il est officiellement l'objet.

Fin juillet, le passeport promis est rapporté au *Brésil* par M. Arnaldo Campana, ancien chef de la police de l'État de Rio, autre relation de M. Delebois. Le document a été prélevé sur le stock de passeports vierges que la DST utilise pour les besoins du service. Celui que reçoit M. Chalier a été remis à la DST, avec une dizaine d'autres, en novembre 1984, par M. Guy Maillard, directeur du cabinet du préfet de police, M. Guy Fougier. A cette époque, ces passeports sont vierges mais déjà revêtus des tampons et signatures *nécessaires*. Ils sont ensuite remplis selon les besoins.

Ce n'est qu'en juillet dernier sur ordre du directeur de la DST, que le passeport de « Chalier-Navaro » est confectionné par les services techniques de la DST, qui y apposent la photo d'identité que le fuyard a fait remettre à son ami Delebois. Imprudence car c'est compter sans l'attachement de M. Chalier à son amie Maggy Baquian, employée administrative de la préfecture de police. L'incarcération de cette dernière, le 10 octobre, permet au juge d'instruction d'attirer M. Chalier, qui revient clandestinement en France grâce à son faux passeport. Le temps d'accorder un entretien au *Point*, et il se livre à la justice le 16 novembre.

Son interview sème la panique place Beauvau. Sans le nommer, M. Chalier, en effet, met en cause *« l'un des responsables de la police au ministère de l'intérieur »*, son *« ami policier »*, qui, dit-il, *« rend compte au chef »*. Le lendemain, *le Monde* rend son nom public : Jacques Delebois, contrôleur général, chef du SCTIP depuis juin, après en avoir été le chef adjoint sous la gauche. Toutefois, M. Pandraud semble avoir ignoré une partie de l'affaire. *Dans le Point*, il découvre M. Chalier possédait un passeport d'origine douteuse. Lorsqu'il apprend que celui-ci est sur le point de se livrer à la justice, il demande personnellement aux policiers chargés de le réceptionner de vérifier cet important détail. Et c'est dans la voiture qui mène M. Chalier et les policiers de la brigade financière vers le Palais de justice que ces derniers font le premier procès-verbal sur l'origine du passeport. Tout sera remis au juge quelques minutes après. Annexé au dossier, le « vrai-faux passeport » vient de se transformer en machine infernale.

Les limites du secret-défense

Le directeur de la DST a longuement hésité avant de prendre la responsabilité d'opposer au juge d'instruction le secret-défense. Sa décision risque certes d'être interprétée comme un aveu, mais M. Gérard n'avait pas le choix. Imprudemment, avec l'inexpérience du novice qui n'avait, *jusque-là, jamais dirigé de service* policier, il a accepté ce que lui demandait son ministre. Aujourd'hui, il craint que la justice ne découvre dans le dossier de la DST la preuve formelle que le passeport de M. Chalier est sorti de ses services en juillet 1986.

Car c'est le côté délicat de l'affaire. Quelques fuites ont bien tenté de faire croire que le passeport avait été donné à M. Chalier du temps de Gaston Defferre ou de M. Pierre Joxe. S'il en avait été ainsi, il est fort probable que l'on se serait empressé d'en apporter la preuve. L'attribution d'un tel passeport est, en effet, strictement réglementée. Elle s'accompagne d'un maximum de précautions administratives : bordereau de transmission, récépissé de réception, motif et date de la demande, date de confection et date de restitution une fois la mission accomplie. Ce sont précisément ces pièces que le chef de la DST vient de refuser au juge d'instruction.

La raison ? Aucun des hommes de la DST que nous avons interrogés n'imagine que le « don » fait à M. Chalier, qui, jamais, soulignent-ils, n'a *été* fonctionnaire de la DST, soit le résultat d'une complicité subalterne. Seule une autorité supérieure incontestable a pu imposer la livraison à un étranger au service, dans une affaire qui ne concerne pas le contre-espionnage, d'un de ces précieux documents. La crainte *est réelle* : les investigations menées par le juge d'instruction ne vont-elles pas jeter l'opprobre sur un service qui avait eu tant de mal à se relever de *l'affaire des* écoutes du *Canard enchaîné* en 1973.

Coïncidence étonnante : à l'époque, M. Delebois avait déjà été impliqué. Commissaire de la DST chargé de protéger ses collègues, qui installaient les micros dans les locaux de l'hebdomadaire satirique, il avait réussi grâce, déjà, au secret de défense et aussi à la complaisance d'un juge d'instruction peu curieux à échapper à la justice. *Discrètement muté en Afrique*, au titre de la coopération, M. Delebois n'avait jamais *été* poursuivi. Après plusieurs années *de procédure, l'affaire avait été* enterrée.

Cette fois, les choses pourraient bien se passer autrement. Le juge d'instruction s'apprête à rendre une ordonnance qui rejette l'utilisation du secret-défense dans cette affaire. Cette notion, affirment plusieurs juristes, ne peut être invoquée au bénéfice de M. Challier qui n'a pas agi dans le cadre d'une mission officielle. Des magistrats ajoutent enfin que le ministre de l'intérieur, voire le premier ministre, peuvent toujours *relever un policier de l'obligation* du secret. Il en avait été ainsi en 1982 lorsque M. Marcel Chalet, alors patron de la DST, *avait été autorisé par Gaston Defferre* à raconter au juge d'instruction, M. Jean-Louis Debré, aujourd'hui député RPR, dans quelles conditions son service avait mis à l'abri le dissident roumain Virgil Tanase en simulant son enlèvement par les services secrets de M. Ceausescu.

« Nous nous reverrons », a lancé M. Michau à M. Gérard lorsqu'il a quitté son bureau.

GEORGES MARION. et EDWY PLENEL.

Les imprudences du ministre

LA « gestion » de l'affaire du Carrefour du développement par certains des responsables du *ministère de l'intérieur, qui semblent* avoir aidé le principal accusé et accusateur à se soustraire à la justice, vient aggraver un mal *profond* dans tous les secteurs de l'institution policière. A peine arrivé place Beauvau, M. Charles Pasqua assurait avoir *« trouvé un ministère politisé et caractérisé par la pagaille et la démoralisation des troupes. Maintenant, c'est une affaire qui tourne »*. Excessif et injuste, le « compliment » pourrait être, aujourd'hui, renvoyé à son auteur. La police est, à nouveau, malade de la politique.

Devenu ministre, le fils de gardien de la paix, l'ancien responsable du Service d'action civique, le zélote du gaullisme, dévoué jusqu'à prendre sur lui les basses œuvres de la reconquête, a voulu rester tel qu'en lui-même. Hâbleur et sabreur, rond et tranchant, *séducteur et démagogique*, il s'est emparé à la hussarde de son ministère, lieu stratégique de la mission qu'il s'assigne : *l'élection de M. Jacques Chirac à* la présidence de la République. Ce faisant, il semble s'être trompé. De lieu et d'époque.

De lieu, parce que *les policiers* sont aussi des professionnels, dont le métier réclame le calme, le sérieux et la compétence. Fort *différents, voire opposés, les* ministres qui, depuis la Libération, ont marqué leur mémoire collective avaient en commun *l'intérêt technique qu'ils portaient* à l'outil policier. MM. Jules Moch, Raymond Marcellin et Pierre Joxe partageaient, à ce poste, un autre *point commun : gérer, plus ou* moins bien, mais à coup sûr sans être bavards. M. Pasqua, lui, semble mener l'administration dont il *a la charge comme s'il était en* campagne électorale.

D'époque, parce qu'il n'est pas certain que l'image donnée par M. *Pasqua de l'action gouvernementale* soit celle qu'attendait l'électorat de droite dans sa diversité. En avril, M. Jean-Marie Le Pen estimait que par leur *« langage de fermeté »*, MM. Pasqua et Pandraud avaient, au sein du RPR, *« acclimaté le programme et le langage »* du Front national. A la même époque, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, approuvait les rodomontades du ministre de l'intérieur, avec ce commentaire : *« Il faut avoir l'image de sa politique et la politique de son image. »*

Mais aujourd'hui cette image inquiète, comme l'a montré le mouvement étudiant et lycéen dont la cible, après les premières violences, fut aussi M. Pasqua. Une jeunesse qui refuse d'une certaine manière de faire de la politique. Une jeunesse qui comprend aussi des enfants d'électeurs de droite...

M. Pasqua gère par le verbe, et ses outrances l'ont placé au cœur de bien des tensions vécues par ce gouvernement, quand elles ne les ont pas suscitées. Dès le mois d'avril, le ministre de l'intérieur donne le ton : *« En moins de huit jours, les policiers sont réapparus dans les rues (...). L'ordre revient (...). La France doit cesser d'être un dépotoir (...). Nous allons terroriser les terroristes. »* Mais les terroristes ont continué à sévir. Le renvoi par charter de cent un Maliens sur simple décision administrative, a assimilé la politique sur l'immigration à un nettoyage expéditif ; la présence policière dans les rues a été entachée de « bavures » mortelles ; le maintien de l'ordre a pris l'apparence du désordre dans la répression des manifestations étudiantes et d'un curieux laxisme envers les « casseurs ».

Profits immédiats

Tout cela était en germe dès le mois de mai, quand le garde des *sceaux, M. Albin Chalandon*, jugeait *« maximalistes »* ses collègues de l'intérieur (MM. Pasqua et Pandraud) et s'inquiétait d'une *« surpermotivation »* policière *« qui confine à l'arrogance »*. Cette mise en garde n'a pourtant par réfréné les ardeurs de M. Pasqua. Sa prestation apparemment réussie à « L'heure de vérité, le 2 juillet », se solde par la démission du préfet de police de Paris, pourtant fort apprécié par le maire de la capitale, mais qui estime que le ministre a porté atteinte à la fonction préfectorale. S'y ajoute une vive protestation de l'archevêque de Lyon, Mgr Decourtray, *« choqué »* d'avoir *été* accusé de n'avoir pas lu le projet de loi sur les étrangers qui ne cesse d'inquiéter l'Eglise.

Confronté à la « bavure » de la rue de Mogador, M. Pasqua, qui, en mai, avait assuré que les policiers *« sont couverts par leurs supérieurs »* — *« nous les couvrons, il n'y a aucun problème »*, insistait-il, — préfère s'en prendre à la presse et aux témoins. Il évoque de *« prétendus témoignages »*, dont l'on connaît aujourd'hui la précision et la pertinence, accuse *« les journaux de gauche et la télévision »* d'avoir exploité l'événement et assure que *« ce climat a incité les hommes d'Action directe à frapper la police (...). On a organisé un procès public ; on se serait cru à Moscou »*.

Enfin ce ministre qui avait eu, dit-on, la sagesse de proposer au début du mouvement étudiant le retrait du projet de loi Devaquet, est, en bonne part, responsable de l'émoi qui a finalement saisi la majorité et poussé le premier ministre à retirer le texte. Après avoir proclamé, le 2 décembre, que *« le gouvernement ne retirera pas son texte »* et que *« c'est le Parlement qui vote les lois, ce n'est pas la rue »*, M. Pasqua n'a pas hésité à exploiter le mouvement comme s'il voulait répéter la mobilisation des gaullistes de juin 1968. Le contre-effet ne pouvait être pire : sa colère calculée ressemble à de l'affolement. Tandis que M. Chirac appelle *« au calme et à la raison »*, son ministre de l'intérieur invite les militants RPR à défendre *« la démocratie et la République »* menacées par *« les professionnels de la déstabilisation, gauchistes et anarchistes de tout poil et de toutes nationalités »*.

Ce ne serait là que paroles dérisoires si elles s'accompagnaient d'une ambition pour le ministère dont il a la charge. Or M. Pasqua s'est aussi trompé sur la police. Elle a évolué, s'est rajeunie ; elle a pris conscience de l'état de sous-développement dans lequel l'avait laissée une gestion à court vue ; elle tente de retrouver une identité professionnelle, de gagner une reconnaissance sociale à rebours des manipulations politiques auxquelles elle fut parfois contrainte.

M. Pasqua, pourtant secondé d'un connaisseur de la maison, en la personne de M. Pandraud, n'a pas choisi cette voie. Sa gestion ministérielle est tout entière tactique, en quête de profits politiques immédiats. Et c'est l'inévitable mélange des genres : sur le terrorisme internationale, où les services de la police judiciaire se voient pris dans un jeu diplomatique complexe qui oriente, voire brime, leurs activités ; sur le maintien de l'ordre, où l'on a tenté d'effacer la mort d'un étudiant par le spectacle des déprédations et le nombre de blessés au sein d'unités placées en position de faiblesse ; sur l'affaire du Carrefour du développement, enfin, où le ministre de l'intérieur et ses proches ont entraîné certains services de police, et notamment la DST, dans un double jeu que la justice peut difficilement tolérer.

G. M. et E. P.

Le congrès du PSU

Se dissoudre ou se transformer

Le seizième congrès du Parti socialiste unifié (PSU) devait s'ouvrir ce vendredi 12 décembre à Bourg-en-Bresse (Ain) et s'achever dimanche 14. La place du PSU dans la *« constitution d'un mouvement alternatif, socialiste, autogestionnaire et écologique »* sera au centre des discussions qui interviennent immédiatement après le succès du mouvement étudiant.

Le PSU peut dire « merci » aux étudiants! Comme à d'autres forces de gauche marginalisées, *les jeunes* lui ont donné une raison toute fraîche — est-elle fondée? — d'espérer. Là où toute l'opposition piétinait, un immense élan *« organisationnel »* de la jeunesse a réussi : il a imposé au gouvernement une « pause ». Ne s'agit-il pas, dans une certaine mesure, des « travaux pratiques » d'une théorie défendue par nombre de militants de ce petit parti? M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national, le reconnaît lui-même quand il déclare que le mouvement étudiant et lycéen *« vient apporter une grande bouffée d'oxygène »* dans la vie politique.

Les retombées de la tornade estudiantine relégueront probablement à l'arrière-plan une partie des états d'âme qui triturent, depuis deux ans, le PSU. En effet, au précédent congrès de Bourges en décembre 1984, M. Serge Depaquit, secrétaire national, déclarait déjà que son organisation devait *« décider la disparition, le dépassement ou la renaissance »*.

Il faut dire que, dix ans après le départ de M. *Michel Rocard* pour le PS, le PSU avait subi un cuisant revers aux élections européennes de juin 1984. Associé aux Communistes démocratiques et unitaires (CDU) de M. Henri Fiszbin — maintenant satellite du PS, — il avait recueilli 142 477 voix, soit *0,72 % des suffrages exprimés. Bien* que représenté dans le gouvernement de gauche depuis mars 1983 par Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, le PSU, mal à l'aise pendant cette période, était secoué par des rivalités internes depuis son quinzième congrès.

Au mois de mars suivant, M. Jacques Salvator, ancien porte-parole adjoint, dont le courant avait obtenu *24,26 % des mandats au congrès de* Bourges, quittait le PSU pour rejoindre le PS avec, selon lui, deux cent cinquante militants. Ils y conservent, dit-on, leur identité chez les ex-néo-rocardiens, redevenus orthodoxes. Un mois après, c'est Mme Bouchardeau, *« en roue libre »*, selon sa propre expression, depuis le congrès où son courant avait été placé en minorité, qui rendait son tablier. Il faut préciser que la direction estimait alors qu'elle ne représentait pas ce parti au sein du gouvernement.

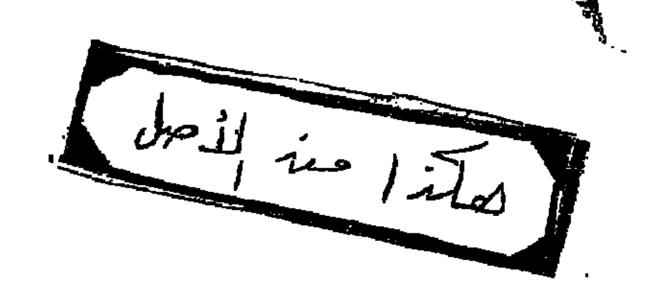
Quatre sensibilités

Pionnier de l'autogestion, le PSU a enregistré une nouvelle défaite aux *élections législatives* de mars dernier. Les sept listes qu'il a présentées sous son seul sigle dans toute la France ont obtenu, en moyenne, *1,05 %* des voix, réduisant à néant sa représentativité nationale. Peu de temps après, M. Bernard Ravenel, membre du secrétariat national, posait *une nouvelle fois la question* de la dissolution permettant l'intégration dans une mouvance plus large *(le Monde* du 12 avril). Dans sa majorité, la direction politique préférait parler de « transformation » du PSU.

Même si les quelque cent cinquante délégués de Bourg-en-Bresse — ce parti compte environ un millier d'adhérents — n'ont qu'une seule motion d'orientation à étudier, il n'est pas exclu que des clivages se fassent jour autour de la question de l'avenir du PSU. Cet unique texte cache en réalité quatre sensibilités bien distinctes. Les tenants de deux d'entre elles — la dissolution et le repli — semblent très minoritaires. Il en reste donc deux autres qui gravitent autour de la construction d'un *« mouvement alternatif, socialiste, autogestionnaire et écologique »*.

Si certains dirigeants, et avec eux une partie non négligeable de la base, souhaitent que le PSU conserve son identité dans ce « mouvement ASAE », d'autres préfèrent qu'il s'efface et ne soit qu'au second plan dans ce large regroupement qui irait jusqu'aux communistes « rénovateurs ». Les seconds affirment que *« le mouvement de la jeunesse fournit une occasion historique de franchir ce pas »*, les premiers rétorquent qu'il ne faut pas brader le sigle du parti.

OLIVIER BIFFAUD.



Société

Une taxe sur les allumettes et les briquets pour lutter contre les incendies de forêt

M. Jacques Chirac a réuni, jeudi 11 décembre, un comité interministériel restreint, qui a adopté un plan de lutte contre les incendies de forêts.

Le premier ministre avait annoncé l'élaboration de ce plan, lorsqu'il s'était rendu, le 26 août dernier, dans le Var et les Alpes-Maritimes, à la suite des incendies qui avaient détruit plusieurs milliers d'hectares de forêts et fait trois victimes. M. Chirac avait annoncé alors la création d'un Conservatoire de la forêt méditerranéenne.

Jeudi, avec les ministres réunis autour de lui, M. Chirac a décidé d'augmenter les moyens consacrés à la lutte contre les incendies et à leur prévention. L'accroissement des moyens de la sécurité civile, notamment pour l'entretien de ses bombardiers d'eau et l'achat de trois avions de guet Trackers (*le Monde* daté 26-27 octobre), s'élève à 43 millions de francs, inscrit dans le projet de loi de finances rectificatif pour 1986, plus 90,5 millions de francs qui seront financés dans le budget 1987.

M. Chirac a souligné que les crédits dont disposera la sécurité civile dans ce domaine l'année prochaine représenteront le double de ceux qui lui avaient été attribués cette année. En outre, le commandement du dispositif de lutte contre les incendies de forêts va être réorganisé. Le préfet des Bouches-du-Rhône assurera la coordination de l'ensemble des moyens dans le Sud-Est. Il sera assisté d'un autre fonctionnaire chargé aussi du secrétariat du conseil d'orientation de la forêt méditerranéenne, et dont la fonction permanente sera de coordonner les actions de prévention et la mise en œuvre des moyens de lutte.

Enfin, la situation des pilotes des bombardiers d'eau (treize morts depuis 1983) sera améliorée en 1987 et en 1988.

Crédits doublés

Les moyens consacrés par l'Etat à la prévention seront accrus de 100 millions de francs, c'est-à-dire de 50 % par rapport à 1986, au budget de l'agriculture. Un effort égal est espéré des collectivités locales, ce qui permettrait de doubler au total les sommes disponibles pour la prévention au titre du Conservatoire de la forêt méditerranéenne. Il s'agit essentiellement d'améliorer la surveillance des forêts pendant toute l'année, et plus encore pendant la période chaude, en augmentant les patrouilles, en multipliant les accès et en équipant les sites de moyens d'intervention immédiate.

Des opérations de débroussaillage seront menées sur 5 000 hectares, le long des voies et dans les zones vulnérables. Sont prévues en outre des actions de formation et de sensibilisation, ainsi que des expériences de réanimation agricoles et pastorales, sur au moins 5 000 hectares.

L'ensemble des mesures de lutte et de prévention sera financé par une taxe de 2 centimes sur les boîtes d'allumettes « fumeurs » (100 allumettes au plus) et de 50 centimes sur les briquets et recharges. Cette taxe, instituée par amendement au projet de budget pour 1987 et mise en place le 1er février, doit rapporter 50 millions de francs l'an prochain. Le choix des allumettes et des briquets vise à alerter leurs utilisateurs sur les précautions à prendre en forêt, (plus de 550 incendies détruisant quelque 7 600 hectares de forêts, ont été provoqués par des mégots de cigarettes entre 1973 et 1985).

Il ne peut être envisagé de débroussailler, au prix de 10 000 francs à 30 000 francs par hectare pour la première année, la totalité des 2,25 millions d'hectares de forêt méditerranéenne. Une telle entreprise aurait d'ailleurs des effets écologiques dangereux. En revanche, les propriétaires d'espaces forestiers habités sont tenus d'assurer le débroussaillage sur une surface variable selon les zones. Les dispositions prévues par le code forestier vont être renforcées par l'institution d'une astreinte journalière. Les compagnies d'assurances participeront à cet effort d'incitation au débroussaillage en prévoyant des pénalités dans les contrats souscrits en 1987. Enfin, les peines encourues par les auteurs d'incendies seront aggravées.

PATRICK JARREAU.

Dans le train Marseille-Paris

Une jeune femme est défenestrée par son agresseur auquel elle résistait

Deux hommes ont été arrêtés, jeudi 11 décembre, à Lyon vers 2 heures du matin à bord du train Marseille-Paris (le Phocéen), après une agression commise vers minuit sur une femme qui, voyageant avec sa fille âgée de deux ans et demi, avait été jetée du train par la fenêtre près de Montfavet (Vaucluse).

L'auteur présumé de cette agression est un ressortissant britannique, Stephen Coates, vingt-trois ans, de Henel-Hepstem, qui devait être transféré au cours de l'après-midi en Avignon en compagnie d'un complice de nationalité française dont l'identité n'a pas été révélée et qui devrait être poursuivi pour non-assistance à personne en danger.

Tentative de viol

La victime, Nadine Dauber, vingt-trois ans, avait été retrouvée sur le ballast très choquée et sérieusement blessée. Souffrant de multiples contusions et de fractures à la jambe et aux côtes, elle a été hospitalisée à Avignon. Ses jours ne sont pas en danger.

Sa petite fille est restée dans le train où elle a été recueillie indemne par les policiers en gare de Lyon-Perrache.

La jeune femme a expliqué aux gendarmes qu'elle avait été attaquée dans le train par un homme qui a tenté de la violer, dans un compartiment désert. Comme elle résistait à son agresseur, celui-ci l'a jetée par la fenêtre du wagon alors que le train roulait à environ 80 kilomètre à l'heure.

La voyageuse, qui se rendait de Martignes (Bouches-du-Rhône) à Orange (Vaucluse), a pu fournir aux enquêteurs un signalement précis de son agresseur. Les gendarmes ont alors transmis à la SNCF un avis de signalement.

C'est à l'arrêt du train en gare de Perrache à Lyon que les policiers de la sûreté urbaine ont interpellé les deux hommes (deux autres voyageurs ont été rapidement mis hors de cause).

Selon les premiers éléments de l'enquête, réunis à Lyon, Stephen Coates et son complice avaient été refusés par le centre de recrutement de la Légion étrangère à Aubagne où ils avaient tenté de s'engager.

● **Le projet de loi sur les jurys d'assises au prochain conseil des ministres.** – Le conseil des ministres examinera mercredi 17 décembre un projet de loi présenté par le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, et remplaçant, dans les procès pour crimes terroristes, le jury populaire par des magistrats professionnels, a annoncé jeudi l'Hôtel Matignon. Cette modification législative fait suite à la défection de plusieurs jurés menacés par Régis Schleicher lors du procès d'Action directe (*le Monde* des 11 et 12 décembre).

MÉDECINE

Un budget de 18 milliards de francs

Pour les hôpitaux parisiens du matériel nouveau mais pas de personnel supplémentaire

L'an prochain, la moitié des quatre millions de consultations données par les hôpitaux de l'Assistance publique à Paris ne nécessiteront aucun débours de la part des patients. C'est ce qu'a annoncé jeudi 11 décembre M. François Collet, adjoint au maire et rapporteur du budget de l'Assistance publique au Conseil de Paris.

Le recours au tiers-payant dans les établissements hospitaliers de la capitale est, en effet, en train de se généraliser. Pour les malades auxquels il sera encore demandé une contribution, celle-ci sera augmentée de 5 %.

Telle est, en effet, la hausse moyenne des prix de journée. Compte tenu de cette augmentation et de la majoration des crédits de l'Etat et de la Ville, l'Assistance publique disposera en 1987 d'un budget dépassant 18 milliards de francs, soit 6 % de plus que cette année. Cette augmentation permettra d'améliorer l'équipement des services. Cochin, Henri-Mondor et Beaujon, par exemple, recevront des appareils d'exploration dits à résonance magnétique.

Un nouveau lithotripteur (casseur de calculs rénaux) sera mis en service. Mais pour la cinquième année consécutive, il n'a été prévu aucune création d'emploi. L'Assistance publique emploiera donc en 1987, comme précédemment, plus de 23 000 infirmières diplômées et 13 250 médecins, sur des effectifs totaux dépassant 80 000 personnes.

« Dans ce domaine, la situation est tendue, a reconnu M. Collet. *Mais elle est tolérable. »*

Le rapporteur du budget a justifié cette stagnation des effectifs, en rappelant que l'Assistance publique avait réduit le nombre de ses lits de 3 000 unités depuis 1978, et que ce mouvement continuait.

M. A.-R.

Un nouveau test-minute pour dépister le SIDA

Un nouveau test, très facile à utiliser et qui permet de détecter en dix minutes des traces du virus du SIDA dans le sang, a été mis au point par la firme américaine Pilot Labarotories. Ce test, qui peut être utilisé en laboratoire ou dans le cabinet d'un médecin, sera disponible dès le mois de janvier prochain en Europe, en Afrique et en Extrême-Orient. En revanche, aucune autorisation de misE sur le marché n'a encore été accordées à la firme. Le principe du test est on ne peut plus simple : on verse un échantillon de sang dans un récipient en plastique contenant une substance constituée de composants du virus du SIDA: Si des anticorps sont présents dans le sang, le fond du récipient se colore en bleu. En revanche, si la personne n'est pas séro-positive, il ne se produit pas de changement de couleur.

L'Institut Pasteur-Diagnostics a également mis au point un test immunoenzymatique de ce type (*le Monde* du 22 octobre), mais la firme française ne souhaite pas, pour le moment, le commercialiser, essentiellement pour des raisons éthiques : légèrement moins sensibles que les tests actuellement pratiqués en laboratoire, ces tests-minutes exposent à un certain risque d'erreur. En outre, on imagine facilement le désarroi, pour ne pas dire plus, d'une personne qui, utilisant ce test toute seule, apprendait ainsi brutalement qu'elle est séropositive.

En revanche, les pastoriens comme les Américains travaillent activement à la préparation d'un tel test pour le tiers-monde, l'Afrique en particulier, où tout infirmier en brousse pourra l'utiliser pour un premier test de dépistage.

● **Test anti-SIDA pour les boxeurs en Grande-Bretagne.** – Tous les boxeurs professionnels étrangers se produisant en Grande-Bretagne devront se soumettre à un test de dépistage du SIDA, a annoncé, le 11 décembre, le Conseil de contrôle de la boxe britannique. Soulignant qu'il voulait ainsi faire prendre conscience aux boxeurs des dangers du SIDA, mais aussi répondre aux craintes de voir la boxe constituer un éventuel terrain de contagion, (en raison des blessures infligées et de l'épanchement éventuel de sang), le secrétaire général du conseil a précisé que cette mesure entrerait en vigueur immédiatement. – (*AP.*)

RELIGIONS

Un nouveau président à la Fédération protestante de France

Un luthérien pourrait succéder au pasteur Jacques Maury

La Fédération protestante de France aura, à partir du 17 janvier prochain, un nouveau président et un nouveau secrétaire général. Le Conseil national de la Fédération, qui réunit 45 délégués de toutes les Eglises et institutions de la famille protestante, désignera ce jour-là le successeur du pasteur Jacques Maury, président depuis neuf ans, et du pasteur Pierre Chrétien, secrétaire général, arrivé à la fin de son mandat de quatre ans.

Quatre personnalités ont été pressenties pour ces deux postes. Celui de président pourrait revenir à un luthérien alsacien, le pasteur Frédéric Trautmann, secrétaire général du Defap (service protestant des missions et des relations avec l'extérieur). Après Jacques Maury, réformé, l'alternance à la tête de la Fédération protestante de France serait ainsi respectée.

Mais le poste de président pourrait aussi revenir au pasteur Jacques Steward, président de la région Est de l'Eglise réformée de France. Un moment envisagé, l'accord sur une candidature baptiste, celle du pasteur André Thobois, n'a pas pu se faire : la désignation d'un président baptiste aurait constitué une première.

Le choix d'un nouveau secrétaire général se fera entre le pasteur Claudette Marquet, de l'Eglise réformée, qui a exercé son ministère à Versailles avant de prendre la responsabilité des services d'information de la Fédération nationale, et le pasteur Louis Schweitzer, membre des Eglises évangéliques baptistes.

L'abbé Cloupet secrétaire général de l'enseignement catholique

L'abbé Max Cloupet, responsable diocésain de l'enseignement catholique de Bordeaux, a été nommé pour trois ans, à compter du 1er janvier 1987, secrétaire général de l'enseignement catholique. Il remplacera le chanoine Paul Guiberteau, nommé récemment directeur de l'enseignement catholique de Paris.

[Né le 30 juillet 1930 à Libourne, l'abbé Max Cloupet est professeur de philosophie au séminaire Saint-Louis-de-Gonzagues de Bordeaux (1957), puis directeur de cet établissement entre 1967 et 1977. Il était depuis cette date directeur diocésain de l'enseignement catholique à Bordeaux et membre de la commission permanente de l'enseignement catholique depuis 1980.]

ÉDUCATION

Pour l'Université européenne

A la suite de l'article publié dans *le Monde* du 21 novembre sur le dixième anniversaire de l'Institut européen de Florence : « Une belle ambition déçue », nous avons reçu une réponse de trois professeurs français qui ont enseigné ou enseignent à l'institut.

L'Institut universitaire européen fête ses dix ans et se place sous les feux de l'actualité européenne. Un peu partout, les grands titres de la presse internationale ont analysé dans leurs colonnes les forces et les faiblesses de l'institution, établi un bilan des premiers pas de cette jeune université, mais aucun quotidien ne s'est montré si vigoureusement critique que *le Monde* sous la plume de Christian Salmon, assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Comment les enseignants qui y ont travaillé quelques années ou qui y enseignent encore pourraient-ils assister sans réagir à ce qui ressemble à une entreprise de dénigrement systématique ? Car, s'il est sain de porter un regard critique sur toute institution, et en particulier universitaire, encore faut-il procéder avec prudence, éviter l'esprit de système et se fonder sur une observation attentive de la réalité.

Que l'Institut universitaire européen ne soit pas à l'abri des critiques, c'est évident. Qu'il ait commis des erreurs ou incomplètement rempli ses missions, nul ne le niera. Mais le réquisitoire de M. Salmon ne peut être accepté pour trois raisons : il témoigne une fois de plus de ce nombrilisme hexagonal qui n'a jamais permis à l'Institut européen d'être pleinement accepté en France ; il sélectionne l'information pour n'en retenir que les éléments les plus négatifs ; il néglige complètement les acquis d'une institution sans équivalent au monde et qui n'a pas à rougir de ses résultats.

Nombrilisme hexagonal

Ah ! Que l'Institut européen serait une belle chose s'il était géré comme une institution universitaire française et si l'on pouvait démontrer que la France *« en avait pour son argent »* en finançant un cinquième des dépenses ! Voilà, en effet, une belle combinaison de l'étroitesse de vues dans la conception et une application inattendue de la formule thatchérienne : *« I want my money back. »* Car que nous propose comme modèle de référence M. Salmon ? L'Ecole des hautes études en sciences sociales. Loin de nous l'idée de polémiquer avec lui sur les ombres et les lumières bien connues de cette institution. Mais comment peut-on comparer le mode de gestion, le fonctionnement et les résultats de deux établissements si différents ? L'un purement national par ses structures, son financement et l'essentiel de son corps professoral. L'autre international ou plutôt multinational dans toutes des composantes, dépourvu de personnel enseignant permanent, orienté par définition vers le continent européen avec tout ce que cela implique de complexité, de conflits et de coûts supplémentaires.

La France, dit-on, n'en aurait pas pour son argent, et les quelques étudiants-docteurs français issus de l'institut lui coûtent fort cher. Or le problème n'est pas que la France paie trop (elle ne paie ni plus ni moins que l'Italie, la Grande-Bretagne ou la RFA) : il est dans la sous-utilisation de l'institut par les Français. Trop peu d'universitaires français s'y portent candidats, trop peu d'étudiants s'y intéressent par ignorance de l'institut, trop d'entre eux sont écartés parce que leur niveau général est insuffisant ou leurs connaissances linguistiques limitées à la seule langue maternelle. Car il faut répéter cette amère évidence : l'Europe universitaire se fera avec les Français, s'ils le souhaitent, (et ce d'autant plus au moment où l'institut vient de se choisir un nouveau président... français !), ou sans eux.

Comme chacun le sait trop bien, il est facile de faire dire aux chiffres davantage qu'ils ne signifient réellement : *« Les docteurs de l'Institut sont peu nombreux. »* Certes, mais rappelons quelques données familières à tout universitaire averti : les thèses ne sont soutenues que quatre ou cinq ans après le début des travaux, ce qui signifie que les statistiques mentionnées pour les dix premières années de l'institut doivent, en réalité, être rapportées à une période effective de cinq ou six ans ; le pourcentage de thèses soutenues par rapport au nombre de candidats inscrits est faible partout en Europe. Il y a quatre ans, le supplément éducation du *Times*, qui avait mené une comparaison entre l'institut et les universités britanniques, avait conclu à une similitude des résultats. Notons d'ailleurs en passant que le HESS, qui compte quatre mille étudiants, ne présente que cent cinquante thèses par an à son palmarès. Enfin s'ajoute une particularité propre à l'Institut européen : de nombreux étudiants soutiennent leur thèse dans leur pays d'origine – dont la France – pour éviter les obstacles bureaucratiques qui subsistent ici ou là, notamment pour accéder à la carrière enseignante dans les universités nationales. De surcroît, le pourcentage des thèses actuellement soutenues (34 %) est nettement supérieure à la moyenne européenne.

Dans son entreprise de comptabilité minutieuse des tares et des échecs de l'Institut universitaire européen, M. Salmon occulte complètement les réussites de cette entreprise et les aspects positifs d'une expérience de dix ans. Peut-on passer, par exemple, sous silence que l'Institut européen est la seule institution de troisième cycle où étudiants et professeurs d'une dizaine de nationalités participent tout au long de l'année à des enseignements et séminaires où sont confrontées les méthodes et les traditions qui font la spécificité et la richesse de la culture et des universités européennes ?

Nul, étudiant ou professeur, ne peut demeurer indifférent à un tel brassage de langues, d'idées, de concepts, de remises en cause des idées reçues. On peut bien critiquer l'institut sous de nombreux points de vue, et les auteurs de ces lignes sont les premiers à pratiquer le vieil adage « Qui aime bien châtie bien », mais nul de ceux qui ont travaillé à l'Institut ne pourra nier l'intensité des échanges et des débats intellectuels. Si seulement l'Université française pouvait partout faire preuve de la même curiosité et d'un semblable dynamisme !

Les enseignants français qui ont eu la chance de participer aux travaux de l'institut ont conscience d'avoir enrichi considérablement leur expérience au contact de leurs collègues européens. Le même constat de demi-vérité vaut pour les résultats des étudiants. Un nombre non négligeable d'entre eux ne terminent pas la thèse de doctorat, en effet. Mais cela ne signifie pas qu'ils ne trouvent pas de travail au plus haut niveau, grâce à leur expérience internationale, à la pratique de plusieurs langues vivantes, à la formation qu'ils ont reçue.

Enfin, si les structures imposées par les Etats sont rigides et mal adaptées, la France n'y est-elle pas pour quelque chose, elle qui a toujours vu avec méfiance une université supranationale et qui n'a consenti qu'à la création d'une institution hybride ? Du moins l'institut, faute de pouvoir modifier sa charte constitutive, a-t-il cherché à en tirer le meilleur parti. La convention ne prévoyait qu'un cycle doctoral en trois ans, à vrai dire peu adapté au temps de crise économique et de tarissement du recrutement dans les universités. L'institut a alors créé un cycle court d'un an à un an et demi pour les juristes (correspondant au DEA français), et il a ouvert ses portes aux étudiants ou enseignants déjà titulaires du doctorat pour qu'ils puissent y mener des recherches pendant un an. Chaque année, l'Institut universitaire européen attribue trente bourses de recherche pour lesquelles sont candidats plusieurs centaines de chercheurs de haut niveau.

Il y aurait encore beaucoup d'approximations ou d'injustices à relever concernant le personnel administratif, où la bibliothèque (qui, soit dit en passant, ferait rêver la plupart des universitaires français !). Mais l'essentiel n'est pas de relever toutes les injustices du propos. Le plus important est de substituer une critique constructive à une attitude négative et partiale. Bref, de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

YVES MENY,
professeur à l'université Paris-II (droit).

PATRICK NERHOT,
maître-assistant à l'université de Nantes (droit).

DANIEL ROCHE,
professeur à l'université Paris-I (histoire).

M. Emile Noël nouveau directeur

M. Emile Noël vient d'être nommé directeur de l'Institut européen de Florence, où il succède au professeur Werner Maihofer.

[Né en 1922 à Constantinople, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, M. Emile Noël était depuis 1968 secrétaire général de la Commission des Communautés européennes. Il est notamment l'auteur *des Rouages de l'Europe*, publié en 1976.]

Les dates du baccalauréat

Un arrêté fixant les dates des épreuves de la session 1987 du baccalauréat et des épreuves anticipées de français en métropole est publié dans le *Journal officiel* du 11 décembre. Pour les séries A, B, C, D, D' et E, les épreuves se dérouleront *le mercredi 10 juin* au matin (philosophie), le *mercredi 24 juin* (français), le *jeudi 25 juin* (mathématiques, sciences économiques et sociales, histoire-géographie) et le *vendredi 26 juin* (langue vivante, sciences physiques, sciences naturelles).

Les épreuves orales se dérouleront suivant un calendrier fixé par les recteurs. Les épreuves facultatives pourront avoir lieu avant les épreuves écrites, mais ne devront pas perturber les enseignements dispensés dans les établissements désignés comme centres d'examens.

L'épreuve écrite de français comptant pour la session 1988 aura lieu le *mercredi 24 juin* après-midi.

Les épreuves écrites du premier groupe du baccalauréat technologique (série F, G et H) auront lieu les *mercredi 10 juin, lundi 22 juin et mardi 23 juin*. Les dates des épreuves du second groupe seront fixées dans chaque académie par les recteurs.

SCIENCES

Paléontologie humaine

Deux vieux crânes qui annoncent l'homme moderne

Les deux crânes d'*Homo erectus* vieux d'environ 200 000 ans trouvés en 1976 à Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) annoncent par plusieurs traits anatomiques leurs futurs descendants, aussi bien *Homo sapiens neandertalensis* qu'*Homo sapiens sapiens*. C'est ce qu'a annoncé le 11 décembre Mme Marie-Antoinette de Lumley (du CNRS) au colloque « Cultures et industries paléolithiques en milieu loessique » qui se tenait à Amiens.

Ces deux crânes sont intéressants à plusieurs titres : ils font partie des huit crânes ou fragments de crâne connus en Europe pour la période allant de – 600 000 à – 200 000 ans ; l'un des plus archaïque et plus robuste que l'autre ; ils ont été trouvés dans un site dont les cinq niveaux principaux d'occupation humaine étaient particulièrement riches en « restes de cuisine » (ours, rhinocéros, grands cervidés, bovidés...) et en outils de silex de très belle facture.

TURQUIE D'ORIENT, TURQUIE D'OCCIDENT

« La Turquie d'aujourd'hui ? On ne la connaît pas assez chez nous ! Et pas assez également on ne connaît ceux qui l'ont recréée. Les Français, peuple littéraire et sentimental, en sont restés aux Ottomans de Pierre Loti. » **Quel est l'auteur de ce jugement très actuel ? Albert Sarraut, qui, *ayant été*, en 1925-1926, le premier ambassadeur de France auprès de la jeune République turque, préfaçait en 1933 un *Petit Manuel de la Turquie nouvelle.***

Ce pays fait désormais plus que jamais partie de notre actualité familière. Européen par volonté politique tout autant que par l'histoire, membre assidu de l'alliance occidentale, il brigue maintenant avec une ardeur juvénile, reflétant bien la composition de sa population, une intégration dans l'entreprise communautaire amorcée à Rome il y a près de trente ans. Les Turcs s'y préparent depuis l'accord d'association d'Ankara en 1963 et ils se chagrinent que des obstacles économiques ou culturels soient dressés aujourd'hui devant eux sur la route de Bruxelles. *« La sensibilité turque est égale à sa susceptibilité »*, notait déjà Albert Sarraut avec perspicacité.

Il serait vain cependant de cacher au gouvernement turc que, malgré les progrès indéniables, politiques et autres, qu'il a accomplis depuis les « années terroristes », closes lors de la prise du pouvoir par les militaires en 1980, l'adhésion à la Communauté européenne *comporte*, particulièrement en matière de droits humains, des exigences supplémentaires.



Mosquées à Eyoub, Istamboul. Dessin de Claude Lagoutte

LA REVANCHE DE « L'HOMME MALADE DE L'EUROPE »

« ATTILA, *Attila !* » Vous sursautez et vous vous retournez. Le « fléau de Dieu » n'est qu'un adorable bambin turc que sa mère hélait. Le prénom qu'il porte n'est pas rare en Turquie, car le « héros » qu'il évoque en est vraiment un dans les manuels scolaires — *« un souverain très bon, fort amène ; une haute personnalité, de celles qui dominent l'histoire »* — et, partant, dans la mentalité de ce pays.

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres — à l'heure où Ankara frappe à la porte de la Communauté économique européenne — de la réelle différence culturelle existant entre cet ensemble et la patrie d'Ataturk. En dépit de la politique d'occidentalisation menée, d'une manière parfois forcenée de 1922 à 1938, par le « Père des Turcs », et plus ou moins poursuivie depuis lors, l'Anatolie n'est pas restée asiatique et orientale par la *seule* géographie ; l'âme et les comportements de son peuple aussi, même s'ils ne le sont pas exclusivement.

Cette identité particulière constitue-t-elle un obstacle à l'intégration européenne de la Turquie ? *Pas du tout*, répond-on à Bruxelles, où la perception des facteurs culturels n'est, il est vrai, pas encore très élaborée. En revanche, les responsables du Marché commun se font toute une montagne des « pesanteurs économiques » (sous-emploi, agriculture exportatrice, etc.) de la Turquie, en prenant prétexte pour repousser l'admission de ce pays aux calendes grecques.

Cette mesure du temps est, en la matière, d'autant moins un vain mot qu'Athènes, membre à part entière de la Communauté depuis 1981, freine des quatre fers la marche turque vers Bruxelles, se refusant pour le moment à y voir, sait-on jamais, une occasion de rapprochement avec l'« ennemi héréditaire ». Le veto grec, qui empêche *actuellement* l'application du quatrième protocole financier euroturc (600 millions de dollars) est perçu comme une humiliation par tous les Turcs. La Grèce ne s'en soucie guère, qui est allée jusqu'à poursuivre devant la Cour européenne de justice les onze autres Etats membres pour le déblocage, à partir d'un compte spécial, de 10 millions de dollars destinés à un projet géothermique en Anatolie occidentale et à une campagne contre la malaria dans la plaine d'Adana...

Plus durement encore que ces mesquineries a été ressenti le récent refus, paneuropéen celui-là, de mettre en vigueur le 1er décembre la clause de l'accord d'Ankara — lequel *« associe »* depuis 1963 la Turquie au Marché commun — relative à la libre circulation humaine entre ce pays et les Douze et vice versa. Certes, le gouvernement Ozal sait parfaitement qu'Ankara n'a pas respecté, lui non plus, tout le programme d'association, par exemple le désarmement douanier ; il sait aussi et surtout qu'un Turc sur quatre est sans emploi fixe, et il ne pouvait donc s'attendre que ses partenaires européens, déjà hôtes de quelque deux millions et demi de ses compatriotes en dépit du chômage ambiant, ouvrent tout d'un coup leurs portes aux centaines de milliers de braves paysans anatoliens rêvant de *« n'importe quel travail »* dans la Ruhr ou le Lyonnais.

En revanche, et c'est là où on retrouve les distinctions de sensibilité entre Occidentaux et Orientaux, les Turcs — à qui leurs médias répètent chaque jour que *« la CEE ne peut pas dire non »* à l'élève européen appliqué qu'estime être depuis des années *le peuple de Turquie* — auraient aimé un peu de chaleur apaisante après le renvoi *sine die* de la liberté de mouvement et beaucoup d'encouragements à se préparer à l'adhésion. Au lieu de cela, on ne leur a offert qu'une nouvelle application — baptisée *« normalisation »* en raison du temps d'arrêt pris par la CEE pour se remettre du régime militaire turc (1980-1983) — d'un traité associatif vieux de près d'un quart de siècle. Les confortables subventions allemandes, sans doute à la clé, n'effaceront pas facilement cette blessure d'amour-propre.

Plein de cette urbanité attentive, héritée de l'ancienne politesse ottomane, Ali Bozer, le titulaire du tout nouveau ministère d'Etat chargé des rapports avec les Communautés économiques européennes, nous rappelle : *« La Turquie est membre à part entière de toutes les organisations occidentales, mais elle est seulement associée à la CEE. Pour pouvoir jouer un rôle vraiment efficace dans l'ensemble occidental, il faut également que nous soyons accueillis de plein droit au sein de la Communauté. C'est là notre but et notre philosophie. Sommes-nous moins européens que l'Angleterre d'hier ? Chez nous au moins, les principaux partis, au pouvoir ou dans l'opposition, et une large majorité de l'opinion, sont favorables à l'union avec l'Europe. »*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 18.)

Le premier ministre :

En 1987 nous déposerons notre candidature à la CEE

« M. le premier ministre, quel type de relation souhaitez-vous établir entre votre pays et la CEE ?

— Je voudrais rappeler avant tout que depuis la fondation de la République par Kemal Ataturk, la Turquie est tournée vers l'Ouest. Nous sommes représentés dans de nombreuses institutions occidentales : l'OTAN, le conseil de l'Europe, l'OCDE, la Banque mondiale, le FMI. Nous sommes aussi membre associé de la CEE et nous avons pour but d'en devenir membre à part entière.

— Avez-vous l'intention de poser prochainement votre candidature pour entrer dans la CEE ?

— J'ai dit récemment que nous *pourrions faire* acte de candidature *dans un délai très court*, au plus tard en 1987.

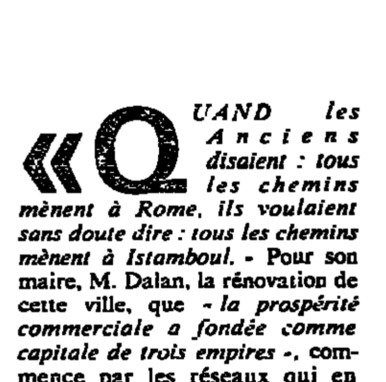
— Vous risquez de vous heurter à différents obstacles, qui ne sont pas tous d'ordre économique.

— Il y a effectivement un certain nombre d'objections. La première, et sans doute la plus importante, est liée à la question de la libre circulation des travailleurs ; la seconde a trait aux problèmes agricoles ; la troisième au niveau du revenu moyen — on dit que nous sommes un pays pauvre ; la quatrième est liée au taux de croissance démographique turc ; le cinquième point, dont je dirais qu'il n'est pas formulé comme une objection mais qu'il pourrait en être une, c'est que la Turquie sera le seul pays à dominante islamique de la Communauté ; la dernière enfin, mais c'est une plaisanterie, c'est que la Turquie sera le... treizième membre de la CEE.

» *L'accord de 1963 sur l'association* et le protocole additionnel de 1970 envisagent cette entrée future de la Turquie dans la CEE par étapes. La Turquie est le moins industrialisé de ces pays et donc si nous entrons dans le Marché *commun — ou disons* dans l'union douanière qui est l'un des buts de la CEE, — notre industrie connaîtra des problèmes et nos importations augmenteront. Cela devra être compensé, probablement avec le libre mouvement des travailleurs turcs. Le traité de Rome prévoit que trois éléments doivent circuler librement dans l'Europe unie : les biens, le capital et la force de travail, afin de créer un large marché des marchandises et du travail qui doit déboucher sur une situation économique beaucoup plus saine. Si l'on retranchait *la* libre circulation pour les Turcs, cela déboucherait sur le contraire ; l'augmentation des importations ne serait pas contrebalancée.

» Je voudrais ajouter que nous avons fait aux Européens la proposition suivante ; si cette question de la libre circulation est source pour vous de difficultés politiques, commençons par discuter d'un accord de principe sur l'adhésion et nous négocierons ensuite la libre circulation progressive des travailleurs turcs dans l'intérêt des deux parties. Mais une contrepartie doit être trouvée.

(Lire la suite page 18.)



ISTAMBOUL SENS

« QUAND les Anciens disaient : *tous les chemins mènent à Rome, ils voulaient sans doute dire : tous les chemins mènent à Istamboul.* » Pour son maire, M. Dalan, la rénovation de cette ville, que « *la prospérité commerciale a fondée comme capitale de trois empires* », commence par les réseaux qui en relient les parties et qui la relient au monde, non par les îlots qui la constituent.

Un million d'habitants en 1950, six millions en 1986, huit millions et demi en 1990 au taux actuel d'accroissement annuel proche de 5 %. A l'origine des problèmes : l'immigration rurale. A la fin des années 70, deux cinquièmes des habitants vivaient dans des *gecekondu*, habitations dont la loi interdit la démolition à condition qu'elles soient littéralement « *posées en une nuit* ». Pour la plupart situés hors des limites municipales et dépourvus d'infrastructures, ces quartiers devinrent le berceau de la violence urbaine à la fin des années 70 lorsque le marché parallèle des terrains arriva à saturation. Dépendante financièrement du pouvoir central, la municipalité n'avait pas les moyens de s'attaquer aux problèmes accumulés. La réforme municipale de 1984, en créant un conseil métropolitain englobant désormais les zones de plus forte croissance démographique, lui a permis, avec l'indépendance financière, d'assurer les tâches de planification et d'aménagement.

« *En 1987, la totalité de la ville sera incluse dans le plan d'aménagement.* » Pour M. Dalan, cet aménagement est avant tout celui des flux : flux des eaux, flux des hommes. Des eaux propres d'abord, dont la production actuelle n'atteint que la moitié des deux millions de mètres cubes requis : quatre barrages sont prévus et, dès 1987, la mise en service de deux d'entre eux devrait permettre d'alléger la corvée, même dans certains quartiers aisés, du remplissage nocturne des bidons. Des eaux sales ensuite, qui se déversent aujourd'hui dans le Bosphore ou la mer de Marmara, au pied des collines sur lesquelles est bâtie la ville : un système de canalisations parallèles à la côte dégagera en 1989 l'écoulement, par un réseau d'égouts rénové, vers quatre stations d'épuration.

L'assainissement de la Corne d'or, c'est « *dix-huit kilomètres seulement sur cent dix kilomètres de littoral à rendre aux Stambouliotes* »... Modestie pour une réalisation qui lui assure sa popularité ou bien volonté de justifier les expropriations juridiquement contestables — et contestées dit-on, par mille six cent soixante-sept plaignants — ou la destruction évitable de bâtiments historiques comme le consulat de la Sérénissime ? Les Eaux-Douces d'Europe chères à Loti avaient depuis longtemps cessé d'évacuer des déchets industriels dont les miasmes pénétraient au-delà des taudis des quartiers riverains, et tout le monde était d'accord sur la nécessité de nettoyer cette « *fosse septique à ciel ouvert* ».

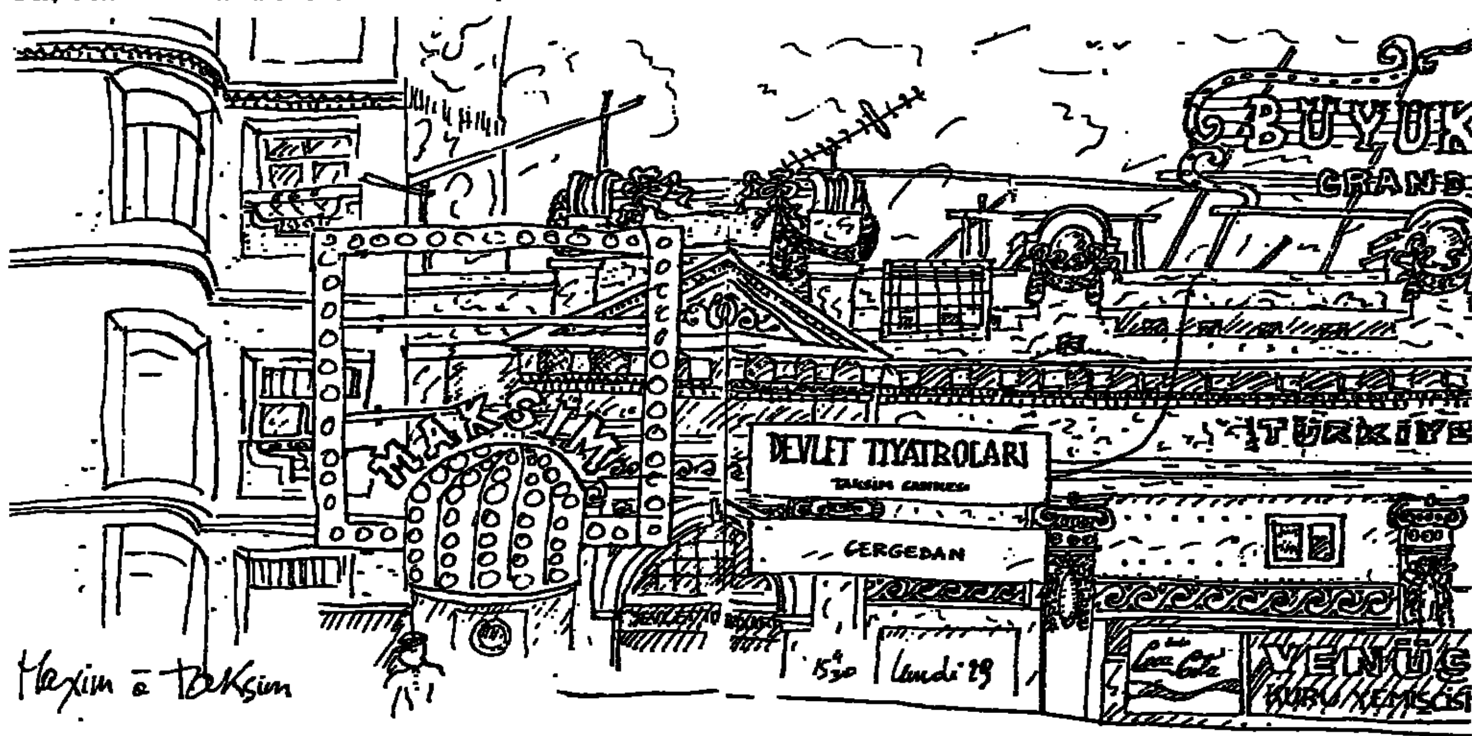
M. Dalan évoque avec fierté le jour du passage à l'acte, lorsque manœuvrant lui-même une excavatrice, il a donné le coup d'envoi à la démolition de quatre mille bâtiments, dont six cent vingt-deux fabriques, ouvrant les rives à l'installation d'espaces verts qui, nouvelles habitudes dominicales et croissance d'arbres encore chétifs aidant, deviendront un jour des parcs. Un système de canalisation, jouant de la déclivité, amènera les eaux polluées du fond de la Corne d'or à plusieurs kilomètres des côtes de la mer de Marmara, faisant craindre à certains experts de l'institut d'océanographie que M. Dalan ne parvienne à rendre la prestigieuse ria « *aussi bleue que le bleu de ses yeux* » qu'au prix de la formation d'un nouveau cloaque. Mais foin des critiques : la population est, dans son immense majorité, heureuse et fière de ce qui a été fait.

Après la circulation des eaux, celle des hommes et avant tout du million et demi de personnes qui, pendant la journée, convergent vers la péninsule historique où se trouve Topkapi. Une nécessité : la décentralisation, dans une ville qui abrite 60 % de l'activité industrielle du secteur privé du pays, mais dont les deux tiers des quarante mille entreprises ne dépassent pas quatre ouvriers, ajoutant à l'inconvénient, à l'avantage pour certains, d'une centralité héritée du passé, l'incapacité à traiter les sources modernes de pollution.

Dès le mois de janvier 1987, cinquante mille artisans seront invités à aller s'installer à l'ouest de la ville, dans une zone industrielle dont un métro construit par une firme suédoise assurera la desserte. Reste l'eau, qui sera franchie par un service d'hydroglisseurs sur la mer de Marmara.

Un quatrième pont sur la Corne d'or, relié par une nouvelle ceinture à un troisième pont (ou au premier tunnel) sur le Bosphore, légèrement en aval du premier, permettra la traversée intercontinentale de la totalité de l'agglomération en quelques minutes. Les critiques ne manquent pas. Pour eux, tant qu'un tunnel sous le Bosphore, dont un projet est à l'étude par la firme française Bouygues et la municipalité, ne sera pas réalisé, la multiplication des ponts — le deuxième sera fini avant les élections de 1988 — ne fera que développer sur les rives du Bosphore surpopulation et spéculation.

« *Un nouveau Beyrouth* »... la référence de M. Dalan pour éclairer ses intentions, redonner à Istamboul une place économique internationale perdue après le transfert de la capitale à Ankara durant l'entre-deux-guerres, en profitant de la disparition du relais libanais, a déclenché un tollé.



Place Taksim à Istamboul. Dessin de Claude Lagoutte

Un zèle contesté

Paradoxe, en apparence seulement, d'une complexe recherche de l'identité culturelle de la ville : ceux que le nom maudit de Beyrouth, ville ouverte, a saisi d'horreur sont aussi les plus ardents défenseurs d'un centre-ville hérité de la période de plus grande ouverture de l'histoire ottomane.

Retournons au quatrième pont sur la Corne d'or : dans son prolongement, sur le côté nord de la Corne, la construction d'une zone de gratte-ciel destinés à abriter les sièges de compagnies turques et internationales a été officiellement annoncée en mars 1986, dans la zone très populaire de Dolapdere, objet depuis deux ans d'une spéculation profitant aux mieux informés. A la Chambre des architectes d'Istamboul, on craint que le phénomène ne se répète autour de l'axe dont M. Dalan prévoit l'élargissement, celui de Tarlabachi, calvaire des automobilistes, à mi-pente entre le futur quartier des gratte-ciel, et Istiklal, l'avenue de l'Indépendance, ancienne grand-rue de Pera, aujourd'hui restaurée et bientôt piétonnière, grande artère du commerce le jour, de la promenade masculine la nuit.

Le quartier a été abandonné par les Levantins et les dernières façades Art nouveau, les stucs vivent mal le voisinage des nouveaux venus anatoliens. « *Si on élargit Tarlabachi, ce sera comme une explosion nucléaire, par contamination tout le quartier disparaîtra* », selon un architecte.

Les initiatives des architectes, comme l'exposition en plein air de leurs contre-projets, les interventions internationales, le classement de l'ensemble du quartier comme site historique par une commission formée des plus hautes autorités turques de l'architecture, et qu'on voudrait dessaisir de ses compétences, n'ont pas arrêté le zèle du maire : tout en rappelant que les destructions prévues ne concernent que soixante-quatorze immeubles « *sur trois mille constructions levantines, vieilles d'un siècle et demi dans une ville de deux mille cinq cents ans* », il s'est déclaré prêt à répondre devant la loi des destructions déjà effectuées.

« *Ce quartier est le symbole d'une période de notre histoire difficile à comprendre, celle de la désintégration de l'Empire :* a fortiori *faut-il en garder les souvenirs, en développant la conscience de la préservation dans la population.* » Cette suggestion d'Attila Dorsay, critique de cinéma, connaît un début de réalisation avec la coopérative pour le développement du tourisme qui regroupe autour d'un projet alternatif des habitants du quartier menacé. Opérettes, recueils de poèmes et de documents sur l'Istamboul qui se survit dans un décor ou des souvenirs, celui des tavernes, de la pâtisserie Markiz et des matinées littéraires des années 50, expriment un intérêt accru pour la ville et son passé ; celui-ci se prolonge dans les restaurations opérées par des particuliers ou les recherches de Sedat Hakki Eldem, lauréat du prix d'architecture de l'Aga-Khan.

Celik Gulersoy, président du Touring-Club de Turquie, consacre depuis quelques années les revenus des carnets de passages en douane à la réfection des pavillons des derniers sultans et vient d'ouvrir, à côté de Sainte-Sophie,

Le Haussmann stambouliote

SUPERMAN volant par-dessus les minarets, souriant, le poing de l'action lancé en avant, pour le bien des citadins, contre les plaies de la croissance sauvage et l'incurie bureaucratique : la couverture de l'hebdomadaire *Nokta*, peu suspect de complaisance envers le pouvoir, reproduit l'image qu'ont de Bedrettine Dalan, *« l'homme le plus populaire de Turquie »*, ceux qui n'ont pas été lésés directement par son action. Pour les autres, il est *« celui qui mène à son terme le travail entamé »*, même si c'est au prix d'infractions à des dispositions juridiques dénoncées comme *« inadaptées »*.

L'énergie au travail que reconnaissent — et redoutent — ses adversaires, c'est celle de l'écolier boursier anatolien qui décroche son diplôme de l'université technique d'Istamboul et, après avoir travaillé dans le privé, parvient, comme d'autres, au sommet politique de cette *« République des ingénieurs »* qu'est la Turquie de Turgut Ozal. M. Dalan fut, avec le chef du gouvernement, l'un des fondateurs de la formation au pouvoir, le Parti de la Mère patrie.

« Je ne veux pas que l'on se souvienne de moi comme l'homme de la Corne d'Or, mais comme l'homme d'Istamboul. » Démesure nécessaire du projet rénovateur, *« Bedri »* a la vision des grands modernisateurs : Haussmann ou, dans une situation plus comparable, Ali-Pacha Moubarak, *« l'architecte iconoclaste »* ouvrant, au prix d'innombrables dommages artistiques, Le Caire du dix-neuvième siècle à la circulation.

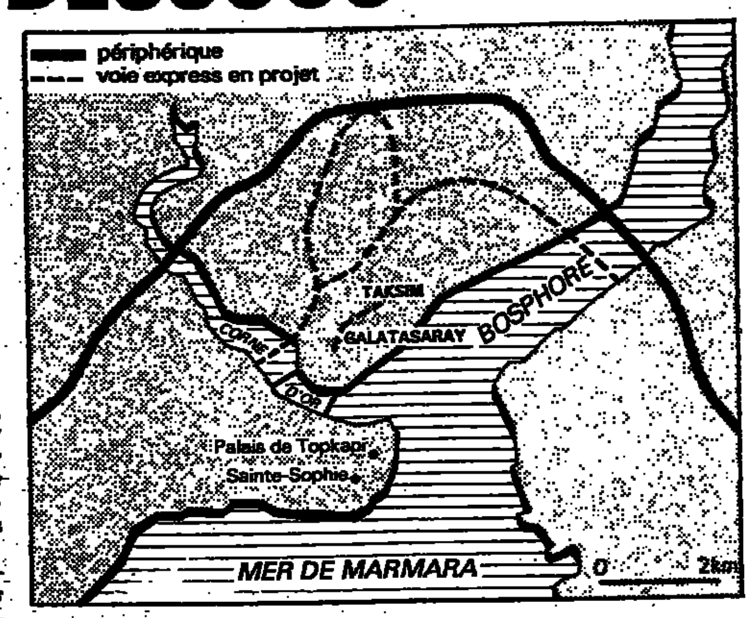
M. Dalan met sur le compte de la nouveauté des institutions municipales d'Istamboul certaines des *« erreurs »* qui ont été commises. Sans *« partager le point de vue tendant à préserver des bâtiments historiques qui sont un obstacle au développement »*, il se défend d'établir une différence entre les cultures héritées de l'histoire d'Istamboul dont les restes sont devenus *« le bien de ses habitants » : « Sinon nous n'aurions pas entamé la restauration des murs byzantins. »*

M. Dalan a toujours déclaré, depuis son élection à la mairie, qu'il n'avait aucune ambition politique autre que de servir la ville qui l'a élu. Présenté récemment par la presse turque comme un *« libéral »*, M. Dalan définit ainsi son libéralisme : *« C'est avant tout la démocratie, le respect du point de vue de l'autre ; en économie, c'est limiter l'intervention de l'Etat sans négliger son rôle social. C'est tenir compte du fait que la population en Turquie est musulmane à 99 %, tout en respectant la séparation nécessaire de l'Etat et de la religion, l'un des principes fondamentaux d'Atatürk. »*

M. F.

DESSUS DESSOUS

une bibliothèque consacrée à Istamboul. Elitisme ? Non, à en juger d'après les cartes de visiteurs ou la participation des habitants du quartier de Kariyé à la rénovation de leurs maisons, même si la démarche est encore loin d'instaurer la prise en charge par des organisations populaires des questions urbaines, lieux traditionnels du jeu des clientèles.



Deux conceptions occidentales

Pour Ayché Oncu, sociologue, la ville dont « *60 % des habitants ne sont pas concernés par une vision de l'Istamboul historique qui n'exprime pas leur histoire* » reste l'enjeu de deux conceptions occidentales : « *Pour les uns, l'intelligentsia ultra-occidentalisée, elle est la ville des peintres orientalistes, mystique et pittoresque, dont on ne veut pas voir la misère ; pour les autres, elle doit, entre autres, pour attirer les touristes qui lui sont économiquement nécessaires, devenir une ville propre, ordonnée, sur le modèle occidental.* » Les Levantins ne sont plus là et, dans l'affaire, c'est la culture de ceux qui les ont remplacés qui est en cause. A vouloir faire trop beau, trop propre, en « *crevant cet abcès au cœur de la ville* » qu'est, pour M. Dalan, le quartier des petits hôtels pour migrants d'un ou plusieurs soirs, des coiffeurs ouverts toute la nuit, des restaurants populaires et des cabarets, le rénovateur d'Istamboul inspire à l'hebdomadaire *Nokta* la vision futuriste, froide et triste de boulevards engazonnés en leur milieu, qu'empruntent au volant de leurs Mercedes les nouveaux bourgeois ruraux de la ville, « *ces habitants de dixième classe d'une métropole de cinquième ordre, laide et sans histoire, qui vont vers le vingt et unième siècle, s'imaginent qu'ils y sont.* »

MICHEL FARRÈRE.

TURCOLOGIE

De la récente et abondante floraison d'ouvrages en français sur la Turquie, nous extrayons les dernières publications de la nouvelle maison d'édition polyglote d'Istamboul, Isis, animée par un jeune écrivain, Sinan Kuneralp.

— Ouvrage collectif sous la direction d'Hâmit Batu et Jean-Louis Bacqué-Grammont : *l'Empire ottoman, la République de Turquie et la France*, 700 pages.

— Bernard Lory, *le Sort de l'héritage ottoman en Bulgarie*. 250 p.

— Avram Galante, *Histoire des juifs de Turquie*, 9 tomes reliés (2 500 FF + port).

— Gérard Groc et Ibrahim Caglar, *la Presse francophone de Turquie de 1795 à nos jours*. 260 p.

— Claude Cahen, *la Turquie pré-ottomane* (sous presse).

Chez les éditeurs français qui manifestent un intérêt grandissant pour la turcologie, on signalera notamment :

— Jean-Paul Roux, *Histoire des turcs, 389 p., Fayard.*

André Clot, *Soliman le Magnifique, 469 p. Fayard.*

— Paul Dumont, *Mustapha Kémal*, 221 p., Ed. Complexe (Bruxelles).

— Lesley Branch, *Pierre Loti*, 318 p., Seghers (traduit de l'anglais par Jean Lambert).

— Cengiz Aktar, *l'Occidentalisation de la Turquie*, 192 p., L'Harmattan.

— Mahmout Makal, *Un village anatolien*, 312 p., Plon (traduit du turc par O. Ceyrac et G. Dino).

— Ahmet Insel, *la Turquie entre l'ordre et le développement*, 243 p., L'Harmattan.

— Rita Kastoryano, *Etre Turc en France*, 208 p., CIEMI-L'Harmattan.

Ouvrage collectif sous la direction d'Altan Gokalp, *La Turquie en transition. Disparités. Identités. Pouvoirs*, 227 p., Maisonneuve et Larose.

Ouvrage collectif sous la direction de Gérard Dedeyan, *Histoire des Arméniens, 700 p., Privat (Toulouse).*

— Revue *les Temps modernes*, numéro spécial sur la Turquie : « Du réformisme autoritaire au libéralisme musclé », juillet-août 1984, 482 p.

— Revue *Europe*, numéro spécial sur la littérature de Turquie, novembre-décembre 1983, 238 p.

A Ankara paraît depuis cette année un supplément francophone hebdomadaire de quatre pages du quotidien *Turkish Daily News* ; baptisé l'*Orient-Express*, il veut être un lien entre la culture française et l'élite intellectuelle turque issue souvent de la dizaine de lycées franco-turcs fonctionnant dans le pays, notamment à Istamboul

Une partie de cette élite a décidé de renforcer encore ce lien en lançant, en principe début 1987, avec le soutien de la Chambre de commerce turco-française, une revue de haut niveau, *l'Echo du Bosphore*, que publieront les Editions Isis.

J.-P P. H.

★ Ed. Isis, Kuyumcu Irfan Sokak 22/2, Nichantachi, 80220-Istamboul.

★ *L'Orient-Express*, Tunus Caddesi, 49/7, Kavaklidéré, Ankara.

DEUX POINTS DE VUE

La nouvelle ère des tulipes

par Nur Vergin (*)

C'EST le retour de la tulipe. De cette tulipe qui fut le symbole d'Istamboul et marqua une époque de l'histoire ottomane (1). Voilà qu'elle revient à sa mère patrie par le geste gracieux du gouvernement hollandais voulant consacrer les efforts accomplis par la nouvelle municipalité.

Istamboul se forge une nouvelle identité, et la ville, devenue turque depuis plus d'un demi-millénaire, assiste à la plus grande transformation de son histoire. Elle est le théâtre de gigantesques travaux qui, bouleversant son écologie, devront la propulser vers le vingt et unième siècle. Voilà qu'on creuse, qu'on reconstruit, qu'on restaure, qu'on démolit et qu'on rebâtit. Les taudis, les ateliers insalubres ont été rasés par les excavatrices du nouveau maire pour laisser la place à des espaces verts. On veut enrayer la pollution des eaux, rendre la mer à elle-même et au peuple d'Istamboul, qui pourra s'y baigner.

La ville pourra alors donner l'hospitalité aux visiteurs étrangers dans les nouveaux hôtels cinq étoiles que l'on érige sur le Bosphore ou sur l'une des collines surplombant la cité. Istamboul, dans son ambition de rénovation, veut redevenir le centre commercial international rayonnant qu'elle fut dans le passé. Elle se définit une nouvelle vocation qui aura des répercussions sur le plan sociologique, entraînera un nouvel agencement des catégories sociales, un déplacement des populations au sein même de la ville et laisse présager un chambardement de la stratification actuelle.

Mais les Stambouliotes se veulent fiers de leur ville. Ils désirent qu'elle retrouve sa splendeur passée et sa beauté naturelle, et 87 % d'entre eux appuient avec enthousiasme les projets de M. Dalan.

Certains de ces projets ne se réalisent pas sans bavures. Il faut parfois choisir entre les exigences de la modernité et la sauvegarde du tissu historique urbain. Certains îlots du dix-neuvième siècle levantin tombent d'ailleurs en décrépitude et, hantés par des squatteurs de fortune, devront disparaître pour céder la place à des voies express dans le cœur de la ville, afin de décongestionner l'un des centres les plus embouteillés du monde.

Ici comme ailleurs, les nécessités pratiques devront l'emporter sur les nostalgies et les sensibilités. Celles-ci pourront peut-être se reporter sur les jardins publics que fleuriront bientôt des milliers de tulipes. S'agira-t-il d'une nouvelle « ère des tulipes » que s'approprieront cette fois-ci non pas une poignée de privilégiés ottomans, mais des millions de Stambouliotes, leurs visiteurs anatoliens ainsi que les amis de tous horizons ?

(*) Sociologue.

(1) L'« ère des tulipes » (1718-1730) fut celle du début de l'occidentalisation de la classe dirigeante ottomane.

Au mépris du droit

par Ali Sirmen (*)

CHAQUE matin, je livre une dure bataille contre les encombrements pour parvenir à mon bureau. Je ne résiste pas cependant au détour par la Corne d'or, et chaque jour, progressivement, l'enchantement du panorama cède à l'amertume lorsque je pense aux irrégularités commises par la mairie pour le réaménagement de ce site.

Ce qui s'est passé au Han (1) d'Izmir endommagé « *par mégarde* » par les bulldozers, puis déclaré en danger d'écroulement par les autorités et finalement démoli, a occupé pendant des jours la une des journaux : tout « *menacé d'écroulement* » qu'il était, il a tenu sept heures face aux bulldozers. Une des astuces de M. Dalan a consisté à déclarer les zones sujettes à l'expropriation comme espaces verts, ce qui lui permettait de ne verser qu'un dédommagement minime aux propriétaires. Evidemment il y a le recours possible aux tribunaux ; mais que vaudrait l'indemnisation obtenue à l'issue de plusieurs années de procès dans un pays où le taux d'inflation est de l'ordre de 40 à 50 % par an ?

L'aménagement de la Corne d'or n'est pas le seul exemple de l'indifférence manifestée par le maire, M. Dalan, envers les procédures légales. Peu soucieux des lois, M. Dalan a déclaré au journal *Cumhuriyet*, qui critiquait l'illégalité de la démolition du quartier historique de Tarlabachi, qu'il allait « *poursuivre la démolition sans tenir compte des interdictions légales* ». Cette mentalité nous ramène au temps passé, où les règlements à observer par les services publics n'étaient pas strictement définis par les lois. Or le fait de doter les administrations locales des compétences et moyens nécessaires a été un pas vers la décentralisation et dans la démocratisation du régime.

Jusqu'en 1980, dépourvus de tous moyens propres, les maires d'Istamboul faisaient la navette entre Ankara et leur ville pour obtenir des subsides du gouvernement. Il en était de même pour toutes les mairies. La réforme de l'administration locale a pour la première fois donné aux habitants des agglomérations le moyen de peser sur le destin de leur ville. On se serait donc attendu de la part de M. Dalan, premier maire d'Istamboul doté de pouvoirs réels, à plus de respect du droit. Ce peu de souci pour la loi se retrouve d'ailleurs dans l'acharnement qu'il met à vendre les collines du Bosphore aux cheiks arabes, alors qu'il devrait pourtant savoir que la Cour constitutionnelle s'apprête à interdire ces ventes.

Malgré tout cela, je ne peux m'empêcher d'adorer la Corne d'or « réaménagée » par Dalan !

(*) Journaliste.

(1) Marché.

LES INTELLECTUELS ET LA SOCIÉTÉ : QUELLES RETROUVAILLES ?

« *HIER soir ? On s'est réunis entre amis et on a sauvé la nation !* » La caricature évoque la tradition qui domine encore les rapports des intellectuels turcs à l'État et à la société. Le terme turc *aydin*, « l'éclairé », oppose deux types de détenteurs du savoir dans la société ottomane : au monopole du plus ancien, le *alem*, le savant en religion, succède au dix-neuvième siècle l'hégémonie de l'homme des lumières, qui, comme les réformateurs du Tanzimat ou du mouvement des Jeunes Turcs, met sa connaissance des sciences occidentales au service de l'État moderne. Cette image de l'intellectuel « normateur » de la vie sociale a pris un rude coup dans la tourmente des années 70.

Durement frappés par le coup d'État militaire de 1980 et par la création du Conseil de l'enseignement supérieur (le *Yök*) qui a causé le départ de l'Université de milliers d'enseignants, les intellectuels ont été les premiers à réagir, et non sans prendre de risques, pour demander, en 1984, le rétablissement de la démocratie. Dans une pétition, 1 300 d'entre eux s'inquiétaient en particulier de la volonté d'empêcher la nation de s'exprimer de manière organisée, qui est, selon le juriste Bulent Töner, le but avoué de la Constitution de 1982. Si la pétition n'a été signée que par des gens dits « de gauche », elle annonçait le mouvement plus large qui s'est développé depuis et qui, politiquement, s'écarte des extrêmes.

Une sociologue, Nur Vergin, explique pourquoi elle a voté en 1983 pour le parti aujourd'hui au pouvoir, celui de la Mère patrie : « *Son mot d'ordre était alors :* « l'Etat pour la société et non la » société pour l'État ». *Pour la première fois un intellectuel pouvait voter, sans craindre l'opprobre, pour un parti qui n'était pas de gauche, un parti conservateur moderne.* »

La société turque a affirmé ses choix politiques à plusieurs reprises depuis 1980, malgré la dissolution des partis traditionnels et des syndicats. Cette affirmation a révélé une force de résistance que, en tout cas à gauche, on ne soupçonnait pas, et qui, sous le label hégélien de « *société civile* », est aujourd'hui au cœur du débat intellectuel en Turquie.

« *Il ne s'agit pas de l'opposition civils-militaires* », explique Mustafa Kemal Agaoglu, directeur de l'association culturelle Bilsak. « *Dans notre tradition historique, à la différence de ce qui s'est passé en Occident, l'Etat n'a pas laissé de place à l'organisation de liens volontaires entre les individus, empêchant l'apparition en face de lui d'une société civile, dont nous voulons encourager la formation.* »

Les associations culturelles

L'association Bilsak s'attache à donner la parole à tous les points de vue : en décembre, deux séminaires, dont un sur les droits de l'homme ; un débat animé par les radicaux, écologistes, homosexuels, athées, antimilitaristes et féministes, une conférence sur les rapports entre réformistes religieux et sécularistes au dix-neuvième siècle. Bilsak même est une illustration des formes d'association que ses membres voudraient développer : son capital de départ est constitué par cent soixante-dix intellectuels cotisant 1 400 francs chacun ; le reste vient des recettes du bar et du restaurant qui ont été ouverts au siège de l'association, dans le centre d'Istamboul. Le modèle a fait école et, depuis, nombre d'intellectuels, souvent interdits de parole sur les ondes ou dans les universités, se sont regroupés dans des sociétés dont ils sont les actionnaires, sans dividendes, comme celle fondée à l'initiative de l'écrivain Aziz Nesin.

Deux magazines à grand tirage se rattachent au courant « *société civile* » par la diversité des thèmes traités, souvent avec audace : la torture et la montée de l'islam, mais aussi les asiles de fous, les maisons closes, l'adultère, autant de terrains où est prise la défense du droit des personnes contre les ingérences de l'Etat.

Cette adhésion aux vertus de la société civile n'est pas partagée par tous les intellectuels, dont certains voient dans la montée des pratiques islamiques une menace concertée contre l'héritage modernisateur d'Ataturk. Expression caricaturale de cette attitude, l'attaque lancée par un marxiste contre de jeunes écrivains qui ont réintroduit dans la littérature un fantastique qu'il qualifiait d'« *obscurantiste* », s'est attiré une réponse au titre évocateur : « *le despotisme des intellectuels* ».

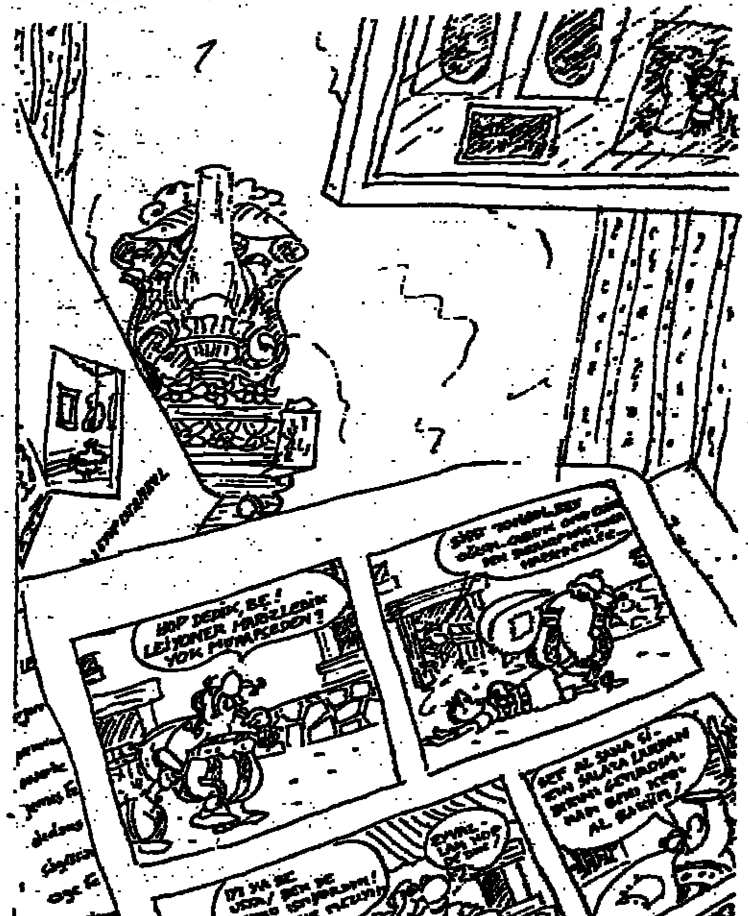
La déception de la génération des années 40, la plus touchée par un rigorisme républicain qui n'offrait que les mornes attraits d'une modernité sans racines, s'est exprimée en littérature dès les années 70. L'échec de la recherche d'une solution par l'action révolutionnaire a remis au premier plan les questions culturelles. Pour Nazli Ilicak, éditorialiste au journal de droite *Tercuman*, ce besoin de retour aux sources concerne seulement les militants de gauche, « *parce que la droite ne s'est jamais coupée des valeurs culturelles du peuple.* »

« *Marxiste et athée* », l'écrivain Attila Ilhan dénonce depuis longtemps l'abâtardissement imposé par l'intelligentsia républicaine, qui, « *au nom de l'universalité de la culture occidentale* », a refusé à la société turque la possibilité de développer ses propres valeurs, susceptibles d'« *évoluer dans le sens du progrès et du rationalisme* ».

Deux encyclopédies de très haut niveau ont donné la parole à des points de vue différents sur deux périodes de l'histoire récente, les Tanzimats (réforme du dix-neuvième siècle) et la République, pour la première fois présentés en termes de continuité, et une revue grand public explore avec rigueur le passé de la société. Ces publications sont dues à la maison d'édition Iletishim, animée par des intellectuels précipités dans la « *jungle de la société* » par leur mise à l'écart de l'Université, et qui, comme Murat Belge, tentent aujourd'hui de débarrasser la pensée socialiste turque de ses pesanteurs normatives.

Dans leur démarche d'aggiornamento culturel, les intellectuels de gauche rencontrent vite l'islam, dont les manifestations militantes ont été décrites par Michel Seurat, comme l'expression de la « *société civile en lutte contre l'Etat* (1) ». Les échanges qui s'amorcent entre les tenants de deux conceptions radicalement opposées du monde sont rendus possibles par l'évolution des préoccupations d'une nouvelle génération d'intellectuels musulmans. Souvent issus de villes de province, ils ont acquis, au cours d'un parcours universitaire différent des cursus de prestige, une connaissance approfondie de la pensée européenne, dont ils ont lu en turc les principaux auteurs : Popper, Wittgenstein, Levi-Strauss... La plus prestigieuse des revues dans lesquelles ils s'expriment, *Ilini va Salat* (Art et connaissance) appelle, selon le professeur Cherif Mardin, « *à une recherche dépassionnée pour acquérir la force que les nations occidentales ont tirée de la recherche scientifique* ». A la différence des réformateurs musulmans du dix-neuvième siècle, ces intellectuels refusent la possibilité pour les sociétés musulmanes d'adopter telle quelle la science positive, sans exclure toutefois l'existence d'un noyau de connaissances communes.

Pour le poète Ismet Ozel, revenu du cartésianisme en même temps que du marxisme, « *dans une autre conception du monde peut naître une autre science répondant à d'autres demandes, d'autres amours, d'autres peurs* ». Dans la librairie où il signe ses livres, la biographie de Malcolm X voisine avec les œuvres des penseurs de l'islam du Pakistan au Maghreb, sans oublier le Français converti à l'islam, Roger Garaudy. Un jeune homme, un de ces diplômés qui, faute de moyens, doivent « *récupérer les journaux laissés sur les bancs* », s'étonne que l'auteur n'explique pas clairement « *comment construire la société islamique* » évoquée dans ses écrits. Une sincère conviction dans la réponse : « *Il faut être musulman soi-même avant de songer à fonder une société islamique ; la morale ne se régit pas par décret.* »



Dessin de Claude Lagoutte

Cet appel, fréquent dans l'islam turc contemporain, à une réalisation individuelle de soi tranche par sa nouveauté sur une tradition culturelle dominée par l'appartenance au groupe. La Turquie se distingue d'autres pays de tradition islamique par la pérennité d'un véritable Etat, depuis les débuts de l'Empire ottoman. De manière accélérée sous la République, l'existence de cet Etat a rendu possible entre les individus et les groupes l'organisation de rapports sinon indépendants de lui, du moins partiellement dégagés des solidarités naturelles. C'est cette particularité qui donne corps aux espoirs des intellectuels pour la formation, à terme, d'une véritable société civile qui ne serait pas, ici, la mobilisation contre l'État de ces solidarités naturelles au nom d'un islam réduit à sa dimension politique.

MICHEL FARRÈRE.

(1) *Esprit*, juin 1986.

UNE ÉCONOMIE ENCORE BROUILLONNE MAIS DYNAMIQUE

LE vent libéral qui souffle sur la Turquie depuis cinq ans permet à ce pays-charnière de mieux s'insérer sur la scène économique internationale. Oublié le temps du repli frileux des années 60 et 70 : l'ouverture des frontières aux biens et aux capitaux, l'émergence de jeunes techniciens souvent formés dans les universités occidentales les plus cotées, la volonté d'un premier ministre, M. Turgut Ozal, rompu aux règles du jeu des puissances occidentales, ont projeté le pays dans une ère d'industrialisation encore souvent brouillonne mais à l'origine d'une forte croissance : près de 5 % en moyenne annuelle depuis 1980, sans doute 7 % cette année.

Cette évolution explique largement le jugement flatteur porté sur la gestion économique d'Ankara par les organisations multilatérales ou le consortium d'aide à la Turquie créé au sein de l'OCDE (1). Elle est à l'origine d'un regain d'intérêt des investisseurs étrangers tentés par ce qui est devenu, selon l'un d'eux, *« le seul marché fiable de la région depuis l'écroulement du Liban et la guerre irako-iranienne »*.

Aussi incontestables soient les progrès réalisés, le chemin à parcourir s'annonce pourtant rude encore compte tenu d'une forte croissance démographique (2,4 %). Avec un revenu annuel par tête d'à peine plus de 1 000 dollars, la Turquie reste le pays le plus démuni de l'OCDE, loin derrière le plus pauvre des Etats membres de la CEE, le Portugal (2 000 dollars).

Or *« la vigueur de la croissance reste fragile »*, souligne un expert international. Sans être alarmante, la situation turque, rendue vulnérable par une dette de près de 28 milliards de dollars, s'est trouvée cette année affaiblie : à l'intérieur par une inflation qui refuse de désarmer, à l'extérieur par un amenuisement des débouchés traditionnels au Proche-Orient mais aussi des recettes sur lesquelles le gouvernement comptait pour réduire le déficit de la balance des paiements courants.

Certains de ces revers échappent au contrôle d'Ankara. Si la baisse de la facture pétrolière a permis au pays d'économiser environ 1,3 milliard de dollars au cours des dix premiers mois de l'année, cette « manne » n'a pas suffi à compenser la baisse des exportations vers les voisins producteurs de pétrole. Le problème est particulièrement délicat avec l'Iran et l'Irak qui, depuis deux ans, continuent d'absorber le quart des ventes turques à l'étranger. Les difficultés financières de ces deux pays en guerre depuis six ans se répercutent inéluctablement sur Ankara.

Report de crédits en faveur de Bagdad, troc de plus en plus difficile à mettre en œuvre avec Téhéran, le temps du recentrage commercial sonne à un mauvais moment pour les Turcs. Jouer délibérément la carte de la CEE, de l'OCDE en général, voire de l'Asie, tient du simple bon sens. *« Lorsque 20 % de vos exportations dépendent du textile, l'un des secteurs les plus soumis aux tentations protectionnistes des pays industriels, l'issue est moins évidente qu'il y paraît »*, souligne un industriel européen.

Confrontés à une quasi-stagnation de leurs ventes à l'étranger au moment même où leurs besoins d'industrialisation les amène à importer largement des biens d'équipement occidentaux rendus plus coûteux par la dévaluation de la livre turque, au printemps 1986, les dirigeants d'Ankara ont eu deux autres mauvaises surprises cette année : les transferts des émigrés dont ils attendaient 1,9 milliard de dollars de recettes en 1986 ne tiennent pas leurs promesses ; quant au tourisme, il a pâti de l'« effet Tchernobyl » (l'Ukraine n'est pas très loin) et surtout d'un dérapage des prix, bloqué trop tardivement par le gouvernement pour éviter une déception. Au total, le déficit de la balance des paiements courants devrait nettement franchir en 1986 le cap des 2,9 milliards envisagés par les autorités il y a six mois.

Les créanciers d'Ankara eux-mêmes refusent de dramatiser la situation.

Rubis sur l'ongle

L'Occident n'a jamais boudé ses crédits à un pays qui a, de tout temps, refusé l'idée d'un défaut de paiement. *« La Turquie a traversé des passes difficiles. On a abouti à un rééchelonnement de dette à la fin des années 70, mais l'idée d'un moratoire n'a jamais été envisagé aux pires moments »*, souligne un banquier. Ce rééchelonnement et l'accroissement de l'endettement à court terme portent les échéances annuelles à des niveaux impressionnants : 4 milliards de dollars cette année, 4,75 milliards en 1987.

Mais nul ne met en doute la *« fiabilité d'un pays qui paie rubis sur l'ongle »*. Et, bon an mal an, l'option libérale du gouvernement et la position stratégique du pays lui assurent quelque 3,5 milliards de dollars de crédits, dont la moitié à long terme.

Malgré ce soutien financier international, l'équipe Ozal dispose d'une marge de manœuvre limitée par une dette qui absorbera jusqu'à la fin de la décennie près du tiers des recettes à l'exportation. Aussi l'idée de faire financer des projets jugés essentiels par des investisseurs étrangers sous une forme connue de longue date mais affinée pour les besoins de la cause, les BOT (*build operate transfert* ou, si l'on préfère, « construire, gérer, transférer »), a fait son chemin. Il s'agit d'un système permettant à des industriels de bénéficier d'une concession de vingt à vingt-cinq ans du gouvernement pour la construction d'une autoroute, d'une centrale thermique, voire pour la mise en place d'une industrie d'armement. Les candidats sont assurés de se rembourser sur l'exploitation de l'opération mais s'engagent à la transférer au gouvernement turc en fin de concession.

Pour les investisseurs étrangers, ce type de projets, allant de la construction d'un tunnel sous le Bosphore par Bouygues à celle de centrales thermiques intéressant Alsthom, permet de prendre pied sur un marché dont le potentiel est d'importance. *Pour les dirigeants turcs, il s'agit d'assurer un financement n'entraînant aucun alourdissement de la dette.*

Volontaires, imaginatifs, les dirigeants turcs n'ont certes pas trouvé la panacée. A quelques grands groupes près, tels Sabanci ou KOC, le tissu industriel turc reste encore largement archaïque. L'afflux incessant de demandeurs d'emploi venus des campagnes aggrave un chômage évalué à quelque 20 %. L'inflation, qui risque de tourner autour de 40 % en 1986, alors que l'objectif était de la ramener à 25 %, *accentue* les *inégalités*. Mais si les économistes dénoncent le dérapage du déficit des finances publiques, si les industriels turcs stigmatisent une politique de crédit qui les contraint à emprunter à des taux exorbitants, si les syndicats s'indignent des retombées d'un libéralisme brutal, ce pays offre à ses partenaires étrangers un débouché dont le dynamisme n'a apparemment pas fini de surprendre.

La France a repris tardivement le train en marche et ne représente encore que 1,8 % des investissements étrangers. Elle ne compte que pour 2,7 % dans les exportations et 4,5 % dans les importations de la Turquie, loin derrière l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, mais aussi la Grande-Bretagne et l'Italie. Pourtant, il existe aujourd'hui *« plus qu'un frémissement »* en faveur d'un pays considéré à Paris et à Bruxelles comme *« un bon risque »* doublé d'*« un bon choix »* stratégique dans le cadre de la politique méditerranéenne de la Communauté européenne.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Organisation de coopération et de développement économique, réunissant vingt-quatre pays dont la Turquie.

QUAND LA SOLIDARITÉ FAMILIALE REMPLACE LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES statistiques officielles sont éloquentes : au cours de l'épopée libérale de ces dernières années, le pouvoir d'achat des fonctionnaires turcs s'est réduit de 17 %, celui des ouvriers du secteur public de 12 %, et celui des ouvriers du secteur privé n'a augmenté que de 2 %. Selon les chiffres du Plan, les revenus journaliers nets d'un ouvrier turc, qui étaient de 9,2 dollars en 1979, *sont descendus, en 1986, à* 5,3 dollars, ceux d'un fonctionnaire passant de 9,6 dollars à 4,7 durant la même période. *D'où la* grogne chez eux comme chez les cultivateurs, gros perdants eux aussi du monétarisme cher au gouvernement Ozal. Il y a six ans, on achetait 100 litres de mazout contre 179 kilos de blé, il faut en produire 300 kilos aujourd'hui *pour que le tracteur marche à la même cadence*...

Conséquence de la restructuration inévitable de l'économie turque ? L'évolution, durant les vingt dernières années, de la distribution du revenu national est en tout *cas alarmante pour les couches défavorisées*. La part des agriculteurs a décru, comme celle des salariés (23,8 % en 1980, 17,5 % en 1985), les principaux bénéficiaires étant les « capitalistes », notion qui englobe des rentiers et les grands du *commerce et de l'industrie*.

Tandis que les masses *continuent de se serrer la ceinture*, la « nouvelle classe » d'entrepreneurs, modestes ou non, se défend beaucoup mieux face à l'inflation chronique, voire s'enrichit chaque jour. Ils dînent dans des restaurants luxueux, habitent des 400 mètres carrés surplombant le Bosphore et laissent des pourboires correspondant au SMIC d'un ouvrier. Mais pas tous et *pas toujours : la presse turque* est pleine des déboires de ces *« milliardaires »* qui font banqueroute à la même vitesse qu'ils avaient fait fortune.

Le gouvernement paraît, d'autre part, incapable de *combattre efficacement ce qu'on* dénonce comme *« l'économie des accapareurs »* : constitution de monopoles, détournements de crédits, exportateurs fictifs ou promoteurs douteux...

Les banques désespèrent de recouvrer quelque 3 000 milliards *de livres turques de crédits* (26 milliards de francs) ; le montant global des saisies à l'encontre d'entreprises en mal de liquidités se chiffre aujourd'hui à 184 milliards de livres.

Les syndicats, dont l'activité a été sévèrement restreinte, expriment leur mécontentement. Le syndicalisme agricole est inexistant et les fonctionnaires restent privés de tout droit syndical.

Et puis, il y a ce mal endémique du chômage, le nombre des chômeurs est passé de 1 300 000 en 1979 à 2 500 000 aujourd'hui. Ce chiffre ne recouvre que les chômeurs déclarés et n'englobe pas les quelque 500 000 chômeurs latents dans les campagnes.

La *sécurité* sociale ne profite qu'à une minorité de salariés et l'assurance-chômage n'existe pas. Chaque année, plus de 1 million de Turcs naissent, et il faudrait créer 400 000 nouveaux emplois.

Mais, la vraie sécurité sociale, c'est la famille turque et la solidarité entre les clans ou les compatriotes de la même bourgade, même dans les grandes villes. La *solidarité familiale et la générosité* pallient encore les déboires économiques et sociaux, et cela contribue sans doute à désamorcer les conflits que devrait engendrer la situation.

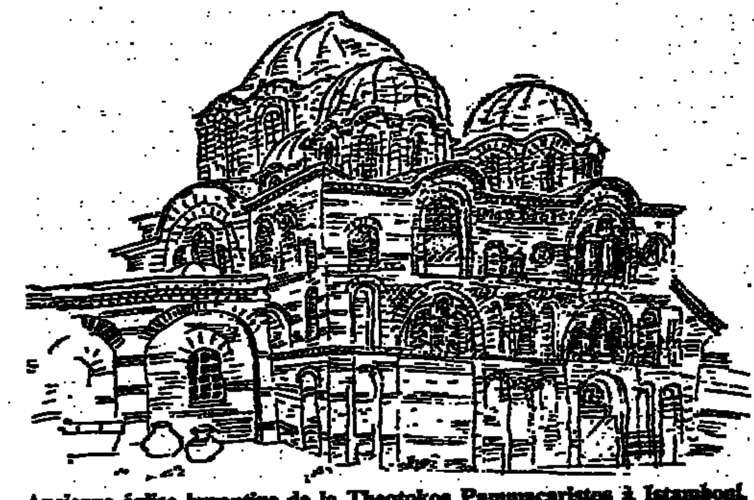
Les Européens, individualistes et se basant uniquement sur les chiffres, négligent souvent de prendre en considération cet aspect de la société turque.

ARTUN UNSAL.

A TRAVERS L'ANATOLIE

ALATURKA, ALAFRANGA...

GRAVE conflit idéologique au départ d'un bus dans une *otogar* anatolienne. Un vieil homme enturbanné refuse de s'asseoir à l'unique place libre : à côté d'une femme, non voilée qui plus est. Pourparlers, intervention du chauffeur : rien ne parvient à ébranler le *hadji* (fidèle qui a effectué le pèlerinage de La Mecque). En digne fille d'Atatürk, la passagère, elle, n'entend aucunement céder le pas devant la religion. Un voyageur inspiré propose ses bons offices et le débat est finalement tranché par un échange de sièges. Soulagement : une fois de plus, la querelle sur la place de l'islam, religion nationale, dans cet Etat officiellement laïc qu'est la Turquie, a été résolue à l'amiable...



Ancienne église byzantine de la Theotokos Pammacaristos à Istamboul.
Dessin de Cl. Lagoutte

Orient ? Occident ? Le visiteur se perd à chercher des repères définitifs comme s'égarent souvent, à leur arrivée à Istamboul, les touristes effarés de ne plus s'y retrouver entre rive européenne et asiatique de la ville, entre Bosphore et Corne-d'Or, entre mer Noire et mer de Marmara.

Les Turcs eux-mêmes n'ont pas tranché. Dans les cafés, les narghilés côtoient les magnétoscopes. Sur les routes, les ânes bibliques de Cappadoce doivent céder le passage aux Mercedes des *almandji*, ces travailleurs immigrés de retour au pays. Dans les « habitats spontanés » qui dévorent les collines d'Istamboul ou d'Ankara, l'eau n'est pas toujours courante, contrairement à la télévision. Entre deux continents et deux tentations, les Turcs empruntent ici ou là, pour autant que leurs revenus le leur permettent, des bribes de style de vie. *Alaturka :* le mode de vie traditionnel, les repas pris à même le sol, le kebab et les moustaches. *Alafranga :* les tables de salon, le vin ou la poignée de main, soit tout ce qui a été copié sur l'Europe depuis l'Empire ottoman.

Retour à notre autocar, qui a fini par démarrer. La première vitesse engagée, le chauffeur branche l'autoradio. Variétés sucrées genre arabesque, mélopées nostalgiques : la musique traverse indifféremment âmes et oreilles alors que défile, des centaines de kilomètres durant, le plateau anatolien, aride et désertique. Jusqu'en 1984, les cars étaient équipés de vidéos. Le gouvernement a dû les interdire à la suite d'un accident dramatique. Le conducteur avait perdu le contrôle de son véhicule en manipulant le magnétoscope pour sauter un passage du film jugé indécent par des passagers.

C'est l'heure de la prière. Le *hadji* au turban blanc demande à son voisin de lui laisser son siège quelques instants pour pouvoir se prosterner alors que l'autocar continue à rouler. Dans l'est, région la plus déshéritée du pays, les cars s'arrêtent plutôt sur le bord de la route pour une prosternation collective.

Le rite du raki

De loin en loin, on aperçoit des femmes aux foulards écarlates ou fleuris, courbées dans les champs, ramassant le coton dans la plaine d'Adana, les oranges dans la région d'Antalya ou encore les capsules de pavot près d'Afyon, le *« château noir de l'opium »*. Dans les bourgades rurales, leurs apparitions sont beaucoup plus discrètes. Groupés à bavarder autour des mosquées, assis dans les cafés autour des tables de *tavla* (tric-trac) ou occupés à quelque interminable marchandage, les hommes règnent en pachas sur la rue, inépuisable distraction face à un chômage élevé.

Mais il se trouve aussi dans cet autocar plusieurs femmes qui voyagent seules. Des citadines sans doute pour qui il n'est pas question de se couvrir la tête de quelque tissu que ce soit. Que peuvent-elles avoir en commun avec ces furtives ombres, voilées du *tcharchaf* de soie noire ou brune que l'on croise à Istamboul ou à Konya, la cité des derviches tourneurs ? Quel sentiment peut rapprocher les policières ou les présentatrices de journaux télévisés de ces étudiantes en longues gabardines grèges et foulards militants, de plus en plus nombreuses dans les universités ? Aucun sans doute sinon le fait d'être turque et d'avoir, grâce à Mustafa Kemal, obtenu le droit de vote en 1934, soit dix ans avant les Françaises. Dans cette cacophonie vestimentaire, les autorités ont ajouté leur note, en conseillant le turban aux étudiantes qui tiennent à se couvrir les cheveux.

Fin du voyage dans une autre de ces gares d'autobus, véritable Turquie en miniature. Vendeurs de pistaches, de montres, de journaux, de tourne-vis, de coupe-ongles, petits cireurs de chaussures, enfants porteurs de thé, paysannes en pantalon bouffant offrant des poissons de la mer Noire : une cohorte de petits métiers grouille au milieu des voyageurs.

Le soir tombe ; c'est l'heure de s'installer dans l'un de ces petits restaurants où les mille et un *mezé* — assortiment de fromage, crudités, légumes farcis, pâtés... — sont autant de prétexte à boire du *raki* (alcool anisé) en bavardant, entre hommes évidemment. Chaque soir, des milliers de Turcs sacrifient à ce rite gastronomique que l'islam n'a pas entamé.

CORINE LESNES.

هكذا من الاصل

LA REVANCHE DE « L'HOMME MALADE DE L'EUROPE »

(Suite de la page 11.)

Ancien président de Renault-Turquie, Ali Bozer n'ignore rien de la situation communautaire de l'emploi, mais il tient beaucoup à la libre circulation comme *« effet psychologique »*, comme *« manifestation de l'esprit européen »*. Le ministre d'Etat n'a pas oublié que les citoyens des deux derniers impétrants, l'Espagne et le Portugal, ne jouiront en principe qu'en 1993 de l'entrée libre chez les Dix (1). *« Oui,* convient-il, *mais en cas d'adhésion de la Turquie à la CEE, les possibilités d'investissements fructueux sur notre sol auraient pour effet d'attirer des entrepreneurs européens dont les projets retiendraient ici les Turcs candidats à l'émigration. »*

La fiancée laissée pour l'instant dans l'expectative à Ankara est-elle décrite avec trop de complaisance par les marieurs ? Ce n'est pas si sûr. Forte aujourd'hui de plus de cinquante millions d'habitants, jeunes et en pleine ascension consommatrice, la Turquie devrait encore doubler sa population au cours de la génération à venir. Avant l'an 2000, elle sera déjà l'Etat le plus peuplé de toute l'Europe, Union soviétique mise à part, et en tout cas le plus juvénile.

Dès maintenant, quand on voit ses enfants à peu près complètement scolarisés, ses équipements publics bénéficiant à presque tout le territoire (780 000 km²), ses industries en expansion et son agriculture nourrissant une partie du Proche-Orient, on ne peut plus parler de la Turquie comme d'un véritable pays en voie de développement. Elle est pauvre en pétrole (environ 12 % de sa consommation), mais cela ne l'empêchera pas, cette année, avec un revenu national brut de près de 50 milliards de dollars, de figurer, sans doute pas très loin du vingtième rang (la France sera au cinquième rang) dans le monde pour la richesse nationale.

Et aucun chiffre ne peut traduire l'énergie vitale se dégageant à présent d'une nation que la perte de son empire, il y a soixante ans, faillit rayer, ou quasiment, des atlas. Quelle revanche pour cet Etat que les chancelleries d'avant 1914 appelaient avec commisération *« l'homme malade de l'Europe »* d'en être aujourd'hui le plus robuste rejeton, prélude peut-être à une remontée politique qui pourrait faire de l'ancien pré carré ottoman l'un des grands du vingt et unième siècle !

Les atermoiements de Bruxelles

C'est une perspective comparable qu'entrevoit Gwyn Morgan, l'ancien député travailliste qui vient de représenter la Communauté durant quatre ans à Ankara : *« La présence de la Turquie dans la CEE serait pleine d'intérêt et de promesses. Si nous traînons encore, nous trouverons la Turquie prise par d'autres idéologies, et elle pourra redevenir notre ennemie, alors qu'aujourd'hui elle est une amie désireuse de se lier plus encore à nous et à nos valeurs. »* M. Morgan ne paraît pas croire que les caractéristiques économiques de l'Anatolie, *« d'ailleurs en cours d'amélioration »*, soient un empêchement à l'« européanisation » de cette contrée, d'autant plus que *« ses exportations agricoles sont absorbées en priorité par ses voisins orientaux »*.

Le représentant d'une capitale européenne à Ankara parle encore plus crûment : *« Bruxelles sous-estime complètement la tentation islamiste qu'affrontent actuellement les Turcs. La lutte entre islamistes et occidentalistes se déroule jusqu'au sein du gouvernement, et le plus grand appui que l'Europe pourrait donner à ces derniers serait d'arrimer sans tarder la Turquie à la CEE. Quand un navigateur en difficultés fait signe à un gros bateau, celui-ci ne doit pas lui demander de respecter le règlement de bord avant même de l'y hisser. »*

Les démocrates et les laïcistes turcs approuvent naturellement, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, comme Ali Sirmen, éditorialiste au quotidien *Cumhuriyet* : *« Notre intégration dans l'Europe servirait d'antidote à la fois contre les pratiques antidémocratiques et contre le fondamentalisme : l'éducation religieuse sur base islamique, rendue obligatoire pour tous les élèves, y compris, tout récemment, les non-musulmans, est une atteinte à la laïcité, fondement de la nation turque moderne aussi bien que de l'Europe communautaire. Une fois la Turquie dans la CEE, Ankara sera tenu à plus de respect des normes démocratiques. »*

Dans les rangs des islamistes déclarés, lesquels n'ont jusqu'ici jamais recueilli plus de 10 % des suffrages électoraux, tous ne sont pas aussi opposés qu'on le pense à l'option européenne, car, dans leurs rêves missionnaires, certains y voient un moyen de diffuser leur doctrine dans l'ouest du continent. Une autre tendance, représentée par l'ancien vice-premier ministre Necmettine Erbakan, préférerait que la Turquie entrât dans *« un Marché commun islamique »* faisant pièce à la Communauté européenne dans lequel la revue *Islam* discerne *« un regroupement de croisés »*...

Au cours des huit premiers mois de 1986, la part du monde musulman dans le commerce extérieur turc est tombée à 28,2 %, contre 38,4 % durant la période correspondante de 1985. Au cours des quatre années complètes précédentes, les échanges avec les Etats islamiques avaient toujours dépassé 40 % du total, tandis que le commerce avec la Communauté européenne oscillait entre 31 % et 38 % du même total. Malgré la récession pétrolière, les besoins grandissants de ses voisins arabes et iraniens et la commodité géographique inclinent à penser que les retrouvailles commerciales turco-musulmanes vont cependant se pérenniser et également se doubler de rapports humains et culturels amplement motivés d'ailleurs par l'histoire et la religion communes.

En 1985, on estimait déjà à deux cent quarante mille le nombre de Turcs expatriés dans l'aire arabe. En dix ans, les entrepreneurs turcs de travaux publics ont glané pour plus de 15 milliards de dollars de contrats dans l'espace musulman. La Fondation pour l'étude des relations turco-arabes, lancée en 1984, a été dotée par l'Etat d'un splendide terrain sur la rive asiatique du Bosphore, où son siège fera face au site impérial de Topkapi. Force des symboles...

L'idylle Ozal-Chirac

La Turquie recommence donc à regarder son passé dans les yeux. Mais celui-ci est aussi européen. Et pas seulement parce qu'en 1683 encore les armées du sultan-calife vinrent battre jusqu'aux murs de Vienne, faisant trembler un Occident qui passa sa peur sur des effigies ottomanes — d'où l'expression *« tête de Turc »* qui n'est au reste que l'envers de *« fort comme un Turc »*... Dès le seizième siècle, François Ier, bravant les foudres pontificales, s'était allié au souverain ottoman Soliman Ier le Magnifique, alors chef du plus puissant Etat du Levant mais aussi d'Europe. Malgré quelques sérieux accrocs, malgré l'instauration au siècle dernier de liens concurrents avec l'Allemagne, les rapports franco-turcs, à travers Napoléon III, Ataturk ou de Gaulle sont restés consistants.

Aujourd'hui, après les brouilles des années 1975-1985 dues aussi bien à l'idylle franco-grecque et au débarquement turc à Chypre qu'au coup d'État militaire turc de 1980 ou aux attentats et commémorations arméniens antiturcs en France, les relations entre Paris et Ankara se veulent derechef *« au beau fixe »*. MM. Ozal et Chirac se sont rencontrés deux fois, avant et après le retour de ce dernier au pouvoir, et une troisième rencontre, plus solennelle, se prépare pour 1987. Ce rapprochement, en qui d'aucuns voient déjà le pendant de *« l'amitié Chirac-Saddam Hussein »* (le président irakien), a été opéré par le canal d'un des députés les plus dégourdis du parti au pouvoir, Bulent Akardjali : cet ancien élève du lycée franco-turc Saint-Benoit d'Istamboul n'y va pas par quatre chemins : *« Nous offrons à la France de retrouver chez nous une partie de l'influence qu'elle n'a pas su garder au Liban. »*

En contrepartie, la Turquie attend que Paris jette tout son poids diplomatique dans la balance bruxelloise en faveur d'une *« rapide acceptation »* d'Ankara — même si elle est assortie au début de certaines restrictions — au sein de la famille européenne. En attendant, pour manifester avec éclat leur *« volonté européenne »*, les Turcs construisent allègrement un second pont (le premier date de 1973) sur le Bosphore, et en prévoient déjà un troisième (ou un tunnel), en dépit des clameurs de leurs écologistes.

Ces voies audacieusement suspendues reliant Turquie d'Orient et Turquie d'Occident, Asie et Europe, suggèrent sans doute aussi le médiateur politique, l'intermédiaire culturel qu'Ankara pourrait être entre l'Islam et l'Ouest — mais ce rôle primordial, les Turcs ne pourront l'assumer que s'ils se sentent en confiance aussi bien à Bruxelles qu'à Bagdad ou Téhéran.

Le jeu ne sera pas facile — mais pour tout le monde sans doute il en vaut la chandelle.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) La liberté de circulation entre la Grèce et le reste de la Communauté est prévue pour 1988.

LE PREMIER MINISTRE : EN 1987 NOUS DÉPOSERONS NOTRE CANDIDATURE A LA CEE

(Suite de la page 11.)

Si vous ne nous donnez pas ce droit immédiatement mais à terme, dans l'intervalle il faut trouver une forme de compensation. Je crois personnellement que ce problème a été très exagéré. La libre circulation est l'un des idéaux de l'Europe ; ce sont des politiques erronées qui en ont fait un objet de différend. Je ne pense pas que tous les travailleurs turcs vont aller prendre la place des travailleurs européens.

Un pont vers le Proche-Orient

» En ce qui concerne le second point, l'agriculture, ce n'est pas nous qui sommes fautifs, mais les Européens, car la politique agricole commune est mauvaise. Cette politique ne se fonde pas sur les lois de la concurrence, elle est très protectionniste, non seulement à l'intérieur du Marché commun, mais vis-à-vis de l'extérieur, et les très fortes subventions sont à l'origine de difficultés que connaissent les pays en voie de développement.

» D'autre part, l'agriculture turque n'est pas concurrentielle avec celle du marché commun, ce que nous exportons n'y est pas produit : ce sont le coton, les noisettes, le tabac oriental, les figues sèches, et les raisins secs que seule la Grèce produit. Nous sommes certes en concurrence pour les fruits et les légumes frais mais, pour des raisons de proximité, nous préférons les vendre au Proche-Orient. Je pense de surcroît que l'arrivée de produits meilleur marché satisferait les consommateurs européens.

» Pour ce qui est du revenu par tête exprimé en dollars, je crois qu'il ne donne pas une idée juste du niveau de vie. Il faut le comparer aux prix. On peut dire que le revenu *per capita* est de 1 500 dollars en Turquie mais si vous le comparez aux prix d'ici, comme le fait une étude récente, il est équivalent à environ 3 000 dollars, c'est-à-dire du même ordre que celui du Portugal et proche de celui de la Grèce.

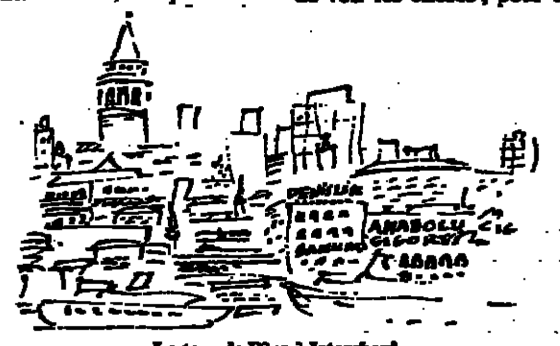
» La population turque s'accroît plus vite que celle des autres pays européens, à un taux de 2,4 %. Ce taux va baisser avec le progrès mais nous serons en l'an 2000 le pays européen le plus peuplé, avec 65 ou 70 millions d'habitants. Cependant je ne sais pas, et personne ne sait pour le moment, de combien de soldats pour la défense, de combien de jeunes, de combien de travailleurs nous aurons besoin à ce moment-là. Le fait notamment que le nombre des retraités augmente en Europe tandis que la population active diminue va créer une situation très difficile. Je dis donc qu'à la fin du siècle nous aurons probablement certaines possibilités d'envoyer nos travailleurs à l'étranger. J'ajoute que la Turquie, pays en développement qui manque d'investissements, d'autoroutes, de centrales nucléaires, d'installations portuaires, sera le parc d'investissement de l'Europe. Il faut prendre tout cela en considération.

» En ce qui concerne le dernier point, la Turquie a de très bonnes relations avec les pays musulmans. L'Europe trouvera par elle un prolongement dans cette direction et cela ne peut que contribuer à diminuer les tensions entre le monde islamique et les autres régions.

Il n'y a pas de problème des droits de l'homme

— Un membre de votre parti avait un jour déclaré à notre journal que les droits de l'homme sont « le dessert des sociétés économiquement développées ». Que pensez-vous de la formule ?

— Qui a bien pu dire cela ! Nous avons succédé à un gouvernement militaire provisoire. Pendant trois ans, tout le pays a été soumis à la loi martiale. Puis il y eut des élections dont nous fûmes les vainqueurs, bien que nous n'ayons eu l'appui d'aucun des anciens dirigeants politiques ni de l'armée. Cette victoire, à laquelle peu de gens s'attendaient, montre que ce processus était démocratique. Je suis maintenant au pouvoir depuis trois ans. Nous avons dix partis politiques ; trois ont des groupes parlementaires. Nous avons une presse extrêmement libre. Comme vous pouvez le constater, je suis critiqué chaque jour dans les journaux, en des termes parfois vifs. Nous avons aussi une justice qui, en aucune manière, n'est contrôlée par le gouvernement. Si un cas de torture ou de mauvais traitements survient, non seulement la presse en parle mais s'il fait l'objet d'une plainte, des poursuites sont engagées par un procureur indépendant. Comment dans un tel régime pourrait-il exister un problème de droits de l'homme ? Ce qui se passe, c'est que l'on ressort des événements qui datent du régime militaire en les présentant comme des cas actuels. Il n'y a pas eu de cas de ce genre dans la période récente. Il n'y a pas, de mon point de vue, de problème des droits de l'homme en Turquie. Laissez-moi ajouter que si un représentant des forces de l'ordre commet une faute, c'est sa faute à lui, ce n'est pas un système.



La tour de Péra à Istanbul.

— L'hebdomadaire *Yeni Gunden* a consacré l'un de ses derniers numéros à l'impossibilité dans laquelle se trouvent certaines personnes d'obtenir un passeport et de sortir du pays.

— Cela ne concerne pas « certaines personnes » ; la loi prévoit que quiconque est en cours de jugement pour certains délits ne peut quitter le territoire. J'ai d'ailleurs considéré que cette loi était très dure, dans le cas par exemple, des membres de l'Association pour la paix (1). Nous avons appris que le président de ce mouvement, l'avocat Apaydin, était très malade et que sa dernière chance était d'aller se faire soigner à l'étranger. J'ai fait passer un décret-loi permettant au premier ministre d'accorder un passeport dans certains cas et je lui ai donné personnellement la permission de sortir. Il est mort malheureusement le jour-même. Prenez encore l'exemple du leader de la DISK (2), Abdullah Basturk : il n'avait normalement pas le droit de quitter la Turquie, nous l'y avons autorisé.

— Les droits syndicaux sont très restreints par rapport aux législations européennes.

— La différence vient de notre Constitution. Celle-ci interdit aux dirigeants des syndicats, des associations, des organisations professionnelles ou patronales d'être dirigeants ou candidats d'un parti, et à ces organisations d'avoir des liens organiques avec les partis. Cela est dû à notre expérience des vingt dernières années, aux raisons qui ont poussé la Turquie vers l'anarchie. C'est notre façon de voir les choses ; pour en changer, il faudrait changer la Constitution et je ne vois pas pour le moment de motif de le faire.

— La presse estime que si vous aviez autorisé les anciens dirigeants à reprendre une activité politique, ils ne seraient pas redevenus aussi puissants.

— Je ne suis pas sûr que ce que pense la presse sur ce point soit l'essentiel. Cela relève d'une décision du Parlement. Lors de l'élaboration de la Constitution de 1982, le Conseil militaire a interdit aux anciens dirigeants toute activité politique pendant dix ans. Ils ne peuvent ni former un parti, ni être candidats ou membres d'un parti. Mais que s'est-il passé en fait aux dernières élections ? En dépit de cet article de la Constitution, ces hommes ont mené campagne, fait des discours devant des foules entières, exactement comme des leaders de partis. Les tribunaux devant lesquels ils ont comparu ont estimé que cela ne prouvait pas qu'ils aient des liens organiques avec ces partis. Cela veut dire que la vraie restriction imposée à ces hommes est qu'ils ne peuvent être ni députés ni officiellement leaders de parti ; officieusement ils le peuvent.

» Pour modifier la Constitution sur ce point, il faudrait qu'un tiers des députés le demandent, que les deux tiers votent la révision ; si le président de la République la rejette, il faut qu'elle soit votée par les trois quarts des députés et même alors le président peut convoquer un référendum. J'ai suggéré un jour que cette procédure soit simplifiée. Obtenir une majorité des deux tiers au Parlement est très difficile. Cela représente 267 voix et j'ai 249 députés. Je ne peux garantir que tous les députés de mon parti voteraient une révision constitutionnelle qui rendrait leurs droits aux anciens leaders, car pour eux c'est un problème de concurrence.

La Turquie est un pays laïc

— On parle beaucoup, en Turquie et ailleurs, d'un réveil du religieux. Cela vous inquiète-t-il ?

— Au fond, je ne suis pas inquiet. La trop grande place accordée à ce sujet par la presse, les exagérations, ne servent que ceux qui veulent vraiment faire reculer la Turquie. En présentant de tous petits groupes comme très importants, on leur fait une très forte propagande.

[M. Ozal envoie chercher une photo montrant une foule rassemblée dans un stade d'Istamboul.]

— Vous voyez, c'est un des plus grands stades de football ; ce jour-là, en mai, il y avait plus de soixante-dix mille personnes. Les autorités d'Istamboul avaient invité de nombreux artistes, des groupes folkloriques classiques et des chanteurs de pop occidentaux. Regardez, tous ces gens dansent. Quand j'ai vu cela, je me suis dit qu'il ne fallait pas être inquiet. C'est cela la jeunesse.

» N'exagérons pas ; actuellement le vote pour les partis religieux ne dépasse pas 4 %. Ils n'ont jamais obtenu plus de 10 % et leur score diminue. La Turquie est un pays musulman mais en même temps un pays laïc. La majorité de la population est sunnite. Il n'y a pas de clergé comparable au clergé iranien ; le clergé sunnite depuis la période ottomane n'a jamais été très organisé. Le sentiment religieux est très fort chez nous et vous voyez que le vendredi les mosquées sont pleines, plus pleines peut-être que dans certains pays islamiques ; mais la Turquie est un pays laïc.

Propos recueillis par MICHEL FARRÈRE et CLAIRE TRÉAN.

(1) L'association présidée par le bâtonnier d'Istamboul, Me Apaydin, mort il y a quelques mois, a été dissoute au lendemain du coup d'Etat. Ses dirigeants sont toujours en procès.

(2) La DISK était la centrale syndicale de gauche, dissoute par les militaires et dont les dirigeants sont toujours en procès.

Le Monde
sans visa

Le jeudi 4 décembre, à Paris, plusieurs centaines de milliers d'étudiants et de lycéens manifestent contre le projet de loi sur les universités.



WILLIAM KLEIN

UNE RÉVOLTE SANS RÉVOLUTIONNAIRES

Comment le sociologue Edgar Morin analyse-t-il les « événements » de décembre 1986 ? C'est sans doute d'abord, peut-il dire, le refus obscur des jeunes d'entrer dans un processus qui les conduit au chômage, ou qui les intégrerait dans un univers bureaucratisé, disciplinarisé, sans joie. Une façon d'entrer en politique sans en faire.

« *EDGAR MORIN, on a dit et écrit au début des événements que la France vient de connaître :* « Une chose est sûre, rien à voir avec mai 68. » *Et puis, le cours des choses ayant – rapidement – fluctué :* « Ah ! finalement... ». *Alors, oui ou non la gigantesque surprise de 86 autorise-t-elle, selon vous, à évoquer de quelque manière que ce soit celle de 68 ?*

– Il faut évoquer 68 à la fois par opposition et par ressemblance. Cette surprise dont vous venez de parler est le plus grand trait de ressemblance. A chaque fois les étudiants paraissent intégrés, la société est calme. En 68, c'est parce que tout semble prospère. En 86, c'est parce qu'il y a le chômage et que les gens n'ont pas envie de trop remuer. En tout cas, tout à l'air d'être normalisé et, brusquement, on se rend compte qu'étudiants et lycéens agissent.

» Autre ressemblance : la diffusion extrêmement rapide sur le plan parisien puis national d'un phénomène qui commence de façon très locale. C'est comme s'il y avait catalyse et réaction en chaîne. Bien entendu, ce n'est pas du tout le même genre de catalyse. En 68, c'est le mouvement du 22 mars à Nanterre, un groupe anarcho-communiste hétérodoxe. En 86, c'est l'UNEF-ID. Mais il est assez intéressant de penser que les dirigeants de ce groupe sont des militants trotsko-lambertistes passés récemment au PS. Ils ont apporté une énergie d'origine trotskiste dans une perspective beaucoup moins révolutionnaire qui est celle du PS.

» Il est clair que, seuls, ils n'auraient pu ni contrôler ni manipuler quoi que ce soit. L'intéressant, c'est la réponse, la diffusion – et très tôt, – dans le peuple lycéen, beaucoup plus vite qu'en 1968.

» Encore une analogie : cette explosion a tout de suite un caractère de fête, une digue se brise dans la société. Les dissemblances sont tout à fait frappantes elles aussi. En 1968, il existe un mythe de salut concrétisé dans les mots « révolution » ou « socialisme ». Il n'en est rien aujourd'hui. On constate même une résistance très forte du mouvement à cela. C'est ce que les étudiants et les lycéens appellent « apolitisme ». Le refus de cette « politisation » est aussi le refus de la violence que l'on aurait appelée en 68 « révolutionnaire ».

» Autre différence : la vélocité des événements de 1986 est encore plus grande. L'essentiel aura été bouclé en une semaine. Dernière différence, capitale : la mort dissipe la fête et la fait basculer dans le tragique politique. Elle entraîne aussi la « mort » politique – momentanée – de Chirac, la victoire du mouvement et, du même coup, sa fin. Ce qui explique la déception énorme que l'on voit surgir ici ou là dans le mouvement : c'est déjà fini...

– Dans tout cela, sont-ce l'Éducation et la formation proprement dites, et les institutions correspondantes, ou bien la force mythique de ces notions qui sont en cause ?

– Sans doute un mélange étrange. Je crois qu'il ne faut pas surestimer les facteurs professionnels et économiques. C'est déjà l'erreur qu'avaient faite beaucoup d'analystes en 68. Ils voulaient expliquer la révolte étudiante essentiellement par le caractère vétuste, anachronique de l'Université, non adaptée au monde moderne.

» En fait, si cet ingrédient était bien présent, ce n'était pas le seul, ni le principal. La preuve en est qu'aux Etats-Unis, c'est dans les universités hypermodernes de Berkeley et Columbia qu'il y a eu d'énormes révoltes étudiantes.

» En 1986, paradoxalement, c'est le fait de vouloir moderniser l'université qui provoque la révolte... Il est difficile, là encore, de l'interprérer de ce seul point de vue. La loi Devaquet était très ambiguë, et susceptible de multiples lectures ; elle a surtout été un prétexte. Pas un prétexte cachant une volonté très claire par derrière, mais un prétexte libérant. Le bouillonnement était prêt à surgir.

» Bien entendu, le problème de l'Université se trouve posé en France. Mais, à travers les idées exprimées ces jours-ci, le refus de la sélection, etc, ce qui est en cause, c'est ce que traduit idéologiquement l'idée de sélection. Refus de la hiérarchisation de la société, idée qu'il faut maintenir le plus possible l'égalité des chances et des droits.

– Peut-on parler d'un nouveau partage de l'univers social dans lequel la jeunesse (ou les jeunesses ?) et plus largement les faits de génération joueraient un rôle renforcé ou inédit ?

– Comme vous le savez, je pense depuis les années 60 que des bioclasses se sont constituées qui n'étaient pas exactement de même nature que les classes sociales : l'adolescence se reconnaît et se dresse plus ou moins agressivement par rapport à la société adulte.

» Après 1970, cette bioclasse, une fois constituée, paraissait parvenue à l'état de coexistence pacifique dans la société. Ce qui se passe en 86 n'est pas tellement une révolte de la jeunesse contre des brimades, des contraintes, des « minorations » que lui imposerait la société adulte. C'est sans doute une révolte contre l'ensemble des conditions de cette société. Mais c'est une révolte proprement juvénile, incontestablement.

– Comment interpréter les signes des jours derniers ? Est-ce la vague du « tout est politique » *qui reflue un peu plus ou gagne au contraire une génération réputée jusqu'alors extérieure à ces références ?*

– La nature du mouvement... Je la définis, contrairement à la plupart des commentateurs, en refusant l'alternative de la considérer soit comme politique soit comme apolitique. Son originalité est de faire la navette entre la politique et l'infrapolitique, et de se situer dans un entre-deux qui fait communiquer ces deux sphères. Ainsi se produit une régénérescence spontanée d'une partie de notre fonds culturel.

» Le mouvement est infrapolitique, non seulement parce qu'il se refuse à la politisation officielle mais parce qu'il a aussi une dimension éthique et une dimension culturelle. La dimension éthique : elle est dans la jonction de ce fraternalisme juvénile et de l'adhésion aux droits de l'homme. L'aspect culturel : un refus obscur d'entrer dans un processus qui conduit soit au chômage soit à un univers où l'on est intégré dans un monde bureaucratisé, disciplinarisé, sans joie, gris et où planent des menaces très lourdes.

» Ce mouvement débouche cependant nécessairement sur le politique. Il s'agit de lois, discutées (ou pas) au Parlement, de répression policière... Voilà comment les jeunes sont sur la scène politique, tout en étant dans une sphère infrapolitique, qui nourrit le politique. Mais ils ne sont pas politisés au sens de l'appartenance à un parti.

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 20.)

هكذا من الأصل



« Laissez-nous réussir, on n'est pas des fils de prince, on n'est pas des bébés Nobel. » WILLIAM KLEIN

UNE RÉVOLTE SANS RÉVOLUTIONNAIRES

(Suite de la page 19.)

– *Vous avez écrit, il y a plus de trente ans, un livre qui s'appelait* l'Esprit du temps. *À la lumière, si c'en est une, de ce qui s'est passé ces derniers jours, comment esquisseriez-vous l'actuel esprit du temps ?*

– Difficile. Dans la deuxième version de cet *Esprit du temps* – au début des années 60 – je parlais de cette culture de masse, diffusée par les médias, qui vendait de l'euphorie : vous serez heureux, grâce au confort, au bien-être ; vous aurez l'amour, vous aurez tout.

» Cette mythologie s'est trouvée cassée après 1968. On est passé d'une culture euphorisante à une culture problématisante. Cette problématisation est toujours présente, même s'il y a d'énormes forces qui jouent pour empêcher les gens de se poser trop de problèmes et d'être trop angoissés par ces problèmes, alors qu'il serait peut-être nécessaire et tonique de faire sortir cette angoisse... Cela est un autre problème.

» D'autre part, j'avais eu l'impression pendant longtemps que 68 était une très grande cassure. Je le maintiens. Mais à un autre niveau, celui des idées, une autre rupture a eu lieu entre 1973 et 1977 : le collapse du marxisme ; on a perdu une grande religion du salut terrestre, qui semble ruinée à jamais.

» Nous sommes dans une époque de basses eaux mythologiques. Qu'est-ce qui viendra ? Je ne crois pas que l'humanité puisse vivre sans mythes, que cette époque sera durable. Quel est le message, finalement, de ce mouvement étudiant et lycéen ? C'est un message de ressourcement républicain démocrate et de gauche. Les ressourcements : il en est de très divers de par le monde : khomeiniste, reaganien.

A l'opposé de la tentative un peu abstraite de Chevènement qui cherche le ressourcement républicain, maintenant qu'il a abandonné son marxisme dogmatique, dans ce mouvement, nous assistons à un ressourcement concret, dans notre tradition de 1789. L'avenir ? On ne sait jamais. Des craquements politiques ont eu lieu, qui vont entraîner d'autres craquements dans les années qui viennent. L'influence ira-t-elle au-delà de la politique ? C'est possible, mais c'est encore invisible.

» Ce qui est certain, en revanche, c'est la soudure avec cette tradition : 1789, 1830, 1848 et la réaffirmation claire des valeurs Liberté-Egalité-Fraternité, la découverte d'un modèle originel. 1968, sous l'emprise du mythe marxiste, méprisait la liberté comme quelque-chose de formel. Aujourd'hui, le sens très fort des valeurs de liberté rééquilibre et complexifie.

» Le message est même tellement complexe qu'il n'a aucun répondant politique. Aucun parti politique ne peut répondre à ce type d'appel. Périodiquement – et c'est un phénomène très complexe, – une bonne partie de la société française, *via* la jeunesse, se reprogramme sur son programme initial, disons pour simplifier, celui de 1789. Toujours se répète l'événement archétypique...

» En ce sens, c'est un phénomène historique assez frappant et assez émouvant. L'identité française se maintient grâce à des événements de ce genre. Ce n'est pas le SIDA (1). C'est le contraire, l'organisme qui régénère sa propre identité et refuse de se perdre dans l'anonymat d'une civilisation homogénéisante. »

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.

(1) Allusion aux propos de M. Louis Pauwels qui parlait, dans *le Figaro Magazine* du 6 décembre, d'une « *jeunesse atteinte d'un SIDA mental* ». [NDLR].



WILLIAM KLEIN

« Les chaînes, c'est pas la liberté, faites pas les chaînes... »



LELOUP-MERILLON-GRANVEAUD-THOMAS/COLLECTIF

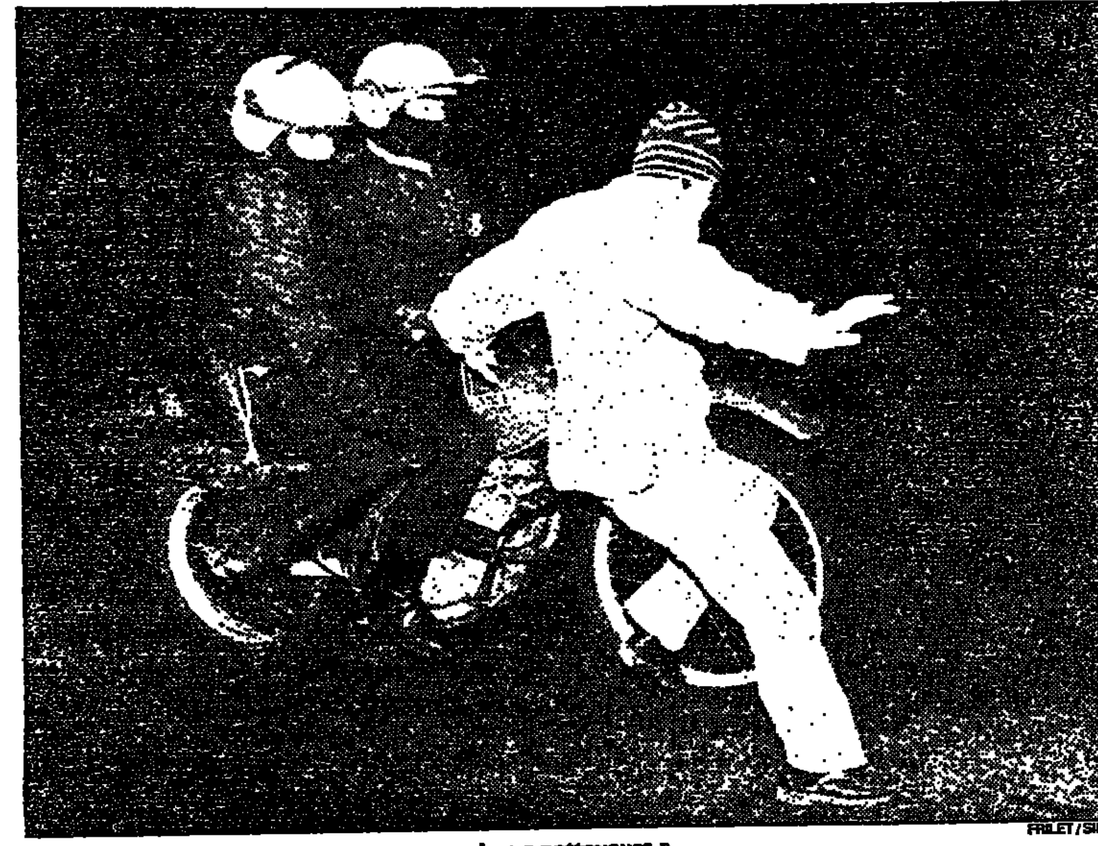
« CRS avec nous,
vos enfants sont étudiants. »


GRANVEAUD-LELOUP-MERILLON/COLLECTIF

« La fête est finie, la manifestation c'était l'humour, maintenant c'est la guerre. »


WILLIAM KLEIN

« Chirak matrak, t'es pas un démocrate. »


FRILET/SIPA

Les « nettoyeurs »
du peloton voltigeur motocycliste en action...


OLIVIER GARROS

« En 1988, tous ces jeunes voteront ;
Chirac ne peut pas les provoquer. »



WILLIAM KLEIN

Mercredi 10 décembre, défilé de Denfert-Rochereau à la Nation contre les brutalités policières et en mémoire du jeune Malik Oussekine.

échecs

N° 1206

FIN D'UNE EXCENTRICITÉ

(Solingen, 1986)
Blancs : SUNYE - NETO
Noirs : HUBNER
Début Reti.

1. ç4	Cf6		20. Txd3	b6
2. Cf3	ç6 (a)		21. Cé6! (q)	Cxd6
3. g3	d5		22. çxd6	Ff6 (r)
4. b3 (b)	Fg4 (ç)		23. Fxf6	gxf6
5. Fg2 (d)	Cb-d7		24. d7! (s)	Tç-d8
6. Fb2	é6		25. Cé4	Rg7 (t)
7. 0-0	Fé7 (é)		26. Dç3	é5
8. d4 (f)	0-0		27. Fh3	Db7 (u)
9. Cç3	Da5 (g)		28. Cxf6!!	Rxf6
10. a3	Da6 (h)		29. Td6+	Rg7
11. Cd2 (i)	Ta-d8		30. Dxé5+	f6 (v)
12. Dç2	ç5 (j)		31. Dé7+	Rg6
13. dxç5	d4 (k)		32. Té5 (w)	Dxé5 (x)
14. Cb5	Fxé2		33. çxd5	f5
15. b4!! (l)	Fxf1		34. Dd6+	Tf6
16. Txf1 (m)	d3		35. Dé7	Tf-f8
17. Db3 (n)	Cé8		36. Dé6+	Rg7
18. Té1	Cb8 (o)		37. Fxf5	
19. Té3	Tç8 (p)			abandon (y)

NOTES

a) Une formation défensive très solide face au « Début Réti » ; en même temps, la diagonale ç8-h3 est ouverte au F-D.

b) Puisque les Noirs ont avancé leurs pions sur cases blanches, le fianchetto-D prend tout son sens ; la menace dxç4 suivie de b7-b5 est parée du même coup.

ç) On trouve, à ce stade, deux méthodes, celle de Lasker (4..., Ff5), celle de Capablanca (4..., Fg4), qui, toutes deux, assurent aux Noirs un développement harmonieux et solide.

d) La suite 5. Cé5, jouée dans la partie Réti-Capablanca, Moscou, 1925, ne donne pas grand-chose : 5..., F Fh5 : 6. Fg2, é6 ; 7. Fb2, Fé7 ; 8. 0-0, Cb-d7 ; 9. Cxd7, Dxd7.

é) Ou 7..., Fd6 ; 8. d3, 0-0 ; 9. Cb-d2, é5 (Larsen-Gligoric, Bugojno, 1985 ou 7..., Fç5 ; 8. d3, 0-0 ; 9. Cb-d2, Dç7 ; 10. h3, fxf3 ; 11. Cxf3, a5 : 12. a3 (Korchnoi-Sacharov, Moscou, 1965).

f) On poursuit généralement par 8. d3, conformément à l'esprit du centre retenu cher à Réti, mais le coup du texte est parfaitement jouable.

g) Le grand maître ouest-allemand qui s'attendait à la formation de pions ç4-d3-é2 imagine maintenant d'exercer une forte pression sur le pion ç4 et mobilise, à cet effet, la force la plus puissante, la D.

h) Une stratégie bien discutable : l'éloignement de la D noire, son excentricité, parait artificiel et dangereux.

i) Et non 11. Dd3, Ff5! ni 11. ç5, Fxf3 ; 12. Fxf3, é5.

j) Maintenant si 12..., Ff5 ; 13. é4.

k) Après 13..., Cxç5 ; 14. b4 les Blancs ont un clair avantage.

l) Un sacrifice de qualité qui montre bien à quel point les Blancs ont conscience de leur supériorité positionnelle et de la précarité de la situation de la D noire. La menace Cç7 est bien la réfutation de la stratégie des Noirs (Da5-a6).

m) Il ne faut pas se presser : si 16. Cç7, d3 ; 17. Db3, Cxç5 ; 18. bxç5, Da5.

n) Et non 17. Dxd3, Cxç5.

o) Les Noirs ont une qualité de plus mais manquent d'espace vital, outre l'inconvénient de leur D hors jeu.

p) Si 19..., b6 ; 20. ç6.

q) La Da6 reste l'objectif des Blancs : les menaces sont multiples, 22. Fb7 ; 22. b5, Dç3 ; 23. Fç3.

r) Forcé, sinon les Blancs gagnent la D par 23. b5 et 24. Fç3.

s) La D noire reste hors jeu ; le R noir n'est plus en sécurité. Maintenant, tout est simple pour les Blancs qui passent à la phase d'exécution.

t) Si 25..., Cxd7? ; 26. Txd7, Txd7 ; 27. Cxf6+.

u) La première menace des Noirs ne va pas loin.

v) Si 30..., Rg8 ; 31. Dg5+, Rh8 ; 32. Df6+, Rg8 ; 33. Td4.

w) Menace 33. Ff5+.

x) Désespoir.

y) Si 37..., Cxd7 ; 38. Dé7+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1205

A. HERBSTMANN et V. KOROLKOV.
« Trud », 1945.

(Blancs : Rd3, Th2, Pd2, é5, f7. Noirs : Rg7, Tç5, Ff4, Cf3. Nulle.)

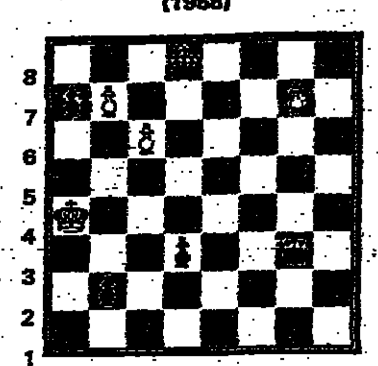
1. Avec deux pièces de moins et une T attaquée, les Blancs vont devoir opérer quelques miracles pour trouver la nullité. On aperçoit quelque part, cependant, la possibilité de gagner une pièce par Ré4, mais, pour le moment, il faut gagner un temps en sauvant la T.

1. Th7+!, Rf8 ; maintenant l'attaque 2. Ré4 est encore impossible à cause de l'échec 2..., Cg5 et les Blancs perdraient la Th7 ; 2. Th8+, Rxf7 ; à nouveau l'attaque 3. Ré4 perd à cause de 3..., Cxé5 et la T blanche est encore mal placée (si 4. Rxé4, Cg6+ et 5..., Cxh8) ; 3. é6+!, Rxé6 ; 4. Ré4! enfin, Cé5! la parade ; 4. d4! une fourchette (et non 4. Rxf4?, Cg6+ ni 4. Té8+, Rf7), Tç4! ce clouage défend toutes les pièces noires ! ; 5. Th6+! un sauvetage miraculeux, Fxh6. Pat en plein cœur de l'échiquier !

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

G. NADAREICHVILI (1958)



BLANCS (4) : Ra4, Pb7, ç6, g7.
NOIRS (5) : Rd8, Dg3, Pa7, b2, d3.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1204

LES FRANÇAISES A MIAMI

Si les Françaises n'ont pas obtenu les résultats qu'elles pouvaient espérer dans le championnat du monde par paires, l'une d'entre elles, Claude Blouquit, aura eu le mérite de gagner un chelem où il semblait y avoir un Cœur et atout à perdre. Il est vrai qu'un barrage de l'adversaire l'avait avertie de la place du Roi de Cœur et de la mauvaise répartition des atouts.

	♠ R 5 4 ♡ 5 4 ◊ R V 6 5 3 ♣ A 10 7	
♠ — — — ♡ R V 10 7 6 2 ◊ 10 9 7 ♣ D 6 4 3	N O E S	♠ D 9 6 3 2 ♡ 8 ◊ D 8 4 2 ♣ 9 8 2
	♠ A V 10 8 7 ♡ A D 9 3 ◊ A ♣ R V 5	

Ann. : N. don. N.-S. vuln. (donne 21 des quarts de finale des paires Dames).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	passe	passe	♠
3 ♡	4 ♠	passe	6 ♠
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau, Claude Blouquit, en Sud, a pris avec l'As de Carreau sec et elle a joué aussitôt le 5 de Trèfle pour le le 4 d'Ouest et le 10 de Trèfle du mort. Comment Sud a-t-elle ensuite gagné ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Voici le raisonnement après l'entame à Carreau : où trouver douze levées quand le Roi de Cœur est certainement mal placé et que Est a probablement les cinq atouts restants ? Une seule solution : faire les cinq atouts de la main (dont deux coupes à Carreau), l'As de Cœur (en espérant qu'Est a un Cœur, deux Carreaux (As et Roi) et trois Trèfles (avec *l'impasse sur Ouest* afin d'avoir deux reprises au mort pour couper deux fois Carreau).

Le coup s'est déroulé de la façon suivante : après avoir fait l'As de Carreau et avoir constaté avec soulagement que *le 10 de Trèfle* avait fait la levée, Claude Blouquit a tiré le Roi de Carreau (pour défausser le 3 de Cœur) et elle a coupé un Carreau, puis elle a tiré le Roi et l'As de Trèfle *et a coupé une deuxième fois Carreau.* Enfin, elle a joué l'As de Cœur et a rejoué Cœur. Mais Est, qui n'avait plus que des atouts, a été obligée de couper et de continuer atout :

♠ R 5 4 ◊ V / ♠ A V 10 ♡ 9 — ♠ D 9 6 3

La déclarante a pris le retour à Pique avec le 10, puis elle a coupé son Cœur avec le Roi de Pique et elle a pris en impasse les deux derniers atouts d'Est...

Pour enlever une des rentrées au mort, Ouest aurait dû *fournir la ...Dame de Trèfle* à la deuxième levée, mais cette défense était difficile à trouver à la table.

ROGER TRÉZEL

C'est un champion au palmarès exceptionnel qui vient de nous quitter à l'âge de soixante-huit ans. Roger Trézel, champion du monde par équipe de quatre en 1956, champion olympique en 1960, champion du monde par paires en 1962 et plusieurs fois champion de France et d'Europe, était aussi l'auteur de livres de bridge et de « cahiers » traitant avec clarté les différents aspects du jeu de la carte.

Partisan d'enchères simples, mais très offensives, il a été avec son partenaire attitré Pierre Jaïs un fervent adepte du système Canapé inventé par Pierre Albarran.

Redoutable joueur de partie d'argent, il avait l'art consommé de ne jamais compliquer la tâche de ses partenaires, même quand il s'agissait d'excellents joueurs comme dans cette donne jouée au British Club de Biarritz en 1963.

	♠ R D 3 ♡ A 2 ◊ R 6 4 ♣ D V 10 4 3	
♠ V 10 9 6 ♡ 10 8 6 4 ◊ 8 7 5 ♣ A 8	N O E S	♠ 2 ♡ D 9 ◊ D V 9 3 ♣ R 9 7 6 5 2
	♠ A 8 7 5 4 ♡ R V 7 5 3 ◊ A 10 2 ♣ — — —	

Ann. : O. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Conrado	Dubuc	Ballestro	Trézel
passe	1 SA	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	6 ♠...

Ouest a entamé le 4 de Cœur pour la Dame d'Est. Le déclarant a pris avec le Roi de Cœur et il a tiré le Roi et la Dame de Pique sur laquelle Est a défaussé un Trèfle. Après avoir joué l'As de Cœur sur lequel est tombé le 9 de Cœur d'Est, *comment Trézel, en Sud, a-t-il gagné ce* PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Trézel s'est bien gardé de décrire sa main une fois que le Toulousain Dubuc avait pu lui indiquer un bon soutien à Pique en disant « 4 Piques » (au lieu de « 3 SA »). Le saut à « 6 Piques » était tout à fait conforme à la vieille règle qui consiste à « demander les contrats que l'on pense pouvoir faire ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 256

UN LUDICIEL QUI CRÈVE L'ÉCRAN

Amateur de Scrabble et fasciné par les écrans lumineux, vous vous êtes lassé des jeux de lettres minitel, dont le vocabulaire est souvent rudimentaire ; les réactions, molles ; le graphisme, approximatif ; et le coût, exorbitant... Si vous possédez un ordinateur MacIntosh, ou, à la rigueur, un PC IBM ou compatible, procurez-vous un *Anacrack* *, le ludiciel (= logiciel ludique), qui dégaine plus vite que son ombre : tout tirage tapé dans son collimateur déclenche une rafale d'anagrammes puisées dans son vocabulaire de 90 000 mots. Son auteur, Jean-Pierre Brulé, aussi connu dans les milieux informatiques que scrabblesques, ratisse large. Le joueur, jeune enfant ou scrabbleur chevronné, peut imposer ses tirages ou les demander à la machine, en choisir la longueur (entre quatre et huit lettres), déterminer le temps de réflexion et le niveau de langue, parier sur le nombre d'anagrammes, demander du secours à la machine (moyennant pénalité), jouer seul ou à plusieurs. Le graphisme est remarquable. Nous avons testé les tirages « aléatoires », qui, en fait, sont préparés (la plupart des tirages réellement aléatoires sont stériles). A vous d'en trouver les solutions qui figurent en fin d'article.

* Disponible dans les boutiques de micro-informatique, 600 F.

1. L O R E F S A I (2 anagrammes). 2. E L A S B C U R (3). 3. M E R P N A T E (4). 4. E S R E M A T G (2). 5. S E N I A P R U (2). 6. O E S D E R U B (2). 7. R N S E O D I A (5).

Festival d'Aix-les-Bains 2 novembre 1986. 5e manche.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

(a) EXCOR(I)AS, 7 D, 69 - (b) ancienne écriture celtique - (c) poisson coloré.

1. Kay Mounal, 893 ; 2. Plaven, 891 ; Lorenzo, 889. Résultats finaux : 1. Lorenzo. 2. Mangin. 3. Delon.

Solution des anagrammes : 1. LOFERAIS SOLFIERA. 2. CABLEURS CURABLES BASCULER. 3. EMPARENT PAREMENT APREMENT PAMERENT. 4. METRAGES GERMATES. 5. PUNAISER UNIPARES. 6. BRODEUSE DEBOURSE. 7. DERAISON SARDOINE AIDERONS ANODISER SONDERAL.

MICHEL CHARLEMAGNE.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	BEEFIIR			
2	–ACEOSX?	FIBRE	H 4	28
3	EINRSXY	COEXIS(T)A (a)	5 D	122
4	–EENNORT	SCIEZ	D 4	52
5	EFHILMO	ETONNER	L 4	85
6	GHMO+ANN	LIEZ	8 A	39
7	NN+EEIRY	OGHAM (b)	11 I	28
8	EINNR+BU	MYE	M 11	26
9	ADEHUUV	RUBENIEN	13 G	64
10	DUU+ORST	HEVEA	C 7	28
11	U+CEFMNT	TOURDS (c)	O 8	38
12	CNTU+DUW	FUME	H 12	36
13	CDNTUU+O	WU	10 N	31
14	CU+EIIL?	TONDU	3 I	24
15	AAAJLST	LUCILIE(S)	A 8	80
16	AA+EKPSU	TJALES	F I	31
17	AEP+EMUV	STUKA	1 E	42
18	AP+AELOR	MEUVE	N 2	29
19	AL+AELNT	PAREO	1 K	34
20	ALL+IPRT	ENTA	B 12	17
21	LLR+ADGQ	PAIT	M 6	21
22	GLLQR+IS	DA	2 J	19
23		SI	14 M	22
				896

Mots croisés

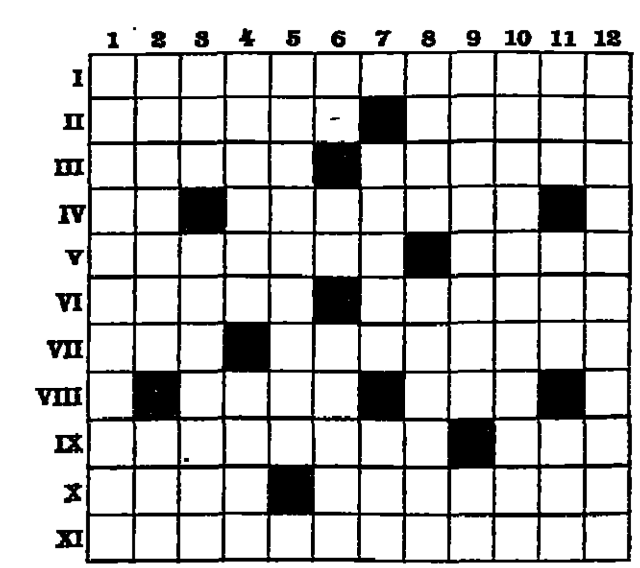
N° 435

Horizontalement

I. N'a pas les mêmes options en Corse et à Paris. – II. Bien comme il faut. En fin de circuit. – III. Ne fait pas d'éclat. Prendra couleur. – IV. Participe, en un sens. Proche ou lointain, ce sont des mondes. – V. Mirent ailleurs. On peut en mourir, c'est ce qu'on dit, mais on ne l'a jamais vu. – VI. Proche. C'est toujours utile. – VII. Dans le déjeuner. Dans le showbiz. – VIII. On ne l'a pas reconnue. Grecque ou basque. – IX. N'a pas eu de volonté. Refuse. – X. Possessif. Il a perdu la tête, sinon il s'envolerait. – XI. Empêche tout départ.

Verticalement

1. Il faudra connaître son nouveau code : attention à la conduite ! – 2. Prévenus. Auteur oriental. – 3. Dans le champ. Ce qu'on fait à la mèche. – 4. Ne sait toujours pas. Sanglante bataille. – 5. Ne sont pas à la portée de tout un chacun. – 6. Adverbe. Dans le coup. Bus un grand coup. – 7. C'est recta, quand on bafouille. Pour une Anglaise. – 8. Avait une foire, dans le temps. Greffera par en bas. – 9. Prévenu. Pronom inversé. – 10. Fait de l'effet. – 11. Attrait irrésistible, en un sens. Crie. Dans l'atome. – 12. En firent trop.



SOLUTION DU N° 434

Horizontalement

I. Républicaine. – II. Ovin. Echines. – III. Balais. Amers. – IV. Epoustouflée. – V. Sot. Tend. Ueu. – VI. Préféré. DC. – VII. Iari. Argutie. – VIII. Et. Epierra. – IX. Rif. Etui. Bée. – X. Rouis. Soulon. – XI. Entremettent.

Verticalement

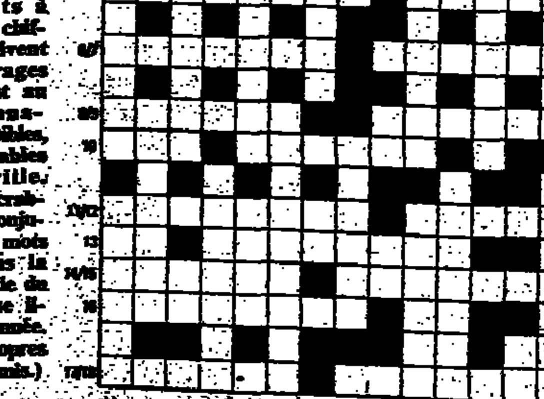
1. Robespierre. – 2. Evaporation. – 3. Piloter. Fût. – 4. Unau. Fie. Ir. – 5. Iste. Pèse. – 6. Lesterait. – 7. Ic. Onéreuse. – 8. Chaud. Griot. – 9. Aimf. Dur. Ut. – 10. Inéluctable. – 11. Nérée. Eon. – 12. Esseulement.

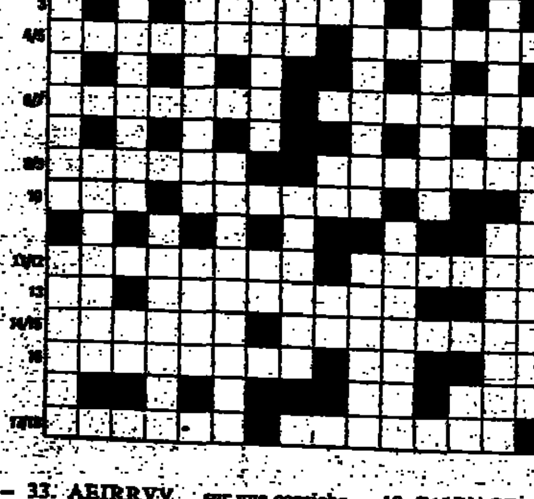
FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 435

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





Horizontalement

1. AABEILMN. – 2. AAOTTU (+ 2). – 3. AABIMR (+ 2). – 4. BEIIQTUU. – 5. EEIMOP. – 6. EEEILRS (+ 2). – 7. EGIOPRU (+ 1). – 8. AENRST (+ 4). – 9. EGIRSSU (+ 1). – 10. AEESSS. – 11. BDEEENPR. – 12. ACEMRT. – 13. AEILNOTT (+ 4). – 14. EEIILT. – 15. AEINNOSS. – 16. AAENSTTV. – 17. AIOSSV. – 18. CEENPRS.

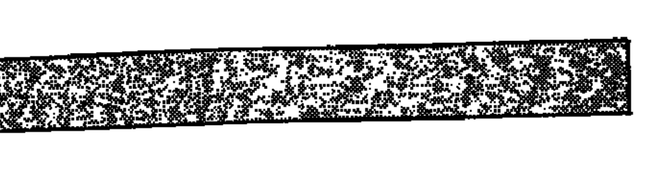
Verticalement

19. AAEGMRTU (+ 1). – 20. AIOPRV. – 21. AELNRUU. – 22. EEINOSTT (+ 3). – 23. BEEIOST (+ 1). – 24. ABEISSUV. – 25. AEEINSSTT (+ 3). – 26. EEILST (+ 2). – 27. EIPSSS (+ 1). – 28. AEIIMMQU. – 29. ACEINN (+ 1). – 30. ALNOORT. – 31. EGILOORU. – 32. AEENSUV. – 33. AEIRRVV (+ 1). – 34. AEEISSTV.

SOLUTION DU N° 434

1. SOUHAIT. – 2. EMMENEE. – 3. ANNONCE (CANONNE). – 4. POISONS (POISSON POSIONS). – 5. DANCING. – 6. VIATIQUE. – 7. PAMOISON. – 8. GREVEES (VERGEES). – 9. SASSEES. – 10. FURIOSO. – 11. CHAINON. – 12. IRISAL. – 13. BALAYEE. – 14. INNEISTE (INNEITES). – 15. ESSAIM (SEMAIS). – 16. LATENCE (ECALENT). – 17. CHENEAU, canal pour les eaux sur une corniche. – 18. SAUVAGE. – 19. FARCIES (FIACRES). – 20. JULIENNE. – 21. UNIAXES (AUXINES SANIEUX). – 22. VARIABLE. – 23. ANDINES. – 24. ICAQUES (ACQUISE CAIQUES). – 25. SALASSE. – 26. SECOUANT. – 27. ASSOCIEE. – 28. MONOME. – 29. CHREMEAU (MACHUREE). – 30. MIGNONS. – 31. TAISEUSE. – 32. NOTASSE (SONATES). – 33. NATTANT. – 34. COURROIE. – 35. ESSENCE (CENSEES).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Voyages

EDIMBOURG ENTRE DEUX ONDÉES

Est-il un meilleur moyen pour ne pas mouiller le bas de son pantalon que de porter un kilt ?

Par Jacques Meunier

AU pub *Conan Doyle,* l'ambiance est chaude. Le whisky et la bière rapprochent les hommes. Devant le touriste qui se plaint du climat, un type détrempé y va de sa tirade héroïque : « *La pluie est la providence de l'Ecosse. C'est d'elle que naissent le whisky et les moutons pure laine. Elle donne aussi à ce pays tous les verts de la création, ses massifs de fleurs et ses forêts de rhododendrons. Elle a produit des générations de poètes et il n'est pas impossible qu'elle soit à l'origine du kilt...* » A l'origine du kilt ? Vous tendez l'oreille et le type marque une pose pour doser son effet. Il proclame alors sur le ton de l'évidence : « *Est-il un meilleur moyen pour ne pas mouiller le bas de son pantalon ?* » Sûr que personne n'avait songé à cela avant lui. Les guides touristiques — qui s'empêtrent dans les influences romaines — font pâle figure à côté de ce costaud rubicond et sans doute peu lettré. Ainsi s'écrit l'histoire populaire.

Il pleut sur Edimbourg, et alors ? Pas de quoi en faire un drame. Il faut savoir visiter la ville entre deux ondées. Princes Street, la rue marchande, grouille de monde, et les bébés qu'on promène dans des landaus hermétiquement bâchés ont des joues de souffleur de cornemuse. Les crêtes multicolores des punks fendent la foule et le crachin. Si l'averse insiste, n'insistez pas : entrez dans un musée, dans un magasin, dans un pub ou dans une gare. Au hasard. Il y a toujours quelque chose à voir.

Ville de granit et de grès, Edimbourg a une allure équestre. Les murs sont noirs et les carreaux briqués. Partout des colonnes doriques, ioniques et corinthiennes. Ville nordique cependant, puisqu'elle se trouve à la latitude de Copenhague et de Moscou. Tout ici réclame sa part de lumière. Les mille facettes des façades brillent au premier rayon. Et, l'avez-vous remarqué ? les fenêtres n'ont pas de volets.

Le château de Holyrood.



Les jardins sont des flots de néo-nature au milieu de ce style néo-classique. Vous les apercevrez par-dessus les haies, car ils sont souvent collectifs et privés. Chaque riverain dispose d'une clé.

Refuge d'un instant, la gare m'a paru particulièrement chaleureuse. Peut-être que sa situation, au fond d'un ravin central, à deux pas d'une flèche gothique qui célèbre la mémoire de Walter Scott, en fait l'un des lieux sensibles de la ville. Peut-être aussi que, sortant de la *National Gallery of Scotland*, où sont entreposées des œuvres de Verrochio, Raphaël, Titien, Le Greco, Rubens, Velasquez, Rembrandt, Vermeer, Reynolds, Gainsborough, Raeburn, Turner et Constable, j'avais l'œil aiguisé et allégorique : en tout cas, je n'oublierai pas la jeune femme blonde, un rien coquette, suivie par deux débardeurs massifs convoyant une harpe celtique...

Waverley Station n'est d'ailleurs pas qu'une gare. Elle est surmontée, sur plusieurs étages, d'une galerie marchande où l'on peut prendre un thé, écouter de la musique ou préparer ses trekkings vers les hautes terres de l'Ecosse. Le golf et la mystique y font bon ménage : sur une affiche colorée, qui annonce que la ville d'Edimbourg dispose de vingt-deux terrains de golf, un adepte de l'Eglise baptiste a collé un papillon ainsi rédigé : « *La vie est un voyage, laissez Dieu être votre pilote.* » De l'influence de la publicité sur la religion !

Dans un magasin de miel et de marmelade, je récolte la légende de la confiture à l'orange. C'est à la suite d'un naufrage qu'une dame de Dundee, experte en sucreries, a essayé de recycler une cargaison d'oranges avariées.

(Lire la suite page 24.)

هكذا من الأصل

escales

EDIMBOURG

(Suite de la page 23.)

Elle a du même coup inventé la plus britannique des recettes et fait sa fortune personnelle. L'histoire sent le « mythe d'origine » et je m'en ouvre à Craig Robertson, le directeur de l'Office britannique de tourisme, qui confirme, tout en mettant un bémol : *« Oui, peut-être qu'après tout le naufrage est de trop, mais les oranges avariées sont authentiques ! Même qu'elles venaient d'Espagne ! »*

Une anecdote en appelle une autre. Ainsi le chardon, symbole de l'Ecosse, serait le signe de l'intelligence rustique des Ecossais. Au cours d'une bataille célèbre, ils ont attiré les Anglais dans un champ de chardons et les ont défaits.

Fieffés conteurs

Fieffés conteurs, ces Ecossais. Ils ont l'habitude de ponctuer leurs discours par une petite phrase sonore et sans appel : *« C'est une histoire vraie ! »* Personne après cela n'ose les contester. D'ailleurs, leur vérité vaut bien celle que l'on trouve dans les livres savants, et rien n'est plus exaspérant que ces gens qui voyagent le nez plongé dans leurs cartes et leurs dépliants. Chacun sa manière, bien sûr, mais va-t-on au cinéma pour faire des mots croisés ?

La pluie a cessé. Les bébés sont sortis de leur chrysalide et les taxis sont enfin libres. Les Edimbourgeois font la queue devant les distributeurs de billets. Les kiosques à journaux annoncent qu'un dangereux malfaiteur vient de s'échapper. La grisaille lumineuse donne à la ville des reflets de galet mouillé.

Prise entre ses douze collines, avec son château fortifié, ses pentes glaciaires et ses escarpements volcaniques, la cité retrouve la sourde élégance d'autrefois. Un grand escogriffe – marin de Leith – m'aborde pour me donner un renseignement que je ne lui demandais pas :

« Vous cherchez la Lady Stair's House ? C'est juste là.

– Qu'est-ce qu'on y voit ?

– Oh ! juste des souvenirs de notre barde national, Robert Burns, et des bricoles sur Walter Scott et Robert Louis Stevenson. Je peux vous accompagner. »

Chemin faisant, il me raconte que, *« grâce à Maggie »*, il est au chômage et que les temps sont durs. Il aime bien les Français car, dit-il en confidence, *« nous partageons les mêmes sentiments à l'égard des Anglais »*.

Le temps m'est compté. Je délaisse la vieille ville avec ses venelles et ses cours cachées, en gardant tout de même un regret pour la maison de David Hume, l'auteur des *Essais sur l'entendement*, et en remettant à plus tard la visite de *World's End Close* : l'impasse du Bout-du-Monde. Les librairies d'occasion, les magasins d'antiquités, les boutiques d'habits bradés, qui se trouvent autour de Grassmarket et dans Victoria Street, demanderaient une bonne journée de lèche-vitrines.

Sans parler des innombrables demeures historiques : Edinburgh Castle, Holyroodhouse, Gladstone's Land, Macmoran's House, la maison de John Knox, Huntly House, Acheson House, Georgian House... Non, après la gare, le temple de l'homme pressé et du peuple en fusion, et Lady Stair's House, maison de l'écriture, j'aspire à un peu de magie et de civilisation lente. Deux lieux éventés se prêtent à ce genre d'évasion romantique : le Siège du Roi Arthur, falaise dissymétrique qui surplombe la ville, et Calton Hill, l'acropole d'Edimbourg.



Une fourrière pour monuments inachevés

Calton Hill est la plus crépusculaire des collines, et la plus proche. A cinq minutes du centre. Les Edimbourgeois sont généralement un peu honteux de ce mont où se côtoient, disent-ils, l'anachronisme et la laideur. *« Ils ont mis là tous les édifices et les monuments qu'ils ne pouvaient pas mettre ailleurs »*, me confie le chauffeur de taxi.

Calton Hill est, en effet, un endroit très étrange. En cette fin de journée, elle ressemble à un décor abandonné faute de financement. Il y a un morceau de Parthénon, une reproduction du temple d'Eole, une copie du pseudo-temple de Thésée qui domine l'agora d'Athènes, une imitation du monument chorégique en l'honneur de Lysicrate, une vilaine tour télescopique et crénelée dédiée à Nelson, un grand obélisque qui célèbre la mémoire de cinq chartistes et une statue d'Abraham Lincoln. Sans oublier le champ des morts, où repose David Hume, et, orphelin au milieu de cette fourrière pour monuments fourbus et inachevés, un canon pris aux Espagnols.

Ce mont des refusés, ce refuge des architectures perdues, cette colline des laissés-pour-compte impressionne. Il y a un côté cimetière d'éléphants dans ce rêve de pierres et de monuments. Le voyageur se doit d'y faire un tour avant d'aborder l'Ecosse celtique, avec ses moutons au visage noir, ses lochs et ses landes à l'infini. Comme si les Ecossais, aux portes de leur pays profond, avaient prévu un endroit où l'étranger doit venir déposer ses valeurs et ses préjugés : un vestiaire de civilisations. ■



B. SHUEL

Regent Bridge, à Edimbourg, ville-refuge des architectures perdues, vestiaire des civilisations.

L'ÉCOSSE A TABLE ET A PIED

Depuis le 26 octobre, Air France assure trois vols directs Paris-Edimbourg-Aberdeen par semaine (mardi, jeudi et dimanche). Les retours sont assurés le lundi, le mercredi et le vendredi. Air France propose sur ces deux destinations un tarif vacances aller-retour à 1 545 francs entre Paris et Edimbourg et 1 580 francs entre Paris et Aberdeen. Pour bénéficier de ces conditions, il faut réserver et payer le billet au moment de son émission et revenir, au plus tôt, le dimanche suivant la date du départ.

L'Ecosse offre de multiples possibilités touristiques. Cela va du camping sauvage aux séjours de luxe dans les manoirs et châteaux. Les amateurs peuvent pratiquer la chasse au cerf de montagne, au chevreuil, au faisan et à la *grouse*, la pêche à la truite et au saumon, le ski, la plongée sous-marine, l'équitation et surtout le golf, car le pays est équipé d'environ quatre cents greens et les prix sont compétitifs : 60 francs par jour sur les golfs communaux.

Ceux qui pratiquent la randonnée à pied trouveront là-bas un magnifique terrain pour l'aventure. Ils liront avec profit le livre tendre et corrosif de Paul Theroux : *Voyage excentrique et ferroviaire autour du Royaume-Uni* (Editions Grasset).

Pays presbytérien, l'Ecosse n'a pas rayé la gastronomie de ses tablettes. On y mange mieux que dans la plupart des pays anglo-saxons. Le *porridge*, les *haggis* (panse de brebis farcie), les soupes, les poissons fumés et les viandes (le fameux *Angus beef*) ne sont pas à négliger. Les restaurants qui servent les spécialités nationales et locales sont signalés par le panneau *Taste of Scotland*. L'addition est quelquefois salée.

Pour les whiskies, le mieux est de lire le *Guide du whisky*, d'André Besnard-Rousseau, aux Editions Lattès, qui vous initiera aux secrets de la double distillation et à la gamme particulière des différentes saveurs. Une carte détaillée vous permettra de bien préparer votre expédition sur la route du whisky. Un train spécial part d'Aberdeen et fait le tour des meilleures distilleries. Au retour, les couchettes sont prévues. Bien entendu, pour les solitaires invétérés, les pubs sont d'excellents comptoirs de dégustation. Paradoxe : cela peut finir par une cuite conviviale.

Les passionnés d'histoire sont, eux aussi, les bienvenus. Les armoiries, les noms de clan, les tartans et les kilts témoignent d'un passé riche en événements. Rien ne vaut l'approche géographique pour le comprendre, surtout en Ecosse. A signaler que 1987 sera marquée par le quatre centième anniversaire de l'exécution de Mary Stuart. De nombreuses manifestations sont prévues.

Parmi les guides qui vous sont proposés, en plus du classique Guide bleu et du nécessaire « Petite planète », il convient de lire l'excellent texte de Kenneth White, *l'Ecosse*, chez Flammarion. Les littéraires pourront aussi replonger dans Walter Scott, Robert Louis Stevenson *(Picturesque Notes)* et les poèmes de Robert Burns. Sans eux, l'Ecosse ne serait pas tout à fait l'Ecosse...

Pour tous renseignements, itinéraires, forfaits, locations : Office britannique de tourisme, 63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. Tél. : 42-89-11-11.

PHOTOGRAPHIE : QUELS TIRAGES POUR QUELLES COULEURS ?

Les amateurs aiment la couleur. Épreuves sur papier, tirage de diapositives... Où et comment obtenir les tonalités les plus justes, et à quel prix ?

Par Roger Bellone

LE *passage du noir et blanc à la couleur* n'a pas modifié les goûts des photographes amateurs, qui continuent de préférer les épreuves sur papier au détriment de la diapositive de projection. Ce choix les conduit à utiliser les films négatifs, conçus principalement pour être tirés sur papier. La consommation annuelle de ces émulsions, rien qu'en format 24 × 36, est de l'ordre de cinquante-quatre millions de cartouches, contre seulement treize millions de films inversibles pour diapositives.

Cette préférence s'explique beaucoup *par* des raisons pratiques : collées dans l'album de famille, disposées dans un portefeuille ou dans un sac à main, les épreuves peuvent être regardées à *tout instant et en tout lien*. De plus, il est facile de multiplier les tirages.

Paradoxalement, les critères de qualité ou de prix ne jouent pas un grand rôle. Le film négatif n'est pas choisi parce qu'il serait le meilleur ou le moins cher. Cela *est d'autant plus vrai que la diapositive* permet des tirages de qualité, parfois moins onéreux, même si, au départ, leur tarif unitaire est plus élevé.

Certes, la comparaison n'est pas facile. Le coût d'une épreuve est en principe le même, qu'elle soit *obtenue* d'après un négatif ou d'après une diapositive. Lors d'un retour de vacances, par exemple, il n'est pas rare qu'un amateur fasse développer et tirer plusieurs films. Avec seulement cinq cartouches de trente-six poses, la note à payer peut dépasser *700 francs. Au surplus, il faut* parfois jeter une partie des photos, à cause d'un tirage médiocre ou d'erreurs à la prise de vue.

Il suffit que le quart des photos ne donnent pas satisfaction pour que le montant de la facture, réparti entre les épreuves qui restent, élève le prix unitaire *jusqu'à* dépasser celui d'un tirage d'après diapositive. Avec ce dernier, précisément, pareil risque n'existe pas, car la diapositive permet de *vérifier la qualité et l'intérêt de* l'image par examen dans une visionneuse, par projection ou simplement à la loupe.

Avec un négatif, au contraire, il est impossible de se faire une idée préalable de l'image, parce que les couleurs et les valeurs sont inversées et masquées par une forte tonalité rouge-orangé (couche filtrante améliorant les couleurs des épreuves au tirage).

Corriger les erreurs d'exposition

Faut-il donc conseiller l'abandon du film négatif au profit de l'inversible ? Nous ne le pensons pas car le *négatif* a tout de même de gros avantages. Depuis 1982, il a acquis une grande finesse et, surtout, une large tolérance aux erreurs d'exposition à la lumière (1). Au point qu'un temps de pose quatre fois plus ou moins élevé que le temps optimal est à peu près sans influence sur la qualité des épreuves.

Cette tolérance est utile aux amateurs peu expérimentés. Elle évite certains échecs dus aux défaillances des appareils (cellule mal étalonnée, appareils simples peu précis). Elle limite aussi les insuccès *imputables aux sujets* trop contrastés : skieurs vêtus de sombre sur la neige, paysage en partie à l'ombre et au soleil, personnages bronzés sur le sable clair d'une plage, etc. Dans de tels cas, la tolérance du négatif permet d'enregistrer les écarts de lumière. Le film inversible, lui, est désavantagé car sa latitude étroite ne laisse presque aucune marge d'erreur au photographe *qui doit mesurer la lumière avec* précision pour obtenir une exposition exacte.

Choisir son détaillant

Les amateurs habitués au négatif n'ont donc pas de raison de changer leurs habitudes, surtout s'ils utilisent des appareils peu *coûteux. Mais il leur appartient* de choisir le détaillant qui traitera leurs films, ainsi que les conditions de tirage des épreuves.

Tout d'abord, il est souvent préférable d'éviter le tirage de toutes les photos d'un négatif, surtout si l'on a multiplié les prises de vue *afin de pouvoir choisir les meilleures images*. Un tirage de contrôle constitué par une planche de contact ou une bande témoin est alors utile.

La planche de contact groupe *les vues d'un négatif sur une seule* feuille de papier photographique. Les *images sont positives*, permettant une sélection des photos à agrandir. Les laboratoires professionnels tirent couramment de telles planches. Mais leurs prix sont élevés : *plus de 80 francs*. Les détaillants les proposent aux amateurs à des prix plus avantageux (par exemple 59,30 F à la FNAC). Le tirage sur une bande de papier *joue le même rôle*. Le film est légèrement agrandi, facilitant un examen direct. Les prix sont moins élevés : 44 F la bande d'un film de 36 vues et 35 F celle d'un film de 24 vues (prix FNAC).

Le tirage proprement dit pose, lui, d'autres problèmes. D'après négatif comme d'après diapositive, les tarifs des détaillants sont très différents. Ils sont aujourd'hui les mêmes à Paris et *dans les grandes villes de province*. Le premier tirage d'un négatif peut varier de 1,10 F à 3 F par épreuve. Les tirages suivants (ceux que les *détaillants* appellent retirages) coûtent de 2,50 F à 5 F. Le tirage des diapositives est un peu plus cher : de 3,50 F à 6 F.

Il existe aussi une technique appelée « Copie couleur » qui consiste à tirer une épreuve sans utiliser le négatif. Elle a l'avantage d'assurer un rendu des couleurs *identique à l'original, ce qui* n'est pas toujours le cas en partant du négatif. Les prix varient de 3,50 F à 4 F par épreuve.

Si le prix était le seul critère de choix, les choses seraient simples : il suffirait de s'adresser au détaillant le moins cher. Mais bien d'autres éléments entrent en ligne de compte : le format de l'épreuve qui, pour *un tirage standard*, peut varier de 6×9 cm à 10×15 cm selon les laboratoires ; le type de papier (brillant ou mat) ; le délai qui, dans les boutiques de quartier *équipées de machines compactes* (Mini-lab, Compact-lab), peut être réduit à une heure alors que les grands laboratoires demandent d'un à six jours.

Les fortes variations de prix

Les prix ne dépendent pas nécessairement de tous ces éléments. Il n'est pas rare qu'une épreuve 9×14 cm coûte 2,50 F *chez un détaillant alors que* tel autre demande 3,30 F pour un 9×13 cm. De même, les tirages le meilleur marché sont souvent ceux qui sont proposés dans *l'heure ou la journée (entre* 1,10 F et 2 F).

Les laboratoires qui demandent *des délais plus longs sont plus* chers, justifiant leurs tarifs par une garantie de qualité. Ces laboratoires tiennent d'ailleurs à le faire savoir par une marque apposée sur les pochettes de livraison. Elle permet de les identifier car le client ne s'adresse qu'à un intermédiaire, le détaillant. Parmi ces marques, mentionnons IKO, ATKO (laboratoires assistés par Kodak), l'Oiseau bleu.

De fait, les photos, livrées sous *ces marques* sont généralement satisfaisantes. Mais cela ne signifie pas que les boutiques de quartier équipées de mini-labs ne tirent pas de bonnes photos. Bien utilisés, les équipements le permettent. Il appartient donc à l'amateur de *choisir* le laboratoire ou le détaillant qui, dans son quartier ou sa ville, lui donnera les bons tirages. ■

(1) *Le Monde* des 24 octobre 1982 et 30 août 1986.

REPÈRES

Sous la rubrique « Premier tirage », les détaillants classent *les tirages commandés en* même temps que le développe*ment du film négatif*. Ces tirages sont faits à partir de la *pellicule en bande, avant qu'elle* soit coupée en fragments de *trois à cinq vues pour* la livraison au client. Le prix de ces tirages est *parfois* très bas car le film en bande élimine toute *manipulation*.

Développement : Selon les *commerçants, le développe*ment du film négatif coûte entre 10 F *et* 20 F (*généralement*, le nombre de vues n'intervient pas).

Tirages : trois possibilités.

Tirage de toutes les vues du film. — Prix très variables, de *1,10 F à 4 F, pouvant dépendre* du format.

Dans les boutiques de tirage rapide, le délai est de une à six *heures*. Les grands magasins et les chaînes ont souvent des tarifs dépendant du délai. Ainsi, la FNAC propose 2,90 F en tirage express (format 9 × 13 cm) et 2,50 F avec un délai de vingt-quatre heures (format 9 × 14). Avec un délai de quarante-huit heures, le prix du format 13 × 19 est de 3,50 F.

Les grands laboratoires ne facturent plus les photos ratées et, parfois, les livrent gratuitement avec une note expliquant les erreurs commises à la prise de vue (cas de la FNAC).

Planche contact. — Ne peut être demandée que chez les détaillants importants. Prix moyen : 60 F pour les planches *non agrandies*. Les laboratoires professionnels proposent aussi *des planches agrandies* (Central Color à Paris, par exemple). Prix *moyen* : 179 F-225 F sur papier 30 × 40 cm, selon le film (24 *ou 36 vues*).

Bande témoin. — Les détaillants importants (FNAC par exemple) ou les marques de chaînes de détaillants (IKO, *ATKO, l'Oiseau bleu) proposent* en bande un tirage du film *agrandi. Prix* : 35 F à 40 F les 24 vues et 40 F à 45 F les 36 vues.

Retirages : Il concerne le *tirage de vues choisies* par l'amateur d'après négatif ou *diapositive. Les formats sont* les mêmes qu'au premier tirage *(7 × 10 à 9 × 14 cm)*.

Les prix sont très variables, de 3 F à 8 F en moyenne. Par exemple, Photo Service, dans *de nombreuses villes : 4,30 F* d'après négatif, 4,95 F en 9 × 13 *cm d'après diapositive* et 6,95 F en 10 × 15 cm *d'après diapositive ; Photo*-Station à Lyon : 2,95 F le 9 × 13 *cm d'après diapositive* ; la FNAC : 3,30 F le 9 × 14 cm *d'après négatif et* 4 F d'après diapositive.

*Le type de papier peut inter*venir. Ainsi, un tirage 10 × 15 cm à *la FNAC coûte 3,10 F* sur papier mat et 3,85 F sur papier *brillant*.

Agrandissements : Le tarif est fonction du format de l'épreuve et du délai. Il est généralement le même d'après négatif et diapositive.

Photo Service (région parisienne, Lyon, Nancy) propose un 13 × 18 cm à 17 F en délai normal et à 20 F en une heure. Ces prix passent respectivement à 38 F et 44 F pour un 18 × 24 cm.

Le même travail, avec un étalonnage professionnel de grande qualité et retouché (Central Color par exemple), atteint environ 86 F le 13 × 18 cm et 132 F le 18 × 24 cm.

Les diapositives peuvent aussi être agrandies sur papier *Cibachrome (haute brillance de* couleurs et longue résistance au *vieillissement*).

Prix chez Photo Service : 25 F *le* 13 × 18 (*ou* 29 F en une heure) et 45 F le 18 × 24. *Chez Central Color*, ces prix passent à 118 F le 13 × 18 et *à 163 F le* 18 × 24. ■

TOUS A L'EAU

LA catastrophe écologique de Bâle ravive de vieilles inquiétudes et d'éternelles controverses : l'eau de nos robinets est-elle toujours potable ? Est-elle encore *« notre sœur très précieuse »*, selon le mot de saint François d'Assise ? Javellisée, elle a mauvais goût, de pluie, elle reflète la radioactivité de l'atmosphère. Et la carafe d'eau, qui doit être, au restaurant, gratuite, n'a guère d'amateurs : « Si l'eau du robinet n'est pas bonne, « ils » n'ont qu'à boire de l'eau minérale ! » C'est la version moderne du « qu'ils mangent de la brioche ! »

Aussi bien le docteur Besançon déclarait-il, il y a déjà longtemps : *« L'eau pure est un mythe. »* Des textes officiels fixent le détail et les caractéristiques, tant chimiques que bactériologiques, correspondant à l'eau potable. Au sens strict beaucoup d'eaux minérales ne sont donc pas « potables ». Elles sont des médicaments dont la consommation relève des conseils du médecin. L'Académie de médecine l'a rappelé à plusieurs reprises, estimant toujours valable la définition légale de l'eau minérale : « eau douée de propriétés thérapeutiques ».

D'autres, au contraire, sont parfaitement consommables par tous.

Et encore il faut noter que certaines eaux « à bulles » ne sont pas naturelles mais gazéifiées après captation. On s'étonne qu'il ne soit point obligatoire de faire figurer ce point important sur les bouteilles.

Passons. Puisque la demande de « carafes » est, au restaurant, insignifiante, et que la consommation d'eaux minérales y augmente sans cesse, ne pourrait-on demander aux restaurateurs un effort ? Ils présentent bien des cartes de tisanes, de thés, de cafés, pourquoi ne présenteraient-ils pas une carte des eaux minérales ?

Il y a bien des années, au bar du *Carlton* de Vichy, chez mon ami Jacques Aletti, j'avais lancé le Volvic-scotch (oui, je sais, les Ecossais boivent leur pure malt sec, un verre d'eau à côté, mais il n'est pas sacrilège d'y ajouter de l'eau plate si, par contre, il est criminel d'y mêler une eau « qui fait des bulles » !). De l'eau d'Auvergne et que l'on dit la plus pure du monde à celle si pure et préservée des distilleries écossaises, il n'y avait qu'un pas.

En province, il existe des sources locales mais ce sont toujours les mêmes classiques bouteilles médiatiques qui sont proposées. A l'étranger aussi (à Genève il me faut me battre pour avoir de la Pasuger dans ma chambre plutôt qu'une eau venue d'ailleurs).

Je gage que le restaurant qui proposerait à ses clients une carte commentée et fournie d'eaux minérales aurait du succès. Et, qui sait, un Jacques Puisais de l'aquaphilie pourrait nous trouver des parallèles eau-plats.

L'eau seule désaltère, aimait répéter Curnonsky. Une gorgée d'eau entre deux dégustations de grands crus s'impose. Mais pas n'importe quelle eau !

Armand Gouffé chantait « l'eau qui nous faire boire du vin, du vin, du vin ! » et le docteur Camuset, évoquant les thermes, rimait :

Alors, la coupe en main,
[comme aux festins antiques
On les voit se gorger des eaux
[béatifiques
Que prescrit Esculape en
[termes solennels.

LA REYNIÈRE.

SEMAINE GOURMANDE

LE BALISIER

Ne cherchez pas, il s'agit d'une plante de l'Inde dont les fleurs sont très décoratives et les rhizomes riches en féculents. Mais, certes, il n'en pousse pas dans ce coin du septième, tout juste repris par un jeune couple, lui cuisinier, elle aimable hôtesse (et dont le bon goût s'affirme dans la décoration des salles). Donc Laurent Lucas (ses parents l'eussent voulu médecin, homme en blanc, mais lui a préféré le blanc des cuisiniers) mérite de réussir et cuisine mieux que bien le confit de canard en rillettes par exemple (45 F), le homard breton en chartreuse (130 F), le ris de veau confit aux champignons (75 F), le gibier en cette saison et, dans les desserts, d'étonnantes poires cuites au sirop d'estragon et poivre rouge (35 F). Goûtez, de la carte des vins encore un peu courte, le prieuré de saint-jean de bébian 1985 d'Alain Roux, un coteau du Languedoc de qualité, choisissez un des trois cafés de la carte et comptez 250 F.

▶ *Le Balisier*
20, rue Rousselet (7e).
Tél. : 47-34-66-29.
Fermé dimanche soir et lundi.
Parking : Bon Marché.
Cartes : DC - AE - CB.

L'ŒUF A LA NEIGE

Curieuse enseigne, curieuse petite maison où une famille s'est adjoint un jeune cuisinier, Jean-Luc Bergerot, pour proposer en premier lieu un beau pot-au-feu de bœuf, jambonneau, poularde, avec os à moelle et légumes (pas petits) du pot (90 F). Aussi la salade de lentilles aux lardons, des moules aux légumes, un pâté chaud lorrain, des escargots à l'alsacienne et, le samedi soir, choucroute et baeckehoffe. Le patron, lorrain, vous proposera le petit « gris de Toul » (60 F) et d'autres vins bien choisis. Comptez 180/200 F.

▶ *L'Œuf à la Neige*
16, rue Salenéuve (17e).
Tél. : 47-63-45-43.
Fermé samedi midi et dimanche.

LA PETITE SOLOGNE

Pierre Chouret ! Seuls les vieux Parisiens gourmands se souviennent de ce fils d'un grand chef, lui-même grand restaurateur avenue de La Motte-Picquet ! A la retraite, il n'a guère quitté le quartier et voilà qu'il y a retrouvé Jean-Pierre Bernoin, un chef qu'il avait apprécié à La Fontaine-Gaillon au temps de la splendeur de ce restaurant. Bernoin, donc, avec en bonne (et jolie) hôtesse Geneviève, sa femme, s'est installé récemment, à l'enseigne de La Petite Sologne.

Très belle, bonne et solide cuisine, non sans élégance (soupe de moules au safran, brocheton entier au court-bouillon, beurre blanc, rognon au porto) ni rustiques saveurs (terrine de garenne, paupiette de lapereau aux choux, langue de veau sauce diable, civet de lièvre à la française, tarte tatin). A la carte, compter 200/220 F, mais avec un menu : deux plats, fromage et dessert, service compris, cela ne vous fera pas, si vous l'arrosez d'une côte de buzet, plus de 130 F. Avec Pierre Chouret nous avons apprécié le saumur-champigny 85 sur ces savoureuses paupiettes de lapereau aux choux. Un régal !

▶ *La Petite Sologne*
110, boulevard de Grenelle (15e).
Tél. : 45-77-15-44.
Fermé dimanche soir et lundi.
Carte bleue.
Salon vingt couverts.

L. R.

Retour sur la Côte

BEAULIEU-SUR-MER : LA CHICORÉE

A côté de deux « Grands » *(La Réserve* et *Le Métropole)*, c'est le gentil bistrot inconnu. Gageons qu'il ne le demeurera pas. Gérard Ducani est du métier et Joëlle, son épouse, qui aime la peinture et peint elle-même, a su orner les murs de toiles et dessins donnant au coin, les soirs d'hiver, un charme « copains », tandis que la belle terrasse, l'été, est attractive. Bonnes entrées, dont six salades apéritives, une dizaine de plats de pâtes, des poissons vraiment du pays (les copains pêcheurs de Gérard les apportent à toute heure) et un beau menu (deux plats, fromage et dessert) à 135 francs net. A la carte, compter 200 francs.

▶ *LA CHICORÉE*
5, rue du Lieutenant-Colonelli
à Beaulieu (06310).
Tél. 93-01-01-27.
Fermé mardi sauf juillet-août.

NICE : LE GOURMET LORRAIN

Loin du centre, encore plus de la mer, ce petit hôtel et son restaurant pourraient être oubliés. Mais on sait désormais que sa cave recèle des merveilles : plus de 50 000 bouteilles de grands vins et belles eaux-de-vie, dont certaines plus que centenaires (1865). C'est l'œuvre de longue haleine de « papa » Leloup, tandis que son fils Alain est au « piano » et Brigitte, sa pétulante bru, supervise en salle. Une salle en contrebas, secrète presque, gentiment élégante. Une très bonne cuisine, de surcroît, de la quiche lorraine aux saint-jacques aux mousserons, de la poularde aux morilles à la crème au foie gras braisé aux pruneaux et à l'armagnac. Avec un menu gastronomique (130 francs) et un menu « du fromager » (180 francs) proposant, par exemple, flamiche ou cervelle de canut, trou normand, tournedos au livarot, picata au beaufort ou gratin de lotte au gorgonzola, gratin dauphinois, le plateau des fromages et le chariot des desserts.

▶ *LE GOURMET LORRAIN*
7, avenue Santa-Fior
à Nice (06000).
Tél. 93-84-90-78.
Fermé dimanche soir, lundi et en août.

RECTIFICATIF. — *Le conseil de M. Richard Borfiga, qui exploite à Eze-Village un restaurant sous l'enseigne « Richard Borfiga », nous a fait parvenir la lettre suivante :*

Dans la page 18 de votre journal n° 13007 du samedi 22 novembre 1986 — La Table, — M. Borfiga a eu la surprise de trouver dans un article « Du nouveau sur la Côte », signé par La Reynière, le texte suivant : « ... *On parle aussi à Eze-Village, du départ de Borfiga (pourtant ouvert à grand tapage)...* » Mon client s'étonne à juste titre qu'une telle information puisse être diffusée par votre journal alors que jamais, à aucun moment, il n'a eu l'intention de cesser son activité.

Cette information erronée est incontestablement de nature à lui causer un préjudice grave auprès de sa clientèle, compte tenu de l'importante diffusion de votre journal, et c'est la raison pour laquelle je vous demande de faire insérer un rectificatif.

MUSIQUE

« Robinson Crusoé », d'Offenbach à la salle Favart

Des gags pour Noël

Fort du succès de Vive Offenbach *qui avait triomphé, en 1979, 1980 et 1983, Robert Dhéry, invité à récidiver, a choisi cette fois un opéra comique du grand amuseur.*

Créé en 1867, ici même, dans cette salle Favart qui devait brûler vingt ans après, *Robinson Crusoé* n'a guère laissé de traces dans l'histoire, même s'il fut bien accueilli et joué trente-deux fois ; mais il était coincé entre *la Vie parisienne* et *la Grande-Duchesse de Gérolstein*, qui totalisaient trois cent soixante-cinq représentations (sans parler de *la Belle Hélène* et de *Barbe-Bleue*, en cette année de l'Exposition universelle !).

Cette résurrection ne nous a pas convaincu que l'oubli fût injuste (1). Certes, Offenbach poursuivait la chimère de s'élever de l'opéra bouffe à l'opéra comique, et il y parviendra à la fin de sa vie avec *les Contes d'Hoffmann*, mais cette aspiration lui fait mélanger les deux styles dans *Robinson Crusoé*, sans qu'on découvre la justification du passage de l'un à l'autre.

Car le roman de Daniel Defoe est réduit à une caricature qui laisse peu de place à la poésie et au sentiment : Robinson s'enfuit de Bristol, en abandonnant Edwige dont il est amoureux, par goût de l'aventure et crainte des dimanches anglais... Perdu dans son île, il sauve Vendredi (rôle travesti) qui lui tient agréablement compagnie ; ses amis Suzanne et Toby, partis à sa recherche avec sa fiancée, sont capturés par des cannibales et promis au pot-au-feu que prépare un cuisinier anglais au fort accent belge. Tout finira bien : Vendredi disperse les sauvages, s'éprend tour à tour d'Edwige et de Suzanne, qu'il propose de partager avec leurs prétendants légitimes, et tout le monde s'embarque pour l'Angleterre sur un bateau abandonné par des mutins dont les cannibales sont trop heureux de faire leur ordinaire.

Certains airs de Robinson, d'Edwige, de Vendredi, certains duos amoureux ou rêveurs, sont certes bien venus, annonçant *les Contes d'Hoffmann*, voire même, au-delà, le Massenet de *Manon*, ou le style délicieux de Messager, mais on a d'autant plus de mal à y croire que Robert Dhéry semble prendre un malin plaisir à les dégriser par des branquignolades assez plates, comme l'échelle qui s'écrase au milieu de la célébration lyrique de « l'aventure » ou le petit canot à voile offert à Robinson pour l'emmener au bout du monde, et plus encore, pendant le grand air nostalgique de Robinson perdu dans son île, l'apparition de Jacques Legras qui vient lui proposer des SICAV avant de le filmer pour « La caméra invisible ».

Mais il n'y a pas lieu de beaucoup s'indigner devant un gentil spectacle de fin d'année, fertile en gags, très joliment chanté par Danielle Borst : la diva Edwige, Marie-Christine Porta : la divette Suzanne, la mélodieuse Cynthia Clarey en Vendredi, Gérard Garino, un Robinson qui se prend pour Des Grieux et Michel Trempont, inénarrable en cuisinier anglo-belge, avec un orchestre passablement aigrelet, mais dirigé avec entrain par Michel Tabachnik.

Bernard Daydé a brossé d'ingénieux décors de forêt tropicale, peuplée de Peaux-Rouges costumés par Philippe Binot, qui se trémoussent sur des figures endiablées que leur impose Michel Rayne.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 29 et 30 décembre.

1) *L'œuvre a été représentée cependant en 1973 à Londres et donnée en concert par Radio-France en 1980.*



MICHEL SZABO

Cynthia Clarey et Gérard Garino

L'« Iphigénie en Tauride » de Piccinni à Bari

L'académisme démonté

*Concurrente de celle de Gluck, l'*Iphigénie *de Piccinni n'avait jamais été reprise depuis sa création – et sa chute – en 1781 à Paris. La voici, à Bari, dans une grande mise en scène.*

Niccolo Piccinni est né à Bari le 16 janvier 1728. On aurait pu, sans dommage, continuer à l'ignorer si la ville de l'Adriatique, le soir même où Riccardo Muti mettait la Scala à ses pieds (*le Monde* du 10 décembre), n'avait braqué sur son propre théâtre les feux de la renommée, entrepris de réhabiliter son musicien local, et beaucoup misé sur une *Iphigénie en Tauride* que le palais Garnier devrait envier et que le Châtelet pourrait accueillir. Penser à Paris quand on est à Bari ne procède pas du seul esprit de clocher. Cette *Iphigénie* fut composée, après une réduction sévère d'Euripide en français, pour notre Académie royale de musique qui, à l'époque (1781), n'en fit pas un succès. Gloire, donc, au Théâtre Petruzzelli (1) qui l'a presque sauvée, en s'assurant les services d'un décorateur et costumier particulièrement doué (Carlo Diappi), et ceux du metteur en scène le mieux fait pour sortir l'œuvre de son coma prolongé.

On imagine la tête de Ronconi lorsqu'il mit pour la première fois le nez dans la partition de cet opéra mort-né. Pour découvrir les tournures mélodiques les moins saillantes, l'harmonie la plus obstinée, l'orchestration la plus pingre que l'on puisse imaginer. Que Mozart ait, la même année, fait tonner l'orage et chanter les figures mythologiques *d'Idoménée* avec autant d'humanité paraît inconcevable. Et que Piccinni ait cru triompher avec ce consommé pâlement assaisonné de l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, miracle d'innovation formelle créé deux ans plus tôt, véritable torrent lyrique par comparaison, laisse perplexe sur la personnalité du « Barien parisien ».

La trouvaille de Gluck avait été de soumettre la musique à la déclamation en raccourcissant les airs de leur reprise, en soignant les récitatifs comme des airs, en traitant la voix comme un instrument, en confiant à l'orchestre la peinture véhémente des sentiments. Son souci était la continuité. Piccinni, qui pensait d'abord aux chanteurs et qui voulait les flatter, maintient la convention de l'*aria da capo* et tente d'inventer des airs que le public puisse fredonner. Néanmoins, du bout des lèvres, il fait une concession à Gluck et charge l'orchestre d'assurer la transition, sans interruption, du premier acte au second, celà *« per conservare l'illusione della scena »*. A cette illusion, hélas, l'orchestre reste étranger. De maigres apparitions de flûte ou de clarinette ne parviennent pas à caractériser les situations. Le piccolo s'époumonne en vain dans les tempêtes : Piccinni aurait mieux fait de rester tout à fait italien.

Cette *Iphigénie* est donc comme privée de nationalité. C'est que Piccinni, comme Gluck, mais sans en tirer pour son art les mêmes bénéfices, fut un transhumant, l'un de ces créateurs migrateurs comme le cinéma – l'équivalent actuel de l'opéra au dix-huitième siècle – en connaît : poussé par la concurrence à quitter l'Italie, opposé à Gluck par les cabales de Paris, désigné contre son gré par les anti-gluckistes comme le champion de l'italianisme *et de la simplicité*, contraint dès lors de marquer point contre point pour tenter d'écraser l'adversaire, jusqu'à ce qu'une concurrence trop sévère le renvoie dans ses foyers, Piccinni, comme aujourd'hui Wenders ou Oshima, dut adapter sa production au pays qui l'accueillait. L'appui de Marie-Antoinette, le Jack Lang de l'époque, ne suffit pourtant pas à le protéger.

L'aide des peintres pompiers

Un metteur en scène moins artiste, moins fastueux, plus curieux de psychologie que Ronconi, aurait choisi de ridiculiser cette *Iphigénie*. Lui, manifestement excité par son absence de tempérament, par son tragique édulcoré, par son académisme résigné, a redoublé d'académisme et l'a fait glisser, comme par association d'idées, vers un autre art officiel et « réactionnaire » : celui des peintres pompiers du dix-neuvième siècle. Ainsi, le goût bien connu de Ronconi pour les décors monumentaux et les grosses machineries a tout naturellement, et harmonieusement, trouvé à s'exercer.

Le résultat, la première surprise passée, est d'une beauté orgueilleuse et sophistiquée. Les quatre décors reposent sur la même symétrie, des arches en partie détruites fuyant sur les côtés, un volume au centre, tour à tour visage à moitié immergé d'une statue démesurée, navire démantelé sur lequel Oreste et Pilade ont échoué, fenêtres en arcade de prison ou de gynécée, autel où le fils d'Agamemnon doit être sacrifié.

Le groupe des prêtresses d'Artemis, les gardes casqués à la grecque du tyran Thaos, glissent sous de savants éclairages indirects, en grappes soigneusement composées, immobiles, offertes au regard pour leur seule beauté, avant de se couler à nouveau dans le rythme de la musique. La robe blanche d'Iphigénie, brandissant l'épée du sacrifice comme, chez Delacroix, la Liberté guide le peuple, tombe mollement sur les bras qui l'enlacent, selon un immuable drapé. Oreste aspire à la mort dans des spasmes emphatiques puis, sans rien qui l'y invite, renverse brutalement son torse nu sur le pavé, dans une convulsion empruntée à Bouguereau. Les vagues en carton bleuté – c'est la seule allusion au dix-huitième siècle – tournent irrégulièrement dans un bruit de ferrailles rouillées, exactement comme Saint-Preux les décrit dans *la Nouvelle Héloïse : « La mer agitée est composée de longues lanternes angulaires, de toile ou de carton bleu, qu'on enfile à des broches parallèles et qu'on fait tourner par des polissons... »*

Ainsi est magnifié ce que cette musique ne pouvait dissimuler : une progression heurtée, de poncif en poncif, d'exposition interminable en situations convenues et en morceaux imposés, de ceux que les futurs Prix de Rome, sur des sujets toujours empruntés à cette même mythologie, étaient invités à traiter au siècle dernier. Retrouvailles des deux amis face au tyran sanguinaire (acte II) ; sacrifice du parricide au bénéfice de son protecteur (acte III) ; la sœur retrouve son frère à l'heure du trépas (acte IV) ; *il ne manquait plus*, pour l'inévitable *deus ex machina*, que Diane, descendant des cintres, fût coiffée de roses comme la Vierge Marie. Ce que Ronconi osa.

ANNE REY.

(1) L'établissement dispose d'un orchestre et d'un chœur tout à fait à la hauteur, dirigés ce soir-là par Donato Renzetti, jeune chef bien connu à Paris. La distribution franco-italienne était, seule, discutable (Silvia Baleani, Iphigénie ; René Massis, Oreste ; Aldo Bertolo, Pilade ; Lucia Naviglio, Diane). Le théâtre Petruzzelli reçoit également cette année le *Rigoletto* de Beni Montresor, le *Butterfly* de Lavelli, la *Cenerentola* de Maguy Marin, le *Malraux* de Béjart et deux ballets de Roland Petit. Il monte *la Flûte enchantée* mise en scène par le mime et chorégraphe anglais Lindsay Kemp (5-8 mars).

M. Yves Bottineau nommé conservateur en chef de Versailles

M. Yves Bottineau a été nommé conservateur en chef du château de Versailles et du Trianon par la Direction des musées de France. Il succède à M. Pierre Lemoine, qui part à la retraite après avoir mené à leur terme de spectaculaires travaux de restauration (*le Monde* du 5 juin).

THÉATRE

« Dom Juan », de Molière joué par des Portugais

La fronde casse-cou

Dans Dom Juan, *Molière, exaspéré par les coups bas que vient de lui attirer* Tartuffe, *crie son « ras-le-bol ». Une nouvelle lecture.*

Une épouse quittée qui s'accroche, geint, et qui menace des pires vengeances. Un père scrongneugneu qui dévide l'inévitable sermon sur l'ingratitude et l'irresponsabilité des jeunes, et ainsi de suite...

Aux remontrances machinales, vaseuses, de son « *ordonnance* » Sganarelle, qu'après tout il aime bien, Dom Juan répond par des sourires, puis, avant de disparaître, par une sorte de dernier message, désabusé : il lui dit que les mensonges, les compromis, la comédie, sont et resteront la seule façon sûre d'atteindre un peu d'aisance, un peu d'estime, ici-bas.

Tel est le visage que Jean-Marie Villégier, par sa nouvelle mise en scène, donne au *Dom Juan* de Molière. Visage tout à fait plausible. Molière, écrivant cette pièce, crie un « ras-le-bol ». Il est exténué et exaspéré par les coups bas sordides que vient de lui attirer *Tartuffe*.

Dom Juan est plus radical que *Tartuffe*, plus pamphlet. Cette pièce pourrait porter comme sous-titre « Plus jamais ça », – la comparaison s'impose presque, Villégier ayant présenté sa mise en scène à Paris juste la veille de la manifestation étudiante du mercredi 10 décembre qui s'est annoncée par ces trois mots.

Jean-Marie Villégier est aujourd'hui l'un des inventeurs de théâtre les plus scrupuleux, les plus découvreurs. Un enchaînement de circonstances l'a conduit à mettre en scène *Dom Juan* à Lisbonne, au Teatro Nacional, et ce sont donc des comédiens portugais qui jouent la pièce, en langue portugaise, pour cette reprise à l'Odéon, à Paris.

Deux infidélités à la tradition

Villégier, qui d'habitude accompagne ses recherches passionnantes de voix et de gestes d'une tentative de fidélité au style de l'époque de l'œuvre, fait cette fois-ci deux infidélités à Molière.

D'abord, il ne table pas sur les splendeurs des décors. Molière, peut-être pour faire admettre plus aisément le « plus jamais ça » très frondeur de la pièce, avait joué son *Dom Juan* dans des décors magnifiques, nombreux, qu'il avait pris la peine de commander non pas à son décorateur habituel, Crosnier, mais à deux peintres « extérieurs », Jean Simon et Pierre Prat. (Les dates de livraison des décors nous permettent de voir que Molière et ses acteurs purent répéter la pièce durant quatre semaines dans les vrais décors, terminés, ce qui est rare aujourd'hui.)

Villégier fait jouer toute la pièce dans un seul décor d'une architecture très simple, et il se contente d'indiquer la forêt par un tronc d'arbre, le village par des draps tendus sur une ficelle, tout à l'avenant. Il a raison : les impertinences de Molière n'exigent plus, de notre temps, des alibis décoratifs.

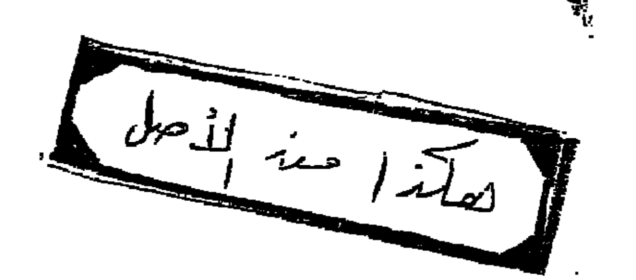
L'autre infidélité est plus discutable. Il s'agit du rôle de Sganarelle, qui figure, du début à la fin de la pièce, la voix de la morale traditionnelle et soi-disant honnête, qui s'oppose au « gauchisme », pourrait-on presque dire, de Dom Juan.

Une tradition, venue on ne sait d'où, que suit Villégier, tend à présenter Sganarelle sous l'apparence d'un bonhomme un peu simple, et très convaincu. Or c'est Molière qui jouait ce rôle, et l'inventaire de ses biens, fait par les notaires après son décès, montre que le costume qu'il portait en Sganarelle était composé de soieries roses, bleu ciel, de broderies d'argent, de satins à fleurs, etc. Ce costume féérique nous donne à croire que le Sganarelle joué par Molière était ambigu, parodique.

Cela mis à part, Villégier, par l'entremise des comédiens, analyse et décompose très finement les nuances du texte entier. *Il y a des moments très beaux, où la lumière intérieure semble venir de la terre, de tout ce qu'a enfoui la terre, et non du ciel. Mais nous, qui ne comprenons pas la langue portugaise, perdons bien sûr pas mal d'inventions de cette mise en scène, même si, depuis le lycée, nous « savons par cœur » Dom Juan.*

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Odéon, 20 h 30.



Culture

CINÉMA

La libération du prix des places

Les professionnels à la recherche d'une stratégie

Libéré le 10 décembre comme celui de l'ensemble des services, le prix des places de cinéma ne devrait pas connaître une brutale flambée. Pas tout de suite en tout cas.

« *Il n'y aura pas, le 10 décembre, de révolution dans le prix des places de cinéma* », a prévenu M. Pierre Pezet, président de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF). La majorité des professionnels semblent montrer une sagesse exigée par l'état du marché. La fréquentation des salles obscures ne suit-elle pas une courbe résolument descendante ?

Dans un tel contexte, les nouvelles pratiques commerciales que rend enfin possible la libération du prix des places devront nécessairement inciter à la consommation. Avec deux idées maîtresses : la prime à la fidélité et la modulation des tarifs.

La clientèle du cinéma se décompose en spectateurs « assidus », « réguliers » ou « occasionnels », selon qu'ils voient un film par semaine et plus, un à trois films par mois, ou au moins un film dans l'année.

Les assidus ne représentent que 7,6 % de la population mais totalisent à eux seuls 40 % des entrées. Une bonne année de cinéma se caractérise par un nombre important d'assidus et une hausse des occasionnels qui retrouvent le chemin des salles à la faveur de films comme *Manon des sources*. En revanche, la lassitude des « mordus » annonce une prochaine dégradation du marché.

Lancé en septembre 1980, le principe d'un jour unique — le lundi — à prix réduit pour l'ensemble des spectateurs bénéficie essentiellement aux réguliers et assidus, sans pour autant augmenter la fréquentation globale. Aujourd'hui, la part des « réduits » (billets pour les comités d'entreprise, les familles nombreuses, les moins de dix-huit ans ou les plus de soixante-cinq ans) atteint plus du tiers de la recette, avec pour conséquence une légère diminution en francs constants, du prix moyen d'une place.

Un système à la carte ?

Comment récompenser et fidéliser les bons clients ? En créant « *un système d'abonnement illimité pour une somme forfaitaire de base* », suggère M. Philippe J. Maarek dans un récent ouvrage (1). Autrement dit, avec une véritable Carte orange du cinéma.

A Paris, plusieurs salles du secteur art et essai, dont les prix ont toujours été libres, proposent depuis longtemps des cartes de fidélité (sixième entrée gratuite). Et l'Agence pour le développement de l'informatique étudie actuellement les modalités d'une carte sur le modèle de la télécarte des PTT, qui permettrait d'acheter à l'avance, par exemple, un mois de cinéma.

Mais les jeunes de quinze à vingt-quatre ans, qui constituent plus de la moitié du public, auront-ils les moyens de payer en une seule fois toutes les sorties d'un ou plusieurs mois ? La carte sera-t-elle valable sur l'ensemble du territoire, dans la totalité des salles d'une même ville ou uniquement dans les cinémas d'un même circuit ? Faudra-t-il alors, pour être sûr de voir les films de son choix, acheter les cartes des trois grands groupements, Pathé, Gaumont et UGC, qui contrôlent 21 % du parc et se partagent 48 % de la recette ? Autant de problèmes qui restent à résoudre.

Il convient de trouver une solution techniquement indiscutable, qui passe par la généralisation, prévue pour 1987, des caisses informatisées à l'entrée des salles. Le spectateur bénéficiera alors de nouveaux services, comme la réservation des places ou la possibilité de régler par carte bancaire.

Certains professionnels imaginent un retour au vieux système des salles d'exclusivité. Les films nouveaux sortiraient sur un nombre limité d'écrans, donc les frais d'édition sont réduits, les titres restent plus longtemps à l'affiche. Les prix seraient dégressifs : — 30 % après trois semaines, — 50 % après six semaines, etc.

Au Forum-Horizon, une nouvelle salle de la capitale, le prix d'un même film varie déjà du simple au double (de 20 F à 40 F) selon qu'il est vu à l'heure du déjeuner ou après le dîner, suivant un principe très répandu aux Etats-Unis.

Gaumont veut aligner le prix sur la prestation réellement offerte, en lançant à travers la France un réseau de salles baptisées Gaumont-rama. A Rouen, à Bordeaux, à Grenoble et, dès le mercredi 17 décembre, à Paris au Gaumont-Alésia, entièrement rénové, l'écran géant et le son dolby stéréo justifieront un tarif plus élevé que pour une petite salle. Manière de répondre à la demande d'un public qui retrouve le goût du cinéma-spectacle, comme le montre la réussite du Kinopanorama ou de l'Escurial (*le Monde* du jeudi 4 décembre 1986).

« *Les professionnels seront-ils capables de ne pas faire une politique de produits* », s'interroge cependant M. Alain Sussfeld, directeur général d'UGC. Il refuse toute action « coup de fusil ». Même si la tentation est grande d'augmenter fortement le prix des places de certains films, supposés importants, et pour lesquels le public serait peut-être disposé à payer. L'accroissement de la recette compenserait une éventuelle baisse du nombre d'entrées.

Une telle pratique favoriserait les films-événements, majoritairement américains, au détriment de la production nationale. Déjà les films français ne représentent guère plus de 40 % des recettes enregistrées dans le pays. D'autre part, le phénomène de concentration responsable de la disparition de nombreux distributeurs indépendants se trouverait accentué.

« *Aux Etats-Unis, le seul pays du monde qui ait entrepris de baisser ses prix depuis 1976, la tendance générale est au maintien, voire à la hausse de la fréquentation. En Angleterre, pays où le prix des places a le plus augmenté, la fréquentation s'est effondrée* », note avec raison le producteur René Cleitmann (*la Femme publique, Tenue de soirée*). Entre 1970 et 1984, la Grande-Bretagne a perdu 70 % de ses entrées...

Mais le prix n'est pas, surtout chez les adultes, un frein décisif à la fréquentation. Absence de salle à proximité du domicile, films et programmes diffusés par la télévision ou enfants qu'il faut garder jouent également leur rôle. Un Français sur deux ne va jamais au cinéma !

VINCENT TOLEDANO.

(1) *Média et malentendus, cinéma et communication politique*. Edilig, collection « Médiathèque », 160 F.

Le Delluc à « Mauvais Sang »

A la majorité de sept voix contre six et un bulletin blanc, le Prix Louis-Delluc 1986 a été attribué, jeudi, à *Mauvais Sang*, de Leos Carax (*le Monde* du 28 novembre). Il figurait parmi les titres sélectionnés, mais, au deuxième tour de vote, *Jean de Florette*, de Claude Berri, et *Tenue de soirée*, de Bertrand Blier, se trouvaient à égalité, sans que les partisans de l'un et de l'autre pussent être départagés. Face à des œuvres de qualité « classique » et déjà récompensées par le succès populaire, il fallait un outsider. Ce fut *Mauvais Sang*, « meilleur film français de l'année », donc, parce que film d'auteur représentant un talent certain, portant la promesse d'un nouveau cinéma.

A la suite des problèmes qui s'étaient posés au cours des délibérations, les jurés du Delluc ont adopté deux propositions de Pierre Tchernia, qui assouplissent le règlement en tenant compte de nouvelles contingences. Le prix pourra être décerné « au meilleur film réalisé à l'étranger par un cinéaste français » (ç'aurait été le cas cette année, du *Nom de la rose*, de Jean-Jacques Annaud, qui avait des partisans). Le fait qu'un cinéaste ait déjà été couronné par le Delluc pour un film n'empêchera plus qu'il ait à nouveau le prix une autre année. Ainsi, par exemple, *Melo*, d'Alain Resnais, *Thérèse*, d'Alain Cavalier, auraient eu leurs chances.

J. S.

NOTES

Schubert ou l'esprit de famille

Les deux violons, l'alto et les deux violoncelles du *Quintette en ut majeur* de Schubert sont, au sens propre, les membres d'une famille. Amusés ou tragiques, ils s'unissent les uns contre les autres, se quittent et se retrouvent, nouent et dénouent leurs alliances, marchent un temps du même pas, à deux ou à trois, puis retournent à leurs affaires sans, bien sûr, se quitter de l'œil.

L'esprit de famille animait à l'évidence les membres du Quatuor Takacs, auxquels s'était joint, muni de son violoncelle, le glorieux cousin Miklos Perenyi, quand ils ont joué, vraiment comme il le fallait, ce *Quintette* de Schubert, jeudi dans la soirée. Mais la semaine hongroise se poursuit au Théâtre de la Ville. Et, comme dans Schubert, la petite famille de jeunes musiciens réunis par le pianiste Zoltan Kocsis, se sépare et se retrouve, selon les jours : les Takacs sont seuls avec Bartok et Brahms, ce vendredi. Puis Kocsis retrouve Perenyi (samedi) avant d'affronter en solitaire un programme Franz Liszt (dimanche). Rien à craindre : depuis qu'il est petit, l'esprit est avec lui.

A. R.

★ Théâtre de la Ville, 18 h 30.

Récital de danse au New Morning

Pour la troisième année consécutive, Patrick Bossati organise avec le Théâtre de la danse et *Gay Pied Hebdo* une soirée pour laquelle carte blanche est donnée aux danseurs : « *Ils ont écrit pour eux-mêmes, non pour faire une œuvre de chorégraphe, mais pour repousser les limites de leur interprétation, montrer comment ils souhaiteraient être utilisés. Les quatre invités sont des gens qui se dansent.* »

Il y a cette année, Benjamin Lamarche : il a dansé chez Larrieu, Decouflé, Saporta, Brumachon. Véronique Ros de la Grange, de la bande à Chopinot. Pascale Houbin qui, après une maladie grave, a recommencé son entraînement avec le yoga. Hélène Desplat vient de chez Violette Farber, et travaille avec la compagnie Preljocalj.

Patrick Bossati aurait voulu associer danse et jazz. Il a d'abord prospecté du côté des danseurs spécialisés, sans trouver de créateurs. Pour cette soirée, seule Véronique Ros de la Grange joue le jeu avec le saxophoniste Pierre Rigaud, qui assurera également les transitions entre les solos.

MARCELLE MICHEL.

★ New Morning, ce vendredi 12 décembre, 21 heures.

Communication

L'organisation interne de la CNCL

Treize « sages » et leur technocratie

M. Pierre-François Racine devrait être très prochainement nommé directeur général de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

Une nomination intervenant par décret sur proposition de son président, M. Gabriel de Broglie. Actuellement maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. Racine devra gérer au quotidien une institution aux missions complexes et à l'organisation relativement lourde (150 millions de francs et cent cinquante personnes environ la première année).

Avenue Raymond-Poincaré à Paris, où siègent encore les commissaires pendant l'achèvement des travaux de leur futur hôtel d'York, la « fêlure » — pour reprendre une expression de l'un d'entre eux — apparue lors de la désignation des présidents de chaîne, ne s'est pas encore ressoudée. Mais, ressentiments ou pas, les dossiers s'accumulent : la CNCL a déjà reç une dizaine de saisines et les arbitrages ne peuvent attendre. Après l'autorisation provisoire accordée à Paris-Câble, le collège des treize s'est ainsi saisi de lui-même de la polémique née lors du dernier « Droit de réponse » (*le Monde* du 10 décembre). M. Gabriel de Broglie s'en est ému mercredi auprès du président de la première chaîne, M. Hervé Bourges, avant même que la CNCL ne décide de prendre ou non position publiquement. Dans un tout autre registre, la première mouture du cahier des charges de TF 1 privatisée a déjà fait l'objet d'un examen préliminaire. Très prochainement encore, les « sages » devront réglementer les temps d'antenne alloués aux partis politiques et aux organisations professionnelles et syndicales représentatives l'(« expression directe ») sur les chaînes de service public. Sans oublier bien sûr la remise en ordre de la bande FM ou l'attribution des chaînes privées...

Une tâche herculéenne, précisément définie par seize des cent onze articles de la loi relative à la liberté de communication du 30 septembre 1986, qui précise la composition et les missions de la CNCL.

Pour que cette dernière puisse y faire face, M. Pierre-François Racine sera épaulé d'un directeur chargé des problèmes techniques (six candidats sont en lice), d'un responsable administratif et financier qui devrait être M. Jean-Christophe Dufresne (actuellement secrétaire général du service juridique et technique de l'information), d'un responsable chargé des services juridiques, ainsi que — innovation intéressante — d'une personnalité chargée de penser l'économie des médias. Personnage -clé, non encore choisi, mais dont l'influence pèsera lourd sur l'avenir de l'audiovisuel.

Dix fois le budget de la Haute Autorité

A leurs côtés, cinq services seront chargés de préparer les dossiers ou décisions (autorisation ou rejet des candidatures) débattus par les treize membres en réunion plénière : radios locales privées, télévisions privées, réseaux câblés, télévision par satellite et *last but not least*, télécommunications, puisque la CNCL reprend aussi certaines des attributions du ministère des P etT. A ces services, il conviendra encore d'ajouter une commission de visionnage des spots publicitaires (réplique de celle de la Régie française de publicité, supprimée en janvier), l'actuel service d'observation des programmes (SOP), une cellule chargée des relations internationales, ainsi qu'un secteur « documentation et publications ». « *La Commission nationale*, explique M. Gabriel de Broglie, *a l'importante mission d'édicter des normes techniques qu'il lui faudra faire connaître. Elle bénficiera aussi des études réalisées jusqu'ici dans le cadre du SOP et non éditées jusqu'ici. Ce qui est regrettable.* »

Pour accomplir l'ensemble de ces missions, la CNCL disposera d'un budget dix fois supérieur à celui de sa devancière, la Haute Autorité. Pourtant, certains s'inquiètent déjà des difficultés financières que celle-ci pourrait rencontrer. Dans son dernier rapport, le sénateur Jean Cluzel évaluait à 21,7 millions de francs les sommes susceptibles de faire défaut à la Commission dès 1987, au risque de « *porter atteinte à sa crédibilité* » (voir notre encadré). Mais comme le souligne souvent M. Gabriel de Broglie, ses structures ne devront jamais masquer ou entraver la vie collégiale de l'institution, sous peine de la voir tomber dans le piège de la technocratie. D'où les multiples groupes de travail auxquels les « treize » participent au gré de leur intérêt et de l'actualité.

PIERRE-ANGEL GAY.

Le nouvel organigramme de FR 3

Voici le nouvel organigramme de la direction nationale de FR 3, mis en place le 11 décembre par M. René Han, nouveau PDG de la chaîne :

● *Président-directeur général* : M. René Han ;

● *Directeur général* : M. Jacques Goujat.

● *Directeur de cabinet et secrétaire général du conseil d'administration* : M. François-Xavier de Perier ;

● *Directeur des programmes* : M. Yves Jaigu ;

● *Directeur des affaires extérieures et du service de presse* : M. Charles Greber ;

● *Directeur technique* : M. Michel Prelluyer ;

● *Directeur financier* : M. Michel Gazeau ;

● *Directeur de l'administration générale* : M. Michel Blanc ;

● *Directeur de l'information* : M. Christian Bernadac.

[Né le 6 décembre 1932 à Paris, M. Jacques Goujat a été conseiller technique au ministère des PTT de 1967 à 1969, puis à la DGT de 1969 à 1970. Il était administrateur de l'ORTF de 1970 à 1974, avant d'occuper, jusqu'en 1983, des fonctions de directeur à FR 3. Depuis 1984, il était directeur général à la Commune de Paris.]

[Né en 1924, M. Yves Jaigu a été successivement chargé de l'information au Commissariat à l'énergie atomique et collaborateur de M. Olivier Guichard à la délégation à l'aménagement du territoire, avant d'entrer à l'ORTF en 1967. En 1972, il entre à TF 1 comme conseiller de programmes, avant de prendre la direction de France-Culture de 1975 à 1984.]

[Né en 1937, M. Christian Bernadac est entré à Europe 1 en 1960, puis à l'ORTF comme grand reporter. Nommé rédacteur en chef de l'information sur TF 1 en 1975, il est devenu conseiller auprès du président en 1979 et jusqu'en 1981. Depuis, il occupait des fonctions de producteur à TF 1.]

Augmentation des recettes publicitaires de TV 6

Marilyn est de retour

« *Pub* », sussurre une Marilyn énamourée, dans le *jingle* ironique et rétro ouvrant les séquences publicitaires de TV 6. Aujourd'hui, Marilyn est de retour (nos dernières éditions datées 12 décembre). Et son charme « glamour » annonce les spots des cassettes TDK, des téléviseurs Schneider, etc. « *Pub* », murmure Marilyn, et l'équipe de « *la plus jeune des télés* », retrouve l'humour et le sourire.

Soudain retournement, soudaine reconquête. Il y a trois mois à peine (*le Monde* du 17 octobre), la chaîne s'éteignait doucement. Juridiquement condamnée par un décret abolissant son contrat de concession en février prochain, elle paraissait délaissée par ses actionnaires et désertée par un public lassé d'une incessante ronde de « clips ». Le lancement, le 25 octobre dernier, d'une nouvelle grille centrée aux heures de grande écoute sur la fiction, a modifié le jeu. A certaines heures, dans les foyers recevant la chaîne (les foyers « *initialisés* »), TV 6 rivalise aujourd'hui avec ses grandes concurrences (*le Monde* du 13 novembre). Un succès dont l'équipe, soudée par l'épreuve et renforcée par le succès, pense qu'il ne sera pas remis en cause par les aménagements horaires apportés à la programmation à partir du 20 décembre prochain. A cette date, et à la demande du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), les films et séries diffusés en soirée ne commenceront plus qu'à 20 h 30 (contre 20 h 10 actuellement) « *afin de préserver l'exploitation des longs métrages dans les salles de cinéma* ».

La « *stratégie marketing de fidélisation de l'audience* », mise en place par la chaîne, s'avère payante. Véritable baromètre de la bonne santé d'une télévision, les rentrées publicitaires se sont nettement redressées malgré le handicap des incertitudes politiques. Les 10 millions de recettes prévues pour l'année en septembre dernier, seront dépassés de plus de 50 % : 3,2 millions de francs de commandes nouvelles ont d'ores et déjà été engrangés, 5,4 millions sont sur le point de l'être. Des annonceurs aussi divers que Coca-Cola (qui parraine l'émission Tam-Tam), le Crédit lyonnais, l'Union des assurances de Paris, etc. font leur apparition sur l'antenne. D'autres devraient suivre.

Le directeur de la régie de TV 6, M. Gérard Morax, voit ses prévisions confirmées. Maintenue par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), la chaîne pourrait réaliser, dès 1987, les 60 à 70 millions de francs de chiffre d'affaires que son directeur commercial lui avait assignés (120 en 1988). Dans la redistribution du paysage audiovisuel, il faut désormais compter avec « la plus jeune des télés ».

P.-A. G.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

INSTRUCTIONS AUX DOMESTIQUES, Café de la danse (48-05-57-22), 20 h 30.

KABARET DE LA DERNIÈRE CHANCE, Bataclan (43-00-30-12), 20 h 30.

DU SANG SUR LE COU DU CHAT, Eden (43-56-64-37), 21 h.

NAITRE OU NAITRE PAS, Déchargeurs (42-36-00-02), 22 h.

SOLEIL, Petit Rond-Point (42-56-60-70), 18 h 30.

L'ANNONCE FAITE A MARIE, Versailles, Montansier (49-50-71-18), 18 h 30.

HORS PARIS

BOULOGNE-SUR-MER, Roulette d'escrocs, d'Harald Mueller, mise en scène d'Alain Alexis Barsacq et Agathe Alexis, au centre de développement culturel (21-30-28-01).

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Ballade à Marie-Madeleine.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), 20 h 30 : les Criminels.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30, 1er épisode : Ariane ou l'Age d'or.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Mon Isménie.

ATALANTE (46-06-11-90), 18 h 30 : la Dernière nuit de Marsay.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Madame de Sade.

BASTILLE (43-57-42-14), 19 h : le Tunnel ; 21 h 30 : La Mouette.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CAFE DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : Instructions aux domestiques.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard, « Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Des aveugles.

CITE INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre 20 h 30 : « Mage » Perrotin ; Grand théâtre, 20 h 30 : Festhamat 1986.

CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : Soirées de chocs.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Platéro et moi ; 20 h 30 : Home ; 22 h : Naître ou ne pas naître.

DIX HEURES (42-64-35-90), 18 h 30 : Slippard ; 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles ; 22 h : l'Odieux visuel.

18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Scènes de la vie de sabots.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 18 h 30 : Hirondelle de saucisson ; 20 h 45 : le Mariage des morts.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune Couple ; 22 h 15 : Confidence.

ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : L'amour en pièces.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Dormir la lune dans un œil et le soleil dans l'autre.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-37-53-31), 20 h 45 : Tant d'amour.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.



GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39), 20 h 45 : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : La vie est un grand toboggan ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Dragne ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h 30 : Electre.

HOTEL LUTETIA (45-44-38-10), 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : la Maison des hommes ; 22 h : Nora ; 20 h 15 : Savage/Love.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac. Petite salle, 21 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle, 21 h : Une mouche dans la tête.

PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), 21 h : Un amour.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), 21 h : Etats d'amour.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Amesamour.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : le Conte d'hiver.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34), 21 h : Vive la pomme de terre.

TH. 13 (45-88-16-30), 21 h : l'Enfant enfoui.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : les Oiseaux.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Théâtre de foire ; Petite salle, 20 h 30 : Pour un oui, pour un non.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : Passure à tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

Vendredi 12 décembre

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15 : Sous-sol.

CITHÉA (43-57-99-26), 22 h 15 : Soirée de choc.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

NAG'AIRS (40-11-64-88), 22 h : Malène, Macky, Labaye.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

PROLOGUE (45-75-33-15), 21 h : De Beaugrenelle à Bornéo.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

La danse

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 14 h 15 : Kaleidanse ; 20 h 30 : L. Peiro.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.

NEW MORNING (45-23-51-41), à 21 h : Danse Récital III.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30, la Valise en carton.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 14 h 30, 20 h 30 : le Roi du Pacifique.

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53), 21 h : la Petite boutique des horreurs.

TH. DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : la Belle Hélène.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h, Après la rose, c'est le bouquet.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD, 20 h 30, le Récit de la servante Zerline.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Gaumont : 16 h. Ouvert contre X., de R. Pottier ; 19 h, La Poison, de S. Guitry ; Un maître du cinéma américain : William Witney, en présence de W. Witney : Choregraphy for action, 21 h, Westerns et Serial.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective du festival des 3 continents, Nantes 86 : 15 h, Com licença, eu vou a luta (Moi je me barre), de L. Farias ; 17 h, Typhoon club, de Shinji Somai ; Aspects du cinéma de la République de Corée : 19 h, Le Village des brumes, de Kwon-Taek Lim.

Les exclusivités

ABLAKON (ivoirien), Cinoches, 1er (46-33-10-82).

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTERIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LES BALISEURS DU DÉSERT (tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FILMS NOUVEAUX

CHARLOTTE FOR EVER (*) film français de Serge Gainsbourg : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (44-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-19-96).

LE CHEVALIER A LA ROSE (inédit de 1961), film allemand de Paul Czinner (v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

FAUBOURG SAINT-MARTIN, film français de Jean-Claude Guiguet : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HOWARD, film américain de Willard Huyck (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (*), film américain de George A. Romero, (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Hermitage, 8e (45-63-16-16). (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

KAMIKAZE, film français de Didier Grousset : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ?, film américain de Walt Disney, (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CAPTIVE (Fr.-Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quitette, 5e (46-33-79-38) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DIONYSOS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HÉROS BOYS (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 19e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

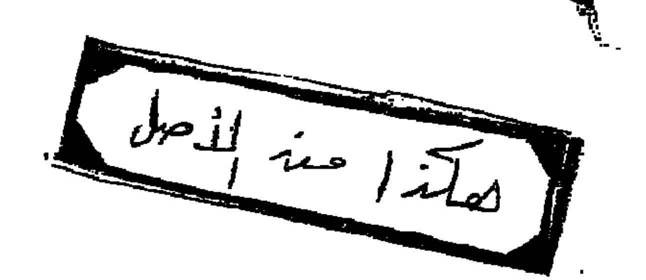
LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

VISAGE DE CHIEN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 12 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 Variétés : Grand public.
Avec Michel Sardou, Daniel Lavoie, Patrick Bruel, Victor Laszlo, Pierre Cosso, Sweet Karen, Mondo Kane.
22.00 La séance de 10 heures.
Avec Richard Bohringer et Michel Galabru, pour le film kamikaze de Didier Grousset.
22.30 Feuilleton : Shôgun (11e épisode).
23.30 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
Actualité théâtrale.
0.05 TSF (télévision sans frontières).
Tropical parade ; zoom sur le rock irlandais.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Série : Deux flics à Miami.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « La voix au chapitre » sont invités : Baptiste Marrey *(Elvira)* ; Pierre Grimal *(Cicéron)* ; Jean-Pierre Miquel *(le Théâtre et les jours)* ; Fanny Ardant, Pierre Bellemare et Eve Ruggieri.
22.40 Journal.
22.50 Ciné-club : l'Etrange incident ■■
Cycle western. Film américain de William Wellman (1943), avec Henry Fonda, Dana Andrews, Anthony Quinn, Harry Davenport, Jane Darwell (v.o.).
▶ *En 1885, les habitants d'une bourgade du Nevada, pris de furie collective, décident de lyncher trois hommes qu'ils suspectent d'avoir tué un fermier. Western rare (une seule diffusion à la télé il y a vingt ans), récit particulièrement atroce d'un déni de justice. La mise en scène fait le constat de la bestialité d'une société qui prétend avoir le bon droit pour elle. Au dénouement, c'est toute la conscience humaine qui se trouve concernée.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

21.25 Magasine : Taxi.
De P. Alfonsi et M. Dugowson.
Dossier spécial étudiants : La chronique des événements ; Enquête sur les violences ; Issue politique. Zorro : Henri-François Rey. Rubrique : 24 × 36. Rétroviseur : Michel Naudy et Kouka Schirinsky.
22.25 Journal.
22.50 Décibels.
23.35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.30 Football. 21e journée de championnat de France : Toulouse-Marseille (en direct du stadium municipal de Toulouse). **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Maigret et l'affaire Saint-Fiacre** ■ film français de Jean Delannoy (1959), avec Jean Gabin, Michel Auclair, Valentine Tessier, Robert Hirsch, Paul Frankeur, Jacques Morel. **0.15 Cinéma : l'Œil du témoin** ■ film américain de Peter Yates (1981), avec William Hurt, Sigourney Weawer, Christopher Plummer, James Wood, Irene Worth, Kenneth Mac Millan. **2.00 Cinéma : Rencontres du troisième type** ■■■ film américain de Steven Spielberg (1977), avec Richard Dreyfuss, François Truffaut, Teri Garr, Melinda Dillon, Bob Balaban, Cary Guffey (v.o.). **4.05 Cinéma : Julie la douce** ■ film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy Ménard, Sabina Karen, Sophie Laroy, Gabriel Pontello, Jean-Pierre Armand. **5.05 Cinéma : la Nuit de l'épouvantail** ■ film américain de Frank Di Felitta (1981), avec Charles Durning, Tonya Crowe, Jocelyn Brando, Larry Drake, Tom Taylor, Robert F. Lyons.

LA « 5 »

20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : Kojak. 22.25 Série : Lou Grant. 23.25 Feuilleton : Dynastie 2. 0.25 Série : Kojak. 1.20 Série : Star Trek. 2.15 Série : K 2000.

TV 6

20.10 Live 6. 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Portrait de Val d'Or. Dans la province de Québec. La ville enjouie.
21.30 Musique : Black and blue. Une heure avec Ben Sidran.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Marcel Blecher.
0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Sarrebruck). Coriolan, ouverture en ut mineur, op. 62, de Beethoven, Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut majeur, op. 26, de Prokofiev, Symphonie nº 3 en mi bémol majeur, op. 97, de Schumann, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. Myung Whun Chung ; sol. : Martha Argerich, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique. Les pêcheurs de perles : Prokofiev et le disque ; à 0.30, Méli-mélodame.

Samedi 13 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

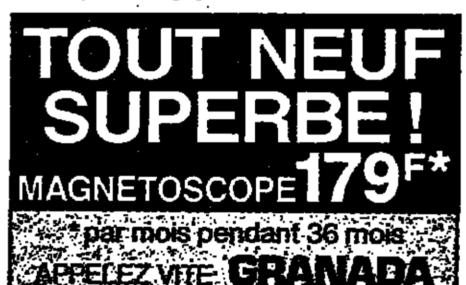
16.55 Mini-Mag.
17.25 Série : Agence tous risques.
18.20 Trente millions d'amis.
19.00 Magazine : Auto-moto.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Un métier de seigneur.
D'Edouard Molinaro (2e partie), avec Pierre Arditi, Annie Girardot, Evelyne Bouix, Christopher Lee.
22.05 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac. Revue de presse.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Série : Le prisonnier.

DEUXIÈME CHAINE : A2

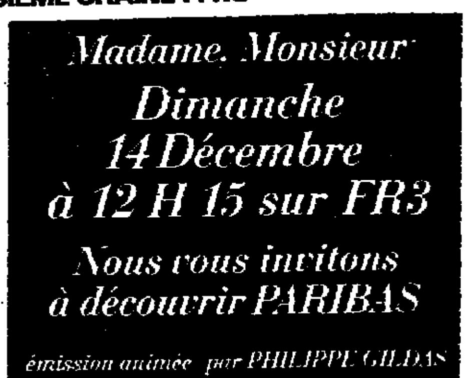
17.00 Les carnets de l'aventure.
17.55 Feuilleton : Tropique du crabe.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.40 Affaire suivante.



20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
Avec Les Communards, Yves Rénier, Enrico Macias, La Compagnie créole, C. Jérôme, A-Ha, Carlos, Mireille Mathieu, Patrick Sébastien, Gérard Depardieu, Pierre Richard, Francis Weber.
22.10 Série : Le voyageur.
22.40 Les enfants du rock.
Les clips de la semaine ; Rock report ; Flash-back : Chansons des années 60 ; Musicalifornia ; Reportage sur la tournée mondiale de Genesis en 1986 ; Spécial Ultravox.
0.10 Journal.



TROISIÈME CHAINE : FR3





17.30 Jeu : Génies en herbe.
17.55 Croqu'soleil.
19.09 Tam Dam.
19.53 Dessin animé : La panthère rose.
20.04 Disney Channel, pour les tout petits.
20.35 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes.
22.00 Journal.
22.30 Série : Mission casse-cou.
23.25 Musiclub.
Concours bel canto de Gand : Don Pasquale, de Donizetti, par Jean-Luc Viala ; La Gioconda, de Ponchielli, par K. Szendrenyi, L. Kjersti Knudsen, K. Magnus Sandve ; Duo Roméo et Juliette, de Gounod, et Cosi fan tutte, de Mozart, par Helena Vieira.

CANAL PLUS

17.25 Documentaire : Les animaux du soleil. 17.50 Téléfilm : La diligence de Tombstone. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Téléfilm : Qui aimera mes enfants ? 22.05 Flash d'informations. 22.10 Boxe à Bercy. 23.10 Cinéma : Massacre à la tronçonneuse ■ film américain de Tobe Hopper (1974), avec Marylin Burns, Allen Danziger, Paul A. Partain, William Vail, Teri Mac Minn, Edwin Neal. **0.40 Cinéma : Osterman week-end** ■■ film américain de Sam Peckinpah (1983), avec Rutger Hauer, John Hurt, Burt Lancaster, Meg Foster, Dennis Hopper, Graig T. Nelson, Helen Shaver. **2.20 Cinéma : Julie la douce** ■ film français de Jean-Luc Brunet (1982), avec Cathy Ménard, Sabina Karen, Sophie Laroy, Gabriel Pontello, Jean-Pierre Armand. **3.15 Cinéma : l'Œil du témoin** ■ film américain de Peter Yates (1981), avec William Hurt, Sigourney Weawer, Christopher Plummer, James Wood, Irène Worth, Kenneth Mac Millan. **4.55 Téléfilm : Kung-fu.**

LA « 5 »

17.05 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Série : K 2000. 19.00 Série : Happy Days. 19.30 Série : Star Trek. 20.30 Série : Thriller (L'assassin aux deux visages). 21.40 Série : Arabesque. 22.35 Boxe : championnat du monde poids lourds : Witherspoon-Bonecrusher Smith. Super-plume : Caesar Chavez-La Porte. 23.30 Football américain : Giants de New-York contre Red Skis de Washington. 0.40 Série : Thriller (L'assassin aux deux visages). 1.50 Série : Arabesque.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.00 Variétés : Tam tam. 19.35 Une page de pub. 20.10 Série : Insiders. 21.15 Série : No Soap Radio. 21.45 Série : A. Hitchcock. 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouveau répertoire dramatique. Série noire : Salut les coquins, de Raf Vallet.
22.10 Démarches.
22.30 Musique : Retour aux Corbières. Cuiza (première émission d'une série de trois).

FRANCE-MUSIQUE

20.04 Concert Cycle Prokofiev (donné le 29 novembre à l'Opéra-Comique). Sonate pour deux violons en ut majeur, op. 56 ; Sarcasmes, cinq pièces pour piano, op. 17 ; Sonate pour violoncelle et piano en ut majeur, op. 119 ; Sonate pour violon et piano nº 2 en la majeur, op. 94 bis ; Quatuor à cordes nº 1 en si mineur op. 50 ; Cinq poèmes, op. 27 ; Cinq chansons populaires russes, op. 35 ; Ouverture sur des thèmes juifs pour piano, clarinette et quatuor à cordes, op. 34, de Prokofiev, par le Quatuor Arditti ; Sylidia Valayre, soprano ; Mstislaw Rostropovitch, piano ; Pierre Laurent Aimard, piano ; Claude Faucomprez, clarinette ; Irvine Arditti, violon ; David Alberman, violon ; Gustav Rivinius, violoncelle.
23.00 Concert de minuit. Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 77, de Brahms, 5e Symphonie en ut mineur, op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Victor de Sabata (enregistré le 16 mars 1950).

Dimanche 14 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12.00 Télé foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Variétés : A la folie, pas du tout.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor.
15.00 Sports dimanche.
15.30 Tiercé à Auteuil.
15.45 Sports dimanche (suite).
16.30 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).
17.30 Les animaux du monde.
Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. L'arche de Noé : escale pour migrateurs.
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 Magazine : Sept sur sept.
Invité : Jack Lang, ancien ministre de la culture.
19.55 Tirage du Loto sportif.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Clara et les chics types ■■
Film de Jacques Monnet (1980), avec Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Josiane Balasko, Christophe Bourseiller, Christian Clavier, Thierry Lhermite.
A Grenoble où ils s'ennuient, quatre hommes et deux femmes ont formé un orchestre de rock. Ils vont à Paris pour donner un concert dans un lycée. Sans le vouloir, une jeune mariée fantasque oriente leur destin. Une comédie dosant adroitement humour, sérieux et mélancolie, élans de passion, illusions, désillusions, vérité de personnages contemporains. Très bien interprété.
22.20 Sports dimanche soir.
22.45 Gala de l'UNICEF.
Organisé à l'occasion du 40e anniversaire de l'UNICEF, présenté par Peter Ustinov.
23.55 Journal.
0.10 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.00 Journal.
13.20 Noël à l'Opéra.
14.30 Série : Magnum.
L'héritage.
15.20 Noël à l'Opéra (2e partie).
16.25 L'école des fans.
Invité : F. H. Houbart (harpe).
17.00 Téléfilm : L'amour à la lettre.
Réal. Gérard Gozlan.
▶ Avec Evelyne Dress, Servane Ducorps, Jean-Pierre Darras, Jena-Luc Moreau, Pierre Chevallier, Micheline Dax.
18.25 Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
Just a rigolo.
Avec Rosy Varte, Jean-Marc Thibault, Marthe Villalonga.
20.00 Journal.
20.35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Une confidence de Maigret. Téléfilm d'Yves Allégret, d'après Georges Simenon.
Avec Jean Richard, Pierre Clementi, Olga Georges-Picot, Jean-Marie Proslier, Maxence Mailfort.
Maigret hanté par le souvenir d'une négligence.
22.05 Musiques au cœur.
Emission d'Eve Ruggieri.
Elektra, opéra en un acte de Richard Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm (retransmis en simultané sur France-Musique).
0.05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12.00 Espace 3.
13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Sports loisirs.
17.00 Amuse 3.
Bouba ; Les entrechats…
17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.
18.25 RFO hebdo.
18.55 Amuse 3 (suite).
Signé Cat's eyes ; Muppet Babies.
19.45 Jeu : Cherchez la France.
20.04 Série : Benny Hill.
20.35 Les géants de la musique.
Cycle Jean-Sébastien Bach. Oratorio de Noël, BWV 248, Cantates nos 5 et 6, par le Concentus Musicus de Vienne, et les solistes du Tölzer Knabenchor (retransmis en simultané sur France-Musique).
21.35 Espace francophone.
21.55 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : la Veuve joyeuse ■■
Film d'Ernst Lubitsch (1934), avec Maurice Chevalier, Jeannette Mac Donald, Edward Everette Horton, Una Merkel, George Barbier.
0.05 Prélude à la nuit.
Grande fugue, de Bach.

CANAL PLUS

12.05 Canaille plus. 12.30 Magazine : Hollywood star. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Deux secondes pour un livre. *Salle de bain*, de Jean-Philippe Toussaint. **13.09 Série : Rawhide. 14.00 Téléfilm : Rendez-vous à Fairborough. 15.45 Documentaire : Les animaux d'Australie. 16.10 Série : Les monstres. 16.35 Football américain universitaire. 17.40 Cinéma : la Maison du lac** ■ film américain de Mark Rydell (1981), avec Katharine Hepburn, Henry Fonda, Jane Fonda, Doug Mac Keon, Dabney Coleman, William Lanteau. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon ! 20.30 Cinéma : Sans toit ni loi** ■ film français d'Agnès Varda (1985), avec Sandrine Bonnaire, Macha Meril, Stéphane Freiss, Laurence Cortadellas, Marthe Jarnias. **22.10 Flash d'informations. 22.20 Magazine : Cinémode en fêtes. 23.05 Cinéma : Dédée d'Anvers** ■■ film français d'Yves Allégret (1948), avec Simone Signoret, Bernard Blier, Marcel Dalio, Jane Marken, Marcel Dieudonné, Marcello Pagliero. **0.35 Cinéma : Mystère Alexina** ■ film français de René Féret (1985), avec Vuillemin, Valérie Stroh, Véronique Silver, Bernard Freyd, Philippe Clevenot. **1.55 Série : Triangle en bermudes.**

LA «5»

12.10 Série : Tonnerre mécanique. 13.05 Happy days. 13.35 Série : Riptide. 14.30 Série : Arabesque. 15.25 Série : Baretta. 16.20 Série : Chips. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.15 Série : K 2000. 19.15 Série : Happy Days. 19.40 Série : Star Trek. 20.30 Série : Mike Hammer. 21.30 Série : Supercopter. 22.20 Série : Lou Grant. 23.15 Série : Mike Hammer. 0.10 Série : Supercopter. 1.10 Série : Star Trek. 2.05 Série : K 2000.

TV 6

De 14.00 à 17.00 Rediffusions : Les envahisseurs ; Au cœur du temps ; La grande vallée. 17.00 6 Tonic. 19.00 NRJ 6. 20.00 Série : Les globe-trotters. 20.30 Cinéma : Danger, planète inconnue ■ film américain de Robert Parrish (1969), avec Roy Thinnes, Lynn Loring, Herbert Lom, Patrick Wymark. *Dans les années 2000, des cosmonautes américains doivent aller explorer une nouvelle planète située sur la même orbite que la Terre, de l'autre côté du Soleil. Il y a une idée astucieuse mais qui n'est pas très bien traitée. Le réalisateur a voulu faire « documentaire ». On attendait de l'imagination.* **22.10 Variétés : Tam-tam (rediff.). 23.40 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Autoportrait d'un nouveau musée, Orsay.
22.30 Musique. Retour aux Corbières. Durban-Lagrasse (deuxième émission d'une série de trois).

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (retransmis en simultané sur FR 3). Oratorio de Noël, BWV 248, Cantates 5 et 6 de Bach, par le Concentus Musicus de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt, Peter Schreier, ténor, Robert Holl, basse, et les solistes du chœur d'enfants de Tölz.
22.05 Concert (retransmission en simultané sur A 2). Elektra, opéra en un acte de Richard Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm.
0.00 Les soirées de France-Musique. Climats : musiques et chants traditionnels d'Israël (deuxième partie du concert donné en juin 1986 à la Maison des cultures du monde).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

« De Picasso à Mathieu », 15 heures, Musée d'art moderne.

« Le Marais », 14 h 30 ou 16 heures, métro Saint-Paul.

« Exposition : Prix de Rome », 14 h 30, 13, quai Malaquais (Mlle Leblanc).

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, métro Madeleine, côté magasins des Trois-Quartiers (Lutèce Visites).

« Les serres du Jardin des plantes », 14 heures, entrée serre tropicale (Les Amis de la terre).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« La Mosquée, l'islam à Paris », 14 h 30, 2 *bis*, rue Quatrefages (Hauts lieux et découvertes).

« Andrea del Sarto », 11 heures, Louvre, pavillon de Flore, entrée quai Tuileries (D. Bouchard).

« La Banque de France », 15 heures, 1, place du Général-Catroux (AITC).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Ch. Lasnier).

« L'hôtel de Poulpry », 10 heures, s'inscrire au 42-60-71-51, après 18 heures au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine, à Versailles (N. de Rolland).

« L'église Saint-Etienne-du-Mont », 14 h 30, devant entrée (Arcus).

« Le Musée de la chasse et de la nature », 14 h 30, 60, rue des Archives.

« Exposition : Crèches et traditions de Noël en France », 14 h 30, Musée des arts et traditions populaires.

« L'église russe », 11 heures, 12, rue Daru (Académia).

« Collections en lambris au musée Carnavalet », 14 heures, 23, rue Sévigné, hall.

« L'Académie française. Le tombeau de Mazarin. Académiciens célèbres », 15 heures, 23, quai Conti (I. Hauller).

« Une heure au cimetière Montmartre », 10 heures et 11 h 30, 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« La somptuosité du front de Seine », 14 h 15, métro Javel, se munir de jumelles (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

SAMEDI 13 DÉCEMBRE

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 h 30 : « Il y a mille cinq cents ans, Soissons et la naissance de la France », conférence-débat avec Jean Phaure.

Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, grand amphi, 21 heures : « Les énergies marines renouvelables ».

Palais de la découverte, 15 heures : « Les épidémies dans l'histoire » (M. J.-Ch. Sournia).

Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, salle 6, 15 heures : « Le Tibet aujourd'hui » (M. P. Colombel du CNRS).

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La tapisserie du dix-huitième siècle à nos jours » (Mme Znjovic).

« Les chasses de Maximilien et tapisserie au Louvre », 10 h 30, sortie métro Louvre (conférence-projection).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 décembre à 0 heure et le dimanche 14 décembre à 24 heures.

Malgré la présence de hautes pressions sur l'Europe occidentale, deux perturbations vont traverser la France, donnant des pluies passagères. De l'air plus frais pénétrera peu à peu sur la France.

Samedi : une zone pluvieuse traversera depuis la Bretagne les pays de la Loire et la basse Normandie, le matin, pour se situer dans un axe Aquitaine-Nord-Picardie à la mi-journée, et Pyrénées-Centre-Est le soir. Les pluies seront parfois assez fortes. Le vent de sud-ouest soufflera assez fort.

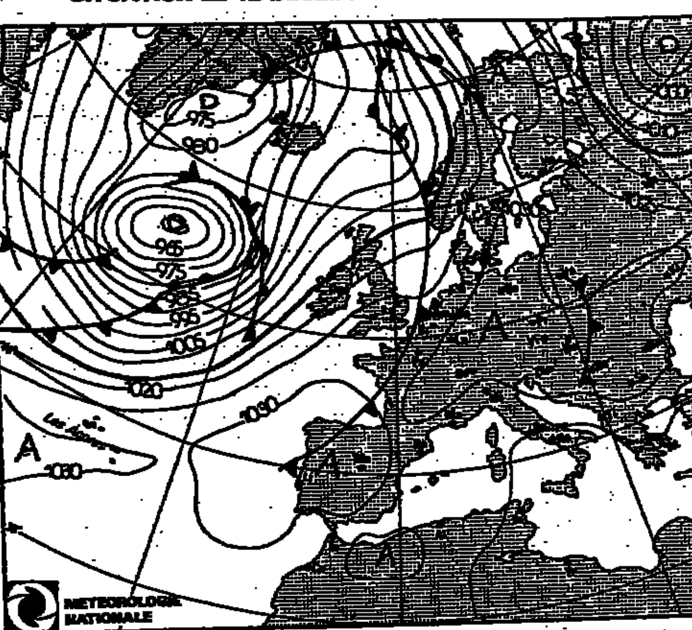
Du Sud-Ouest au Nord-Est et au Lyonnais le matin, il y aura des brouillards. Des éclaircies persisteront près de la Méditerranée. Sur les régions pas encore touchées par la pluie le ciel sera nuageux.

Après le passage de la perturbation, des averses et des éclaircies se succéderont. Les températures seront en légère baisse.

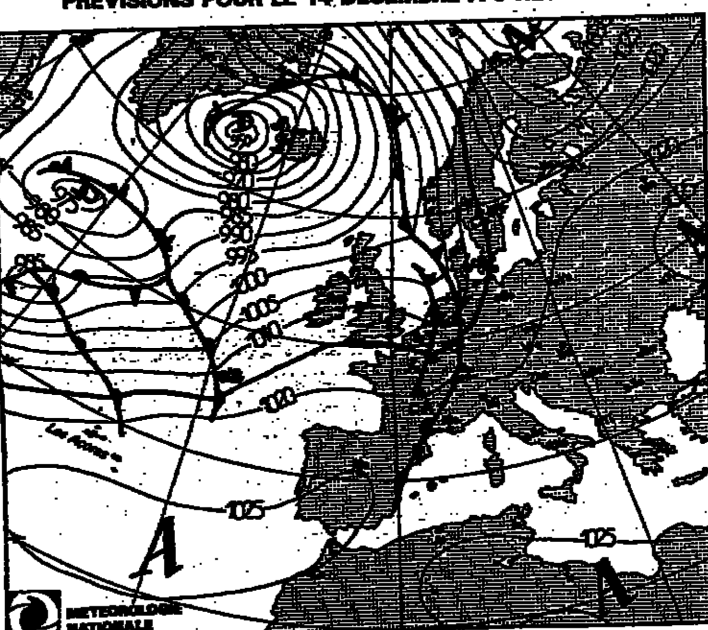
Dimanche : la zone pluvieuse s'affaiblira en achevant de traverser les régions orientales en début de matinée. Il neigera un peu en montagne. Près de la Méditerranée et sur la Corse, il y aura des passages nuageux et quelques ondées. Sur le Sud-Ouest, après les brouillards matinaux, temps ensoleillé.

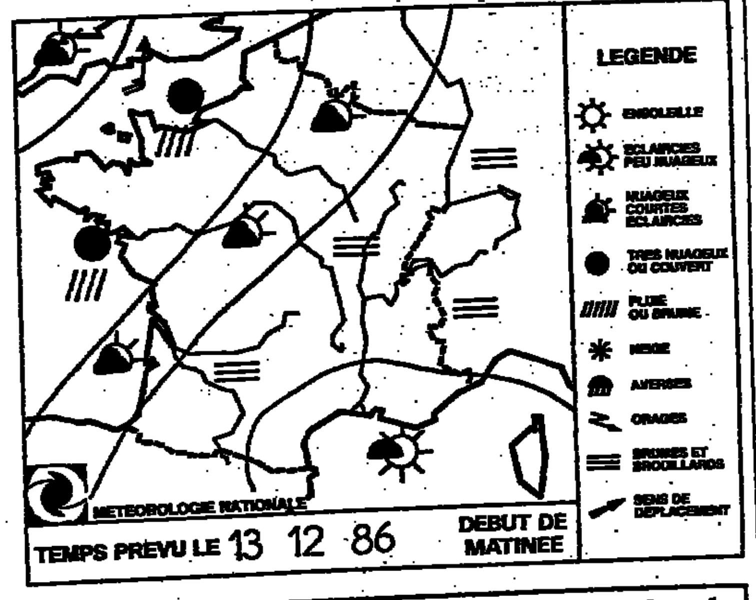
Ailleurs, de rares bancs de brouillards précéderont les éclaircies. De nouvelles pluies aborderont la Bretagne en fin de journée. Les températures seront en baisse.

SITUATION LE 12 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-12 à 6 h TU et le 12-12-1986 à 6 h TU — le 12-12-1986

FRANCE			
AJACCIO	16	4	N
BIARRITZ	12	10	P
BORDEAUX	5	4	P
BOURGES	4	-2	B
BREST	10	4	D
CAEN	8	1	D
CHERBOURG	8	2	D
CLERMONT-FERR.	8	-4	C
DIJON	1	-1	B
GRENOBLE St-M-H	10	-2	B
LILLE	7	5	B
LIMOGES	8	3	C
LYON	3	1	B
MARSEILLE-MAR.	13	1	C
NANCY	-1	-2	B
NANTES	9	1	B
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	7	5	B
PAU	13	6	P
PERPIGNAN	13	3	N
RENNES	8	-1	B
ST-ÉTIENNE	7	-3	B
STRASBOURG	0	0	B
TOURS	6	5	P
TOULOUSE	4	-1	C
POINTE-A-P.	30	22	A
ÉTRANGER			
ALGER	15	10	P
AMSTERDAM	—	—	—
ATHÈNES	10	9	C
BANGKOK	30	21	D
BARCELONE	15	3	D
BELGRADE	-2	-3	*
BERLIN	5	0	B
BRUXELLES	8	5	P
LE CAIRE	20	10	D
COPENHAGUE	6	2	C
DAKAR	33	19	D
DELHI	24	15	D
DJERBA	17	12	O
GENÈVE	7	4	C
HONGKONG	19	17	D
ISTANBUL	8	6	C
JÉRUSALEM	13	5	D
LISBONNE	11	9	P
LONDRES	9	1	D
LOS ANGELES	19	8	D
LUXEMBOURG	5	-2	B
MADRID	8	2	B
MARRAKECH	21	5	D
MEXICO	24	10	B
MILAN	4	1	B
MONTRÉAL	2	-8	C
MOSCOU	1	0	C
NAIROBI	26	16	C
NEW-YORK	13	1	P
OSLO	-2	-2	P
PALMA-DE-MAL.	17	3	B
PÉKIN	9	-2	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	C
ROME	13	2	D
SINGAPOUR	30	25	A
STOCKHOLM	1	-6	C
SYDNEY	27	21	D
TOKYO	17	7	P
TUNIS	17	9	N
VARSOVIE	2	0	*
VENISE	9	-1	D
VIENNE	3	-1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Enfin, Soulages !

Dernière émission de l'année, le timbre-poste de Pierre Soulages sera finalement mis en vente le 22 décembre. Il aura une valeur faciale de 5 F. Sa sortie était initialement prévue pour le 29 septembre, mais les difficultés de l'imprimerie de Périgueux à restituer les teintes souhaitées par l'artiste ont retardé l'émission de trois mois.

Pierre Soulages, né en 1919 à Rodez, ressent, très jeune, sa vocation de peintre. Mais il ne « monte » à Paris qu'en 1946 et sa première exposition ne laisse personne indifférent. Les harmonies sombres et les contrastes violents du blanc et du noir font vite remarquer ses toiles tant elles diffèrent de la peinture du moment.



Ses méthodes de travail sont parfois surprenantes. Il raconte que, en 1947, plutôt que d'acheter le matériel habituel des artistes, il préféra se procurer dans une droguerie, pinceaux et rouleaux de peintre en bâtiment. Il n'hésite pas non plus à utiliser le couteau à désoperculer des apiculteurs.

Le timbre, au format horizontal de 48 × 36,85 mm (nº PTT 1986-35) est gravé par Claude Durrens d'après l'œuvre de Pierre Soulages. Il est imprimé en taille-douce, en feuilles de vingt-cinq.

★ Vente anticipée à Paris les 20 et 21 décembre, de 9 h à 18 H, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e; le 20 décembre, de 8 h à 12 h, à la recette principale, 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de poste de Paris-41, (5, avenue de Saxe, Paris-75007).

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Petit papa Noël.** — Les enfants de France et du monde entier écrivent chaque fin d'année au Père Noël. Et le Père Noël répond !... Toutes ces lettres, en fait, aboutissent au centre de tri et de recherche du courrier de Libourne (Gironde). La poste se charge de répondre, quand c'est possible... Le Musée de la poste présente du 18 décembre au 3 janvier une sélection des plus beaux envois que le Père Noël a reçus les années précédentes.

Cette année encore, le Père Noël répondra aux enfants qui lui écriront avant le 26 décembre. Il suffit d'adresser, par exemple le courrier de votre enfant au Père Noël, Voie lactée, et de le jeter dans la boîte aux lettres... Il vous reste donc quelques jours !... (« Noël du monde entier », Galerie du Messager, Musée de la poste de Paris, 34, bd de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : 43-20-15-30.)

● **Administrations postales étrangères.** — Suite de la liste des administrations postales étrangères :

Albanie : Direction des services de transit des PT, rue Kongrsi Përmetit, nº 37, Tirana, Albanie.

Espagne : Direccion General de Correos y Telegrafos, Servicio Filatelico, 28070, Madrid, Espagne.

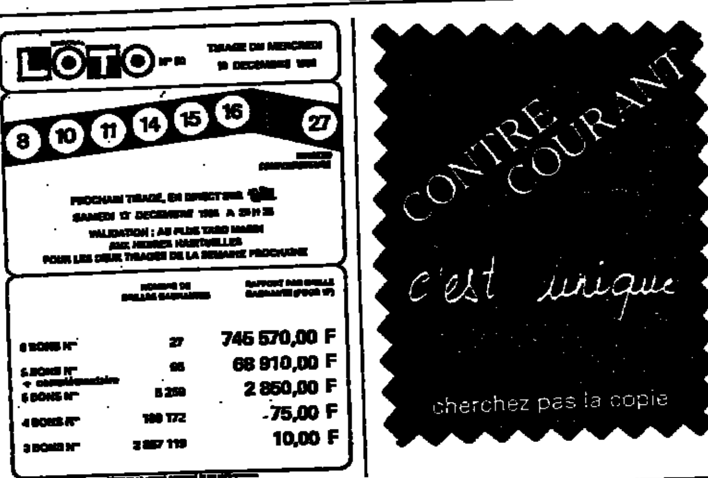
Finlande : Postimerkkikeskus, PL 654, 00101 Helsinki, Finlande.

● **« Relais » de décembre.** — La revue trimestrielle de la Société des amis du Musée de la poste de Paris, *Relais*, de décembre vient de paraître. A son sommaire, un compte rendu de l'exposition — qui s'est tenue au Musée à Paris — des richesses du National Postal Museum de Londres, la codification des adresses postales et les paquebots de l'administration des postes. (*Relais*, le numéro 20 F. Société des amis du Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, 75731 Paris cedex 15.)

● **Le coin des bonnes affaires.** — Les catalogues de ventes, en cette fin d'années, continuent d'affluer. Jean-Claude Fourcaut propose deux ventes sur offres (Paris, tél. : 42-33-22-19, dates limites les 15 et 29 décembre). Parmi les lots, à remarquer un bel ensemble de pièces de la première émission de France. Beaucoup de petits prix — 150 à 200 francs (prix de départ) — pour les timbres du Second Empire. Egalement un ensemble d'oblitérations classées par départements, mille lots de France après 1900, des années complètes et incomplètes et quelques colonies. Enfin, quel prix atteindra le *Catalogue Potiquet*, premier catalogue édité au monde en 1862 (prix de départ 5 000 francs) ?

François Brych (Monte-Carlo, tél. : 93-50-52-62) disperse plus de 5 000 lots dans sa vente sur offres du 31 décembre. La France et Monaco représentent la moitié de la vente, les colonies françaises et le monde entier se partagent le reste. A noter, plus particulièrement, un nº 1a bistre-brun, oblitération étoile de Paris pour Paris (prix de départ 2 500 francs), un nº 2, oblitération grille et, à côté, cachet de port payé en rouge de Paris pour Paris (prix de départ 5 500 francs) ou encore ce nº 37c tête-bêche signé Calves (prix de départ 10 000 francs).

● **Un siècle de poste aérienne.** — L'Amicale philatélique cartophile régionale de Villeneuve-le-Roi-Ablon organise, du 27 au 31 décembre, une exposition philatélique intitulée : Un siècle de poste aérienne, de *Neptune* (le premier ballon-poste du siège de Paris) à *Concorde*, à l'aérogare d'Orly-Sud, galerie d'art. Noter la mise en service d'un cachet temporaire le 27 décembre (Renseignements et commandes, R. Siméon, 113 *bis*, rue des Plantes, 91230 Montgeron).





WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 13 décembre

Bergerac, 14 heures : jouets anciens ; **Besançon**, 14 heures : livres ; **Bourges**, 14 heures : meubles anciens rustiques ; **La Roche-sur-Yon**, 14 heures : meubles provinciaux, jouets anciens ; **Montreuil-sur-Mer**, 14 h 30 : meubles anglais ; **Poitiers**, 14 h 30 : affiches de cinéma ; **Saumur**, 14 h 30 : 70 lettres de Marcel et Elise Jouhandeau.

Dimanche 14 décembre

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 10 h 30 et 14 heures : postes de TSF anciens ; **Enghien**, 14 h 30 : jouets, poupées, bijoux et argenterie anciens ; **Senlis**, 14 h 30 : bijoux, argenterie, tableaux ; **Versailles** (hôtel Rameau), 14 heures : meubles, objets d'art ; **Versailles-Chevau-Légers**, 10 heures et 14 h 30 : 300 tableaux modernes.

PLUS LOIN

Arles, 10 heures et 14 heures : meubles, objets d'art, argenterie ; **Beaune**, 14 heures : bijoux, argenterie ; **Bernay**, 14 heures : meubles, bijoux, argenterie, céramiques ; **Châlons-sur-Marne**, 14 heures : meubles dix-septième et dix-neuvième siècle; **Chalon-sur-Saône**, 14 h 30 : 70 poupées anciennes, bijoux, argenterie ; **Cognac**, 14 h 30 : meubles régionaux ; **Dijon**, 14 heures, meubles anciens, armes ; **Epinal**, 14 heures : mobilier rustique ; **Gourdon** (46), 14 heures : mobilier régional du seizième au dix-neuvième siècle ; **Granville**, 14 h 30 : mobilier ancien ; **Lyon** (nouvel hôtel des ventes), 15 heures : tableaux du dix-septième au vingtième siècle ; hôtel Terminus-Perrache, 20 h 30 : poupées, jouets anciens ; **Les Tuiliers**, 17 heures : mobilier du dix-septième au dix-neuvième siècle ; **Mâcon**, 14 heures : mobilier dix-huitième et dix-neuvième siècles ; **Marseille** (hôtel des ventes Cantini), 14 h 30 : archéologie ; **Marseille-Prado**, 20 h 30 : poupées, jouets anciens ; **Nancy**, 14 heures : bijoux, orfèvrerie et meubles anciens ; **Pau**, 14 h 30 : peintures du dix-septième au vingtième siècle ; **Péronne** (80), 14 h 30 (au château) : tableaux, armes, poupées ; **Reims**, 14 heures : art nouveau, art déco, meubles dix-neuvième siècle ; **Roubaix**, 9 h 15 et 14 heures : cartes anciennes, faïences, meubles dix-huitième siècle et Empire ; **Rouen**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : livres anciens et modernes ; **Saint-Dié-des-Vosges**, 14 heures : tableaux et meubles anciens ; **Saint-Omer**, 14 heures : faïences, porcelaines, étains etjersey ; **Saint-Quentin**, 14 h 30 : meubles, argenterie, bijoux dix-huitième et dix-neuvième siècle ; **Sens**, 14 h 30 : faïences anciennes, affiches de cinéma ; **Soissons**, 14 h 30 : meubles anciens, bijoux, argenterie ; **Troyes**, 14 heures : meubles anciens, tableaux, argenterie ; **Vienne**, 14 h 30 : mobilier dix-septième et dix-neuvième siècle ; **Vire**, 14 h 30 : argenterie et 80 lots de bijoux dix-huitième et dix-neuvième siècle.

● **EXPOSITION-VENTE : AFRANE.** — Une exposition-vente de tapis afghans et objets d'artisanat d'Afghanistan (bijoux, robes, tuniques, sacs tissés, etc.) aura lieu du 13 au 21 décembre, tous les jours de 10 heures à 20 heures, 8, rue Christine, 75006 Paris, à l'initiative de l'AFRANE. Le profit de cette vente sera entièrement consacré à l'aide humanitaire distribuée directement par des bénévoles aux populations civiles de ce pays. Les prix de vente sont très inférieurs à ceux pratiqués dans le commerce.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 12 décembre 1986 :

UN DÉCRET

● Nº 86-1267 du 8 décembre 1986 relatif aux autorisations de travail délivrées aux ressortissants grecs, espagnols et portugais.

DES ARRÊTÉS

● Du 4 décembre 1986 portant création d'un brevet d'études professionnelles Administration commerciale et comptable.

● Du 4 décembre 1986 portant création d'un brevet d'études professionnelles Communication administrative et secrétariat.

● Du 5 décembre 1986 fixant les conditions d'admission à l'Ecole normale supérieure de Lyon.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 22

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

EN BREF

● **COLLOQUE : les droits de l'enfant.** — La Voix de l'enfant, fédération d'associations pour l'aide à l'enfance en détresse, organise, les 13 et 14 décembre à Paris, avec le concours d'autres associations et d'experts de l'administration, un colloque sur les droits de l'enfant. Ce colloque a pour but d'établir un bilan des principaux besoins des enfants, en France et dans le monde, autres que la santé et la nutrition, et d'élaborer des propositions destinées au Parlement et au gouvernement français ainsi qu'aux groupes de travail qui préparent des conventions internationales sur les droits de l'enfant, à l'ONU et au Conseil de l'Europe.

★ Secrétariat général de la fédération, 127, rue N.-D.-des-Champs à Paris (6e), tél. : (16-1) 42-26-80-30.

● **SOLIDARITÉ : Collecte contre la faim.** — Pour lutter contre la faim, les mairies de Paris et de province organisent, avec la Banque alimentaire, le dimanche 14 décembre, une collecte de produits alimentaires. Chacun pourra déposer, à la mairie la plus proche de son domicile, des denrées non périssables telles que conserves, sucre, pâtes, riz. Ces denrées seront réparties entre les associations qui travaillent en liaison avec la Banque alimentaire pour être remises aux plus défavorisés.

★ Banque alimentaire, 15, avenue Jeanne-d'Arc, 94110 Arcueil, tél. : (16-1) 47-35-92-02.

Le Monde

SPORTS

SKI NORDIQUE : la Coupe du monde

Le fond du tiroir-caisse

Mercredi 10 décembre à Ramsau (Autriche), samedi 13 décembre à Cogne (Italie), la Coupe du monde de ski de fond démarre sans être trop affectée par le manque de neige. Dans le premier cas, 3 500 mètres cubes de poudre blanche ont été transportés pour boucher les trous du tapis ; dans le second, il est fait confiance aux canons pour en fabriquer artificiellement.

RAMSAU
de notre envoyé spécial

Plus rien ne semble pouvoir maintenant freiner le déroulement d'une compétition officiellement créée en 1980 seulement. Les candidatures ouest-européennes à l'organisation d'une étape de la Coupe du monde se multiplient, suivant très exactement le phénomène d'expansion touristique du ski de fond. Pour justifier leur empressement, les stations choisies ne lésinent plus sur les moyens.

La façon avec laquelle est traitée la star suédoise de ce sport, Gunde Svan, vainqueur à Ramsau et favori à Cogne, donne également le *la* des temps nouveaux d'une activité traditionnellement paisible et rustique. Par son entremise, le ski de fond prend langue avec le « big business ». C'est là une vraie révolution. Pour la première fois, l'image d'un champion est évaluée en millions de francs. Adidas vient d'en verser 6 (hors primes de victoire) pour que le superbe athlète blond de la province de Dalécarlie porte ses chaussures et ses fixations jusqu'aux Jeux olympiques de 1992. Le fabricant autrichien de skis Kneissl a déjà décidé de lui en accorder au moins autant. Des tractations à la hausse seraient en cours, car il est coutumier que les contrats concernant l'ensemble chaussures-fixations soient de deux tiers moins élevés que ceux établis pour les skis.

Gunde Svan « pèse lourd », et pour cause. A vingt-quatre ans, il détient déjà quatre médailles olympiques, trois Coupes du monde et trois titres de champion du monde : quelques rares autres fondeurs scandinaves avaient approché avant lui de tels sommets, mais sans pouvoir accéder au circuit international des affaires. La célébrité de Svan s'étend aujourd'hui bien au-delà de l'axe Helsinki-Stockholm-Oslo, pointe du triangle nordique. Cet athlète, qu'on avait découvert timide et fluet en 1981, figure parmi les premières valeurs médiatiques suédoises à l'exportation, pratiquement au même rang que les tennismen.

La révolution du patineur

Cette mise en valeur économique fait plutôt plaisir à l'ensemble de ses collègues sur les pistes. Inévitablement, Svan fait monter assez sensiblement la Bourse nordique. En réalité, sans répondre à un mouvement précis, le ski de fond s'accorde avec son temps. C'est la vitesse avec laquelle se produit la métamorphose qui surprend et provoque quelques réticences chez les traditionalistes en knickers. L'évolution de l'habit des athlètes est d'ailleurs éloquente. Les couleurs s'égaient un peu plus chaque hiver, les combinaisons moulantes sont apparues à Ramsau carrément chamarrées, dans le plus pur esprit des nouveaux sports de glisse.

Si le ski de fond opère sa révolution culturelle, il digère également – dans la douleur – le profond bouleversement technique. Après une période de résistance active, provenant des techniciens scandinaves, à l'encontre de la pratique du pas de patineur, considérée comme prédatrice des traces et surtout comme contraire à une éthique séculaire, cette technique s'est imposée officiellement depuis l'année dernière. Elle est autorisée sur une moitié du circuit de la Coupe du monde, l'autre moitié restant sous l'influence classique, caractérisée pour le grand public par le pas alternatif. Les intégristes ont perdu la partie, et la modernité a investi ce sport aux essences rurales.

Le perfectionnisme de Gunde Svan, conséquence logique de son professionnalisme hautement avoué, contraint les fondeurs de tous les pays à penser différemment leur sport, et notamment à éviter tout attentisme en matière de progrès techniques. Le Suédois laisse entendre lui-même que la voie ouverte par l'arrivée du pas de patineur est loin d'être totalement explorée.

Instigateur de cette révolution et en avance sur son temps, le Suédois a prouvé mercredi à Ramsau, en collant davantage au sol que la saison dernière, que le ski de fond et le patinage de vitesse deviennent de véritables cousins germains.

LLIBERT TARRAGO.

SKI ARTISTIQUE : tremplin et ballet

Les acrobates ne sont pas des clowns

Les premières épreuves de la neuvième Coupe du monde de ski artistique se sont terminées vendredi 12 décembre à Tignes. Jeudi, le Français Didier Méda a remporté l'épreuve de saut, tandis que Catherine Lombard se classait deuxième derrière la Suédoise Karin Hernskog. Ces résultats confirment les bonnes performances d'ensemble des équipes de France dans les trois disciplines : bosses, tremplin et ballet.

TIGNES
de notre envoyé spécial

« Garçons et filles se sont beaucoup entraînés durant l'été et l'automne pour préparer les différentes épreuves de cette coupe du monde », affirme Gérard Méda, entraîneur national des sauteurs. Séances de trampoline, sauts dans les piscines ou dans les lacs se sont multipliés pour permettre aux skieurs d'effectuer, à 10 mètres du sol après un élan et une impulsion sur un tremplin, des figures gymniques. Jean-Marc Bacquin et Eric Laboureix ont perfectionné leurs doubles et triples sauts périlleux comportant demi-vrille et vrille.

« Même si nous commençons seulement ici nos évolutions sur neige, nous avons eu le temps de maîtriser l'exécution des figures lors des stages sur trampoline », explique Didier Méda, vingt-trois ans, champion d'Europe en 1985. Ces jeunes, comme leurs camarades de l'équipe de France de ski artistique, fournissent beaucoup d'efforts pour réussir dans leur domaine. Et pourtant, ils se déclarent légèrement déçus du peu de considération que leurs concitoyens semblent leur porter.

Amer, Eric Laboureix regrette de ne pas toujours être pris au sérieux parce qu'il fait des cabrioles au-dessus de la neige (*le Monde* du 6 décembre). Un peu triste, Eric Berthon s'étonne que la télévision n'accorde pas plus d'importance à ses exploits dans les bosses. Même déception chez l'Italienne Silvia Marciandi, qui explique que dans son pays *« les skieurs acrobatiques ne sont pas pris au sérieux par la Fédération »*.

Tous souffrent de l'anonymat qui les relègue, selon le Finlandais Martti Kellokumpu, premier dans les épreuves de bosses, *« dans un petit monde à part, loin du prestige des champions de ski alpin »*. A Tignes, lors de cette semaine de compétitions, les spectateurs étaient bien rares à affronter les rigueurs du glacier de la Grande Motte pour admirer les sauts périlleux vrillés sur les bâtons effectués avec élégance par la jeune Christine Rossi.

Eric Berthon ne comprend pas ce désintérêt. *« Nous utilisons un matériel standard,* explique le jeune Alsacien, *et nous effectuons des sauts de bosses comme le font de multiples skieurs lors de leurs vacances à la montagne. »* Il constate que la publicité et les spots télévisés s'approprient souvent l'image de leurs sauts pour illustrer un produit. Mais il ne souhaite pas être considéré comme un clown exhibitionniste.

Les Américains semblent accorder plus de compréhension aux acrobates du cirque blanc. *« Là-bas, nous sommes réellement considérés comme des sportifs de haut niveau »*, affirme Eric Berthon, qui se souvient de la chaleureuse ambiance des épreuves disputées l'an dernier aux Etats-Unis.

Grâce à des stations d'altitude comme Tignes, les jeunes Français bénéficient de conditions exceptionnelles. Italiens et Nordiques viennent aussi s'entraîner sur les pentes du Val Claret, *« meilleur site »* selon Silvia Marciandi.

L'amitié est grande chez *« les laissés-pour-compte du ski »*, comme ils se considèrent eux-mêmes. *« Peut-être aurions-nous dû choisir de pratiquer le ski alpin »*, reconnaît Philippe Deiber, envieux des groupies et des sponsors qui se précipitent à l'arrivée des descendeurs ou des slalomeurs.

Le patron des équipes nationales de ski artistique lui, reste serein. Ancien champion du monde en bosses, Nano Pourtier rappelle que cette discipline est encore jeune. La première Coupe du monde professionnelle a été organisée en 1976, et ce n'est que trois ans plus tard que la Fédération internationale de ski a intégré ce sport à ses disciplines. *« En 1988, le ski artistique sera présent aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary comme sport de démonstration »*, note le directeur de l'équipe de France. *« Le chemin sera ainsi tracé pour en faire une discipline olympique à part entière lors des jeux d'Albertville. »* Les médailles permettront peut-être aux skieurs artistiques de sortir de l'anonymat qui leur pèse.

SERGE BOLLOCH.

COUPE DE L'AMERICA : l'adversaire de Marc Pajot

Conner et sa voilure étoilée

Opposés vendredi 12 décembre dans la huitième régate du troisième Round Robin de la Louis-Vuitton Cup, le français *French-Kiss* et l'américain *Stars-and-Stripes* occupent les deuxième et troisième places au classement. Sauf coup de théâtre, ils devraient se retrouver en combat singulier pour les demi-finales, la semaine prochaine. Marc Pajot aurait alors en Dennis Conner l'adversaire le mieux organisé qui soit. Et surtout le plus motivé : c'est lui qui avait perdu la Coupe en 1983. Il veut, à tout prix, la rendre à l'Amérique.

FREMANTLE
de notre envoyé spécial

La tête de Dennis Conner n'a toujours pas remplacé la Coupe de l'America dans les vitrines du Yacht-Club de New-York, comme cela semblait promis au premier barreur américain qui perdrait le plus vieux trophée sportif du monde. Brûlé par le soleil d'Hawaii, les lèvres blanchies par une crème de protection, il fait encore figure d'épouvantail sur le plan d'eau de Fremantle, où on connaîtra, lundi 15 décembre, les quatre demi-finalistes de la Coupe Louis-Vuitton.

Cet homme de quarante-trois ans au menton fuyant, mais dont la détermination et l'arrogance se lisent dans le regard, qui avait d'ailleurs titré son autobiographie *No excuse to lose* (*Pas d'excuse pour perdre*), s'est forgé un mental de Rambo pour ne plus être, aux yeux de ses compatriotes, *« celui qui a perdu la Coupe »*, mais plutôt le héros de la reconquête pour l'Amérique. Depuis cet historique 26 septembre 1983, où le graal de la voile a basculé dans l'autre hémisphère, Dennis Conner a toujours considéré qu'il était le plus qualifié pour mener cette croisade. Médaillé olympique en Tempest à Montréal en 1976, deux fois champion du monde en Star, tacticien à bord de *Mariner* en 1974, puis de *Courageous* en 1977 et, enfin, skipper victorieux de la Coupe de l'America avec *Freedom* en 1980, il estime avoir accumulé une expérience et une maîtrise incomparables dans ce type de régate.

D'ailleurs, n'a-t-il pas toujours contesté la légitimité de sa défaite en reprochant aux membres du Yacht-Club de New-York de s'être laissé bluffer par Warren Jones, le directeur exécutif du syndicat australien, en acceptant la fameuse quille à ailettes ? Pour se démarquer de ces financiers de la côte est, qui règnent sur le Yacht-Club de New-York, comme pour bien montrer qu'il faisait de cette reconquête une affaire personnelle, Dennis Conner a cette fois monté son propre défi avec le Yacht-Club de San-Diego (Californie), dont il fut longtemps le commodore. Avec l'ambition de mobiliser l'Amérique sous sa bannière, comme le prouvent les appellations de son comité de soutien, la Fondation Sail America, et de ses bateaux : *Stars-and-Stripes*.

Pour collecter les 15 millions de dollars de sa fondation auprès du public, mais aussi de Ford, des productions Walt Disney, des brasseurs Anheuser-Busch, des hôtels Atlas, de la compagnie des téléphones, etc., il a mobilisé deux anciens ministres de la défense et deux anciens chefs d'état-major de la marine. Considérant que ceux qui avaient conçu *Liberty* pour 1983 n'avaient pas su faire preuve d'assez de créativité, Dennis Conner a cette fois consacré le quart de son budget (3,5 millions de dollars) à la recherche. Britton Chance, Bruce Nelson et David Pedrick, les trois architectes, aidés d'une équipe de trente collaborateurs, ont bénéficié du concours des ingénieurs et des ordinateurs des industries aéronautiques (Boeing et McDonnell Douglas) et de la recherche spatiale (Scientific Applications International Corporation) pour concevoir les deux bateaux mis à sa disposition.

Tirant encore les leçons de 1983, où la mystérieuse quille australienne a semé le doute dans les esprits de l'équipage américain, il a tout fait pour préserver le plus longtemps possible le fruit de ces recherches aux yeux de ses adversaires de 1986. Ainsi a-t-il établi son camp de base en plein Pacifique, à Snug Harbor, dans l'unité de recherches maritimes de l'université de Hawaii. C'est là, au milieu de la VIe flotte américaine, qu'il pensait trouver les conditions de navigation les plus proches de celles de Fremantle mais surtout un site stratégique lui permettant de déjouer les manœuvres d'espionnage de ses adversaires grâce à la collaboration des services d'immigration de l'aéroport et des compagnies aériennes desservant l'île. *« Nous savons quand ils viennent* – racontait-il (1), *et nous leur donnons alors un peu de spectacle : de vieilles voiles, des manœuvres ratées, des trucs qui tombent à l'eau, du temps perdu. Ils ne voient rien et nous sommes les seuls à savoir à quel point nous sommes bons. »*

Cette phobie de l'espionnage qui l'a amené à renoncer au championnat du monde des 12 mètres JI en Australie huit mois avant le début des régates éliminatoires de la Coupe de l'America lui a peut-être valu de surestimer l'influence du « docteur Fremantle », la brise thermique qui constitue le régime dominant pour les régates. Conçu pour la brise, *Stars-and-Stripes* s'est révélé irrésistible et a même infligé sa seule défaite à *New-Zealand* lorsque le vent soufflait à plus de 25 nœuds mais a subi quelques revers inattendus dans le petit temps.

Jeudi 11 décembre, le ciel chargé de nuages, poussé par un fort vent matinal, semblait favorable à Rambo-Conner, défié par Marc Pajot l'Astérix sans complexe. Mais, à l'heure du départ, le vent avait encore forci, obligeant les organisateurs à reporter ce duel très attendu, puisqu'il constituerait, si les deux bateaux restaient sur leurs positions, une ultime répétition avant les demi-finales qui les confronteraient au meilleur des sept régates.

GÉRARD ALBOUY.

(1) *Voiles et voiliers*, oct. 1986.

TENNIS DE TABLE

La retraite de maître Jacques



Regard acéré, moustache volontaire, à trente-sept ans, Jacques Secrétin n'a rien perdu de sa voracité lorsqu'il est à une table. Au cours des récents Internationaux de France, à Lyon, le Soviétique Boris Rozenberg dut ferrailler longuement pour mettre ce vétéran à la raison. Encore classé vingt-septième joueur mondial et quartorzième européen, maître Jacques a pourtant décidé de prendre sa retraite internationale. C'est dit : il quittera l'équipe de France après le Mondial de New-Delhi.

Un quart de siècle après son premier titre de champion de France minime et sa première sélection nationale, il part – et, avec lui, c'est l'histoire récente du tennis de table français qui s'efface, – laissant un palmarès incomparable : quarante et un titres nationaux, un titre de champion du monde en double mixte (avec Claude Bergeret en 1977), un titre de champion d'Europe en simple (1976) et en double messieurs (1980). Une multitude de médailles et l'admiration de plusieurs générations de public.

LES HEURES DU STADE

Football

Championnat de France. Première division (21e journée). Samedi 13 à 20 h 30, sauf Saint-Etienne-Le Havre et Metz-PSG le dimanche 14 à 16 h ; Toulouse-Marseille étant programmé vendredi 12 à 20 h 30 (Canal Plus, direct, codé).

Première division (22e journée). Mercredi 17 décembre à 20 h 30, sauf Le Havre-Metz à 20 h.

Jeu à XIII

Tournée de l'Australie. France-Australie. Samedi 13 décembre à Carcassonne (A 2, « Les jeux du stade », à 14 h 50).

Sports équestres

Jumping international de Paris. Jusqu'au dimanche 14 décembre, dans le cadre du Salon du cheval.

Boxe américaine

Championnat d'Europe de full-contact. Samedi 13 et dimanche 14, à Paris-Coubertin.

Patinage artistique

Challenge mondial des professionnels (exhibition). Mardi 16 décembre à 20 h, à Paris-Bercy.

Festivals

Festival international du film d'aventure vécue. Jusqu'au dimanche 14 décembre, à La Plagne. (TF 1, dimanche, 15 h.)

Galas du ski et de la montagne. Samedi 13 et mardi 16, à Paris (salle Pleyel). Bonatti, Escoffier, Chamoux et les autres.

Basket-ball

Championnat de France. Première division (2e phase, 5e tour aller). Samedi 13 décembre à 20 h 30. Mercredi 17 décembre à 20 h 30.

Voile

Louis-Vuitton Cup. Jusqu'au samedi 13, troisième Round Robin. A partir du 15, demi-finales.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Guillaume HANNEZO
et Marie-Laure SAUTY de CHALON

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Claude Edouard,

le 21 novembre 1986.

101, rue Quincampoix,
75003 Paris.

Décès

– M. et Mme Gord,
Mme Aimée Bonnard,
M. et Mme Georges Bonnard,
Mme Marie-Luce Bonnard-Colonna,
M. Robert Gord,
Franck Gord,
Mlle Chantal Bonnard
et sa fille, Leila,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Alain BONNARD,
adjoint au chef de département
de fabrication de la régie Renault
de l'usine de Douai,

survenu le 10 décembre 1986.

Les obsèques seront célébrées le samedi 13 décembre, à 9 h 45, en l'église Sainte-Foix-lès-Lions.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Henry Brémard,
son épouse,
Ses enfants :
Bernadette et Lychia Lo-Brémard
Pierre et Catherine Brémard-Lot
André et Clotilde Brémard-Oury
Jacques et Nadine Brémard-Gilon
Christiane, Emmanuel et Véronique Brémard,
Et ses dix petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

général Henry BRÉMARD,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et TOE,

survenu le lundi 8 décembre 1986, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques auront lieu en l'église du Val-de-Grâce, le lundi 15 décembre, à 10 h 30, 74, boulevard de Port-Royal.

Un recueil de signatures tiendra lieu de condoléances.

– Mme Yolande Ewig,
M. et Mme Fumadelles,
Virginie et Pierre-Ivan,
Et toute la famille,

font part du décès de

M. Lucien EWIG,

leur époux, père, beau-père, grand-père et parent,

survenu le 9 décembre 1986, dans sa soixante et onzième année.

La levée du corps aura lieu le lundi 15 décembre, à 9 h 15, en l'amphithéâtre de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, rue de Verdun (94).

L'inhumation aura lieu le même jour, au cimetière de Boiscommun (Loiret).

38, rue de la Solidarité,
94400 Vitry-sur-Seine.

– M. Raymond Grosset,
son époux,
M. et Mme Jessica Kaskubar,
M. et Mme Kathleen Chamousset,
M. et Mme Mark Grosset,
ses enfants,
M. et Mme John Byrne,
M. et Mme William Byrne,
M. et Mme Marion Holley,
ses frères et sœurs,
Justine et Clémence,
ses petits-enfants,
Les familles Chaigneau et Vigneron,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Barbara GROSSET,
née Byrne,

survenu à Paris, le 11 décembre 1986.

Les obsèques auront lieu le lundi 15 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris-1er.

26, rue du Mont-Thabor,
75001 Paris.

– La direction et le personnel de l'Agence de presse photographique Rapho

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Barbara GROSSET,
leur directrice,

survenu à Paris, le 11 décembre 1986.

8, rue d'Alger,
75001 Paris.

– La direction et le personnel de l'Agence photographique Top

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Barbara GROSSET,
leur gérante,

survenu à Paris, le 11 décembre 1986.

1, rue Saint-Georges,
75009 Paris.

– Mme Odette Marsan,
sa sœur,
M. Joël Marsan
et son épouse,
Mme Annick Guillard
et son époux,
ses neveux,
Leurs enfants et les autres membres de la famille,
Tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès du commissaire général de la marine

Raymond HILLAIRET,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier du Mérite national,
commandeur du Mérite maritime,
commandeur du Mérite
de l'ordre souverain de Malte,

survenu le 4 décembre 1986.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 9 décembre, en l'église Notre-Dame-des-Champs.

– L'Association amicale du commissariat de la marine

a le regret de faire part du décès du commissaire général de la marine

Raymond HILLAIRET,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier du Mérite national,
commandeur du Mérite maritime,
commandeur du Mérite
de l'ordre souverain de Malte,
ancien président
de l'Académie de marine,
ancien président de la Société
des œuvres de mer,

survenu le 4 décembre 1986.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 9 décembre, en l'église Notre-Dame-des-Champs.

– Le docteur Georges Forestier,
Le docteur Françoise Priemel,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Thérèse LANTOS,
née Barta,

inhumée dans l'intimité, le 11 décembre 1986.

Ils remercient ses amis d'associer à leurs pensées le souvenir de

Ladislas LANTOS,

son époux, fusillé au Mont-Valérien pour faits de Résistance, le 11 août 1942.

Bois-Colombes,
Créteil.

– M. et Mme Marc Leclercq,
Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, dans sa vingt-deuxième année, de

M. Rémi LECLERCQ,
étudiant à l'ISAB,

survenu le mardi 9 décembre 1986.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 décembre, en l'église Saint-Denis de Wissous, suivies de l'inhumation au cimetière nouveau de Wissous, dans le caveau de famille.

On se réunira à l'église, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ecole Lafontaine,
Voie du Bon-Puits,
91320 Wissous.

– M. et Mme Max Robba,
Mlle Jeannie Robba,
ses enfants,
Laurence, Isabelle et Antoine,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Camille ROBBA,

survenu le 9 décembre 1986, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

4, rue Massillon,
75004 Paris.

Remerciements

– Gisèle et Henri Rozenbaum,
Edith et Victor Chomentowski,
Marc et Alain Rozenbaum,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Pauline GARFINKIEL,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Que ceux qui ont connu et aimé le

docteur Jacques GUEZ

aient, en ce vingtième anniversaire de sa disparition, une pensée émue à son intention et à celle de sa chère épouse.

Ses enfants se recueilleront sur sa tombe dimanche, à 11 heures.

– Le 13 décembre 1979

**Monique
LENGRAND-QUEFFELEC**

nous quittait.

En ce jour anniversaire, une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimée.

Avis de messes

– Sous le patronage de la Fédération nationale et de l'inspection de l'artillerie, la Sainte-Barbe sera commémorée le samedi 13 décembre 1986, à 10 h 30, aux Invalides, où le ministre de la défense inaugurera une plaque à la mémoire des morts de l'artillerie. Cette inauguration sera suivie d'une messe, à 11 heures, à la chapelle des Invalides, et la flamme sera ranimée, à 18 h 30, à l'Arc de triomphe.

Tous les anciens artilleurs sont conviés à ces cérémonies.

– Les anciennes élèves de

Mlle Suzanne LECONTE,
professeur de classes préparatoires honoraire,

décédée le 15 novembre 1986, feront dire une messe à sa mémoire le mercredi 17 décembre, à 13 heures, en l'église Saint-Marcel, 80, boulevard de l'Hôpital, à Paris-13e (métro Saint-Marcel).

Nominations

– S.E. l'ambassadeur d'Italie, M. Walter Gardini, assisté du premier conseiller économique, M. Vinci Giacchi, a tenu à remettre personnellement à M. Richard Vipiana, président-directeur général de la société Céline, les insignes de commandeur de l'ordre du Mérite de la République italienne.

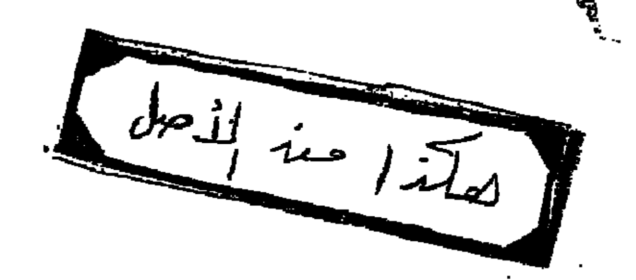
Cette très haute distinction a fait l'objet d'une cérémonie dans les salons de l'ambassade d'Italie, en présence de M. le président Edgar Faure et de nombreuses personnalités.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, lundi 15 décembre, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Mohamed El Aziz Ben Achour : « Catégories de la société tunisoise dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle : les élites musulmanes. »

– Université Paris-I, lundi 15 décembre, à 14 h 30, salle des Commissions, M. Alain Lellouch : « Histoire de la vieillesse et de ses maladies (de l'Antiquité au dix-neuvième siècle). La contribution de Jean-Martin Charcot (1825-1893) et des médecins des hospices parisiens. »



Economie

REPÈRES

Salaires

Ralentissement entre octobre 1985 et avril 1986

Les salaires moyens ont progressé très lentement entre octobre 1985 et avril 1986, selon l'enquête publiée par le ministère des affaires sociales. Pour les ouvriers, la hausse a été, en effet, de 4,1 % d'avril à octobre 1985 et de 1,4 % entre octobre 1985 et avril 1986 – la croissance la plus faible enregistrée depuis 1981, – soit au total 5,5 % *sur les douze mois* ; pour les employés, elle a été de 3,2 % d'avril à octobre 1985 et de 1,8 % d'octobre 1985 à avril 1986, pour les techniciens et les agents de maîtrise, de 2,8 % d'avril à octobre 1985 et de 1,6 % ensuite. Seuls les cadres ont connu une évolution inverse : + 2,1 % d'avril à octobre 1985, + 3,1 % d'octobre 1985 à avril 1986 : cela tient aux hausses de fin d'année accordées plus régulièrement aux cadres.

Chimie

Croissance zéro en France

L'année n'est pas encore achevée que le bilan de la chimie française, c'est une première, est déjà présenté. Il n'est pas brillant. La croissance en volume de cette industrie, la deuxième en France par son importance, s'est ralentie beaucoup plus que prévu, pour tomber à 0,6 % au lieu du 1,3 % prévu (2,6 % pour 1985). En valeur, le chiffre d'affaires (280 milliards de francs environ) est en baisse de 2,8 %. Ces résultats sont les plus faibles enregistrés depuis 1982. La baisse des prix du pétrole n'aura donc pas eu l'effet d'entraînement attendu. Les utilisateurs se sont réfugiés dans l'attentisme, tandis que beaucoup de productions ont été abandonnées ou restructurées. Le poids des importations (+ 6,5 %) est également trop important. Mais le principal accusé est le dollar, dont la chute a eu un effet pénalisant à l'exportation. La situation de la chimie française n'est cependant pas unique. Le taux d'expansion de la chimie européenne a été de 0,8 %. Il a été négatif en RFA (– 1 %), nul aux Pays-Bas. La Grande-Bretagne a fait à peine mieux (+ 1 %). Seules l'Italie (+ 2 %) et l'Espagne (+ 5 %) ont bien tiré leur épingle du jeu. La chimie américaine (+ 5,4 %), en plein renouveau, avec une progression attendue des bénéfices (13,3 milliards de dollars) de 54,5 %, a, elle, tiré profit de la chute du dollar.



Les comptes de la Sécurité sociale

Le déficit du régime général atteindrait 20 milliards de francs en 1986

Mauvais : c'est ainsi que se présentent les comptes provisoires du régime général pour 1986 et les prévisions pour 1987 dans le rapport présenté le vendredi 12 décembre à la commission des comptes de la Sécurité sociale. Selon ce rapport, le déficit de l'exercice 1986 s'élèverait à 20 milliards de francs au lieu de 17,5 prévus en juillet dernier (*le Monde* daté 20-21 juillet). Pour 1987 il atteindrait 30 milliards de francs au lieu de 25 milliards prévisibles après les financements supplémentaires décidés en juillet. S'ils se confirmaient, ces chiffres pourraient rendre nécessaires de nouvelles mesures de rigueur en 1987. Ils rendent en tout cas très improbable l'allégement des prélèvements sociaux évoqué par le gouvernement.

L'accroissement du déficit en 1986 s'explique avant tout par des progressions de dépenses supérieures aux prévisions dans les trois branches du régime général.

La plus forte concerne l'assurance-maladie : + 3 milliards de francs par rapport aux prévisions de juillet. Elle tient à un gonflement des prescriptions médicales, à un certain «dérapage» des dépenses hospitalières et à la nécessité de prendre en charge en ce domaine un déficit supplémentaire de 2,5 milliards de francs du régime des salariés agricoles. Pour la vieillesse, l'accroissement, de l'ordre de 900 millions de francs, est dû à l'élévation du montant moyen des retraites nouvelles et à l'accélération des *« liquidations »* de pensions. Pour la branche famille, la différence (1,5 milliard de francs) résulte d'une augmentation des naissances, d'une entrée plus tardive des jeunes dans la vie active, ainsi que d'une sous-estimation de l'effet du décalage des prestations à la fin de l'année 1985.

L'augmentation des rentrées de cotisations (3,2 milliards de francs) sur 1986 à la suite du relèvement de la cotisation vieillesse et de la quasi-stabilisation des effectifs salariés ne compense pas, loin de là, ces dépenses supplémentaires.

Ces dépenses se répercuteraient sur 1987 selon le rapport. Pour l'assurance-maladie, on retrouverait les augmentations de dépenses constatées cette année en médecine de ville ; les versements aux hôpitaux devraient en revanche retrouver un rythme normal... si le relèvement des contisations de la Caisse de retraite des collectivités locales (à laquelle est affilié le personnel hospitalier) n'entraînait 1,9 milliard de francs de dépenses supplémentaires (1). Le total atteindrait 381 milliards de francs (+ 4,6 % en francs courants par rapport à 1986).

Pour la branche vieillesse, l'évolution des prestations (+ 1,2 milliard de francs) reproduirait à peu de chose près celle de 1986 : seul le nombre de titulaires de garanties de ressources arrivant à l'âge de la retraite devrait diminuer. De même dans la branche famille, l'augmentation des dépenses atteindrait 3,6 % en francs courants et serait supérieure de 3,3 milliards de francs aux prévisions de juillet.

En revanche la progression des cotisations serait plus faible, les effectifs salariés devant rester pratiquement inchangés en 1987 (+ 0,1 % au lieu des + 0,3 % prévu au début de l'année). Ainsi s'explique la détérioration prévue des comptes à la fin de 1987.

Trois incertitudes

Mais plusieurs incertitudes planent sur cette évolution. La première a trait aux recettes. L'évaluation des cotisations se fonde sur les rentrées enregistrées au cours des dix premiers mois de 1986. Elle est conforme à l'évolution dessinée par l'INSEE : une stabilisation des effectifs salariés et du pouvoir d'achat du revenu brut disponible depuis la fin de premier trimestre de l'année. Mais l'heureuse surprise de décembre 1985 ne se reproduira-t-elle pas ? Il n'est pas sûr que les modèles utilisés pour la prévision ne sous-estiment pas les augmentations de rémunération individualisées ou accordées sous forme de primes, notamment en fin d'année.

La deuxième concerne l'effet des décalages de versement de prestations ou de cotisations qui viennent brouiller les comptes et creusent les déficits prévus pour 1986, et par répercussion pour 1987, après avoir majoré l'excédent de 1985. Faute de règles claires sur l'affectation des versements, on peut se demander dans quelle mesure les rectifications « après coup » ne sont pas artificielles. D'ailleurs, après avoir critiqué sévèrement les opérations de trésorerie de M. Bérégovoy, le nouveau gouvernement a suivi son exemple en mensualisant le versement des cotisations des salariés agricoles, ce qui rapportera 2,4 milliards de francs en 1987...

La troisième incertitude porte sur l'évolution des dépenses en 1987. Les pourcentages adoptés ne sont-ils pas trop élevés ?

On peut le penser pour l'assurance-vieillesse : déjà la revalorisation des retraites décidée pour 1987 sera inférieure d'un milliard de francs à l'hypothèse retenue dans le rapport. Le simple alignement sur les prix envisagé par M. Séguin en ferait gagner encore plus.

Ce n'est pas le cas, en revanche pour l'assurance-maladie. Certes, le *« plan de rationalisation »* de M. Séguin, non pris en compte par le rapport, doit économiser 9,3 milliards de francs en année pleine. Mais la moitié de ces économies sont encore hypothétiques : elles dépendent d'un accord avec la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ou de la bonne volonté des médecins, comme le *« plan de modération »* de la CNAM.

De plus, d'autres dépenses ou manques à gagner sont déjà prévisibles : les revalorisations des tarifs médicaux en discussion pourraient coûter 600 millions de francs en 1987 ; l'autorisation accordée aux médecins *« à honoraires libres »* de cotiser à la caisse d'assurance-maladie des travailleurs indépendants plutôt qu'à la CNAM pourrait priver le régime général d'une somme équivalente. Et l'on ignore encore le coût de la libération partielle des prix des médicaments actuellement à l'étude, comme de la *« hausse conjoncturelle »* envisagée pour 1987.

Malgré la persistance fin 1986 d'une réserve de trésorerie de 8 milliards de francs au moins – l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale en prévoit plutôt 11 – on risque de ne pouvoir « boucler » 1987 sans mesures nouvelles (recettes et/ou économies). Sur le plan de la trésorerie, le régime général devra sans doute en cours d'année recourir à des avances de la Caisse des dépôts. En tout cas, de tels chiffres rendent difficile une réduction des prélèvements sociaux, notamment la suppression de la contribution de 0,4 % sur les revenus envisagée pour 1988 par M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances...

GUY HERZLICH.

(1) Comme employeurs, les hôpitaux publics subissent la hausse des cotisations mais celle-ci est supportée par la Sécurité sociale.

Des évolutions paradoxales

En 1986, la détérioration des résultats de l'assurance-maladie, déjà visible dans les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), touche autant la médecine de ville que l'hospitalisation. Cette évolution est doublement paradoxale : elle n'est pas due comme en 1985 à une épidémie (1). Au contraire, la progression des honoraires médicaux se ralentit nettement : la dépense devrait être de 32,6 milliards de francs sur l'année (+ 9 % en francs courants) au lieu des 33,1 milliards prévus en juillet.

Pourtant les prescriptions ont encore augmenté. La progression la plus inquiétante est celle de la pharmacie, en raison de l'importance de ce poste : une trentaine de milliards de francs. Elle atteindrait 9 % au lieu des 7,1 % attendus en juillet, un taux qui déjà dépassait largement les prévisions de la fin 1985. Mais le taux est encore plus fort pour les analyses biologiques (+ 13,7 %) peut-être par suite d'un transfert d'examens des hôpitaux publics vers les laboratoires privés.

L'hôpital, pourtant, n'est pas en reste. Alors que la part du régime général dans l'ensemble des dépenses d'hospitalisation sera inférieure aux prévisions (79,24 % au lieu de 80 %), la *dépense devrait dépasser les* 116,6 milliards de francs attendus (+ 12,6 % par rapport à l'an dernier). Autre paradoxe, en effet, des « dérapages » se sont ajoutés à l'augmentation de 6,4 milliards de francs entraînée par le décalage d'une partie de la dotation mensuelle de 1985 et par les « débudgétisations » décidées par le précédent gouvernement (sectorisation psychiatrique, réforme des études médicales...) 300 millions de francs de budgets supplémentaires ont été accordés au début de l'année et autant sur les factures des exercices antérieurs. Il n'est pas sûr que le régime général récupère la totalité des sommes qui doivent lui être reversées à la fin de l'année (1 milliard de francs). Enfin, la prise en charge de la sectorisation psychiatrique ne s'est pas faite à coût constant.

De plus, la nouvelle répartition des dépenses hospitalières entre les régimes d'assurance-maladie va mettre à la charge de la CNAM un déficit supplémentaire de 2,5 milliards de francs du régime des salariés agricoles : cette nouvelle répartition bénéficie aux exploitants agricoles et à l'Etat, qui va économiser 1 milliard de francs sur le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA).

Pour la vieillesse le phénomène déjà constaté en 1985 se reproduit : *le passage à la retraite de* salariés ayant eu des carrières plus longues, des rémunérations plus importantes et ayant donc des pensions plus élevées. Parallèlement, le délai de versement des pensions se réduit, ce qui accroît le nombre des arrivants. Ainsi les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse devraient approcher 193 milliards de francs (au lieu des 192,1 prévus), en augmentation 9,2 % (au lieu de 8,5 %) par rapport à 1985.

Plus inattendue est l'augmentation des dépenses de la Caisse nationale d'allocations familiales, qui atteindront 159 milliards de francs (+ 6,3 %). Plusieurs éléments y concourent : la répercussion du décalage dans le versement des prestations décidé en 1985 par Mme Georgina Dufoix ; une augmentation du nombre des naissances (10 000 environ) qui accroît le coût de l'allocation au jeune enfant et maintient à un niveau élevé les dépenses de certaines prestations comme le complément familial ; une entrée plus tardive des jeunes dans la vie active qui allonge la durée de versement de certaines allocations. S'y ajoute enfin une accélération du paiement de la cotisation vieillesse des mères de famille (11 milliards de francs), qui avait un certain retard.

(1) Le coût de l'épidémie de grippe de 1985 est évalué à 1 milliard de francs.

Après la contestation étudiante

M. Krasucki : l'anti-déprime marque un point

« Pour l'heure, écrit M. Henri Krasucki dans un éditorial publié par *la Vie ouvrière* du 12 décembre, *la preuve est faite à grande échelle, même en temps de crise profonde, qu'un mouvement de lutte suffisamment puissant et persévérant avec l'appui populaire correspondant est capable de mettre en échec des décisions malfaisantes dans un domaine essentiel de la vie du pays. Et il peut balayer répression et provocations. »*

Pour le secrétaire général de la CGT, *« des problèmes de même importance sont posés dans tous les domaines de la vie économique et sociale qui touchent le monde du travail ».* Invitant ses adhérents à passer à la *« vitesse supéleure »* pour l'action, M. Krasucki observe : *« C'est l'anti-déprime, l'anti-résignation qui marque un point, et de quelle façon ! »*

M. Bergeron : « Cela peut se reproduire sur le plan social »

Dans un éditorial de *FO-Hebdo* du 10 décembre, M. André Bergeron affirme que *« ce qui s'est produit dans l'Université peut se reproduire de la même manière sur le plan social ». « M. Chirac a décidé de ralentir le rythme de mise en oeuvre du programme de la majorité. Il a eu raison »,* commente M. Bergeron.



Economie

Le collectif budgétaire est adopté par les députés

Le deuxième projet de loi modifiant le budget de l'Etat pour 1986 a été adopté, en première lecture, par l'Assemblée nationale dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 décembre. Les députés du RPR, de l'UDF et du FN ont voté pour, ceux du PS et du PC contre.

L'équilibre financier du texte présenté par le gouvernement (*le Monde* du 22 novembre) n'a pratiquement pas été modifié : le déficit a simplement été accru de 26 millions de francs ; il est donc finalement de 143 649 millions, alors qu'il était de 145 342 millions dans la loi initiale votée l'an dernier par la majorité socialiste.

Ministres et députés de la majorité se sont bien entendu félicités bruyamment de cette évolution : *« Pour la première fois depuis 1981 le déficit après collectif est inférieur aux prévisions du budget initial »*, a fait remarquer M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général de la commission des finances. M. Edouard Balladur a affirmé que c'était l'action de la nouvelle majorité qui avait permis de réduire le déficit, alors que la situation laissée par son prédécesseur aurait dû, d'après le ministre d'Etat, conduire à son accroissement. Au contraire, les socialistes, et tout particulièrement M. Henri Emmanuelli (PS, Landes), qui était secrétaire d'Etat au budget, ont vu dans la modicité des modifications apportées par son successeur la preuve que son budget était « *sincère* », contrairement à ce que la droite avait clamé l'an dernier et que n'existaient pas les « *trous* » dénoncés par certains des nouveaux ministres lors de leur prise de fonctions.

La situation économique a aussi été l'objet d'une sèche polémique entre la majorité et l'opposition. Alors que M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, faisait remarquer que le différentiel d'inflation avec l'Allemagne était plus faible en octobre 1986 qu'en octobre 1985, M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Haute-Savoie) expliquait que, si dans les six derniers mois du gouvernement Fabius, ce différentiel était devenu nul, il venait maintenant de refranchir la barre des 3 points. S'appuyant sur cette constatation, sur la chute de 50 % au cours des neuf premiers mois de 1986 des excédents industriels à l'exportation, sur le manque de vigueur de la reprise des investissements, sur le développement de la spéculation financière et boursière, M. Christian Pierret (PS, Vosges) affirmait : *« La tenue du franc risque de devenir problématique dans les prochaines semaines. »* M. Juppé voyait là de la « *légèreté* », rappelait que le taux de croissance allait doubler en 1986 et que l'INSEE prévoyait une augmentation de 7 % de l'investissement en 1987. Pour lui, c'est clair : *« La politique du gouvernement est en train de réussir. »*

La discussion permit quand même d'apporter quelques modifications au projet de collectif. Le gouvernement accorda 98 millions de francs supplémentaires à l'enseignement scolaire par réduction d'autres crédits du ministère de l'éducation ; 50 millions sont accordés à l'enseignement technique agricole privé, essentiellement aux maisons familiales rurales, la moitié par ouverture d'un nouveau crédit, le reste par redéploiement. L'IUT de Lens va recevoir 1 million.

M. Michel Pelchat (UDF, Essonne), un proche de M. François Léotard, voulait supprimer l'article du projet qui réduisait les dotations aux organismes publics de l'audiovisuel afin de financer le satellite TDF 1 (*le Monde* du 2 décembre), car c'était les mettre en situation difficile à un moment délicat pour eux. Opportunément, à la demande de M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), président de la commission des finances, le gouvernement s'aperçut en cours de journée que la redevance rapporterait 50 millions de plus que ce qu'il avait prévu. Le satellite recevra bien les 170 millions prévus, mais la réduction des crédits d'Antenne 2 sera diminuée de 20 millions et celle de la « sept » de 30 millions.

A la demande de M. Jean-Paul Virapoullé (UDF, la Réunion), les entreprises des secteurs des énergies nouvelles, du bâtiment, des travaux publics, des transports, de l'artisanat d'outre-mer, bénéficieront d'un abattement d'un tiers sur leur bénéfice pour le calcul de leur impôt. Comme le souhaitaient les socialistes, l'établissement de nouvelles bases d'imposition pour les taxes foncières en Nouvelle-Calédonie n'est pas supprimé mais ne sera pas mis en application en 1987. Sur proposition de M. Michel Barnier (RPR, Savoie) le conseil général de la Savoie, qu'il préside, pourra ne faire payer la taxe spéciale d'équipement créée pour financer les travaux routiers préparatoires aux Jeux olympiques qu'aux constructeurs de résidences secondaires et la moduler selon les communes. M. Louis Besson (PS, Savoie) est d'accord, mais aurait voulu aussi exonérer de cette taxe les « Villages Vacances Familles ».

Avec l'accord du gouvernement, M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) fit créer une taxe sur les véhicules routiers suisses si ce pays ne dispense pas les Français de la taxe équivalente qu'il a créée l'an dernier. M. Jacques Toubon (RPR, Paris) fit décider que l'indemnisation des victimes du terrorisme commencerait pour les conséquences des attentats commis à partir du 31 décembre 1984. Malgré les réserves de tout le monde, y compris de M. Vivien, l'Assemblée accepta de légaliser des interprétations restrictives, pour les contribuables, de textes anciens établis par l'administration et que le Conseil d'Etat venait d'annuler.

Craignant que M. Michel Cointat (RPR, Ille-et-Vilaine) n'obtienne de nouveaux avantages fiscaux pour les agriculteurs, c'est par un vote bloqué que M. Juppé fit approuver son collectif.

THIERRY BRÉHIER.

Reprise des négociations franco-canadiennes sur la pêche

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, s'est déclaré pessimiste à propos des négociations franco-canadiennes sur la pêche dans les parages de Terre-Neuve et du Labrador qui devraient avoir lieu au Quai d'Orsay le vendredi 12 décembre.

« Les positions des deux parties sont si éloignées que je ne vois pas comment nous pourrions trouver un accord, a-t-il déclaré le 11 décembre. *Les propositions canadiennes sont, pour nos pêcheurs de Saint-Malo ou de Bordeaux, inacceptables »* (*le Monde* du 29 novembre).

D'autre part, M. Guellec a indiqué que, suite à l'accord entre les ministres de la pêche de la CEE qui désigne la Bretagne Sud comme « zone sensible » (ce qui permettra à ses pêcheurs de recevoir des subventions additionnelles pour la construction de chalutiers neufs), des mesures d'équilibre seront recherchées pour les pêcheurs originaires d'autres régions (Nord, Normandie, Vendée notamment).

Les organisations professionnelles et les élus de ces régions ont en effet adressé à MM. Chirac et Guellec des télégrammes de protestation qui dénoncent les risques de « distorsion de concurrence » entre les pêcheurs français.

En marge de la conférence annuelle

Manifestations d'agriculteurs à Limoges

Dans plusieurs départements français (Vendée, Drôme, Hautes-Alpes, ainsi que dans la région Centre et en Bretagne), des agriculteurs ont, jeudi matin 11 décembre, réveillé très tôt les préfets pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la dégradation du revenu agricole et sur les problèmes spécifiques de certaines productions. La date choisie était celle de la première journée de la conférence annuelle, qui s'est tenue au ministère de l'agriculture sous la présidence de M. François Guillaume, en présence des représentants des quatre grandes organisations professionnelles.

Plusieurs points précis devraient être abordés lundi 15 décembre à l'hôtel Matignon, en présence de M. Jacques Chirac : problèmes particuliers des élevages bovins et ovins, protection sociale des agriculteurs en difficulté, baisse des taux d'intérêt pour les agriculteurs surendettés et plan de relance de l'agriculture contenu dans la loi d'orientation que prépare le ministre.

LIMOGES
de notre correspondant

Quelque mille agriculteurs ont manifesté, jeudi 11 décembre à Limoges, contre le « *malthusianisme* » de la politique agricole commune. Ils ont été reçus par le préfet de région, auquel ils ont réclamé « *la mise en place de mesures spécifiques pour les zones d'élevage en difficulté* ».

Le Centre-Ouest est le bassin numéro un de la production moutonnière française ; le Centre possède l'essentiel du troupeau bovin allaitant (non producteur de lait), limousin et charolais. Le Limousin est à la fois dans l'une et l'autre de ces deux zones ; il additionne donc leurs difficultés. De plus, sa vocation pour la viande est inconvertible et les éleveurs ne voient pas de solution de rechange à des productions qui ont subi une baisse de revenus qu'ils évaluent à 15 % ou 20 % depuis 1980.

La manifestation de Limoges, qui s'est déroulée sans incident, est restée locale. Les organisations agricoles des départements limitrophes sont restées l'arme au pied. Sans doute faut-il y voir les effets de la contradiction qui s'est aiguisée ces derniers mois dans le syndicalisme agricole régional. La FDSEA (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) en Haute-Vienne est à gauche et largement animée par des militants communistes, alors que la Corrèze voisine est, dans ce domaine, très chiraquienne, et donc proche du ministre de l'agriculture, M. François Guillaume.

G. C.

AFFAIRES

Après l'accord Jeumont-Alsthom

Le plus grand industriel ferroviaire du monde est-il rentable ?

Qui croire ? Jeumont-Schneider, qui se réjouit d'avoir cédé à Alsthom un peu plus de trois mille cent salariés et le déficit des sociétés matériel de traction électrique, Carel et Fouché Industrie et Schneider-Jeumont Rail ? Ou Alsthom, qui se félicite de devenir, à partir du 1er janvier 1987, du fait de cette absorption, le premier constructeur mondial de matériels ferroviaires, fort de dix mille salariés et de 6,5 milliards de francs de chiffre d'affaires (*le Monde* du 4 décembre) ?

Autrement dit, Jeumont s'est-il défossé d'un secteur peu reluisant du fait d'une surcapacité industrielle de 45 % ? Ou bien Alsthom est-il parvenu à asseoir un quasi-monopole (80 % du marché français) dans la construction ferroviaire en obligeant son frère ennemi à mettre les pouces ?

M. Jean-Pierre Desgeorges, PDG d'Alsthom, s'est exprimé, le jeudi 11 décembre, devant la presse pour convaincre que la deuxième interprétation était la bonne. *« Nous nous trouvons placés dans un secteur industriel sans croissance rapide, où le développement emprunte la voie des restructurations industrielles*, a-t-il déclaré. *Dans le domaine du ferroviaire notre seule chance de survie était de devenir un pôle d'attraction. Nous avions jadis proposé cette solution aux pouvoirs publics, mais les circonstances n'étaient pas favorables... »*

Alsthom se retrouve le seul constructeur au monde à offrir la totalité des matériels ferroviaires depuis les locomotives jusqu'aux signaux en passant par les voitures. Il a repris à Jeumont sa technique de l'acier inox et son excellente division bogie.

« Nous allons considérablement améliorer notre compétitivité par une augmentation de la standardisation et grâce aux effets de série, a poursuivi M. Desgeorges. *Nous assoirons nos frais de recherche et de développement sur un chiffre d'affaires beaucoup plus important. »* Alsthom pourrait être ainsi encore mieux disant pour le métro de Shangaï, celui de Taïpeh ou le réseau ferré indonésien de Jabotabek.

Est-il possible de chiffrer les avantages obtenus par M. Desgeorges dans cette fusion ? Et d'abord le coût de l'opération. *« Il ne m'appartient pas de le publier*, répond-il. *Je peux seulement dire que chacune des trois sociétés rachetées par nous a été payée un franc symbolique ; le reste relève d'opérations de trésorerie. »* La fusion est-elle bénéfique pour Alsthom ? « *Oui.* » Quelle sera la rentabilité du nouvel ensemble ? *« Je ne vous le dirai pas, mais j'ai fixé pour objectif à notre division ferroviaire de doubler ses bénéfices. »* Quel est le pourcentage des bénéfices rapporté au chiffre d'affaires ? *« Je ne vous le dirai pas parce que nous n'avons jamais individualisé les résultats de nos différentes activités. »*

Le flou n'est pas moindre dans le domaine social, le PDG d'Alsthom ne voulant pas chiffrer pour l'instant les conséquences sur l'emploi des inévitables rationalisations. Donc Alsthom va devenir le plus gros constructeur mondial de matériels ferroviaires. Un point c'est tout.

Al. F.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Dans son numéro daté du 11 janvier 1986, le *Figaro Magazine* a publié un article intitulé « *Voici comment KHOMEINY exporte la guerre sainte* » et mettant personnellement en cause M. Sayyed Hadi KHOSROWSHAHIAN, ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès du Saint-Siège, présenté comme abritant dans son ambassade des membres d'un réseau terroriste et comme couvrant de son autorité leurs activités.

Par jugement du 9 juillet 1986 le Tribunal de grande instance de Paris (1re chambre, 1re section) a constaté le caractère diffamatoire de cet article et condamné le directeur de publication du *Figaro-Magazine* au paiement de la somme de 1 franc à titre de dommages et intérêts et ordonné la publication du présent communiqué ».

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Les étudiants bloquent (indirectement) l'avenir de Renix

La décision du premier ministre de ne pas convoquer de session extraordinaire du Parlement aura des conséquences... sur Renix et la soixantaine de ventes de filiales par des entreprises nationalisées effectives sous la gauche. Ces ventes, en l'absence de la loi dite « *de respiration du secteur public* » étaient « *illégales* ». M. Balladur avait présenté un projet de loi le 12 novembre en conseil des ministres pour les régulariser. Dorénavant cette loi ne pourra pas être votée avant la session de printemps.

Le comité d'entreprise de Renault avait porté plainte contre la vente de Renix, filiale de la Régie, à l'Américain Allied-Bendix. Le 10 décembre, la tribunal de Nanterre a pris acte du retard législatif et a dû maintenir la gestion de Renix sous mandataire de justice pour six mois. L'opération sera sans doute validée un jour. Mais en attendant Renix ne peut procéder à l'augmentation souhaitée de son capital et ne peut rétrocéder la division « petites séries » comme ses dirigeants le souhaitaient.

Buitoni augmente son capital

Buitoni SA, filiale de la CIR (groupe De Benedetti), a annoncé, le jeudi 11 décembre, une augmentation de capital de 445,2 millions de francs entièrement réservée au marché international — une première en France. Cette opération devrait permettre à Buitoni SA qui, après Davigel, vient de prendre le contrôle de Princes-Buitoni-Grande-Bretagne et Buitoni-Pays-Bas, d'investir lourdement dans les prochaines années y compris dans la croissance externe. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe prévu pour l'an prochain est de 4,8 milliards de francs contre 4,4 milliards cette année), et le bénéfice net consolidé de 115 millions de francs (contre 82,9 millions en 1986).

Chimie : acquisitions américaines par l'Allemand Henkel

Rubson, le fabricant français de joints en silicone et de produits pour l'isolation, passe sous le contrôle de Henkel. Le groupe chimique allemand vient en effet de racheter au britannique Beecham, la participation de 75 % que cette firme possédait dans le capital de la société américaine. Poursuivant son recentrage sur la pharmacie et les cosmétiques, Beecham a également revendu à Henkel trois autres affaires spécialisées dans la production de joints et de colles, deux britanniques, Unibond et Copydex, une allemande, Ceresit GmbH, mais conserve néanmoins les colles grand public UHU. D'autre part, Henkel a conclu un accord avec Occidental Petroleum (EU) en vue de lui racheter sa filiale Oxy Process Chemicals dont les ventes ont atteint 160 millions de dollars en 1986.

Henkel (10 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires) est l'un des plus grands lessiviers du monde mais aussi un des principaux fabricants de colle.

Economie

Du fait du mécontentement du Parlement

La Communauté européenne n'a pas de budget pour 1987

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Le Parlement européen a bloqué l'adoption du budget de la Communauté pour 1987. Pour y parvenir, il a voté jeudi des crédits allant légèrement au-delà du maximum que le conseil des ministres lui avait indiqué pouvoir accepter. Le dépassement est dérisoire.

En fait, le Parlement a voulu ainsi manifester son mécontentement devant l'impuissance des ministres de l'agriculture à adopter à temps les mesures qu'il estime nécessaires pour réduire les excédents de produits laitiers, ainsi que de viande, et pour freiner, par-là même, les dépenses de soutien. Il espère, grâce à l'avertissement ainsi donné, exercer une pression accrue pour que les ministres qui se retrouvent samedi et dimanche réduisent les quotas laitiers et diminuent les prix auquels sont pratiqués les achats publics de viande.

Mais il veut aussi obtenir quelques indications du Conseil sur la manière dont celui-ci envisage de faire face aux dépenses de la CEE en 1987. Les ressources disponibles sont limitées (aux droits de douane, aux prélèvements agricoles et à une fraction ne pouvant dépasser 1,4 % des resssources de TVA). Elles seront à coup sûr insuffisantes pour permettre le fonctionnement normal de la CEE en 1987.

Voici une semaine, lors du conseil européen de Londres, M. Jacques Delors a estimé le déficit à 4 milliards d'ECU (27 milliards de francs). Le Parlement trouve irresponsable que les gouvernements fassent semblant d'ignorer le problème.

Le vote de blocage a été acquis grâce à l'addition des voix des démocrates-chrétiens, des socialistes, des communistes et des écologistes. Le clivage droite-gauche n'a pas joué. Les libéraux, les conservateurs britanniques, les gaullistes et l'extrême droite estimaient, quant à eux, que le Parlement n'avait pas à aggraver par une crise budgétaire et institutionnelle les difficultés agricoles et financières de la CEE.

La timidité des Etats membres

M. Henning Christofersen, le vice-président de la commission européenne chargée des affaires budgétaires, a vivement déploré que le conseil des ministres et le Parlement européen n'aient pu se mettre d'accord. L'absence de budget signifie la mise en œuvre des douzièmes provisoires, un mécanisme peu commode à manier. *« Le pire, pour la commission, ce serait une crise budgétaire longue et difficile »*, a commenté M. Christofersen.

Comment ne pas avoir le sentiment que les orientations que prendront les Douze d'ici Noël seront déterminantes ? Et ceci ne s'applique pas seulement à l'agriculture. Mme Simone Veil, la présidente du groupe libéral, a dénoncé ainsi en termes sévères le refus du Conseil d'approuver le programme Erasmus, dont l'objet est de faciliter la mobilité des étudiants dans la Communauté. Ce dossier sera réouvert la semaine prochaine par les ministres des affaires étrangères. D'autres orateurs ont déploré la timidité de certains pays membres (la France, le Royaume-Uni, la RFA) qui, malgré les engagements pris dans l'Acte unique, retardent l'adoption du programme-cadre de recherche pour la période 1987-1991.

On ressort de cette session avec des impressions contrastées : il est certainement fâcheux que la CEE n'ait pas de budget, et la manière dont l'Assemblée s'est divisée porte à s'interroger. Mais il faut aussi constater que le Parlement accompagne mieux que dans le passé l'actualité européenne, «marque» de manière plus précise le Cconseil, ne se contente pas de ruer dans les brancards de manière improvisée, mais dénonce les lacunes et cherche à influencer les politiques.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **M. Murmann élu président du patronat allemand.** — A l'unanimité, M. Klaus Murmann a été élu le 18 décembre à la présidence de la confédération patronale ouest-allemande (BDA) en remplacement de M. Otto Esser, qui avait succédé à Hans-Martin Schleyer, assassiné fin 1977 par la Fraction armée rouge. Le nouveau responsable de la BDA est, à cinquante-quatre ans, président du directoire de la société Sauer Getriebe, qu'il a fondée en 1967 et dont il possède personnellement plus de 50 % du capital. Cette entreprise, spécialisée dans la fabrication de systèmes de transmission hydrauliques, est devenue numéro un de sa branche en Europe et emploie actuellement mille deux cents personnes.

● **JOURNÉES D'ÉTUDE : les zones de liberté économique dans le monde.** — Le Centre d'affaires de la Maison de l'Amérique latine et le Centre français d'études et de recherches sur les zones de liberté économique (CEFERLE) proposent deux journées d'étude les 17 et 18 décembre. Y seront examinés (entre autres sujets) « Les success stories » des entreprises françaises dans le Sud-Est asiatique, en Tunisie, en Irlande, « Les *maquiladoras* du Mexique », « Les zones franches industrielles des Etats-Unis », « Les zones d'emplois en Belgique », « Les zones d'entreprises françaises de Dunkerque, Toulon-La Seyne, La Ciotat-Aubagne » et les problèmes de financements (locaux ou multilatéraux). Des conseillers financiers, des journalistes économiques, des universitaires, des juristes, des scientifiques, et M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, participeront à ce colloque.

★ Pour tous renseignements, contacter Mme Ariane Revol, tél. : 42-22-97-60, poste 231. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Le Japon campe sur ses positions face à l'Europe

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le Japon campe sur ses positions dans les différends commerciaux qui l'opposent à la CEE. L'imposante délégation japonaise — conduite par MM. Tadashi Kuranari et Hajime Tamura, respectivement ministre des affaires étrangères et ministre du MITI — n'a concédé, lors de la troisième réunion annuelle entre le Japon et la Communauté, que des gestes symboliques à la Commission européenne.

Tokyo a accepté de revenir aux normes internationales et d'abandonner ainsi le système récemment mis en place sur la certification pour le matériel de ski. Les Japonais se sont engagés en outre à procéder à la même opération pour dix-sept catégories d'appareils ménagers. Ils ont enfin annoncé la libération des taux d'intérêt pour les dépôts supérieurs à 100 millions de yens. Ce qui est considéré dans les milieux communautaires comme un pas non négligeable vers l'ouverture des marchés financiers japonais.

C'est très peu par rapport au catalogue impressionnant des dossiers contentieux répertoriés par les Douze. Le déficit commercial de la CEE avec le Japon est passé de 500 000 dollars en 1970 à 7 milliards en 1978 et 11,3 milliards de dollars en 1985. Plus significatifs encore sont les résultats de cette année : pour les onze premiers mois, le solde négatif s'élève à 15,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 53 % par rapport à la période correspondante de 1985.

Malgré ces résultats catastrophiques pour le Marché commun, les Japonais n'ont pas renouvelé l'engagement de modération pris en 1983 sur une période de trois ans pour leurs exportations de toute une série de biens à haute valeur ajoutée (automobiles, centres d'usinage, machines-outils à contrôle numérique, récepteurs et tubes de télévision, magnétoscopes).

Indépendamment de la politique d'investissements — 10 milliards de dollars au 31 mars 1985 dans les pays de la Communauté européenne, qui réalisent un score dix fois inférieur au Japon, dont 80 % sont destinés à soutenir l'infrastructure d'exportations nippones, — la stratégie commerciale de Tokyo à l'égard de l'Europe est illustrée par trois cas récents qui montrent à suffisance l'efficacité des méthodes japonaises (outre les normes discriminatoires, les taxes rédhibitoires et la fermeture des marchés publics).

Un régime discriminatoire

Tokyo applique aux vins et alcools importés non seulement des droits de douane sept fois supérieurs aux tarifs communautaires pour le whisky et neuf fois pour le vin, mais également des taxes additionnelles s'élevant à 220 % de la valeur de la transaction pour le premier produit et à 50 % pour le second. La délégation japonaise a promis de donner une réponse le 20 décembre. M. Willy de Clercq, le commissaire responsable du dossier, a vivement réagi en déclarant à ses interlocuteurs que *« la CEE n'acceptera pas une solution partielle pour un régime à l'importation protectionniste et discriminatoire »*.

Les autorités japonaises estiment que la participation d'entreprises étrangères à la construction de Kansaï, le nouvel aéroport d'Osaka, n'est pas possible en raison de leur manque de connaissance du projet. La Commission a entrepris en vain des démarches afin que les firmes européennes bénéficient des mêmes informations que les sociétés nippones.

La Communauté n'a guère eu plus de réussite en ce qui concerne l'accord conclu en juillet dernier entre le Japon et les Etats-Unis sur les semi-conducteurs. Les Douze remettent en cause, en faisant valoir les règles du commerce international, l'augmentation du prix des livraisons japonaises et l'accès privilégié des produits américains au marché nippon.

Cette dernière affaire a été portée devant les instances du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) et la question alcools pourrait être également posée en janvier. Pourtant, la CEE apparaît bien impuissante devant la ténacité de Tokyo. Deux conseils européens (juin 1985 à Milan et décembre 1986 à Londres) ont consacré une partie de leurs travaux à ce dossier. M. Jacques Delors, le président de la Commission, s'est rendu à Tokyo en janvier dernier. Rien n'y fait. Les mesures dites d'ouverture de leur marché prises depuis 1981 par les Japonais, affirme Bruxelles, n'ont pas modifié la situation. Les dispositions prévues pour la période 1986-1987 *« ne répondent pas aux principales demandes présentées par la Communauté »*, estime la Commission de Bruxelles.

MARCEL SCOTTO.

Marchés financiers

PARIS, 11 décembre ⬆

Record battu

La Bourse de Paris a battu jeudi tous ses records pour s'établir à un niveau sans précédent. L'indice CAC, seul instrument mesurant avec *précision la température à la corbeille*, s'établissait à 413,4, la cote progressant de 0,46 % en clôture.

En hausse dès le matin (+ 0,79 %), l'indicateur instantané enregistrait même en séance principale une avance de 0,7 %.

Une belle journée au demeurant que celle de jeudi avec une tendance à la fermeté mais très raisonnable, avec des hausses s'échelonnant de 1 % à 3 % (Prouvost, Europe n° 1, Redoute, Dumez, Lyonnaise, Nord-Est, Sanofi, Penarroya, Compagnie Bancaire, Hachette, Pernod, Schneider, Midi, CSF, Moët, Béghin, Alcatel). Peugeot a été coiffé, Total encore plus. Mais Vuitton s'est déchaîné sans raison apparente. Le titre Poclain était, de son côté, suspendu.

La sagesse de la manifestation estudiantine a rassuré le marché, et, d'une certaine façon, l'encouragement à monter est venu du front automobile avec l'augmentation des ventes en novembre, également de Wall Street. Mais d'après les professionnels, un réaménagement monétaire favoriserait après coup des achats de l'étranger. A l'évidence, une dévaluation du franc accompagnée d'une réévaluation du DM rendrait moins chères, donc plus attractives, les valeurs françaises. Dans cette perspective, les Français se placent. Un spécialiste se disait « ferme » jusqu'à la fin de l'année (de 7 % à 8 % de hausse) et encore pour janvier.

Le plus grand calme a régné sur le marché obligataire où les cours ont été un peu tirés par le MATIF un peu plus en forme.

NEW-YORK, 11 décembre ⬇

Repli

La reprise des cours n'aura pas duré plus de vingt-quatre heures à Wall Street. Sur la mise en œuvre de programmes de ventes, le marché a baissé jeudi, après avoir initialement tenté de poursuivre son avance. A la clôture, l'indice des industrielles accusait un repli de 9,28 points, à 1 923,65. Le bilan de la journée a été assez mauvais. Sur 2 049 valeurs traitées, 1 181 ont baissé, 438 ont progressé et 430 n'ont pas varié.

L'annonce d'une augmentation sensible de la masse monétaire (+ 9,9 milliards de dollars) a produit une impression désagréable et relancé la crainte d'une reprise de l'inflation. Surtout, la remontée des prix du pétrole en liaison avec l'ouverture de la réunion de l'OPEP à Genève a été très mal ressentie. De ce fait, les investisseurs n'ont guère tenu compte de la progression inattendue des ventes au détail (+ 0,5 %) en novembre.

La réaction du marché n'a cependant pas revêtu une très grande ampleur, comme en témoigne, semble-t-il, la relative faiblesse de l'activité, avec 135,99 millions de titres échangés, contre 139,67 millions la veille. « *La Bourse*, disait un professionnel, *s'efforce de trouver un chemin conduisant au sommet des 2 000 points.* » Objet d'une OPA, Owens Illinois a monté de 15,25 %.

VALEURS	Cours de 10 déc.	Cours de 11 déc.
Alcoa	34 3/8	33 7/8
A.T.T.	27 3/8	26 7/8
Boeing	62 3/8	61 5/8
Chase Manhattan Bank	37 5/8	36 7/8
Du Pont de Nemours	88 1/4	87 1/4
Eastman Kodak	69 1/4	68 5/8
Exxon	70 1/4	69 5/8
Ford	57 7/8	56 1/4
General Electric	86 5/8	85 1/2
General Motors	71	70
Goodyear	43	43
I.B.M.	128 3/8	128
I.T.T.	54 1/4	53 7/8
Mobil Oil	39 3/8	39
Pfizer	62 3/4	62
Schlumberger	34 1/4	32 5/8
Texaco	34 1/4	33 7/8
U.A.L. Inc.	59 3/4	58
Union Carbide	22 3/4	22 1/2
U.S.X.	21 1/4	21 1/4
Westinghouse	60 5/8	59 3/4
Xerox Corp.	61 1/2	61 1/8

CHANGES

PARIS

Dollar : très ferme à 6,64 F ⬆

Sur des marchés très calmes à l'approche du week-end, le dollar s'est nettement raffermi, passant de 6,59 F à 6,64 F. L'annonce d'une augmentation des ventes de détail américaines plus fortes que prévu a soutenu le billet vert, objet, d'autre part, d'achats commerciaux. A Paris, le cours du deutschemark a poursuivi son lent repli à 3,2810 F.

FRANCFORT	11 déc.	12 déc.
Dollar (en DM)	2,01	2,0250
TOKYO	**11 déc.**	**12 déc.**
Dollar (en yens)	162,70	163,10

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (12 déc.)	8 1/4 %
New-York (11 déc.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	10 déc.	11 déc.
Valeurs françaises	155,5	
Valeurs étrangères	113,4	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	410	413,4

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	10 déc.	11 déc.
Industrielles	1 932,93	1 923,65

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	10 déc.	11 déc.
Industrielles	1 285,5	1 284,7
Mines d'or	312,6	316,9
Fonds d'Etat	81,64	81,60

TOKYO

	11 déc.	12 déc.
Nikkeï	18 731,2	
Indice général	1 555,78	

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 11 décembre
Nombre de contrats : 13 379

COURS	ÉCHÉANCES				
	—	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	—	107,45	107,30	107,10	107,20
Précédent	—	107,30	107,20	106,95	107

AUTOUR DE LA CORBEILLE

POCLAIN DEVRAIT AUGMENTER SON CAPITAL. — La Chambre syndicale des agents de change a suspendu, le 11 décembre, la cotation des actions et des obligations convertibles Poclain, dans l'attente d'un communiqué de sa direction. Le groupe devrait, en effet, procéder très prochainement à une augmentation de capital, rendue nécessaire par l'échec de son plan de restructuration de 1984. Au premier semestre 1986, Poclain a enregistré une perte nette de 100,2 millions de francs. Le dernier cours du titre s'est établi à 44,10 F.

RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE POUR LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE. — Le bénéfice courant net d'impôt a atteint 116,3 millions de francs à l'issue de l'exercice 1985-1986, clos le 31 août. Le bénéfice total de la Compagnie financière du groupe Victoire s'est élevé à 433 293 014 francs, contre 132 695 168 francs lors de l'exercice précédent.

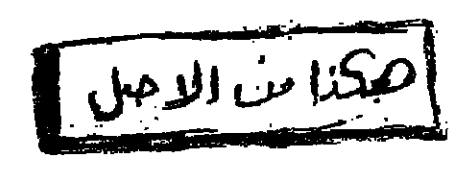
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. ± ou dép. −	
$ E.-U.	6,6120	6,6160	+ 98	+ 105	+ 200	+ 240	+ 690	+ 720
$ can.	4,7965	4,8012	− 22	− 4	− 39	− 12	− 124	− 21
Yen (100)	4,0564	4,0614	+ 115	+ 132	+ 243	+ 275	+ 44	+ 790
DM	3,2768	3,2804	+ 72	+ 88	+ 161	+ 189	+ 492	+ 569
Florin	2,8987	2,9011	+ 37	+ 51	+ 93	+ 114	+ 300	+ 360
F.B. (100)	15,7616	15,7900	+ 83	+ 153	+ 101	+ 271	+ 77	+ 565
F.S.	3,9071	3,9118	+ 106	+ 125	+ 244	+ 277	+ 738	+ 834
L (1 000)	4,7296	4,7359	− 163	− 102	− 286	− 200	− 696	− 524
£	9,4320	9,4443	− 256	− 215	− 524	− 441	− 1513	− 1293

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8
DM	4 3/4	5	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Florin	5 3/4	6	6	6 1/8	5 15/16	6 11/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	6 3/4	7 3/4	7 3/16	7 1/2	7 3/8	7 11/16	7 5/8	7 15/16
F.S.	1	1 1/2	4 1/2	4 5/8	4 3/16	4 5/16	4	4 1/8
L (1 000)	9	11	10 1/2	11 1/4	10 7/8	11 3/8	10 5/8	11
£	10 3/4	11	11 1/16	11 3/16	11 1/4	11 3/8	11 3/8	11 1/2
F. franç.	8	9	8 3/4	9	9 15/16	11 3/16	8 7/8	9 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 11 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1540	4,5 % 1973	1570	1588	1585	− 0 31
4400	C.N.E. 3%	4350	4370	4380	+ 0 69
1187	B.N.P. T.P.	1205	1210	1210	+ 0 41
1245	C.C.F. T.P.	1182	1185	1183	+ 0 08
1145	Créd. Lyon. T.P.	1150	1150	1150	....
2570	Electricité T.P.	2597	2570	2570	− 1 03
2185	Renault T.P.	2139	2120	2144	+ 0 23
2090	Rhone-Poul. T.P.	2130	2118	2118	− 0 56
1400	St-Gobain T.P.	1280	1307	1307	+ 2 10
1385	Thomson T.P.	1295	1245	1250	− 3 47
470	Accor	510	510	510	....
2080	Agence Havas	2265	2200	2220	− 1 98
1920	Ag. Havas C. I.	2185	2150	2170	− 0 68
690	Air Liquide	725	726	727	+ 0 27
2190	Alcatel	2255	2298	2305	+ 2 21
1950	Als. Superm.	1810	1799	1799	− 0 60
380	A.L.S.P.I.	373	378	378	+ 1 34
315	Alsthom ★	352	355	349	− 0 85
2050	Arjom. Prioux	2175	2184	2200	+ 1 14
370	Aussedat-Rey	439	444	450	+ 2 50
1400	Aux. Entrepr.	1492	1495	1498	+ 0 40
1150	Avions Dassault	1319	1345	1344	+ 1 89
450	Bail-Equipem.	532	541	540	+ 1 50
1040	Bail-Investiss.	1075	1055	1055	− 1 86
1090	Cie Bancaire	1178	1190	1195	+ 1 44
520	Bazar H.-V.	586	582	583	− 0 51
520	Béghin-Say	530	540	540	+ 1 88
545	Berger (Mis)	549	530	549	....
655	Bic	740	740	740	....
1450	B.I.S.	1678	1680	1670	− 0 47
2400	Biscuit (Génl.)	2400	2420	2420	+ 0 83
2300	Bongrain S.A.	2670	2695	2695	+ 0 93
1240	Bouygues	1276	1300	1300	+ 1 88
4300	B.S.N.	4690	4745	4745	+ 1 17
1100	Carnaud	1215	1210	1207	− 0 65
3570	Carrefour	3737	3760	3705	− 0 85
2600	Casino	2610	2590	2580	− 1 14
1750	Casino A.D.P.	1915	1916	1920	+ 0 26
785	C.C.M.C.	825	810	810	− 1 81
1240	Cetelem	1420	1438	1420	....
1940	C.F.A.O.	2149	2179	2176	+ 1 25
460	C.F.D.E.	481	480	478	− 0 62
1230	C.G.I.P.	1271	1275	1274	+ 0 23
1350	Chargeurs S.A.	1530	1572	1567	+ 2 41
58	Chiers-Châtill.	67	65 70	65 90	− 1 64
700	Ciments franç.	786	789	789	+ 0 38
630	Club Méditer.	716	725	725	+ 1 25
235	Codetel	233	223	224	− 3 86
405	Cofimeg	407 50	403 50	402 50	− 1 22
1310	Colas	1489	1480	1480	+ 0 74
220	Compt. Entrepr.	224	222	222	− 0 89
680	Compt. Mod.	748	750	749	+ 0 13
1140	Créd. Foncier	1330	1310	1310	− 1 50
520	Crédit F. Imm.	533	535	536	+ 0 56
1420	Crédit Nat.	1618	1646	1646	+ 1 73
270	Creusot ★	301 60	305	301	− 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2320	Damart S.A.	2330	2351	2360	+ 1 28
4260	Darty ★	498 90	499 90	494 50	− 0 88
265	Dév. R.d.C. (Li)	265	265	265	....
570	D.M.C.	616	615	608	− 1 29
2400	Docks France ★	2580	2572	2608	+ 1 87
1810	Dumez ★	1979	1985	2052	+ 3 68
1180	Eaux (Gén.)	1380	1400	1395	+ 1 08
2890	Ecco ★	2950	2950	2910	− 1 35
985	Electro-Finan.	990	999	999	+ 0 90
310	Elf-Aquitaine	317	317	318	+ 0 31
295	— (certific.)	296	295	295	− 0 33
2700	Epeda-B-Faure	2740	2755	2755	+ 0 54
3540	Essilor	3810	3900	3900	+ 2 36
430	Esso S.A.F. ★	430	435 50	440	+ 2 32
3080	Eurafrance	3470	3420	3402	− 1 95
1350	Eurocom ★	1561	1574	1570	+ 0 57
2760	Euromarché	2840	2870	2870	+ 1 05
830	Europe n° 1 ★	814	820	819	+ 0 54
1800	Facom	1663	1665	1650	− 0 78
1180	Fichet-bauche	1188	1192	1192	+ 0 33
290	Financel	281	280	280	− 0 35
155	Fives-Lille	191	191 10	185	− 3 14
330	Francarep	323 80	325	325	+ 0 37
1220	Fromageries Bel	1460	1470	1472	+ 0 82
930	Gal. Lafayette	1220	1203	1203	− 1 39
385	Gascogne	410	416	415	+ 1 21
295	Géophysique	285	285	285	....
1690	Gerland	1810	1830	1835	+ 1 38
500	GTM-Entrepose	526	534	534	+ 1 52
680	Guyenne-Gas. ★	703	705	710	+ 0 99
2630	Hachette ★	3000	3000	3005	+ 0 16
770	Hénin (La)	763	768	767	+ 0 52
55	Imétal	82	82 70	82 50	+ 0 60
845	Imm. Plaine-M.	990	990	990	....
4050	Inst. Mérieux	4130	4150	4150	+ 0 48
690	Interbail	686	685	685	− 0 14
1410	Intertechnique	1615	1591	1591	− 1 48
1220	J. Lefebvre	1270	1270	1275	+ 0 39
1820	Lab. Bellon	1900	1875	1875	− 1 31
1320	Lafarge-Coppée	1441	1449	1446	+ 0 34
1510	Lebon	1553	1580	1585	+ 2 06
4750	Legrand	5220	5230	5290	+ 1 34
1350	Lesieur	1317	1430	1430	+ 8 58
945	Locabail Immob.	949	950	950	+ 0 10
690	Locafrance	790	796	800	+ 1 26
1110	Locindus	1090	1085	1085	− 0 45
940	L. Vuitton S.A ★	1000	1055	1080	+ 8
845	Luchaire	837	840	850	+ 1 55
1350	Lyon. Eaux ★	1465	1480	1490	+ 1 02
210	Mais. Phénix	208 50	211 50	212	+ 1 67
540	Majorette (Ly)	660	625	640	− 3 03
74	Manurhin	85	86	86	+ 1 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
410	Mar. Wendel	438	445	448	+ 2 28
1690	Martell	1805	1815	1818	+ 0 80
2250	Matra	2500	2501	2501	+ 0 04
2800	Merlin-Gerin ★	3041	3070	3009	− 1 05
2400	Michelin	2630	2642	2631	+ 0 03
1580	Midi (Cie)	1684	1716	1708	+ 1 42
465	Midland Bk S.A.	472	479	479	+ 1 48
550	Min. Salsig. (Ma)	573	576	576	+ 0 52
34	M.M. Penarroya	43 90	44 95	45	+ 5 02
2390	Moët-Hennessy	2605	2675	2668	+ 2 41
910	Mot. Leroy-S ★	962	985	980	+ 1 87
68	Moulinex	77 30	77 90	78 70	+ 1 81
1040	Navig. Mixtes	1129	1149	1141	+ 1 06
178	Nord-Est	188	193	192 10	+ 2 18
440	Nordon (Ny)	516	515	515	− 0 19
570	Nouvelles Gal.	628	624	621	− 1 11
990	Occident. (Gén.)	1092	1097	1091	− 0 09
1470	Omn.F.Paris	1520	1530	1530	+ 0 65
150	Olida-Caby	170	170 30	170 30	+ 0 17
475	Opfi-Paribas	519	525	525	+ 1 15
3760	Oréal (L')	4030	3915	3910	− 2 97
780	Paris-Réescomp	880	928	920	+ 4 54
1160	Pechelbronn	1282	1280	1269	− 1 01
1320	Penhoet	1390	1465	1465	+ 5 39
1020	Pernod-Ricard	1115	1139	1139	+ 2 15
140	Pétroles B.P.	141 90	140 80	140 80	− 0 77
1110	Peugeot S.A.	1210	1211	1205	− 0 41
33	Poclain	44 10	....	....	....
1710	Poliet	1801	1800	1799	− 0 11
920	P.M. Labinal	818	819	819	+ 0 12
....	Presses Cité	2650	2681	2681	+ 1 16
1630	Présbail Sic.	1650	1655	1655	+ 0 30
585	Primagaz	615	608	605	− 1 62
535	Printemps ★	620	610	615	− 0 80
1850	Promodès	2250	2410	2410	+ 7 11
230	Provoost S.A ★	254	258 50	258	+ 1 57
980	Radiotechn.	1060	1070	1070	+ 0 94
149	Raff. Dist. Total	150 10	152 90	151 50	+ 0 93
2270	Redoute (La) ★	2461	2470	2540	+ 3 21
236	Rober financière	238	239	239	+ 0 42
1480	Roussel-Uclaf	1496	1500	1495	− 0 06
940	Roussel-C.K.L.	1040	1080	1061	+ 2 01
4500	R. Impériale (Ly)	5280	5300	5290	+ 0 18
285	Sade	309 90	310	310	+ 0 03
3150	Sagem	3400	3400	3400	....
748	St-Louis B.	744	750	753	+ 1 20
1620	Salomon	1968	1830	1830	− 7 01
1060	Salvepar	1250	1250	1250	....
685	Sanofi	731	735	735	+ 0 54
510	S.A.T.	546	540	539	− 1 10
785	Saupiquet (Ns)	791	800	800	+ 1 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
685	Schneider ★	660	662	671	+ 1 66
75	S.C.O.A.	87 30	88 90	89	+ 1 94
465	S.C.R.E.G.	540	543	542	+ 0 37
645	Seb ★	787	788	780	− 0 91
480	Sefimeg	496	497	496	....
1820	S.F.I.M.	1855	1880	1880	+ 1 34
72	S.G.E.	96	97 90	96	....
520	Signaux Ent. El.	639	640	634	− 0 78
885	Silic	950	950	950	....
615	Simco-U.P.H. ★	627	621	629	+ 0 31
385	Simnor (Li)	355	340	340	− 4 22
1180	Skis Rossignol	1275	1291	1291	+ 1 25
890	Sliminco	878	876	876	− 0 22
215	Sodero (Ns)	230	232	232	+ 0 86
2030	Sodexho	2460	2490	2490	+ 1 63
405	Sogerap	406	406	406	....
1340	Sommer-Allib.	1510	1500	1500	− 0 66
815	Source Perrier	824	830	830	+ 0 72
1310	Sovac	1355	1399	1395	+ 2 95
890	Spie-Batignol.	855	840	841	− 1 63
520	Strafor	598	600	600	+ 0 33
335	Synthelabo ★	388 50	389 50	386	− 0 64
540	Talcs Luzenac	545	549	550	+ 0 91
3080	T.B. Elect.	3350	3375	3357	+ 0 20
1530	Thomson-C.S.F.	1680	1700	1690	+ 0 59
420	Total (CFP)	424	416	417 10	− 1 62
96	— (certific.)	96	97 50	96	....
2160	T.R.T.	2245	2245	2220	− 1 11
700	U.F.B.	790	800	800	+ 1 26
1290	U.I.C.	1387	1401	1402	+ 1 08
610	U.I.F.	630	620	621	− 1 42
1040	U.I.S.	1050	1045	1044	− 0 57
510	U.C.B. ★	564	565	564	....
910	Unibail	912	910	910	− 0 21
500	Valéo	507	515	520	+ 2 56
79	Vallourec	90	90 30	89 50	− 0 55
....	V. Clicquot-P.	4810	4870	4870	+ 1 24
715	Via Banque	782	786	785	+ 0 38
780	Elf-Gabon	800	808	808	+ 1
78	Amax Inc.	83 50	84 50	84	+ 0 59
385	Amer. Express	400 50	398	398	− 0 62
166	Amer. Teleph.	178 60	179	179	+ 0 22
98	Anglo Amer. C.	99	97 10	97 10	− 1 91
470	Amgold	485	488	489	+ 0 84
895	BASF (Akt)	918	921	915	− 0 32
970	Bayer	1051	1052	1052	+ 0 09
121	Buffelsfont.	122 50	122 70	122 70	+ 0 16
230	Chase Manh.	240 40	246	246	+ 2 32
220	Cie Pétr. Imp.	227	227	227	....
46	De Beers	50 20	50 20	50 20	....
2620	Deutsche Bank	2710	2763	2760	+ 1 84
46	Dome Mines	50 50	49 70	49 20	− 2 57
1290	Dresdner Bank	1363	1380	1380	− 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
100	Driefontein Cstl	98 50	98 70	98 70	− 0 80
560	Du Pont-Nem.	592	591	591	− 0 16
430	Eastman Kodak	451	459	458	+ 1 55
36	East Rand	38	37 50	38	....
315	Electrolux	303	303	303	....
215	Ericsson	210 10	210 10	210 10	....
445	Exxon Corp.	457	460	459	+ 0 43
390	Ford Motors	380	378 50	378 50	− 0 39
74	Freegold	78 50	78	77 90	− 2 01
81	Gencor	80	80 10	80 50	+ 0 62
500	Gén. Electr.	575	573	573	− 0 34
600	Gén. Belgique	555	559	553	− 0 36
470	Gen. Motors	462	465	465	+ 0 64
60	Goldfields	62 50	61 50	61 80	− 1 12
41	GdMetropolitain	42 50	44 10	44 50	+ 4 70
63	Harmony	65	65	64 90	− 0 15
39	Hitachi	44	43 70	43 70	− 0 68
840	Hoechst Akt.	890	890	890	....
99	Imp. Chemical	103 80	103 40	103 40	− 0 38
80	Inco. Limited	78 80	80 50	80 50	+ 2 15
810	IBM	844	845	840	− 0 47
340	ITT	355	357	357	+ 0 56
163	Ito-Yokado	189 90	189	189	− 0 47
70	Matsushita	83 30	83 40	83 50	+ 0 24
670	Merck	756	760	761	+ 0 66
710	Minnesota M.	778	775	775	− 0 38
255	Mobil Corp.	254 50	257 50	257 50	+ 1 17
530	Morgan J.P.	570	584	584	+ 2 45
36300	Nestlé	38510	38320	38320	− 0 49
127	Norsk Hydro	123	126	125	+ 1 62
197	[illegible]	203	205	204	+ 0 49
1460	Petrofina	1540	1530	1530	− 0 64
450	Philip Morris	494 50	501	498	+ 0 70
130	Philips	135 50	135 30	135 30	− 0 14
505	Quilmès	537	525	525	− 2 23
570	Randfontein	569	575	575	+ 1 05
580	Royal Dutch	602	604	604	+ 0 33
62	Rio Tinto Zinc	63	61 90	61 90	− 1 74
81	St Helena Co	83	83 30	83 30	+ 0 36
210	Schlumberger	221 10	225 50	224	+ 1 31
86	Shell transp.	88 10	88 10	88 10	....
2300	Siemens A.G.	2485	2486	2485	....
136	Sony	144	144 40	144 40	+ 0 27
154	T.D.K.	159	157 80	157 80	− 0 75
23	Toshiba Corp.	27 30	27 25	26 50	− 2 93
1440	Unilever	1517	1510	1508	− 0 59
286	Unit. Techn.	302	308 50	312	+ 3 31
520	Vaal Reefs	526	524	527	+ 0 19
355	Volvo	328 20	328	328	− 0 06
260	West Deep	258	257 50	257 50	− 0 19
375	Xerox Corp.	408	407	407	− 0 48
1 15	Zambia Corp.	1 11	1 11	1 14	+ 2 70

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8580	..
Emp. 8,80 % 77	122 95	4 894
9,80 % 78/93	103 15	4 108
8,80 % 78/86	99 98	8 800
10,80 % 79/94	106 50	2 929
13,25 % 80/90	107 62	6 970
13,80 % 80/87	104 34	2 155
13,80 % 81/89	110 02	12 515
16,75 % 81/87	105 80	4 268
16,20 % 82/90	119 60	14 780
16 % juin 82	121 20	8 153
14,60 % fév. 83	118 90	11 280
13,40 % déc. 83	123 85	13 070
12,20 % oct. 84	115 65	2 173
11 % fév. 85	116 35	9 880
10,25 % mars 86	109 50	7 730
ORT 12,75 % 83	1705	..
OAT 10 % 2000	109 75	5 452
OAT 9,90 % 1997	107 75	9 573
OAT 9,80 % 1996	106 57	8 484
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	101 90	3 803
CNB Paribas	102 30	3 803
CNB Suez	102 30	3 803
CNI janv. 82	101 95	3 803
PTT 11,20% 85	111 30	0 469
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 20	5 444
CNT 9% 86	99 55	5 526
CRH 10,90% déc. 85	111	9 326

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	538	587 d
Agache (Sté Fin.)	1430	1530
A.G.F. (St Cent.)	950	950
André Roudière	202	210
Applic. Hydraul.	650	670
Arbel	200	200
Astorg	265	270
Avenir Publicité	1895	1970
Bain C. Monaco	418	435
Banque Hypoth. Eur.	490	502
Béghin-Say (C.I.)	388	392
B.G.I.	415	425
Blanzy-Ouest	475	484
B.N.P. CI	495	495
B.N.P. Intercontin.	387	390
Bénédictine	3850	3860
Bon-Marché	816	816
CdF	801	825
Cambodge	445	450
C.A.M.E.	313	310
Campenon Bern.	596	620
Carbone-Lorraine	693	695
C.E.G.Frig.	438	447
Centen. Blanzy	3060	3365
Centrest (Ny)	220	211 20 o
Cerabati	76 30	75 20 o
CERUS	808	809
Chambourcy (M.)	953	950 o
Champex (Ny)	150	150
C.I.C. (Financ. de)	289 50	289
C.I. Maritime	459	458 20
Clause-Sinca	1046	1046

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chaum (B)	396 50	417 d
Chaum	1000	1000
Cofradel (Ly)	1613	1540
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambert Frères	116	120
Lille-Bonnières	898	886
Loca-Expansion	382	382
Locafinancière	481	482
Locatel	384	389
Louvre (Sté)	2046	2085
Machines Bull	46	47 30
Magasins Uniprix	172 20	176 20
Magnant S.A.	150	150
Maritime Part.	321	328

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	458 60	475
Mors	204 90	205
Naval Worms	103	107 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Testut-Aequitas	252	245
Tour Eiffel	550	....
Ufiner S.M.D.	595	599
U.A.P.	2876	2860
U.T.A.	2286	2250
Vicat	880	887
Vinipix	1640	1640
Virax	186	186
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	120	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1036	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dubois Inv. (Casta.)	770	769
Hydro-Energie	348	....
Hoogovens	250	....
Metro Hol. (échan.)	....	....
Nicolas	1005	1085 d
Révillon	200 60	....
Rorento N.V.	144 90	144 20
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufinex	363	334
Union Brasseries	124 20	114 30

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1400	1401	Dalso	206	212 10	M.M.B.	770	770
Alain Manoukian	930	930	Dauphin O.T.A.	2615	2645	Molex	291	291
Asystel	520	525	Devanlay	2285	2275	Navale-Delmas	740	721
BAFIP	750	786	Deville	1025	1010	Olivetti-Logabax	448	449
B.I.C.M.	523	524	Drouot-Assurances	550	548	Om. Gest. Fin.	476	477
B.I.P.	1120	1185	Drouot-Obl. convert.	3885	3850	Paternelle-R.D.	3400	3450
Bolloré Technologies	1142	1139	Editions Belfond	255	250	Petit Bateau	211 20	210
Buitoni	590	600	Elect. S. Dassault	820	853	Pierrefitte	506	504
Câbles de Lyon	1135	1180	Expand	540	549	Razel	1327	1330
Calberson	719	720	Filipacchi	880	880	St-Gobain Emballage	1340	1365
Cardif	2800	2910	Guintoli	580	....	St-Honoré Matignon	252 80	242 80
Cap Gemini Sogeti	2230	2240	Guy Degrenne	975	985	S.C.G.P.M.	295	288 20
C.D.M.E.	805	810	I.C.C.	286	285	Seine-Maine	1300	1350
C. Equip. Elect.	260	280	IN Informatique	354	367	S.E.P.	1341	1395
C.E.G.I.D.	1999	2005	Le gd livre du mois	300	310	S.E.P.R.	1645	1650
C.E.P.-Communication	1316	1310	Loca-Investissement	340	346	S.M.T. Goupil	253	245
C.G.I. Informatique	760	780	Marais	595	590	Sofibus	327	330
C. Occid. Forestière	110 20	112	Marlin Immobilier	467	435	Sopra	1240	1226
			Métallurg. Minière	145	140	Valeurs de France	345 50	347

SICAV (sélection) — 11/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	781 32	772 02	Francic Régions	1045 19	1014 75	Paribas Gestion	611 99	587 04
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
						Uni-Garantie	1429 01	1400 99
						Unigestion	904 58	863 56
						Uni-Japon	1421 36	1356 90
						Uni-Régions	2927 78	2795
						Univers	2276 44	2208 52
						Univar	172 98	172 98
						Univers-Obligations	1892 78	1850 06
						Valorem	515 05	502 49
						Valrég	60023 55	59429 25
						Valorg	1466 66	1457 20
						Valinvest	77506 93	77468 20

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	270	....
Créd. Foncier France	258	258
Pernod Ricard	284	294
Total	8 65	7 40

MINITEL

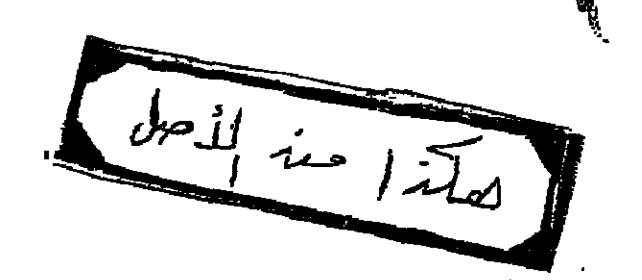
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 623	6 593	6 300	6 800
ECU	6 828	6 828	....	....
Allemagne (100 DM)	327 850	328 280	318	338
Belgique (100 F)	15 767	15 772	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	290 070	290 330	278	298
Danemark (100 krd)	86 610	86 800	82 500	90
Norvège (100 k)	87 530	87 180	83	93
Grande-Bretagne (£ 1)	9 432	9 402	9 100	9 800
Grèce (100 drachmes)	4 682	4 670	3 800	4 800
Italie (1 000 lires)	4 731	4 733	4 500	5
Suisse (100 fr.)	391 980	392 300	381	401
Suède (100 krs)	95 050	94 930	91	98 500
Autriche (100 sch)	46 630	46 680	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 863	4 860	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 420	4 413	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 810	4 788	4 600	5
Japon (100 yens)	4 068	4 055	3 910	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/12
Or fin (kilo en barre)	82350	82400
Or fin (en lingot)	82700	82450
Pièce française (20 fr)	515	510
Pièce française (10 fr)	399	389
Pièce suisse (20 fr)	526	544
Pièce latine (20 fr)	476	489
Souverain	597	602
Pièce de 20 dollars	2905	2905
Pièce de 10 dollars	1360	1402 50
Pièce de 5 dollars	1000	970
Pièce de 50 pesos	3100	3125
Pièce de 10 florins	490	495
Or Londres	387 25	388 75
Or Zurich	390 50	389
Or Hongkong	387 05	390 45
Argent Londres	5 35	5 32



Le Monde

La présidence de Renault

Histoire belge

« Le gouvernement belge n'est pas disposé à se plier au désir de la France de voir Raymond Lévy, actuel président du groupe sidérurgique belge Cockerill Sambre, prendre la succession de Georges Besse à la tête de la Régie Renault », a précisé, le jeudi 11 décembre, le porte-parole du premier ministre belge, M. Martens. En fait, quoi qu'en disent les Belges qui affirment ne pas vouloir négocier d'éventuelles compensations financières, tout est histoire de gros sous. Selon de bonnes sources, pour se dédommager du départ de M. Lévy – sous contrat avec Cockerill Sambre jusqu'en juin 1990, – la Belgique aurait cherché à obtenir l'abandon par la France, au profit du groupe sidérurgique belge, d'un contingent annuel de 1,5 million de tonnes de tôles (les productions européennes donnent lieu à des quotas répartis par pays). En outre, Bruxelles aimerait revenir sur l'accord intervenu en avril 1984 entre la France et la Belgique en matière de coopération nucléaire, la participation belge à hauteur de 25 % sur les travaux de Chooz 1 et 2 n'étant plus alors compensée par la participation française (50 %) à la construction de la centrale de Doel.

Voilà qui coûterait cher en heures de travail et rend peu probable l'acceptation par la France d'un tel accord.

Cette histoire belge en rappelle une autre, écossaise cette fois-ci. Lorsque le gouvernement britannique avait décidé de nommer en 1980 M. Ian MacGregor à la tête de la sidérurgie insulaire (avant de lui confier le redressement de Charbonnages), il avait accepté de payer à son employeur, la banque Lazard Frères, quelque 2,5 millions de livres. Originalité, la dernière partie du dédommagement devait être calculée au prorata des résultats de M. MacGregor. Ce qui fut fait et souleva une polémique en Grande-Bretagne, le redressement des comptes ayant eu pour contrepartie une très forte suppression d'emplois.

L'OPEP est décidée à aller vite pour tenter de faire remonter le prix du pétrole

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Est-ce bientôt la fin du pétrole bon marché ? Après des mois, voire des années, d'impuissance, l'OPEP semble enfin s'être ressaisie. Les treize pays producteurs réunis à Genève paraissent en effet déterminés à mettre tout en œuvre pour remonter le prix du brut à 15 ou 18 dollars par baril, au moins. Bien que les négociations sur le fond – c'est-à-dire les sacrifices à consentir par chacun – n'aient officiellement débuté que le vendredi 12 décembre, on assurait de très bonne source que l'organisation pourrait, dès dimanche, décider de réduire à nouveau sa production de 10 %, voire 15 %, à compter du 1er janvier, afin d'assécher le marché et de pouvoir fixer les prix au niveau souhaité.

« C'est un tournant, un retour à ce qu'était l'organisation » a déclaré dès l'ouverture de la conférence le ministre algérien du pétrole, M. Belkacem Nabi. En une journée de débats, les treize ministres ont en tout cas fait la preuve de leur unité retrouvée et de leur pouvoir. Impressionné par le nouvel esprit de concorde et de décision qui semble animer l'organisation, le marché international a vivement réagi : en une séance, jeudi, le brut américain de référence a augmenté d'un demi-dollar à New-York pour atteindre 15,60 dollars par baril.

Sous l'impulsion du nouveau ministre saoudien du pétrole, M. Hisham Naser, dont le « professionnalisme » et l'autorité ont surpris ses collègues, les treize pays sont tombés d'accord pour tenter de redresser les cours et pour revenir au système de prix fixes abandonné depuis un an.

M. Naser a également convaincu ses collègues de renoncer aux « conférences-fleuves » habituelles depuis plus d'un an et qui, à chaque rencontre, déprimaient un peu plus le marché. Les treize ministres sont convenus d'essayer de terminer leurs travaux d'ici à dimanche.

Tranchant avec les prudences diplomatiques de son prédécesseur, M. Yamani, le nouveau ministre saoudien a, semble-t-il, réussi à s'imposer et à reprendre l'initiative au sein de l'organisation. Reste à savoir s'il parviendra à amener les treize pays à un accord en bonne et due forme en un laps de temps si court.

Si tous les producteurs souhaitent clairement désormais une remontée des cours qui allégerait leur fardeau financier – *« la baisse des prix nous a coûté 50 milliards de dollars cette année »* a rappelé le ministre nigérian du pétrole en ouvrant la conférence, – beaucoup sont réticents à réduire encore plus leur production.

La principale difficulté semble être posée par l'Irak, qui a été exempté de la discipline imposée à tous les pays membres depuis août dernier en raison de la guerre. L'Iran supportera-t-il plus longtemps que son ennemi bénéficie d'un tel traitement de faveur, alors que ses propres capacités d'exportation sont réduites d'un tiers du fait des dommages infligés à ses terminaux par l'aviation irakienne ? Outre ce problème, les petits producteurs – Gabon et Equateur – ont clairement fait savoir qu'ils ne pouvaient pas limiter plus avant leur rythme d'extraction. La plupart des autres pays, notamment l'Arabie saoudite, sembleraient toutefois prêts à faire une exception en leur faveur.

L'optimisme prévalait cependant au sein de l'organisation. Il apparaissait clairement que si l'Iran et l'Arabie saoudite, les deux principaux protagonistes, s'entendaient sur une base concertée de la production, la plupart des autres obstacles seraient vite aplanis.

VÉRONIQUE MAURUS.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 décembre

Repli

Butant sur ses plus hauts niveaux, la Bourse de Paris s'est repliée modérément vendredi matin au cours de la séance préliminaire. Déjà en retrait de 0,44 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'établissait en clôture à 0,52 % en dessous de son niveau précédent.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	510	508	505
Agence Havas	2220	2200	2200
Air Liquide (L')	727	721	723
Bancaire (Cie)	1195	1183	1181
Bongrain	2886	2880	2880
Bouygues	1300	1300	1295
B.S.N.	4746	4720	4710
Carrefour	3706	3690	3665
Chargeurs S.A.	1587	1588	1580
Club Méditerranée	725	725	724
Crédit National	1646	1633	1629
Eaux (Gén.)	1395	1380	1380
Elf-Aquitaine	318	317	316 50
Essilor	3900	3895	3880
Lafarge-Coppée	1448	1430	1435
Michelin	2631	2631	2628
Midi (Cie)	1708	1706	1704
Moët-Hennessy	2888	2838	2845
Navig. Mixtes	1141	1130	1125
Oréal (L')	3910	3910	3915
Pechelbronn	1288	1267	1300
Pernod-Ricard	1139	1140	1139
Peugeot S.A.	1205	1198	1190
Sanofi	735	730	740
Source Perrier	830	832	830
Télémécanique	3357	3345	3340
Thomson-C.S.F.	1690	1675	1699
Total-C.F.P.	417 10	417 50	417 50
T.R.T.	2220	2230	2228
Valéo	520	521	530

La grève de quarante-huit heures à l'AFP

Le PDG de l'agence contesté

Les téléscripteurs de l'Agence France-presse (AFP), qui diffusent en continu des dépêches à ses abonnés, sont muets depuis jeudi 11 décembre. En début d'après-midi, l'appel à une grève de quarante-huit heures, reconductible, lancée par l'intersyndicale de la rédaction – CFDT, FO, SNJ-CGT et SNJ – (*le Monde* du 12 décembre), a recueilli une majorité de 57 % des voix. 38 % des rédacteurs ont voté contre, tandis que les abstentions totalisaient 5 % des voix.

A la base de cette grève : le refus de modalités du plan de restructuration élaboré par M. Henri Pigeat, PDG de l'AFP, et adopté le 8 juillet dernier par son conseil d'administration. Prévoyant trois cents suppressions d'emplois et la réorganisation ou le transfert de différents « desks » (service), ce plan avait fait l'objet en juillet d'un protocole d'accord entre la direction et les syndicats qui mit fin à une grève de quatre jours.

Depuis, les relations se sont tendues, sinon bloquées. L'intersyndicale de l'agence estime que *« la direction a refusé de discuter depuis cinq mois sur les différents chapitres du plan »* et qu'*« elle est même revenue sur certains de ses engagements ».*

Du côté direction, on estime que le protocole a été respecté, et un récent conseil d'administration, lui apportant ainsi son concours, a réitéré sa volonté de voir *« le plan de restructuration appliqué dans son intégralité ».*

Depuis lundi 8 décembre, le blocage était patent et la grève imminente. A la contestation de certains points du plan de restructuration (refus de licenciements secs, réouverture du droit au départ volontaire, retrait des projets de transfert de services à Bonn ou Washington, etc.), s'est ajoutée une mise en cause radicale de la gestion et de la personnalité du PDG de l'agence France-Presse, M. Henri Pigeat.

Une pétition circulant au sein de la rédaction de l'AFP depuis deux jours, qui demande clairement son départ, a recueilli cent vingt signatures. Et la toute nouvelle Société des journalistes de l'AFP, constituée le 11 décembre, qui regroupe plus de quatre cents journalistes sur sept cents et qui est présidée par Michel Castex, chef-adjoint du service des informations générales, enfonce le clou.

Dans son premier communiqué, elle fait un *« constat désastreux »* de la situation. *« La crise actuelle de l'agence est le résultat direct de dix années de gestion par une même personne, l'actuel PDG, M. Henri Pigeat peut-on y lire (...). On ne sortira définitivement de l'impasse actuelle qu'avec l'arrivée d'une nouvelle direction ; (...) le rétablissement de la confiance est à ce prix. Nous sommes convaincus qu'il faut en revenir d'urgence à la présence d'un journaliste à la tête de la maison. »*

Menaces

Dans l'entourage du PDG de l'agence, absent de Paris lors du lancement de la grève, on admet qu'il puise y avoir *« des problèmes de communication entre M. Pigeat et la rédaction ».* Mais on précise aussi que le blocage *« est dû aux syndicats, qui contestent le bien-fondé du plan et non pas les axes dégagés lors du protocole d'accord de juillet ».* Accusant l'intersyndicale de ne pas respecter sa signature, la direction estime aussi que cette nouvelle grève *« met en cause la fiabilité de l'agence qui, depuis juillet est sous la surveillance de ses abonnés ».*

Pour les patrons de presse membres du conseil d'administration de l'AFP, le soutien au PDG de l'agence et à son plan de restructuration est acquis. Ils se refusent à négocier avec la rédaction dans le cadre d'un conflit, qui s'apparente à un « ultimatum ». *« Ce n'est pas en changeant de PDG que l'on résoudra les problèmes de l'AFP. Il faut en finir avec cette situation de déficit financier chronique qui représente chaque année 10 % du chiffre d'affaires de l'agence »,* souligne le directeur d'un quotidien, pour qui *« le plan est une nécessité ».*

« Dans le cas d'une grève trop longue, l'ensemble de la presse se tournera vers des agences concurrentes comme la britannique Reuter et tracera une croix sur l'AFP », indique cet autre membre du conseil d'administration.

Menaces ? Toujours est-il que la crise de l'AFP est devenu aussi l'affaire du premier ministre. L'intersyndicale de l'agence a en effet été reçue dès la soirée du 11 décembre par M. José Frèche, conseiller de M. Jacques Chirac. M. Frèche a indiqué que *« le fait d'avoir reçu aussi rapidement les syndicats de l'AFP »* était une preuve de l'intérêt et de l'importance que le premier ministre accordait personnellement à l'agence. Il a également rappelé que M. Jacques Chirac restait très attaché *« au maintien et au développement de l'agence ».*

Une nouvelle rencontre entre l'intersyndicale et les conseillers de Matignon doit avoir lieu ce 12 décembre. La rédaction souhaite qu'une issue au conflit soit trouvée rapidement. Elle se réunira une nouvelle fois en assemblée générale ce vendredi.

YVES-MARIE LABÉ.

RFA

Deux affaires d'espionnage

Bonn *(AP).* – Le procureur fédéral Kurt Reimann a annoncé, le jeudi 11 décembre, qu'un haut responsable du ministère ouest-allemand de la défense soupçonné d'espionnage avait été arrêté. Si ce responsable n'a peut-être pas eu le temps de transmettre des documents secret-défense, il n'en va pas de même pour une ancienne secrétaire de la présidence de la République, Margarete Hoene, cinquante et un ans, qui a travaillé pour les présidents ouest-allemands depuis 1959 et est accusée d'avoir collaboré avec le KGB de 1971 jusqu'à son arrestation, le 25 août 1985.

Le haut responsable du ministère de la défense, qui vient d'être arrêté, n'a été identifié par le procureur que sous le nom de Jurgen W., quarante-huit ans, mais, selon le journal *Bild,* il s'agit de Jurgen Westphal, chargé du personnel et de la planification des armements.

Voile : Coupe de l'America

Défaite de « French-Kiss »

Battu de 2 min 07 s dans la huitième régate disputée vendredi 12 décembre à Fremantle, par le challenger américain *Stars-and-Stripes (voir nos informations page 32), French-Kiss* a dû laisser la deuxième place du classement à son adversaire du jour (117 points contre 118) et se trouve talonné par *America II,* qui, après sa victoire sur *Canada II,* totalise 116 points. Intouchable à la première place, *New-Zealand* a néanmoins été accroché, vendredi 12 décembre, par *White-Crusader,* battu de 6 s seulement et qui a aussitôt déposé une réclamation.

Sur le vif

Rue (Claude) Sarraute

J'ai une copine, elle a trouvé un appart. Elle me dit : Viens voir, c'est vraiment pas mal. C'est où ? Dans le treizième. Tu prends la rue Jean-Dolent et c'est presque en face, square Albin-Cachot. Ça donne rue Léon-M.-Nordmann. Tout en notant l'adresse... Jean comment déjà ?... je me suis demandé qui ça pouvait bien être tous ces gens-là. Je regarde dans le Petit Larousse, ils y sont pas. Pas plus d'ailleurs, prenez un plan de Paris, que ces Abel Rabaud, Achille Martinet, Adolphe Pinard, Alfred Fouillée, André Colledeboeuf et Auguste Vitu, pour s'en tenir à la lettre A, dont le nom figure à tous les coins de rue.

En revanche, des mecs comme Bayer, vous savez l'aspirine, ou Fleming, lui c'est la pénicilline, moi, je leur aurais dressé des statues, ils sont nulle part. Des toubibs, je les ai comptés, il y en a quand même quarante et un. Evidemment, beaucoup moins que des militaires, quatre-vingt-deux ils sont. Ça va du général au caporal sans oublier les boulevards des maréchaux. Je parle pas de Hoche, Kleber, Foch ou Marceau, eux on marque pas leur grade, ils sont superconnus, ils ont même droit à des avenues.

Je me suis renseignée au journal :

– C'est qui qui décide du nom à donner à une rue ?

– Le conseil municipal sur demande de la famille.

– Ah ! Tiens, je savais pas. Alors la place de l'Etoile, c'est tante Yvonne qui a voulu que...

– Mais non, idiote, ça, ça a été décidé dans l'enthousiasme, à l'unanimité par la Ville de Paris, tu penses... De Gaulle !

– Et tous ces saints, t'en as deux pages, ça va du faubourg au passage, ils ont été pistonnés par qui ? Par le pape ?

– Non, le Saint-Esprit. C'est des vieux noms, comme la rue du Moulin-des-Prés ou la rue de la Grande-Truanderie. Crache pas dessus, il n'y en a presque plus. Dans les agglomérations, maintenant, c'est tout des politiciens locaux, et, en banlieue, les cités-dortoirs, les clapiers en béton s'alignent sur des allées des Roses, des rue des Lilas, ou des square des Iris, pour que ça fasse un peu moins zonard.

Bon, alors, moi, c'est décidé. Hier soir, j'ai réuni les enfants. Après ma mort, faudra qu'ils se remuent. Je demande pas la place Voltaire, d'ailleurs c'est déjà pris. Par Léon Blum. Je veux la rue des Italiens. Pourquoi des Italiens, d'abord, et pas des British ou des Guatémaltèques ? Rue Claude-Sarraute, ce serait bien plus chouette.

CLAUDE SARRAUTE.

Tension en Polynésie française

La grève des dockers de Papeete est entrée dans sa troisième semaine. Plusieurs navires qui étaient attendus à Tahiti se sont *déroutés* pour ne pas être bloqués. Les grévistes ont fait un geste en ouvrant pendant quarante huit heures les entrepôts portuaires abritant les denrées de première nécessité, mais leur détermination a été renforcée par le succès remporté par l'Union intersyndicale, dont l'appel à la grève générale, les 9 et 10 décembre, a entraîné une forte tension sociale à Papeete.

Pendant vingt-quatre heures, en effet, près de quatre cents manifestants, répondant aux mots d'ordre relatifs à la gestion et au fonctionnement de la caisse locale de Sécurité sociale, ont totalement bloqué le chef-lieu du territoire. Deux barrages avaient été dressés aux entrées de la ville et il a fallu la médiation de l'Eglise évangélique pour empêcher, *in extremis,* un affrontement entre les grévistes et les forces de l'ordre qui ont fait usage de gaz lacrymogènes.

Le comité intersyndical a finalement obtenu satisfaction et le résultat de ce mouvement a été considéré par le *Nouveau journal de Polynésie* comme une *« échec au roi »,* allusion au pouvoir local de M. Gaston Flosse, président du gouvernement territorial et secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud.

Si le blocus de la ville a été levé, celui du port continue donc, et les dockers se déclarent résolus à obtenir que la Compagnie générale maritime revienne sur sa décision de rompre son contrat d'acconage avec la société Cowan, présidée par l'un des principaux adversaires politiques de M. Flosse, provoquant ainsi le licenciement de soixante-dix-sept dockers.

Le numéro du « Monde » daté 12 décembre 1986 a été tiré à 540 713 exemplaires





